

# Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?

## Objectifs d'apprentissage

- Comprendre :
  - qu'une des questions de base de l'économie est : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? »
  - que celles de la sociologie sont : « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? » ;
  - et que celle de la science politique est : « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? ».
- Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité).
- À partir d'exemples, comprendre la distinction entre causalité et corrélation et savoir mettre en évidence un lien de causalité.



## Table des matières

Compléments pour le professeur : .....	4
I. Comprendre qu'une des questions de base de l'économie est : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? » .....	6
Graphique 1 : Consommation d'énergie primaire par type d'énergie en France .....	8
II Comprendre que les questions de base de la sociologie sont : « Com- ment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? » .....	9
Compléments pour le professeur .....	9
Graphique 2 : Cours mensuels du pétrole et du gaz sur les marchés .....	9
Graphique 3 : Pratiques environnementales mises en œuvre au sein des ménages.....	11
Graphique 4: Je vais vous citer des actions qui pourraient réduire les émissions de gaz à effet de serre ; pour chacune, dites-moi si vous le faites déjà ? .....	12
Graphique 5 : De ces trois opinions sur les désordres climatiques (tels que les tempêtes et inonda- tions en France), laquelle se rapproche le plus de la vôtre ? .....	13
Graphique 6 : Pratiques déclarées selon le niveau de sensibilité environnementale.....	14
III. Comprendre qu'une des questions de base de la science politique est : « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ?.....	15
Compléments pour le professeur .....	15
Tableau 1.....	17
Question : Chacun des éléments suivants a-t-il joué ou va-t-il jouer un rôle déterminant, important mais pas déterminant ou secondaire dans votre vote à ces élections européennes ? .....	17
Proportion pour qui l'élément a joué un rôle « déterminant » dans leur choix... ..	17
IV Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité).....	19
Complément pour le professeur.....	20
Complément pour le professeur.....	21
V. À partir d'exemples, comprendre la distinction entre causalité et corrélation et savoir mettre en évidence un lien de causalité .....	22
Graphique 8 : Relation entre le prix moyen de l'électricité et la consommation d'électricité .....	23
Graphique 9 : Répondants qui pensent que les activités humaines contribuent au changement climatique, par niveau d'études post secondaires .....	24
Complément pour le professeur.....	24
Les sciences sociales peuvent-elles recourir aux expériences ?.....	24
Compléments pour le professeur en science économique.....	26
Qu'est-ce que la science économique ?.....	26

<i>La méthode scientifique : observation, théorie et encore de l'observation</i> .....	28
<i>La formulation théorique</i> .....	29
<i>Les modèles économiques</i> .....	30
<i>Des choix sous contrainte</i> .....	31
<i>La démarche des économistes</i> .....	31
<i>Toute corrélation n'est pas une causalité</i> .....	32
<i>L'importance des modèles en économie</i> .....	32
<i>L'impossible universalité des modèles en économie</i> .....	33
<i>Modèles et méthodes empiriques</i> .....	33
<i>Compléments pour le professeur Sociologie et science politique</i> .....	34
<i>A quoi sert la sociologie ?</i> .....	34
<i>Distanciation</i> .....	34
<i>Écarter les prénotions</i> .....	35
<i>La sociologie comme science sociale</i> .....	36
<i>L'identification de la science politique au phénomène du pouvoir</i> .....	37
<i>La domination politique</i> .....	37
<i>L'étude du politique et de la politique</i> .....	38
<i>Trois caractéristiques premières de la constitution de la science politique</i> .....	38
<i>Qu'est-ce que la politique ?</i> .....	39
<i>Un discours à visée scientifique</i> .....	39
<b>Références bibliographiques</b> .....	<b>40</b>

### Compléments pour le professeur :

Les élèves de seconde générale du lycée découvrent la discipline scolaire des SES, ils n'ont donc pas de prérequis dans ses disciplines constitutives. Cependant, certains sujets ou concepts, certaines méthodes ont été abordés dans d'autres disciplines scolaires dans leur cursus préalablement. Le programme propose donc un premier chapitre de découverte de l'ensemble de ces disciplines et de leurs méthodes en conformité avec le préambule. Celui-ci spécifie en effet que « les élèves sont initiés aux principales étapes d'une démarche scientifique en sciences sociales : formulation d'hypothèses, réalisation d'enquêtes ou construction de modèles, confrontation aux faits, conclusion. Ils sont familiarisés avec une démarche articulant modélisation et investigations empiriques et permettant de porter un regard rigoureux sur le monde économique et social. Ils ne confondent pas la construction de modèles avec une idéalisation normative. Ils sont sensibilisés aux spécificités disciplinaires de l'économie, de la sociologie et de la science politique ainsi qu'à la possibilité de croiser les regards de ces trois disciplines sur un thème identifié ». Ce chapitre répond donc aux objectifs d'apprentissage en tenant compte de ces éléments. Le choix a été fait de choisir un sujet simple permettant de découvrir les questionnements et démarches propres aux sciences économiques et sociales sans prérequis. Il est tout à fait possible de le faire avec des objets différents pour chacune des trois disciplines ou en utilisant les prérequis venant des autres disciplines scolaires. Un dossier documentaire, qui a été utilisé pour construire ce cours, est mis à disposition à la fin du chapitre.

L'emploi du temps que découvre l'élève de seconde générale au lycée, lui réserve une surprise, l'apparition d'une nouvelle discipline scolaire, les sciences économiques et sociales ou SES. Une première question qu'il peut se poser est : que va-t-on y apprendre ? S'il regarde de plus près le programme, il peut s'apercevoir que certains objets d'étude sont inédits, comme le fonctionnement du marché, la socialisation, les modes de scrutin, mais que d'autres sujets ont déjà été abordés auparavant au collège, dans d'autres disciplines, comme l'histoire, la géographie ou les sciences et vie de la terre. Par exemple, la répartition de la richesse et la pauvreté dans le monde ont été abordées en géographie en classe de cinquième, ainsi que la question du caractère limité des ressources naturelles. La question du choix dans l'exploitation des ressources naturelles et les conséquences sur l'environnement ont été aussi vues en sciences et vie de la terre. La Révolution Industrielle est au programme d'histoire de la classe de quatrième et la vie politique dans celui de l'enseignement moral et civique en classe de troisième. Ce n'est

donc pas l'étude d'un objet particulier qui va permettre de définir ce qu'un élève va étudier en SES, mais les regards spécifiques que les sciences économiques et sociales portent sur les objets du monde qui nous entoure. Certains objets seront donc communs avec les autres disciplines et d'autres seront abordés pour la première fois, mais dans tous les cas ce sera avec un regard nouveau et spécifique.

Une deuxième question que le nouvel élève de seconde peut se poser est la suivante : quelles sont les disciplines qui se cachent derrière le sigle SES ? Ces disciplines n'ont pas d'équivalent dans le supérieur, il n'y a pas de faculté de SES. Cependant, la scolarité des élèves leur a déjà permis d'aborder des regroupements disciplinaires comme par exemple l'histoire-géographie, les sciences et vie de la terre, la physique-chimie. Derrière les SES il y a essentiellement la science économique, la sociologie et la science politique. Les sciences sociales comprennent d'autres disciplines universitaires mais qui ne sont pas abordées directement par les programmes du lycée comme l'ethnologie, la psychologie sociale, etc.

La façon de regarder un objet d'étude vient du type de question que l'on se pose sur celui-ci. Par exemple, l'étude des ressources naturelles peut se faire en se posant plusieurs questions. Où sont-elles produites ? D'où proviennent les ressources naturelles énergétiques ? Quelle est leur composition ? Comment les ressources naturelles énergétiques produisent-elles de l'énergie ? Depuis quand les ressources naturelles énergétiques sont-elles utilisées de manière massive ? Pourquoi utilise-t-on aujourd'hui certaines ressources plutôt que d'autres pour produire et quels sont les meilleurs choix parmi les possibles ? Comment expliquer les comportements des personnes et des groupes face à l'épuisement des ressources naturelles ? Comment les enjeux liés à l'épuisement des ressources naturelles sont-ils utilisés par ceux qui cherchent à être élus ? La géographie, la géologie, la chimie, la science physique, l'histoire, la science économique, la sociologie, la science politique ont chacune des regards propres sur cet objet car elles ne se posent pas les mêmes questions. Lorsqu'un objet d'étude est commun à plusieurs disciplines, les regards se complètent et éclairent l'objet sous divers angles, permettant une connaissance plus approfondie.

Enfin, les SES sont des sciences sociales. Le regard des sciences économiques et sociales s'inscrit dans une démarche scientifique, comme celle par exemple des sciences étudiées par les élèves au collège : poser une question, établir des hypothèses et des théories, les tester et les confronter aux faits pour les accepter provisoirement ou les rejeter.

Afin d'expliquer comment raisonnent et travaillent l'économiste, le sociologue et le politiste, il faudra d'abord s'intéresser aux types de questions qu'ils se posent, ainsi qu'à la boîte à outil qu'ils utilisent. En effet, « *pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir connaissance scientifique* » (Bachelard, 1938).



## I. Comprendre qu'une des questions de base de l'économie est : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? »

Pour comprendre le travail et le raisonnement de l'économiste, il faut mettre en évidence la spécificité des questions qu'il se pose, comment il regarde et analyse le réel. Si nous reprenons le sujet des ressources naturelles, le regard de l'économiste va porter (entre autres) sur les choix qui doivent être faits par la société, notamment pour produire, compte tenu de l'état de la technique et de la rareté des ressources. Par exemple, faut-il produire de l'énergie avec du charbon, du bois, du pétrole, du gaz, de l'uranium, la force motrice du vent, de l'eau ou avec des panneaux solaires ? Combien et comment en produire ?



Sources (de gauche à droite, ordre descendant) : <https://www.planete-energies.com/fr/medias/decryptages/la-formation-du-charbon-une-longue-histoire> ; <https://www.usinenouvelle.com/article/emancipe-du-petrole-le-gaz-confiant-dans-son-avenir.N588428> ; <https://www.engie.fr/energies-renouvelables/solaire/> ; <https://boisdechauffage.org/produit/bois-de-chauffage/> ; <https://www.usinenouvelle.com/article/le-secteur-de-l-eolien-explose-en-chine.N180278> ; <https://www.orano.group/fr/decodage/tout-savoir-sur-l%E2%80%99uranium-> ; Source : Puit de pétrole dans l'Utah en 2019, USA ; [https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/l-industriel-naval-energie-abandonne-la-filiere-hydrolienne-jugee-non-rentable\\_126387](https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/l-industriel-naval-energie-abandonne-la-filiere-hydrolienne-jugee-non-rentable_126387)

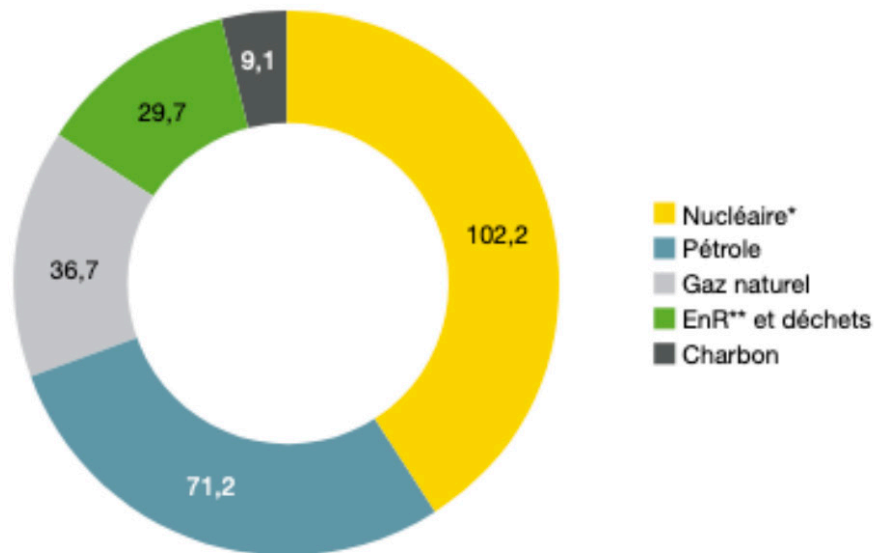
Pour produire de l'énergie, les ressources naturelles ne suffisent pas. En économie, les ressources comprennent un ensemble beaucoup plus large. Il y a celles qui sont nécessaires à la production, mais aussi celles qui sont le résultat de cette production et qui peuvent être utilisées pour produire d'autres choses ou pour être consommées. Parmi les ressources nécessaires à la production, il faut ajouter la main-d'œuvre, les machines (en économie, le travail et le capital, il s'agit des facteurs de production), d'autres biens et services déjà produits qui seront alloués à cette production. Bien sûr, le niveau de la technologie est important, car certaines méthodes de production n'étaient pas envisageables il y a 1 000, 500, 200, 100 ou 50 ans. Mais à niveau de progrès donné, il y a des choix à faire. Ces choix sont rendus nécessaires par la rareté qui caractérise toutes les ressources naturelles, mais aussi la main-d'œuvre, les machines, les biens et services produits. En effet les travailleurs comme les machines, les ressources naturelles et tout ce qui est produit n'existent qu'en quantité limitée. Il peut y avoir à certains moments, de manière temporaire, des pénuries ou des excédents d'emplois, de robots ou de pétrole, mais la rareté caractérise tout ce qui n'existe qu'en quantité limitée. La rareté est donc relative. Par exemple le sable dans le désert est très abondant mais inutilisable actuellement (trop lisse), alors que le sable marin (qui peut s'agréger), qui est utilisé pour le verre, les constructions, les microprocesseurs, est très exploité, et devient relativement rare. Par ailleurs, une société qui produirait et consommerait peu, serait en situation d'abondance relative. Mais ce n'est pas le cas de nos sociétés actuelles. C'est donc la rareté des ressources qui conduit à des choix nécessaires. Ces choix affectent aussi les ressources produites et les revenus auxquels la production donne lieu. Utiliser telle ou telle ressource naturelle, produire, consommer tel ou tel type de produit, rétribuer plus ou moins le travail, sont des problèmes d'allocation, de répartition des ressources qui sont centraux en économie. Pour J.E. Stiglitz, J.D. Lafay, C.E. Walsh, « *la science économique étudie comment les individus, les entreprises, les pouvoirs publics et d'autres organisations sociales font des choix et comment ces choix déterminent la façon dont sont utilisées les ressources de la société.* » (Stiglitz, Lafay, Walsh, 2014). L'économiste va donc étudier la manière dont sont réalisés ces choix, et comment les individus qui effectuent ces choix se coordonnent, afin de comprendre quels sont les choix et les modes de coordination les plus efficaces, c'est-à-dire ceux qui permettent de gaspiller le moins de ressources et de permettre le plus de bien-être. L'affectation des ressources à divers secteurs et agents de l'économie se nomme l'allocation des ressources. On peut donc résumer une des questions principales que se posent les économistes ainsi : qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ?

Le graphique 1 ci-dessous montre les choix réalisés en France par les différents acteurs de l'économie concernant la consommation d'énergie primaire. En France en 2018, 41% de l'énergie consommée provient du nucléaire, 28,6% du pétrole, 14,7% du gaz naturel, 12% des énergies renouvelables et des déchets et 3,7% du charbon. Comment ces choix ont-ils été réalisés ? Comment les agents arbitrent entre le charbon et l'uranium pour produire de l'électricité ? Comment expliquer que le développement des énergies renouvelables ne soit pas plus important ? Ces questionnements seront en partie abordés dans le chapitre sur la production et

sur le marché.

### Graphique 1

#### CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE PAR TYPE D'ÉNERGIE EN FRANCE TOTAL EN 2018 : 248,9 Mtep



\* Hors solde exportateur d'électricité.  
\*\* Énergies renouvelables.

Mtep : millions de tonnes équivalent pétrole

Source : Commissariat général au développement durable, Chiffres clés de l'énergie, septembre 2019 <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-09/datalab-59-chiffres-cles-energie-edition-2019-septembre2019.pdf>

La manière dont les activités sont coordonnées entre les différents acteurs de l'économie est aussi un choix, ou un arbitrage. Le marché en mettant en relation des acheteurs et des vendeurs est l'un d'entre eux. Mais ce n'est pas le seul. Par exemple, les ressources peuvent être allouées par la file d'attente : le premier dans la file étant le premier servi et ce jusqu'à épuisement de la ressource, par exemple pour assister à la projection d'un film au cinéma. Les ressources peuvent aussi être allouées par des tickets de rationnement, ce qui a été le cas pendant la seconde guerre mondiale. Ici ce sont des critères d'attribution qui vont permettre de distribuer les ressources produites. Dans notre exemple d'allocation des ressources par le marché, le prix a un rôle d'incitation pour les acteurs. Les choix sont alors guidés par le système des prix. Le graphique suivant montre par exemple l'évolution des prix du gaz et pétrole sur 10 ans. La hausse du prix du pétrole va inciter les agents à le remplacer par une ressource énergétique équivalente, dont le prix sera relativement plus faible. Cette hausse des prix va aussi inciter d'autres acteurs à innover pour utiliser moins de ressources non renouvelables. A l'inverse, la baisse des prix du gaz et du pétrole aura un effet inverse, et les agents ne seront pas incités à changer leurs manières d'utiliser ces énergies.



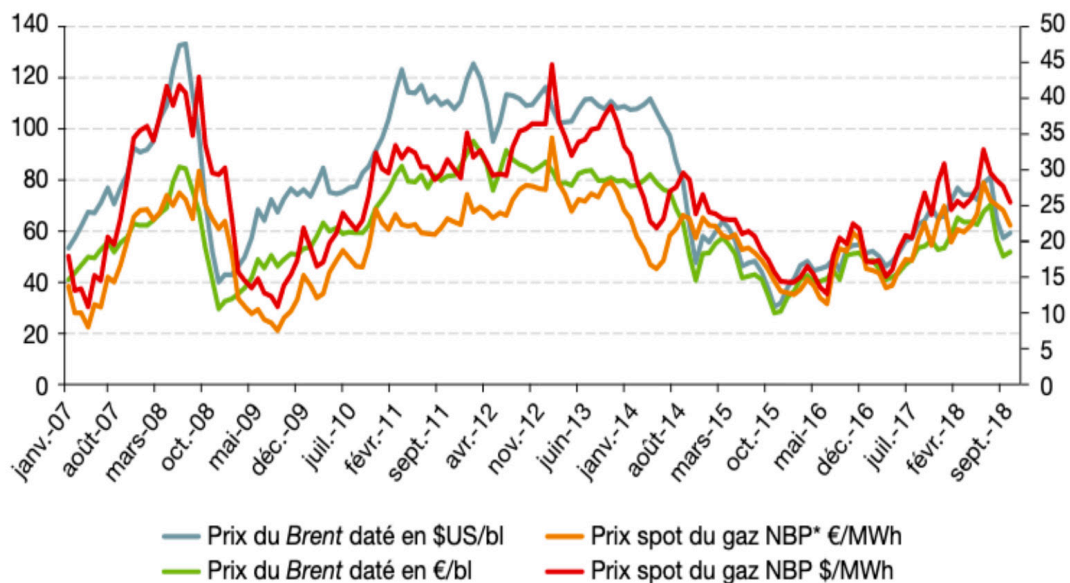
## Graphique 2

### COURS MENSUELS DU PÉTROLE ET DU GAZ SUR LES MARCHÉS

En \$ et € courants

Prix du pétrole

Prix du gaz



\* NBP : National Balancing Point.

Sources : DGEC ; Reuters

Source : Commissariat général au développement durable, Chiffres clés de l'énergie, septembre 2019 <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-09/datalab-59-chiffres-cles-en-energie-edition-2019-septembre2019.pdf>

Les choix, les incitations, les échanges, la répartition des revenus dans une société sont des concepts qui permettent à l'économiste de comprendre le monde qui nous entoure avec un regard spécifique, original et avec une méthode scientifique.

II. Comprendre que les questions de base de la sociologie sont : « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? »

### Compléments pour le professeur

Pour le sociologue Bernard Lahire, « la sociologie est l'une des rares sciences qui est forcée, pour faire tomber les malentendus, de passer autant de temps à expliquer et justifier sa démarche qu'à livrer les résultats de ses analyses » (Lahire, 2002). De plus, le sociologue (et cela vaut aussi pour l'économiste) qui étudie la société, peut-être accusé de projeter ses propres visions sur ce qui est désirable ou pas dans la société, confondant les jugements de valeur (énonçant ce qui doit être) et les jugements de fait (énonçant ce qui est). Pour Norbert Elias, « il faut, bien au contraire, que les sociologues se libèrent de l'idée que la société qu'ils s'efforcent d'étudier correspond déjà ou correspondra nécessairement un jour à leurs croyances, à leurs aspirations sociales, à leurs exigences morales, ou à leur conception de ce qui est

juste et humain » (Elias, 1970). Afin d'établir une nécessaire distanciation entre son propre jugement et le monde social, le sociologue (comme l'économiste) va adopter une méthode scientifique, avec le souci de produire des connaissances vérifiables, et des questionnements qui lui sont propres. En 1963, le sociologue Peter Berger affirme la nécessaire objectivité du sociologue, l'utilisation d'un vocabulaire précis et scientifique différent du sens courant et il précise quelques-unes des questions qui spécifient le regard du sociologue sur la société. Comme scientifique, le sociologue s'efforce d'être objectif, de contrôler ses préférences et ses préjugés personnels, de percevoir clairement plutôt que de juger normativement. Bien entendu, cette contrainte ne touche pas son existence entière, mais se limite à ce qu'il fait en tant que sociologue. Il ne prétend pas non plus que son cadre de référence soit le seul qui permette de considérer la société. D'ailleurs, très peu de savants, toutes disciplines confondues prétendraient aujourd'hui que le seul regard qui soit digne d'être porté sur le monde soit le regard scientifique. Le botaniste qui observe une jonquille n'a aucune raison de disputer au poète le droit de voir le même objet de manière très différente. Il existe des règles de toutes sortes. Il ne s'agit pas de nier la validité de ceux des autres mais d'être clair sur les règles de son propre jeu. Pour son jeu, donc, le sociologue pratique des règles scientifiques. Il doit ainsi avoir clairement à l'esprit ce que signifient ces règles, c'est-à-dire se préoccuper de méthodologie. (...) En tant que scientifique, le sociologue doit s'attacher au sens précis des mots qu'il emploie, et donc employer une terminologie précise : non pas qu'il lui faille inventer une nouvelle langue à lui, mais il ne peut utiliser naïvement le langage courant. (...) Les questions du sociologue sont presque toujours les mêmes : « Que font ces gens les uns avec les autres ? », « Quelles relations entretiennent-ils ? », « Comment des relations s'organisent-elles en institutions ? » (...). (Berger, 2014)

Les méthodes et les outils qu'utilisent les sociologues peuvent être différents, mais leurs questionnements cherchent à expliquer et comprendre les comportements sociaux et la nature du lien qui unit les individus les uns aux autres. Nous pouvons donc dire que parmi les questions que se posent les sociologues : comment fait-on société, et comment explique-t-on les comportements sociaux sont des questions fondatrices de cette science sociale.

Pour reprendre le sujet des ressources naturelles, le comportement des ménages (ensemble des occupants d'un même logement) concernant leurs habitudes de consommation, a des conséquences très importantes sur le stock de ces ressources, et plus largement, sur la qualité de l'environnement. Le travail du sociologue peut donc consister à se poser la question du type de pratiques environnementales mises en œuvre au sein des ménages, afin de mieux connaître leurs comportements. Quelles sont les pratiques des individus face à la question environnementale de l'épuisement des ressources naturelles ? Comment les expliquer ? Quelles sont les variables qui permettent d'en rendre compte ? Ces questions sont différentes de celles de l'économiste vues précédemment. Par exemple en 2016, l'enquête conduite par le commissariat général au développement durable (CGDD) et le service d'observation des statistiques

(SOeS) montre que les pratiques telles que le tri des déchets, sont effectuées par 85% des ménages, pour le verre, le papier et les emballages. Concernant l'utilisation de l'électricité, 81% des ménages déclarent éteindre systématiquement les lumières inutilisées, 74% réalisent un suivi de leur facture, et 66% une vigilance systématique par rapport à la température de leur chambre. Cette enquête montre donc que les ménages français ont intégré certaines pratiques environnementales dans leurs foyers. Le regard des sociologues n'est donc pas le même que celui des économistes, car il permet de comprendre d'autres types de comportements des personnes face aux mêmes enjeux, ici ceux liés à la consommation des ressources naturelles non renouvelables. Ce travail est donc utile pour la connaissance mais aussi pour la mise en place de politiques environnementales adaptées (pour faire changer les comportements, faut-il agir sur les prix ou agir sur l'éducation aux valeurs de protection de l'environnement, ou bien faire les deux ?).

**Graphique 3 :** Pratiques environnementales mises en œuvre au sein des ménages



Champ : France entière, sauf \* France métropolitaine.

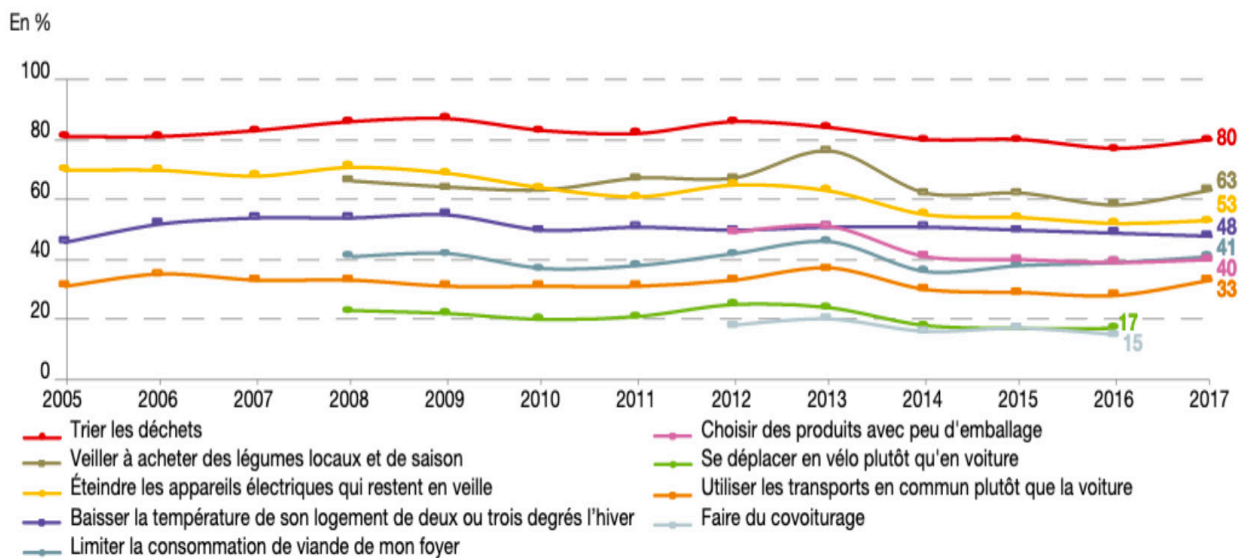
Source : CGDD/SOeS, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, 2016

Source : Éric Pautard, SoeS, « Quelle prise en compte de l'environnement au sein des foyers ? Analyse sociologique des pratiques domestiques des Français », CGDD, Janvier 2017.

[https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/datalab-essentiel-80-quelle-prise-en-compte-de-l-environnement-au-sein-des\\_foyers-janvier2017.pdf](https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/datalab-essentiel-80-quelle-prise-en-compte-de-l-environnement-au-sein-des_foyers-janvier2017.pdf)

Les comparaisons dans le temps peuvent aussi permettre de voir l'évolution de ces comportements. Par exemple, le tri des déchets par les ménages français est une pratique qui n'a pas évolué depuis 2005. Les comportements vertueux en matière de consommation énergétique (éteindre les appareils en veille, baisser la température de son logement en hiver, choisir des produits avec peu d'emballages, faire du covoiturage) sont aussi très stables depuis 10 ans. Certaines pratiques environnementales, comme le tri, sont devenues un fait social, avec une régularité statistique.

**Graphique 4:** Je vais vous citer des actions qui pourraient réduire les émissions de gaz à effet de serre ; pour chacune, dites-moi si vous le faites déjà ?



Note : la baisse importante de l'ensemble des pratiques constatée en 2014 est due au changement de mode de passation. En effet, les phénomènes de désirabilité sociale jouent moins lorsque le répondant est devant son ordinateur que lorsqu'il est en contact avec un enquêteur au téléphone. Il est alors plus enclin à déclarer son éventuelle absence de pratique vertueuse.

Source : Ademe (Enquête sur les représentations sociales du changement climatique 2001-2017)

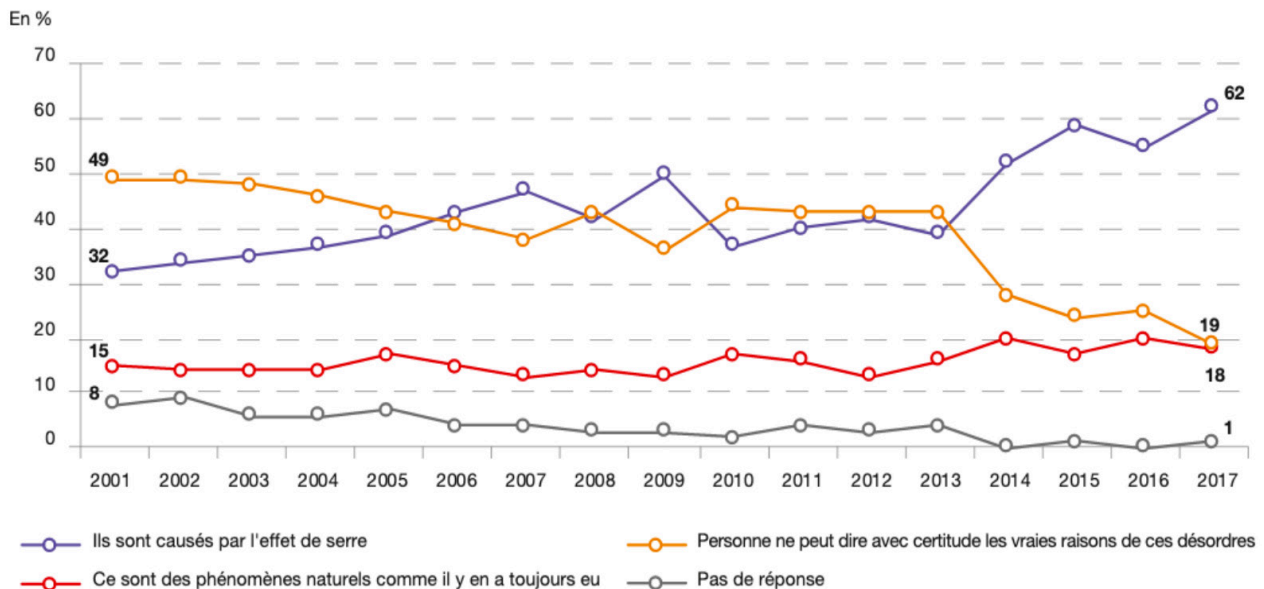
Source : Solange MARTIN, Éric PAUTARD, « La prise en considération de l'environnement par les Français : regards rétrospectifs » in Commissariat général au développement durable, *Modes de vie et pratiques environnementales des Français*, Avril 2018.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Modes%20de%20vie%20et%20pratiques%20environnementales%20des%20Fran%C3%A7ais.pdf>

Certaines pratiques environnementales font désormais partie de l'éducation dans les familles, les écoles et des préoccupations des organisations productives (la question « comment devient-on un acteur social » sera par ailleurs abordée dans le chapitre de sociologie). Mais comment expliquer ces comportements et leurs évolutions ? A quelle(s) autre variable(s) peut-on les relier ? Par exemple, les français sont-ils aujourd'hui plus sensibilisés à la responsabilité des modes de production et de consommation (depuis la révolution industrielle) sur le réchauffement climatique ? En France en 2001, 49% des ménages déclaraient qu'on ne pouvait affirmer avec certitude les raisons des désordres climatiques. Ils ne sont plus que 19% en 2017 et 62% pensent que ces désordres sont causés par l'effet de serre (donc par les activités humaines) contre 32% en 2001. Le lien entre le réchauffement climatique et les modes de production et

de consommation est donc fait par presque 2/3 des ménages.

**Graphique 5 :** De ces trois opinions sur les désordres climatiques (tels que les tempêtes et inondations en France), laquelle se rapproche le plus de la vôtre ?



Source : Ademe (Enquête sur les représentations sociales du changement climatique 2001-2017)

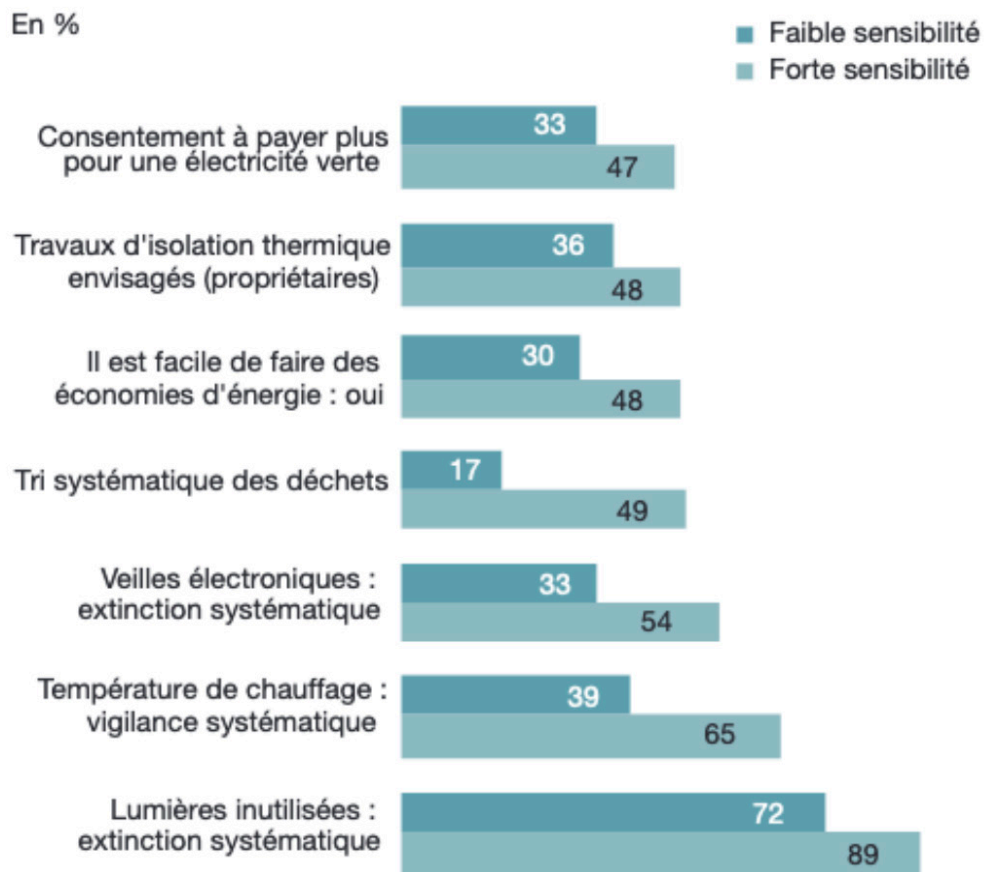
Source : Solange MARTIN, Éric PAUTARD, « La prise en considération de l'environnement par les Français : regards rétrospectifs » in Commissariat général au développement durable, *Modes de vie et pratiques environnementales des Français*, Avril 2018.

<https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Modes%20de%20vie%20et%20pratiques%20environnementales%20des%20Fran%C3%A7ais.pdf>

Cette plus grande sensibilité est-elle liée à l'évolution des pratiques environnementales des ménages ? La prise de conscience des enjeux climatiques a-t-elle rendu les ménages plus vertueux quant à leurs pratiques ? Où sont-ils seulement sensibles à l'évolution des prix ? C'est-à-dire par exemple éteindre les lumières inutilisées pour ne pas alourdir la facture d'électricité. Les résultats ci-dessous montrent que le changement des habitudes domestiques ne peut s'expliquer qu'en partie par l'évolution des prix (regard de l'économiste). L'évolution des pratiques individuelles est aussi liée à la sensibilité des personnes formant un ménage à l'environnement et aux enjeux climatiques. En effet, parmi les ménages ayant une forte sensibilité à l'environnement, 49% trient systématiquement tous leurs déchets contre 17% de ceux qui ont une faible sensibilité.



**Graphique 6 : Pratiques déclarées selon le niveau de sensibilité environnementale**



**Source : CGDD/SOeS, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, 2016**

Source : Source : Eric Pautard, SoeS, « Quelle prise en compte de l'environnement au sein des foyers ? Analyse sociologique des pratiques domestiques des Français », CGDD, Janvier 2017.

[t](#)

Il y a donc bien un regard spécifique au travail du sociologue sur un sujet ou un objet, qui peut être commun à de nombreuses disciplines. Si l'économiste va expliquer les choix des agents en matière de pratiques environnementales du point de vue de leurs arbitrages (notamment en fonction des prix), le sociologue se pose ici la question des explications de ces comportements en fonction des valeurs portées par différents groupes (sensibilité plus ou moins grande aux enjeux environnementaux). Expliquer et comprendre ce qu'il y a de social dans nos comportements est un des principaux objectifs du sociologue. Par exemple, si manger peut sembler a priori un acte naturel, force est de constater que c'est aussi et surtout un acte social. On ne consomme pas partout les mêmes aliments (certains insectes au Laos, en Thaïlande, de l'huile d'olive autour de la Méditerranée), pas au même moment (entre 17h30 et 21h pour le repas du soir en fonction des pays), pas de la même manière (avec les doigts, avec une fourchette ou des baguettes), selon des règles diverses en fonction du milieu social (se servir ou être servi, placer

ses mains sur la table etc.). Le sociologue recherche donc ce qui est social chez les individus et les groupes, explique ce qui est commun et ce qui est différent dans les comportements, les mécanismes par lesquels se transmettent les normes et les valeurs, et ceux qui permettent la construction d'identités sociales différenciées. Si la société et son fonctionnement nous paraissent proches et connus, la sociologie permet de rendre visible ce qui est caché, de vérifier ce qui semble intuitif ou au contraire de démentir ce qui semblait un acquis de connaissance. Pour cela elle utilise des méthodes scientifiques qui seront abordées plus bas.

### III. Comprendre qu'une des questions de base de la science politique est : « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? »

#### Compléments pour le professeur

Le chercheur en science politique est aussi un scientifique, dont le but n'est pas la recherche du pouvoir politique, mais son étude.

(...) à la différence de celui des acteurs engagés, c'est un savoir désintéressé non directement lié à l'action - c'est un savoir sur la politique, et non pour la politique ; à la différence de celui des journalistes, il s'inscrit dans une durée relativement longue ; à l'inverse des intellectuels, il n'est pas prioritairement normatif puisqu'il vise à décrire et expliquer ce qui est, non à dire ce qui doit être.

X. Crettiez, J. de Maillard, P. Hassenteufel, *Introduction à la science politique*, A. Colin 2018.

Mais étudier les questions politiques c'est faire à la fois l'étude de « la » politique et des questions qui touchent « le » politique ».

Distinguer entre « le » et « la » permet de mieux identifier les différents sens accolés au terme. Politique est en effet un mot androgyne. Par « la » politique, on désigne habituellement la vie politique dans ce qu'elle a de plus prosaïque : la compétition pour le pouvoir, le jeu des concurrences partisane, les élections. Pour le dire, à nouveau, dans les mots de Weber, c'est « l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou influencer la répartition du pouvoir, soit entre les États, soit entre divers groupes au sein d'un même État.

« Le » politique, moins fréquent dans le langage courant, désigne une réalité plus abstraite, que l'on pourrait définir comme un espace de régulation des conflits dans les sociétés contemporaines. Selon Philippe Braud, « le politique renvoie à ce champ social dominé par des conflits d'intérêts régulés par un pouvoir lui-même monopolisateur de la coercition légitime ».

X. Crettiez, J. de Maillard, P. Hassenteufel, *Introduction à la science politique*, A. Colin 2018.

Une des questions de base du politiste est de comprendre et d'expliquer comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique. Le concept de pouvoir politique est donc un concept central de la science politique. Celui de pouvoir est beaucoup plus large, car il désigne l'ensemble des rapports de domination au sein de la société (entre parents et enfants par exemple), et celui du pouvoir de l'État beaucoup trop réduit pour rendre compte de l'ensemble des questionnements de la science politique sur les institutions qui participent au pouvoir politique (syndicats, partis, mouvements sociaux, opinion etc.). Le pouvoir politique désigne donc des relations de domination qui concernent la société dans son ensemble et qui reposent sur une conception de l'intérêt collectif. Ce pouvoir s'exerce dans le cadre d'un territoire, sur une population donnée, et à travers une forme de gouvernement. La manière dont ce gouvernement est désigné, la manière dont il exerce son pouvoir, permettent de comprendre les règles du jeu politique. Le politiste étudie donc par exemple dans les régimes démocratiques le rôle des partis politiques dans le processus des élections, les caractéristiques de chaque type d'élection et de leur mode de scrutin.

Quel peut-être le regard du politiste sur le sujet l'épuisement des ressources naturelles ? Par exemple, la question de la prise en compte des enjeux environnementaux pour les élections est un regard particulier à la science politique. Il existe bien d'autres questions, mais celle-ci a joué un rôle important lors les élections européennes en mai 2019. Parmi les votants du 26 mai 2019 (où le taux de participation a été de 51% contre 44, 2% en 2014 et 41,3% en 2009) 56% ont déclaré que la protection de l'environnement a joué un rôle déterminant dans leur choix<sup>1</sup>.

---

1 En Mai 2019 la liste arrivée en première position a été la liste « prenez le pouvoir » soutenue par Marine Le Pen avec 23,34% des voix (23 sièges), suivie de la liste « Renaissance » soutenue par la République en marche, le MODEM et autres partenaires avec 22,42% des voix (23 sièges), la liste Europe Écologie est arrivée en troisième place avec 13,48% des voix (13 sièges).

**Tableau 1**

Question : Chacun des éléments suivants a-t-il joué ou va-t-il jouer un rôle déterminant, important mais pas déterminant ou secondaire dans votre vote à ces élections européennes ?  
Proportion pour qui l'élément a joué un rôle « déterminant » dans leur choix...

Base : aux votants.	Comparatif Euro-Rolling 3 mai 2019 <sup>5</sup> (%)	Ensemble des votants 26 mai 2019 (%)
• La lutte contre le terrorisme .....	73	<b>66</b>
• La santé .....	65	<b>61</b>
• La lutte contre l'immigration clandestine .....	60	<b>58</b>
• La place de la France dans l'Union européenne .....	49	<b>58</b>
• L'éducation .....	56	<b>57</b>
• La lutte contre le chômage .....	65	<b>56</b>
• La protection de l'environnement .....	58	<b>56</b>
• Le relèvement des salaires et du pouvoir d'achat .....	64	<b>54</b>
• La maîtrise du niveau des impôts .....	57	<b>52</b>
• La lutte contre la délinquance .....	60	<b>51</b>
• La construction européenne .....	41	<b>51</b>
• La sauvegarde des services publics .....	50	<b>46</b>
• Les frontières et l'élargissement de l'Europe.....	41	<b>46</b>
• La réduction de la dette publique .....	45	<b>43</b>
• La lutte contre les replis communautaristes et identitaires .....		<b>41</b>
• La politique étrangère.....	38	<b>41</b>
• La lutte contre le racisme et les discriminations.....		<b>40</b>
• La lutte contre la haine envers les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les transgenres.....		<b>27</b>

Sondage en continu Ifop-Fiducial pour Paris Match, CNEWS et Sud Radio réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 30 avril au 3 mai 2019 auprès d'un échantillon de 1 397 personnes inscrites sur les listes électorales, extrait d'un échantillon de 1 502 personnes, représentatif de la population résidant en France métropolitaine âgée de 18 ans et plus.

Source : Ifop-Fiducial, « Européennes 2019 : profil des électeurs et clefs du scrutin », 27 mai 2019  
[https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2019/05/116339-Rapport-JDV-COMPLET-d%C3%A9tail%2019\\_05.27.pdf](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2019/05/116339-Rapport-JDV-COMPLET-d%C3%A9tail%2019_05.27.pdf)

Lors du décomptage des voix, le parti d'Europe Écologie Les Verts (EELV) a obtenu 13,5% des voix (contre 16,28% aux dernières élections européennes), la liste Urgence écologique 1,82% des voix, et le Parti animaliste 2,17% des voix, soit un total de 17,46% pour les « écologistes ». La spécificité du mode de scrutin proportionnel<sup>2</sup> dans les élections européennes est une des raisons pour lesquelles les électeurs votent plus volontiers écologistes aux européennes que pour les autres élections. Cette question sera abordée lors du chapitre de science politique. Existe-t-il un lien entre la montée des préoccupations environnementales et la montée du vote vert ? Pour Daniel Boy, la conversion des convictions en vote ne va pas de soi et n'est pas mécanique. Par exemple, la liste du Parti Socialiste qui se nomme désormais « PS social écologie » et qui s'intitulait « Envie d'Europe écologique et sociale » n'a obtenu que 6,9% des voix (en baisse par rapport aux précédentes élections européennes).

Au lendemain de cette élection, nous n'avons pas de preuve effective que les bons résultats des Verts s'expliquent principalement par une mobilisation en réponse aux messages de la communauté scientifique. Mais certains éléments vont cependant dans ce sens. Ainsi, il semble clair qu'une fraction des classes d'âge les plus jeunes (18-24ans), plus présente dans les mobilisations de terrain, a aussi contribué, davantage que dans les élections antérieures aux bons résultats des Verts.

Selon l'IFOP, 23 % des jeunes de 18-24 ans auraient choisi le vote en faveur de l'écologie contre 15 % pour LREM, et 14 % pour le RN. Il ne faut pas déduire de ces chiffres une conversion massive de la jeunesse en faveur de l'écologie : vraisemblablement, les jeunes en question appartiennent plus souvent à des milieux aisés, sont plus souvent étudiants ou lycéens, et moins souvent membres des catégories populaires, comme du reste l'ensemble de l'électorat écologiste. Ce résultat, cependant, diffère de ce que l'on observait auparavant. (Boy, 2019)

Expliquer le rôle des préoccupations écologistes, quant à l'épuisement des ressources naturelles et à l'environnement en général, dans la conquête du pouvoir politique est donc un travail de politiste. En effet, les valeurs autour de la défense de l'environnement et de l'écologie font partie des éléments de campagne électorale pour les partis politiques qui cherchent à exercer le pouvoir. La manière de conquérir le pouvoir politique est donc une des questions du politiste. Dans une démocratie représentative, les citoyens élisent des gouvernants selon des règles, différentes en fonction des pays, du type d'élection. L'exercice du pouvoir politique est dans ce cas le fait des élus. Par ailleurs, les individus participent à la vie politique autrement que par le vote et selon diverses modalités. Par exemple, en octobre 2019 en France le gouvernement a mis en place une convention citoyenne pour le climat avec 150 citoyens représentatifs de la population dans le but de proposer des mesures pour limiter les émissions de gaz à

---

2 Le mode de scrutin proportionnel est une manière juridique d'organiser les élections dans laquelle le nombre de sièges est attribué à chaque liste en fonction du pourcentage de voix qui a été recueilli.



effet de serre. Il s'agit ici d'une participation dans un cadre coopératif. Dans un cadre plus contestataire, les marches pour le climat ou la pétition « l'affaire du siècle » sont une autre manière de participer à la vie démocratique pour les citoyens, en interpellant ou en faisant pression sur les gouvernants pour mettre des questions particulières à l'agenda politique. La science politique interroge donc les rapports de pouvoir qui engagent toute la société.

Nous avons utilisé pour chaque partie précédente des données statistiques qui sont le résultat du travail des économistes sociologues et politistes. Elles font partie de la boîte à outil du chercheur en sciences sociales, notamment pour valider les propositions d'explication théoriques faites. Ces données sont des constructions statistiques, parfois complexes, qui peuvent être soumises à la critique, car leur mode de collecte et les méthodes utilisées sont transparentes. C'est un gage de scientificité. Ces données peuvent aussi être utilisées pour découvrir des relations entre plusieurs variables, non visibles à première vue, ou qui n'ont pas été envisagées au départ par le chercheur. Par ailleurs, les statistiques ne sont qu'un outil parmi d'autres.

#### IV. Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité).

Les chercheurs en sciences sociales sont des observateurs scientifiques de la société, mais pour écarter toute prénotion ou jugement de valeur, ils doivent essayer d'objectiver le réel, c'est-à-dire rompre avec ce que l'on croit savoir à première vue. Pour cela, ils vont utiliser différents instruments. La boîte à outils des économistes, des sociologues et des politistes en contient un certain nombre : le recueil des données statistiques (comme vu dans les exemples précédents), les enquêtes et les modèles.

Réaliser une enquête, c'est collecter des données à partir d'une question de recherche. En effet, il faut interroger le réel car il ne délivre pas directement de connaissances. Par exemple, c'est parce qu'on se pose la question de l'existence possible d'un réchauffement climatique que l'on va mesurer régulièrement et partout dans le monde les températures sur une longue période pour établir des données scientifiques.

Il existe deux grands types d'enquêtes : les enquêtes qualitatives et les enquêtes quantitatives. Les enquêtes utilisant des méthodes quantitatives reposent sur des données statistiques : il s'agit de compter des faits. Quand les populations sont trop grandes (il faudrait faire un recensement complet), le chercheur construit des échantillons avec des règles statistiques précises pour qu'il soit représentatif. Les méthodes qualitatives regroupent notamment les entretiens, les enquêtes de terrain avec observation directe : il s'agit souvent de s'intéresser à un groupe social plus restreint.

Un deuxième outil très important dans la besace des économistes, des sociologues et des politistes est le modèle. Un modèle est une représentation simplifiée de la réalité qui permet d'expliquer un problème posé. Mais simplifié ne veut pas dire simpliste. Il s'agit de mettre en avant les faits saillants dans le réel, de choisir et de retenir certains éléments du réel, pour mettre en avant un certain nombre de faits que la réalité, qui est forcément complexe, empêche de voir. Un modèle n'est donc jamais la réalité. Un modèle n'est pas plus un idéal à atteindre ou à imiter.

Par exemple les cartes de géographie sont un bon exemple de modélisation. Il s'agit de comprendre des phénomènes, en enlevant tout ce qui n'est pas utile au raisonnement. Une carte topographique permettra de montrer les reliefs mais sera peu utile pour comprendre les sous-sol (carte géologique) ou les liaisons routières (carte routière) etc. Le manque de réalisme d'un modèle n'est donc pas forcément un problème, c'est même une de ses qualités car il permet de sélectionner dans le réel seulement ce que l'on souhaite montrer. La carte n'est pas le territoire. Un modèle fonctionne avec des hypothèses, c'est-à-dire des conjectures ou filtres de la réalité. Par exemple pour une carte routière, je fais l'hypothèse qu'il n'y a pas de relief. Cela n'est bien évidemment pas réaliste, mais permet de mieux lire les axes de communication existants. Le choix des hypothèses est important car ce sont elles qui vont permettre d'identifier ce qui est à négliger dans le réel et au contraire ce qu'il faut conserver. Le manque de réalisme des hypothèses peut cependant poser un problème important si l'hypothèse est centrale (ou critique) dans le modèle. Par exemple, faire l'hypothèse que toutes les routes sont de même nature (pas de différence entre une départementale et une autoroute) va amoindrir grandement le pouvoir explicatif d'une carte routière. On désigne aussi parfois par le terme d'hypothèse, les questions de recherche du modèle. Dans ce cadre-là, ce sont des propositions qui vont être testées grâce au modèle et à sa confrontation aux faits. Par exemple, les reliefs relevés sur la carte permettent-ils de comprendre le sens des cours d'eau est une question qui peut être vérifiée.

### Complément pour le professeur

En science économique, l'approche hypothético déductive consiste à poser une question de recherche, des hypothèses de simplification du réel, puis d'établir un modèle et de le confronter aux données recueillies. Celles-ci peuvent invalider ou valider temporairement le modèle.

La transparence des hypothèses, et donc la simplification du réel choisie, permet de rendre les modèles critiquables par tous. Aujourd'hui en science économique, il existe de nombreux modèles faisant des liens statistiques entre plusieurs variables. Ils utilisent donc largement les mathématiques, qui permettent de tester le sens et la solidité des liens entre les variables. Enfin, il n'existe pas un seul modèle, mais une diversité de modèles qui varient en fonction des contextes.

L'utilisation de modèles n'est pas spécifique à la science économique. En sociologie et en science politique, on utilise aussi des modèles, mais ils sont beaucoup moins mathématisés qu'en science économique. Certains de ces modèles sont appelés « idéal type » (à la suite du sociologue allemand Max Weber). Par exemple Max Weber pense que le développement du capitalisme est favorisé par un état d'esprit (l'esprit du capitalisme) dont il définit l'idéal type : état d'esprit qui consiste à utiliser des ressources (le temps, le capital, le travail) de la façon la plus efficace possible dans un but de rentabilité et d'accumulation.

### Complément pour le professeur

Par exemple, pour comprendre la pauvreté, Serge Paugam a établi en 2005, des idéaux types en fonction du niveau de développement économique, des formes du lien social et du système de protection sociale. Ainsi, la pauvreté disqualifiante est le modèle rendant compte de l'exclusion sociale dans des pays développés avec un fort taux de chômage, alors que le modèle de pauvreté marginale est représentatif des personnes situées à la périphérie du monde moderne, à la marge. La pauvreté intégrée est celle de zones peu développées, et elle concerne un groupe social étendu, peu stigmatisé. Ces trois formes élémentaires de pauvreté peuvent se rencontrer dans un même pays, et ils permettent de rendre compte, dans une approche comparatiste, de la relation d'interdépendance entre les pauvres et le reste de la société.

En science politique, de nombreux modèles ont pour objectif d'expliquer le choix du bulletin de vote des électeurs. Certains modèles expliquent ce choix par la stratégie des votants : on vote pour les candidats qui défendent le mieux nos intérêts. Par exemple, un chef d'entreprise votera pour un parti défendant la diminution des impôts sur les bénéfices. D'autres modèles expliquent ce choix par la situation sociale du votant : on vote comme on est socialement. Par exemple un ouvrier votera pour un parti ouvrier qui est à l'image de sa catégorie sociale d'appartenance. D'autres encore expliquent ce choix par l'identification des électeurs à un camp politique : un enfant d'ouvrier devenu cadre votant toujours pour des partis ouvriers. Ces modèles ne s'opposent pas, mais se complètent, et permettent de mieux comprendre le choix des votants.

## V. À partir d'exemples, comprendre la distinction entre causalité et corrélation et savoir mettre en évidence un lien de causalité

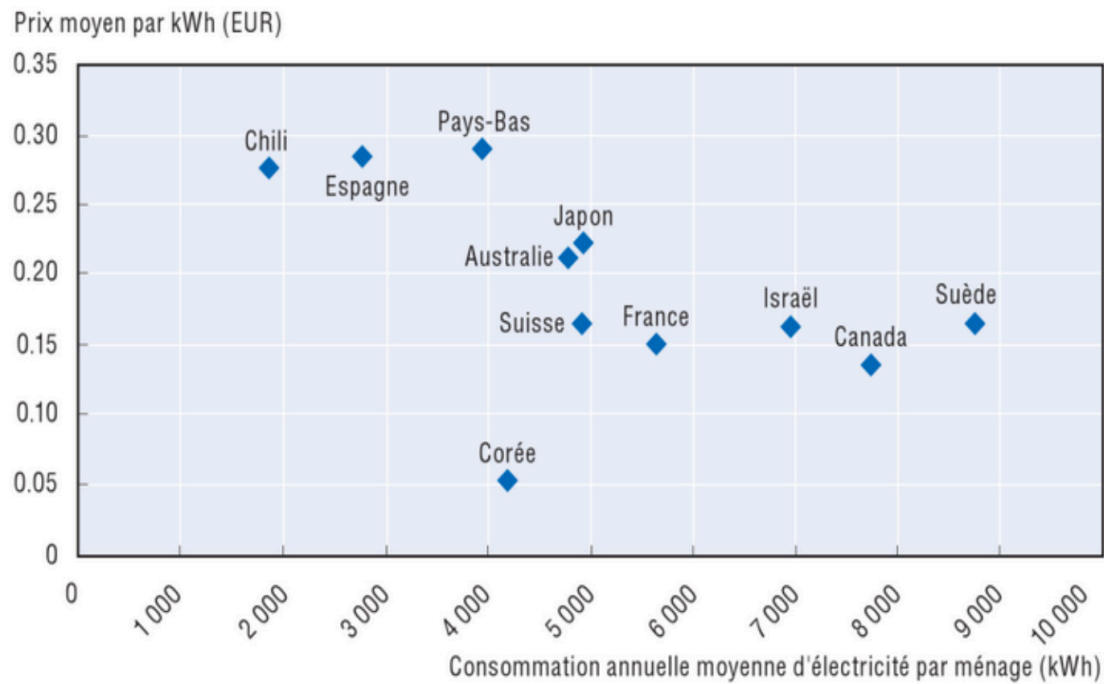
Dans le cadre de l'étude des comportements des individus ou des groupes par les économistes les sociologues et les politistes, les enquêtes et les modèles permettent d'établir (ou pas) des liens entre les variables retenues. On parle de corrélation lorsque des variables évoluent en même temps, c'est-à-dire des variations concomitantes de deux phénomènes. Par exemple, dans une étude publiée en 2011 et réalisée aux États-Unis, les auteurs, D. Almond et J. Doyle, se posent la question de savoir si pour un accouchement sans complication, il faudrait imposer une durée d'hospitalisation minimale de 2 jours afin de diminuer la mortalité des nouveaux nés. Lorsqu'on étudie directement le lien entre ces deux variables, on voit que le taux de morbidité des nouveaux nés augmente avec la longueur du séjour : la corrélation est positive. Cependant, il n'y a pas de lien de causalité. Il y a un lien de causalité lorsqu'une variable est explicative de l'évolution d'une autre variable. En fait, dans ce cas, il y a une troisième variable (variable cachée ou de confusion) qui permet de comprendre la corrélation : les enfants à risque restent plus longtemps hospitalisés, ce qui explique un taux de morbidité plus important lors d'un séjour plus long.

Cependant, le fait que deux phénomènes soient corrélés n'implique pas forcément qu'il y ait un lien de causalité.

Pour n'illustrer que cela par un exemple type de fausse causalité, prenons la statistique indiquant que 90% des êtres humains meurent dans leur lit. C'est une corrélation très élevée entre le décès et le lieu, une coïncidence statistique. Un (mauvais) économètre qui étudierait cette relation pourrait décider de dormir sur son canapé afin d'éviter de mourir. Pourtant, il n'y a évidemment pas de lien de cause à effet entre le fait de dormir dans son lit et la probabilité de décès. (Wasmer, 2017)

Dans les études vues précédemment sur les comportements des ménages face aux ressources naturelles, on peut mettre en évidence des corrélations qui sont aussi des liens de causalité. Par exemple il existe une corrélation négative entre le prix moyen de l'électricité et la quantité consommée en kWh (à l'exception de la Corée). Cela peut s'expliquer causalement : quand le prix d'un produit augmente, son coût d'opportunité augmente, c'est-à-dire que je devrais renoncer à plus d'autres choses pour me le procurer, si les autres variables ne changent pas (par exemple mon revenu). Un individu peut donc décider de baisser sa consommation pour ce bien afin de garder ses possibilités de consommation pour les autres biens constantes. Donc, toutes choses égales par ailleurs (les autres variables ne changent pas) si le prix d'un produit augmente alors les quantités demandées vont baisser. La corrélation est donc ici aussi un lien de causalité. Ce lien appelé aussi « loi de la demande » sera développé dans le chapitre sur le marché

**Graphique 8 : Relation entre le prix moyen de l'électricité et la consommation d'électricité**

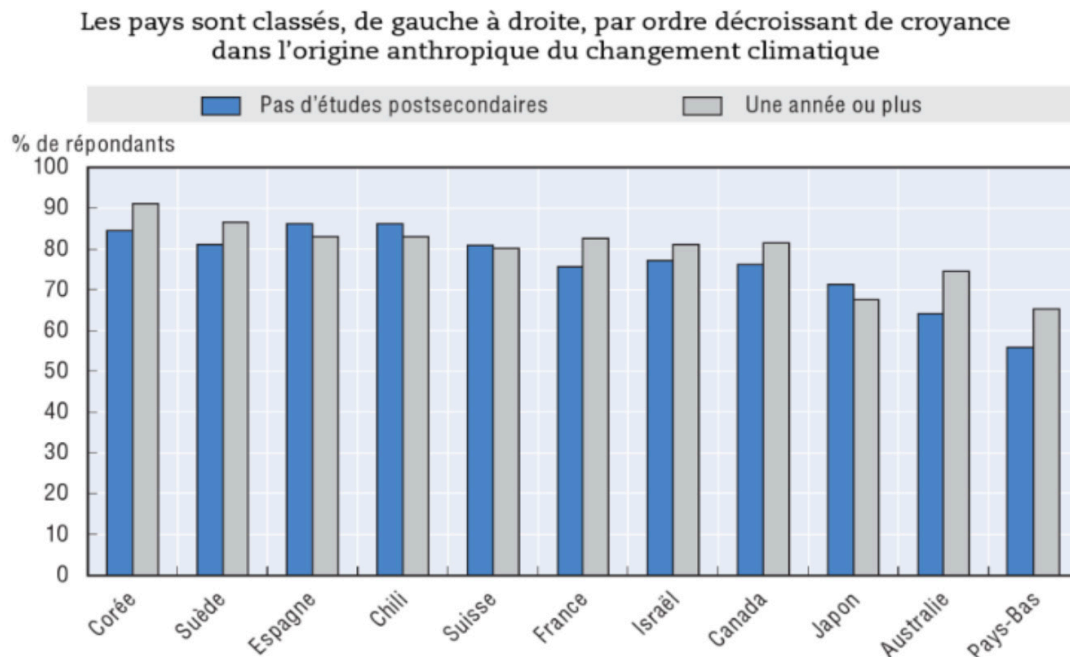


Source : Bengt Kristöm, « Comportement des ménages et consommation d'énergie », in *Vers des comportements plus environnementaux. Vue d'ensemble de l'enquête 2011*, OCDE, 2014.

Il y a aussi dans les études vues précédemment des corrélations qui ne sont pas des causalités. Par exemple, on pourrait faire l'hypothèse d'un lien entre le niveau de d'études des individus et le fait qu'ils pensent que le réchauffement climatique est dû à des activités humaines. En effet, un meilleur niveau d'instruction devrait aller avec une meilleure connaissance des causes des problèmes climatiques. En fait c'est l'inverse qui se produit pour des pays comme l'Espagne, le Chili, le Japon et dans une moindre mesure la Suisse. La corrélation entre études post secondaires, et meilleure connaissance des causes du réchauffement climatique, n'est pas démontrée.



**Graphique 9 :** Répondants qui pensent que les activités humaines contribuent au changement climatique, par niveau d'études post secondaires



Source : OCDE, *Vers des comportements plus environnementaux : Vue d'ensemble de l'enquête 2011, 2014*

Les sciences sociales sont donc des sciences qui utilisent aujourd'hui un grand nombre d'outils pour pouvoir mieux appréhender et connaître le monde qui nous entoure. Leurs regards sont spécifiques et leurs résultats sont scientifiques même s'ils sont contextuels. Vous allez découvrir cette année les bases des sciences sociales et certains de leurs résultats ou découvertes pourraient vous surprendre !

### Complément pour le professeur

#### Les sciences sociales peuvent-elles recourir aux expériences ?

Le Prix de la Banque de Suède, délivré en la mémoire d'Alfred Nobel, pour l'économie en 2019, a été attribué à trois économistes, dont la française Esther Duflo, qui est à l'origine de la méthode expérimentale en économie. Cette méthode reste très minoritaire dans la pratique globale des économistes, mais elle permet de découvrir un autre outil.

Dans l'entretien ci-dessous, Esther Duflo explique comment son laboratoire travaille. Elle s'inspire des sciences expérimentales, en utilisant des endroits tests (comme une éprouvette test) où il ne se passe rien, et des endroits comparables où différentes actions sont menées (en faisant varier qu'un seul élément à la fois). Elle a montré par exemple, que la formation des enseignants dans les pays en développement est plus efficace que la réduction du nombre

d'élèves pour augmenter leurs performances.



*La lauréate du prix Nobel d'économie 2019, Esther Duflo, à Paris, le 16 décembre 2019. JEAN-LUC BERTINI POUR LE MONDE*

Extraits de l'entretien accordé au journal Le Monde :

*« De quelle façon votre travail renouvelle-t-il la façon de faire de l'économie du développement ? »*

ED : Je travaille sur la vie économique des plus pauvres dans le monde. Notre démarche au sein du Laboratoire d'action contre la pauvreté (Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab, J-PAL) a consisté à cesser de se poser de grandes questions pas très définies, comme « quel type de croissance faut-il promouvoir dans les pays en développement ? » ou « quelles sont les “bonnes” politiques de développement ? » ou « quelles sont les causes de la pauvreté ? », pour aller vers des questions beaucoup plus précises avec, du coup, la possibilité d'y apporter des réponses plus précises et donc plus utiles. Il s'agit d'une rupture méthodologique par rapport à ce qui se pratique communément dans ce domaine. (...)

*Certaines idées reçues continuent de façonner les politiques de lutte contre la pauvreté, quelle est la plus dommageable selon vous ?*

ED : L'une des plus répandues est qu'aider les gens les rendrait paresseux et les encouragerait à profiter du système. Tous les dispositifs d'aide aux plus pauvres, que ce soit dans les pays riches ou dans les pays en développement, sont construits sur cette croyance et possèdent de ce fait une dimension punitive. Or nos expériences montrent que c'est le contraire qui est vrai : plus on aide les gens, plus ils sont capables de repartir d'eux-mêmes, plus ils sont aptes à sortir de la trappe à pauvreté dans laquelle ils étaient enfermés.

Une autre expérience, au Ghana, proposait à deux groupes de travailler à la fabrication de

pièces textiles, mais seul un des deux groupes recevait en plus une aide financière. Ce sont eux qui se sont avérés plus productifs et plus efficaces, car le pécule les mettait à l'abri des autres préoccupations que devait affronter le groupe témoin : se soigner, payer l'éducation des enfants, etc. (...)

Lorsqu'on ne peut pas mener d'expériences, construire et adapter les modèles économiques devient la principale activité des économistes. Nous avons créé un outil qui permet de tester toutes les hypothèses, de formuler de nouveaux modèles à partir des résultats de l'expérience. Nous ne nous contentons pas de mener des micro-expériences dont les résultats ne seraient valables que dans le temps et le lieu où elles se sont déroulées : ils sont généralisables. En pratique, si on trouvait des résultats différents à chaque expérience, je comprendrais la critique. Mais ce n'est pas le cas ! Nos expériences de lutte contre l'ultrapauvreté montrent toutes que cette aide est efficace ; de même toutes nos expériences sur le microcrédit montrent que ça ne marche pas... Cela ne veut pas dire que le microcrédit ne marchera pas un jour, quelque part, mais pour l'instant nos expériences ne le montrent pas. »

Source : Le Monde, 3 janvier 2020

[https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/01/03/esther-duflo-ou-l-ambition-de-faire-quelque-chose-d-utile\\_6024721\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/01/03/esther-duflo-ou-l-ambition-de-faire-quelque-chose-d-utile_6024721_3232.html)

## Compléments pour le professeur en science économique Qu'est-ce que la science économique ?

« La science économique étudie comment les individus, les entreprises, les pouvoirs publics et d'autres organisations sociales font des choix et comment ces choix déterminent la façon dont sont utilisées les ressources de la société.

Pourquoi les Américains ont-ils acheté des automobiles de plus petite taille et à faible consommation dans les années 1970 et des véhicules SUV et 4x4 pendant les années 1990 ? Comment se détermine le nombre de personnes travaillant dans le domaine de la santé ou dans le secteur informatique ? Pourquoi l'écart de revenu entre les riches et les pauvres a-t-il augmenté au cours des années 1980 ? Pour comprendre comment les individus font des choix et les conséquences de ces choix sur les ressources de la société, on examinera cinq concepts dont le rôle est central en économie : les arbitrages (trade-offs), les incitations, l'échange, l'information et la distribution.

1 Tout choix implique des **arbitrages** - dépenser plus pour une chose implique d'avoir moins à dépenser pour une autre. Consacrer plus de temps à étudier l'économie laisse moins de temps pour étudier la physique.

2 Lorsqu'ils font des choix, les individus répondent à des incitations. Si le prix des lecteurs MP3 Sony baisse par rapport à celui des iPod, on est plus incité à acheter un lecteur Sony. Si les salaires des ingénieurs augmentent par rapport au salaire moyen des titulaires d'un master de gestion, les étudiants seront plus incités à faire des études d'ingénieur que des études

de gestion.

3 Quand on fait des **échanges** avec une autre personne, l'éventail des choix possibles pour chacune d'elles s'élargit.

4 Pour effectuer des choix judicieux, il est nécessaire de disposer **d'information** et de bien s'en servir.

5 Enfin, les choix que nous faisons - concernant par exemple la durée des études, la profession à exercer ou les biens et services à acheter - déterminent la distribution de la richesse et du revenu dans la société.

Les cinq concepts précédents (arbitrages, incitations, échange, information et distribution) permettent de définir les principales idées-forces de l'analyse économique. Ils servent également de guide pour raisonner en économiste sur les grands problèmes et les grands thèmes. Apprendre à « raisonner en économiste » signifie apprendre à mettre en lumière les arbitrages et les incitations auxquels on est confronté, apprendre à apprécier les conséquences des échanges, le rôle de l'information et les effets sur la distribution des différents choix opérés. (...)

Chacun d'entre nous doit en permanence effectuer des choix-les étudiants peuvent travailler à la bibliothèque ou dans leur chambre, manger de la pizza ou des sushis, poursuivre leurs études ou travailler à plein temps.

Les sociétés doivent elles aussi faire des choix-conserver des espaces verts plutôt que d'autoriser la construction de logements, produire des ordinateurs et importer des téléviseurs plutôt que l'inverse, baisser les impôts plutôt qu'augmenter les dépenses publiques. (...) La rareté oblige à faire des arbitrages.

La rareté occupe une place centrale en économie ; c'est parce que les ressources sont rares que les choix ont de l'importance. Chacun d'entre nous est obligé de faire des choix en raison du montant limité de son revenu. On ne peut pas s'offrir tout ce que l'on souhaite. (...)

Cette idée se résume comme suit : il n'existe pas de repas gratuit (« there is no free lunch»). Avoir plus d'une chose implique de renoncer à une autre. Du fait de la rareté, les arbitrages sont des réalités permanentes de la vie.

C'est une chose de dire que nous sommes tous confrontés à des arbitrages quand nous devons faire des choix. C'en est une autre de comprendre comment les individus et les entreprises effectuent ces choix et comment ces choix peuvent changer selon les circonstances économiques. Les entreprises vont-elles par exemple décider d'accroître ou de réduire le montant de leur main-d'œuvre quand de nouvelles technologies apparaissent ? Les individus vont-ils acheter de nouveaux types d'automobiles quand le prix de l'essence augmente ?

Toute personne confrontée à un choix évalue les avantages et les inconvénients des différentes options envisageables. »

Source : J.E. Stiglitz, J.D. Lafay, C.E. Walsh, *Principes d'économie moderne*, de boeck, 2014 pp3-19.

## La méthode scientifique : observation, théorie et encore de l'observation

« Isaac Newton, le célèbre scientifique et mathématicien anglais du dix-septième siècle a prétendument été intrigué un jour où il a vu tomber une pomme d'un arbre. Cette observation a poussé Newton à développer une théorie de la gravité qui s'applique non seulement à une pomme qui tombe sur la terre mais aussi à la plupart des éléments de l'univers. Des tests subséquents de la théorie de Newton ont montré qu'elle fonctionnait bien dans de nombreuses circonstances (bien que, Einstein le montrera plus tard, elle ne s'appliquât pas dans toutes les circonstances). Parce que la théorie de Newton a réussi à expliquer l'observation, elle est encore enseignée aujourd'hui dans les écoles partout dans le monde.

Ces allers-retours entre la théorie et l'observation sont aussi le propre de l'analyse économique. Il se pourrait qu'un économiste résidant dans un pays qui connaît des augmentations rapides de prix soit poussé par cette observation à développer une théorie de l'inflation. Cette théorie pourrait suggérer que l'inflation augmente lorsque la banque centrale imprime trop de monnaie. Afin de tester la validité de cette théorie, l'économiste pourrait collecter et analyser des données relatives aux prix et la monnaie dans différents pays. Si la croissance dans la quantité de monnaie n'était pas du tout reliée au taux auquel les prix augmentent, l'économiste commencerait à douter de la pertinence de sa théorie sur l'inflation. Si la croissance de la monnaie et le taux d'inflation étaient fortement corrélés dans les données internationales, comme ils le sont en réalité, l'économiste deviendrait plus confiant dans sa théorie.

Bien que les économistes utilisent théorie et observation comme n'importe quels autres scientifiques, ils rencontrent inévitablement un obstacle qui rend leur tâche particulièrement difficile mais motivante : les expériences sont souvent difficiles à réaliser en économie. Les physiciens qui étudient la gravité peuvent jeter à terre beaucoup d'objets dans leurs laboratoires pour obtenir des données qui leur serviront à tester leurs théories. En revanche, des économistes qui étudient l'inflation ne sont pas autorisés à manipuler la politique monétaire d'une nation simplement pour obtenir des données utiles. Les économistes, comme les astronomes et les biologistes évolutionnistes, doivent « faire avec » les données que le monde viendrait à leur fournir.

Afin de trouver un substitut aux expériences de laboratoire, les économistes portent une grande attention aux expériences offertes par l'Histoire. Lorsqu'une guerre au Moyen-Orient tarit le flux de pétrole brut, par exemple, les prix montent en flèche partout dans le monde. Pour les consommateurs de pétrole et de produits pétroliers, un tel événement pousse à la baisse les niveaux de vie. Pour les décideurs politiques, il induit un choix difficile portant sur la façon de réagir au mieux. Mais pour les scientifiques de l'économie, il offre une opportunité d'étudier les effets d'une ressource naturelle clé sur les économies du monde et cette opportunité persiste longtemps après que l'augmentation des prix due aux temps de guerre se soit arrêtée. »

Source : Gregory N. Mankiw, Mark P. Taylor, *Principes de l'économie*, De Boeck, 2013.



## La formulation théorique

« Revenons à la substantifique moelle. Une grande partie de la difficulté de l'exercice réside dans son extraction ; pour des raisons de faisabilité, on ne peut pas tout prendre en considération. Il faut donc trier entre ce qui est important et ce qui n'est qu'anecdotique et dont l'omission n'a que peu de chances de changer l'analyse. L'expérience du chercheur et les discussions avec les praticiens s'avèrent très utiles à ce stade, même si in fine un retour sur les hypothèses de base une fois le problème mieux compris et une vérification empirique si possible s'imposent. Le modèle sera donc au mieux une métaphore, au pire une caricature de la réalité.

La construction par l'économiste d'un modèle, que ce soit de l'organisation interne de l'entreprise, de la concurrence sur les marchés ou des mécanismes macroéconomiques requiert une description des objectifs des décideurs ainsi que des hypothèses sur leurs comportements. Par exemple, on peut supposer en première approximation que les entreprises capitalistes souhaitent optimiser leur profit afin de satisfaire leurs actionnaires ; il s'agit bien entendu d'un profit intertemporel actualisé<sup>3</sup>, car il est souvent de l'intérêt de l'entreprise durable de sacrifier des gains de court terme - par exemple en respectant la confiance de ses employés, fournisseurs ou clients, ou en dépensant en équipements ou en maintenance - pour engranger des profits dans le long terme. Si besoin est, on affine cette hypothèse simpliste de maximisation du profit en utilisant l'énorme corpus de savoir sur la gouvernance d'entreprise et sur les incitations des dirigeants et des conseils d'administration pour comprendre et incorporer des comportements qui se démarquent de ce cadre d'analyse central de maximisation du profit, par exemple l'accent qui pourrait être mis par ses dirigeants sur le profit de court terme au détriment du long terme.

En ce qui concerne les comportements, l'hypothèse de première approximation est que les décideurs se comportent de façon rationnelle, c'est-à-dire agissent au mieux de leurs intérêts étant donné l'information limitée dont ils disposent et les objectifs que le chercheur leur a assignés comme étant une description décente de leurs aspirations réelles. De nouveau, on peut affiner cette analyse de base grâce aux recherches récentes qui étudient des comportements de rationalité limitée. Enfin, il faut modéliser la façon dont plusieurs acteurs, par exemple des concurrents sur un marché, interagissent. C'est là que la théorie des jeux (j'y reviendrai) intervient. »

Source : Jean Tirole, *Économie du bien commun* PUF 2016.

3 L'actualisation consiste à résumer en un seul chiffre des flux financiers a priori non directement comparables, car ils se produisent à des dates différentes. Pour ce faire, on utilise le taux d'intérêt  $i$  car il reflète le compromis émergeant sur le marché de l'épargne entre 1 € aujourd'hui et  $(1 + i)$  € dans un an (pour simplifier, car peuvent entrer en jeu d'autres facteurs tels que le risque ou l'actualisation des bénéfices lointains).

## Les modèles économiques

« Les professeurs de biologie des classes secondaires enseignent souvent l'anatomie de base en utilisant des répliques en plastique du corps humain. Ces modèles possèdent tous les organes essentiels - le cœur, le foie, les reins, etc. Les modèles permettent aux professeurs de montrer simplement à leurs étudiants comment les parties principales du corps s'accordent entre elles. Bien sûr, ces modèles en plastique ne sont pas des vrais corps et personne ne prendrait le modèle pour une personne réelle. Ces modèles sont stylisés et omettent de nombreux détails. Cependant, en dépit de ce manque de réalisme - et d'ailleurs du fait de ce manque de réalisme - l'étude de ces modèles est utile à la compréhension du fonctionnement du corps humain.

Les économistes utilisent aussi des modèles pour comprendre comment le monde fonctionne, mais au lieu de plastique, ils sont faits le plus souvent de diagrammes et d'équations. Tout comme les modèles en plastique du professeur de biologie qui n'incluent pas tous les muscles ni tous les capillaires, le modèle de l'économiste n'inclut pas tous les éléments de l'économie. Comme dans ce livre nous utilisons des modèles pour examiner les différents problèmes économiques, vous verrez que tous les modèles sont construits avec des hypothèses. Tel un physicien qui commence l'analyse de la chute d'un boulet de canon en rejetant l'hypothèse de l'existence de frictions, les économistes rejettent par hypothèse de nombreux détails qui ne sont pas pertinents pour l'étude de la question traitée. Tous les modèles, en physique, en biologie ou en économie, simplifient la réalité afin d'améliorer notre compréhension.

Une autre analogie utile à la réflexion sur le rôle des hypothèses dans les modèles économiques renvoie aux cartes géographiques. Les cartes sont des représentations du monde à petite échelle, mais chaque carte laisse de côté certains éléments du monde réel. Imaginez une carte qui essaie de décrire de manière très détaillée tous les traits de la région qu'elle est supposée représenter : aux côtés des éléments habituels comme les routes et les parcs, elle devrait par exemple tout représenter des bâtiments, les pièces dans les immeubles et les meubles dans chaque pièce, etc. Il y aurait tellement de détails que l'échelle serait nécessairement très grande et que la carte serait très difficile à lire. Bien sûr, vous pourriez être amené à dire qu'il est ridicule de mettre autant de détails sur une carte et vous auriez raison. Cependant, comment décidez-vous des détails à écarter et des détails à conserver ? La réponse dépend de ce que vous projetez de faire avec cette carte. (...)

La même chose s'applique pour les modèles économiques. Devenir un expert en modélisation économique nécessite de savoir décider quels traits du monde réel on cherche à appréhender dans le modèle et quels traits sont relégués au rang de détails non nécessaires. Cette décision dépend de manière cruciale de la finalité à laquelle est destiné le modèle. Dans notre premier modèle de l'économie, nous essaierons de comprendre en des termes très généraux comment l'économie fonctionne et nous n'essaierons donc pas d'expliquer dans le modèle comment, par exemple, les firmes décident du nombre précis de travailleurs à employer ou comment les ménages décident de la quantité de lait à acheter. »

Source : Gregory N. Mankiw, Mark P. Taylor, *Principes de l'économie*, De Boeck, 2013.

### **Des choix sous contrainte.**

« Tout le monde souhaiterait avoir une belle maison, située dans un bel endroit (avec une aide-ménagère à domicile), deux ou trois voitures de luxe, et des vacances fréquentes dans des hôtels de charme. Mais même dans un pays riche [...], peu de familles peuvent s'offrir tout cela. Elles doivent donc faire des choix : aller à Disney World cette année ou s'acheter une voiture de meilleure qualité, se contenter d'un petit jardin ou accepter un trajet plus long pour aller au travail et vivre là où l'espace est moins cher.

Un revenu limité n'est pas la seule chose qui empêche les gens d'avoir tout ce qu'ils désirent. Le temps est également limité : il n'y a que 24 heures dans une journée. Et dans la mesure où notre temps est limité, choisir de consacrer du temps à une activité signifie également ne pas consacrer du temps à une autre activité : passer du temps à réviser pour un examen signifie renoncer à aller au cinéma. Beaucoup de personnes sont à ce point contraintes par le nombre d'heures dans une journée qu'elles sont prêtes à échanger de l'argent contre du temps. Par exemple, les épiceries de quartier pratiquent des prix plus élevés qu'un supermarché traditionnel. Mais elles rendent service aux clients pressés par le temps qui préfèrent payer davantage plutôt que de se déplacer jusqu'au supermarché.

Cela nous amène au premier principe des choix individuels : les individus doivent faire des choix parce que les ressources sont rares.

Une ressource est ce qui peut être utilisé pour produire autre chose. Une liste des ressources d'une économie est habituellement composée de la terre, du travail (le temps de travail proposé par les travailleurs), du capital (les machines, les bâtiments et les autres biens de production issus des activités humaines), et du capital humain (le niveau d'éducation et les qualifications des travailleurs). Une ressource est rare quand la quantité disponible n'est pas suffisante pour satisfaire tous les usages productifs. Il existe de nombreuses ressources rares, parmi lesquelles les ressources naturelles. [...] Et dans une économie mondiale en croissance [...], même l'air pur et l'eau salubre sont devenus des ressources rares. »

Source : Paul Krugman, Robin Wells, *Microéconomie*, De Boeck, 2019.

### **La démarche des économistes**

« L'économie est une science sociale. Elle étudie le problème des choix dans une société d'un point de vue scientifique, c'est-à-dire à partir d'une exploration systématique qui passe aussi bien par la formulation de théories que par l'examen de données empiriques.

Une théorie est fondée sur une série d'hypothèses et de conclusions découlant de ces hypothèses. Les théories sont des exercices logiques : si les hypothèses sont correctes, alors les résultats se vérifient nécessairement. Si tous les étudiants diplômés ont plus de chances de trouver un emploi et si Hélène est diplômée, alors elle aura plus de chances de trouver un emploi qu'une personne non diplômée. Les économistes utilisent leurs théories pour faire des prévisions. Ils pourront par exemple avoir recours à une théorie pour prévoir les effets d'une hausse de l'impôt ou d'une limitation des importations de voitures étrangères. Les prévisions fournies par une théorie sont du type «si l'État augmente la fiscalité sur les biens et services et si le marché est concurrentiel, alors la production baissera et les prix augmenteront ».

Pour développer leurs théories, les économistes utilisent des modèles. Pour comprendre

comment ils procèdent, on prendra l'exemple d'un constructeur moderne d'automobiles qui s'efforce de mettre au point une nouvelle voiture. Il est très coûteux de construire un nouveau prototype. Plutôt que de construire des prototypes conformes à ce que propose chaque ingénieur ou chaque concepteur, l'entreprise a recours à des « modèles ». Les concepteurs pourront utiliser un modèle en plastique pour étudier la forme générale du véhicule et évaluer les réactions concernant son esthétique. Les ingénieurs pourront utiliser un modèle informatique pour étudier la résistance à l'air et, à partir de là, calculer la consommation d'essence de la voiture. De même que les ingénieurs construisent des modèles différents pour étudier les caractéristiques d'une voiture, de même les économistes construisent, à l'aide de mots ou d'équations, des modèles économiques décrivant les caractéristiques d'une économie. »

Source : J.E. Stiglitz, J.D. Lafay, C.E. Walsh, *Principes d'économie moderne*, de boeck, 2014 pp17-18.

### **Toute corrélation n'est pas une causalité**

« La difficulté est qu'en économie, comme en histoire, en anthropologie ou dans n'importe quelle autre discipline, la réalité est faite d'un enchevêtrement de différents mécanismes. Il faut donc travailler afin de séparer les différents mécanismes (...). L'enchevêtrement de mécanismes produits des corrélations, c'est-à-dire des coïncidences statistiques. Or, vouloir inférer des causalités à partir de ces corrélations nécessite beaucoup de prudence. (...) Pour n'illustrer que cela par un exemple type de fausse causalité, prenons la statistique indiquant que 90% des êtres humains meurent dans leur lit. C'est une corrélation très élevée entre le décès et le lieu, une coïncidence statistique. Un (mauvais) économètre qui étudierait cette relation pourrait décider de dormir sur son canapé afin d'éviter de mourir. Pourtant, il n'y a évidemment pas de lien de cause à effet entre le fait de dormir dans son lit et la probabilité de décès. »

Source : E. Wasmer, *Principes de microéconomie*, Pearson, 2017.

### **L'importance des modèles en économie**

« Ces mises en garde étant derrière nous, nous pouvons examiner ce qui rend les modèles scientifiques. Premièrement, comme je l'ai expliqué au chapitre précédent, les modèles clarifient la nature des hypothèses, révélant leur logique, ce dont ils dépendent et ne dépendent pas. C'est par excellence une question de perfectionnement de l'intuition, d'étude minutieuse - ce qui est important en soi. Mais, assez souvent, leur plus grande contribution consiste à nous ouvrir les yeux sur des possibilités défiant l'intuition et des conséquences inattendues. Deuxièmement, les modèles permettent une accumulation des connaissances en élargissant l'ensemble des explications plausibles pour une variété de phénomènes sociaux, ainsi que la compréhension que nous en avons. De cette façon, la science économique évolue telle une bibliothèque qui s'enrichit : par ajouts à sa collection. Troisièmement, les modèles impliquent une méthode empirique : ils suggèrent la manière dont des hypothèses et des explications spécifiques peuvent être appliquées, en principe tout au moins, à des circonstances réelles. Ils permettent de juger de la véracité ou de la fausseté d'arguments. Et même lorsque les faits ne sont pas assez convaincants pour que l'on puisse trancher, les modèles fournissent une méthode afin de résoudre les désaccords. Enfin, les modèles permettent de générer des

connaissances sur la base de normes professionnelles partagées par tous plutôt que sur celle de hiérarchies dominantes reposant sur le rang, les relations personnelles ou l'idéologie. La valeur du travail d'un économiste dépend, dans l'ensemble, de la qualité de ce travail, non de l'identité de l'individu. »

Source : Dani Rodrik, *Peut-on faire confiance aux économistes ?* De Boeck supérieur 2017 p48

### **L'impossible universalité des modèles en économie**

« Un obstacle encore plus difficilement surmontable consiste en ce que nous ne pouvons attendre d'aucun modèle économique qu'il soit universellement valide. On peut débattre de l'existence ou non de nombreuses lois universelles, même en physique. Mais, comme je l'ai souligné à plusieurs reprises, la science économique est différente. En science économique, c'est le contexte qui fait tout. Ce qui est vrai d'une situation n'a pas nécessairement à l'être d'une autre. Certains marchés sont concurrentiels ; d'autres ne le sont pas. Certains exigent une analyse d'optimum de second rang ; d'autres peut-être pas. Certains systèmes politiques sont confrontés à des problèmes d'incohérence temporelle dans le domaine de la politique monétaire ; et d'autres pas. Et ainsi de suite. Il n'est pas surprenant de découvrir - comme en ce qui concerne, par exemple, la privatisation d'actifs publics ou la libéralisation de l'importation - que les réactions de différentes sociétés à des interventions politiques similaires varient souvent considérablement. Les économistes malins finissent par appliquer des modèles différents pour comprendre la logique de résultats divergents. Cette dépendance à plusieurs modèles ne reflète pas l'inadéquation de nos modèles, elle reflète la contingence de la vie sociale.

Les connaissances s'accumulent en science économique non pas verticalement, du fait de meilleurs modèles remplaçant de moins bons, mais horizontalement, du fait de modèles plus nouveaux expliquant des aspects de situations sociales qui n'étaient pas traités auparavant. Les modèles récents ne remplacent pas vraiment les plus anciens. Ils apportent une nouvelle dimension qui peut être plus pertinente dans certaines circonstances. »

Source : Dani Rodrik, *Peut-on faire confiance aux économistes ?* De Boeck supérieur 2017 p64-70

### **Modèles et méthodes empiriques**

« La multiplicité de modèles fait la force de la science économique. Mais pour une discipline aux prétentions scientifiques, cette multiplicité peut aussi être considérée comme problématique. Quel genre de science dispose d'un modèle différent pour chaque chose ? Une collection de cas, pour utiliser l'analogie de Gilboa et ses coauteurs, peut-elle réellement constituer une science ?

Oui, pour autant que nous gardions à l'esprit que les modèles contiennent des informations sur les circonstances dans lesquelles ils sont pertinents et valides. Ils nous disent quand nous pouvons les utiliser et quand nous ne le pouvons pas. Pour prolonger l'analogie, les modèles économiques sont des cas qui s'accompagnent de manuels d'instructions clairs - des notes de cours sur la façon de les appliquer. C'est pourquoi ils sont transparents quant à leurs hy-



pothèses critiques et mécanismes comportementaux.

Cela signifie que, dans une situation spécifique, nous pouvons faire la distinction, au moins en principe, entre les modèles utiles et ceux qui ne le sont pas. Devrait-on appliquer le modèle concurrentiel ou le modèle du monopole au secteur, disons, des ordinateurs personnels ? La réponse dépend de la présence éventuelle de barrières significatives - comme de gros coûts irrécupérables ou des pratiques anticoncurrentielles - empêchant les concurrents potentiels d'entrer sur le marché. »

Source : Dani Rodrik, *Peut-on faire confiance aux économistes ?* De Boeck supérieur 2017 p64-70

## Compléments pour le professeur Sociologie et science politique

### A quoi sert la sociologie ?

« À quoi servent les médecins, les agriculteurs ou les sapeurs-pompiers ? Des réponses simples viennent immédiatement à l'esprit de tout un chacun : à soigner, à produire des moyens de subsistance, à sauver des vies. Mais les divers corps de métier composant la formation sociale sont inégalement justifiés d'exister et inégalement travaillés par la question de leur utilité sociale. « À quoi sert la sociologie ? » [...] étant donné qu'elle porte son attention sur sa propre société (à la différence d'une partie de l'anthropologie et des spécialistes d'autres sociétés ou d'autres aires civilisationnelles) et sur des faits contemporains (à la différence de l'histoire), étant donné qu'elle remplit souvent une fonction critique, et, enfin, que ses résultats sont lisibles par les « objets » même de ses recherches (à la différence d'une grande partie de l'histoire qui parle des morts ou d'une partie de l'anthropologie qui s'intéresse à des populations ne partageant ni la même langue, ni la même culture que l'anthropologue, mais aussi et surtout à la différence de toutes les sciences de la matière et de la vie qui n'ont pas pour objets des lecteurs potentiels), la sociologie est l'une des rares sciences qui est forcée, pour faire tomber les malentendus, de passer autant de temps à expliquer et justifier sa démarche qu'à livrer les résultats de ses analyses.

La situation (sociale, académique et cognitive) singulière de la sociologie est donc tout particulièrement inconfortable. Car non seulement il est épuisant d'avoir sans arrêt à répondre à la question « à quoi ça sert ? », mais le plus gênant réside dans le fait que la réponse « ça ne sert à rien » est souvent déjà dans l'esprit de celui qui pose une telle question. C'est pour cela que tout sociologue qui prétend faire œuvre scientifique et, par conséquent, défendre son indépendance d'esprit contre toute imposition extérieure à la logique de son métier, est amené un jour ou l'autre à défendre, discrètement ou rageusement, sa liberté à l'égard de toute espèce de demande sociale (politique, religieuse, économique, bureaucratique...). »

Source : Bernard Lahire, *A quoi sert la sociologie ?* La découverte, 2002.

### Distanciation

« Quiconque s'intéresse à la sociologie doit donc se poser les questions suivantes : est-ce que, lors de l'élaboration ou de la critique des théories sociologiques, je n'essaie pas de confirmer, dans une certaine mesure, une conception préconçue touchant à l'organisation nécessaire

des sociétés humaines ? Jusqu'à quel point ne suis-je pas tenté, lors de l'étude théorique et empirique<sup>4</sup> des problèmes sociaux, de confirmer ce qui correspond à mes vœux et à mes aspirations, et de détourner mon regard de ce qui leur est contraire ? Jusqu'à quel point ai-je pour objectif principal de découvrir les relations qui existent entre les différents phénomènes sociaux pris en particulier, d'expliquer ces processus et de comprendre comment les théories sociologiques peuvent contribuer à orienter, à expliquer et à résoudre, sur le plan pratique, les problèmes des sociétés ?

Cette introduction à la sociologie apporte ici une réponse claire. Il ne s'agit pas d'exiger ou d'attendre d'un sociologue qu'il exprime sa foi en un certain type d'évolution de la société. Il faut, bien au contraire, que les sociologues se libèrent de l'idée que la société qu'ils s'efforcent d'étudier correspond déjà ou correspondra nécessairement un jour à leurs croyances, à leurs aspirations sociales, à leurs exigences morales, ou à leur conception de ce qui est juste et humain. (...)

Nous ne postulons rien de semblable ici. Considéré sur une assez longue période, le cours des processus sociaux est aveugle, incontrôlable, tout comme l'est le déroulement d'un jeu. *La tâche de la recherche sociologique est précisément de rendre ces processus aveugles et incontrôlables plus accessibles à l'entendement humain.* »

Source : Norbert Elias, *Qu'est-ce que la sociologie ?* (1970) Ed. de l'Aube, 1991, (pp. 187-189)

### Écarter les prénotions

« Il faut donc que le sociologue, soit au moment où il détermine l'objet de ses recherches, soit dans le cours de ses démonstrations, s'interdise résolument l'emploi de ces concepts qui se sont formés en dehors de la science et pour des besoins qui n'ont rien de scientifique. Il faut qu'il s'affranchisse de ces fausses évidences qui dominent l'esprit du vulgaire, qu'il secoue, une fois pour toutes, le joug de ces catégories empiriques qu'une longue accoutumance finit souvent par rendre tyranniques. Tout au moins, si, parfois, la nécessité l'oblige à y recourir, qu'il le fasse en ayant conscience de leur peu de valeur, afin de ne pas les appeler à jouer dans la doctrine un rôle dont elles ne sont pas dignes.

Ce qui rend cet affranchissement particulièrement difficile en sociologie, c'est que le sentiment se met souvent de la partie. Nous nous passionnons, en effet, pour nos croyances politiques et religieuses, pour nos pratiques morales bien autrement que pour les choses du monde physique ; par suite, ce caractère passionnel se communique à la manière dont nous concevons et dont nous nous expliquons les premières. Les idées que nous nous en faisons nous tiennent à cœur, tout comme leurs objets, et prennent ainsi une telle autorité qu'elles ne supportent pas la contradiction. Toute opinion qui les gêne est traitée en ennemie. Une proposition n'est-elle pas d'accord avec l'idée qu'on se fait du patriotisme, ou de la dignité individuelle, par exemple ? Elle est niée, quelles que soient les preuves sur lesquelles elle repose. On ne peut pas admettre qu'elle soit vraie ; on lui oppose une fin de non-recevoir, et la passion, pour se justifier, n'a pas de peine à suggérer des raisons qu'on trouve facilement décisives. Ces notions peuvent même avoir un tel prestige qu'elles ne tolèrent même pas l'ex-

---

4      Empirie : ensemble des données statistiques ou issues d'expériences

amen scientifique. Le seul fait de les soumettre, ainsi que les phénomènes qu'elles expriment, à une froide et sèche analyse révolte certains esprits. »

Source : Émile Durkheim (1894), *Les règles de la méthode sociologique*, (p.32)

### **La sociologie comme science sociale**

« Quand on demande à des étudiants de licence pourquoi ils ont choisi la sociologie comme matière principale, on obtient souvent la réponse : « Parce que j'aime bien travailler avec les gens. » (...) La sociologie serait alors une variante moderne de la tradition typiquement américaine qui consiste à aider les gens à améliorer leur condition. (...) « Travailler avec les gens » peut vouloir dire les sortir des bidonvilles ou aider à les mettre en prison, leur vendre de la propagande ou les dépouiller de leur argent (...). La sociologie n'est pas une pratique sociale, c'est un effort pour comprendre la société. (...) [Il est d'autres images du sociologue] comme collecteur de statistiques sur le comportement humain, où il fait figure d'assistant de l'ordinateur. (...) Cette image sous-entend que tous ces efforts aboutissent à trois fois rien et ne font que formuler de manière pédante ce que tout le monde sait déjà. (...) En elles-mêmes, les données statistiques ne font pas la sociologie. Elles ne jouent ce rôle que quand elles sont interprétées sociologiquement, placés dans un cadre de référence théorique de nature sociologique. Décompter des caractéristiques et même établir des corrélations entre elles, ce n'est pas de la sociologie. (...)

Le sociologue cherche donc à comprendre en suivant une discipline scientifique : ce qu'il découvre et note sur les phénomènes sociaux qu'il étudie se situe dans un cadre de référence assez rigoureusement défini. Un des traits de ce cadre est que les opérations s'y déroulent selon certaines règles. Comme scientifique, le sociologue s'efforce d'être objectif, de contrôler ses préférences et ses préjugés personnels, de percevoir clairement plutôt que de juger normativement. Bien entendu, cette contrainte ne touche pas son existence entière, mais se limite à ce qu'il fait en tant que sociologue. Il ne prétend pas non plus que son cadre de référence soit le seul qui permette de considérer la société. D'ailleurs, très peu de savants, toutes disciplines confondues prétendraient aujourd'hui que le seul regard qui soit digne d'être porté sur le monde soit le regard scientifique. Le botaniste qui observe une jonquille n'a aucune raison de disputer au poète le droit de voir le même objet de manière très différente. Il existe des règles de toutes sortes. Il ne s'agit pas de nier la validité de ceux des autres mais d'être clair sur les règles de son propre jeu. Pour son jeu, donc, le sociologue pratique des règles scientifiques. Il doit ainsi avoir clairement à l'esprit ce que signifient ces règles, c'est-à-dire se préoccuper de méthodologie. (...) En tant que scientifique, le sociologue doit s'attacher au sens précis des mots qu'il emploie, et donc employer une terminologie précise : non pas qu'il lui faille inventer une nouvelle langue à lui, mais il ne peut utiliser naïvement le langage courant. (...) Les questions du sociologue sont presque toujours les mêmes : « Que font ces gens les uns avec les autres ? », « Quelles relations entretiennent-ils ? », « Comment des relations s'organisent-elles en institutions ? » »

Source : Peter Berger, *Invitation à la sociologie*, Repères, 2014

### L'identification de la science politique au phénomène du pouvoir...

« L'approche assignant à la science politique le soin d'élucider au principal le phénomène du pouvoir présente, en effet, l'avantage d'éconduire la plupart des griefs adressés à l'approche statologique. Tout d'abord l'universalité des rapports de pouvoir paraît beaucoup plus avérée : à défaut de connaître l'État, toute société est traversée par des rapports de domination et d'influence liés à une répartition inégale des ressources politiques, économiques ou encore symboliques. L'État n'est au fond qu'une modalité parmi d'autres de l'exercice du pouvoir dans une société donnée. Elle permet surtout de rapatrier parmi les objets de la science politique toute une constellation d'institutions et de pratiques qui semblent placés à la périphérie voire à l'extérieur de l'État alors qu'ils contribuent puissamment à la politisation des problèmes sociaux et à la régulation du vivre-ensemble. Partis, syndicats, sociétés de pensée, opinions, mouvements sociaux sont à nouveau logés au cœur de l'investigation politiste. Enfin, elle fait signe vers une représentation plus réaliste, moins « substantialiste », de l'exercice du pouvoir qui n'est plus assigné à résidence dans un lieu unique mais dispersé à l'intérieur de la société à travers de multiples « rapports de force » mouvants et réversibles. »

Source : Jean Baudouin, *La science politique*, Cahiers français n°350, mai-juin 2009.

### La domination politique

« Nombre de politistes « ont » revisité l'œuvre du sociologue allemand Max Weber et ont exploité les catégories centrales de sa sociologie politique. Même s'il (Max Weber) n'extrait pas explicitement les sociétés pré-étatiques de la sphère du Politique, il reste que pour lui celui-ci n'atteint sa plénitude qu'avec « l'émergence d'un groupement humain de nature institutionnelle dont la direction administrative revendique avec succès dans les limites d'un territoire donné le monopole de la coercition physique légitime ». À travers cette définition, assurément la plus célèbre de la discipline, se laissent apercevoir les ressorts primordiaux du Politique. Une autorité spécifique de plus en plus distincte des groupements sociaux primaires (familles, tribus, seigneuries). Une autorité exerçant sa juridiction à l'intérieur d'un territoire délimité. Une autorité disputant avec succès aux organisations concurrentes le monopole de la violence physique. Une autorité capable, enfin, d'obtenir l'obéissance des membres de la société, autrement dit de se rendre légitime auprès de ses ressortissants. (...)

D'une part, en nouant à l'intérieur d'un dispositif commun domination, légitimité et territorialité, la sociologie de Max Weber permet de singulariser la domination politique par rapport aux autres formes de domination sociale, de souligner notamment sa généralité. À la différence des autres pouvoirs présents dans la société, le pouvoir politique a vocation à s'assujettir l'ensemble de ses ressortissants et non plus seulement ceux d'une collectivité particulière. D'autre part, annonçant à cet égard la sociologie historique contemporaine, l'œuvre de Max Weber lie l'advenue et la concrétisation d'une domination spécifiquement politique à une succession de différenciations. Comment à l'origine l'État s'établit en se dissociant peu à peu des communautés immédiates (familles, villages, seigneuries) et en exerçant des fonctions permanentes. Comment à l'intérieur de l'État s'effectue une rationalisation et une spécialisation des tâches qui fait ainsi apparaître des activités politiques, militaires, économiques et culturelles, etc. Comment, à l'intérieur de la sphère politique, à la faveur du

parlementarisme moderne, un nouveau clivage s'impose entre les « amateurs » et les « professionnels », comment notamment l'activité politique est-elle même prise en charge par un personnel de plus en plus spécialisé. »

Source : Jean Baudouin, *La science politique*, Cahiers français n°350, mai-juin 2009.

### **L'étude du politique et de la politique**

« (...) à la *différence de celui des acteurs engagés*, c'est un savoir désintéressé non directement lié à l'action - c'est un savoir sur la politique, et non pour la politique ; à la différence de celui des journalistes, il s'inscrit dans une durée relativement longue ; à l'inverse des intellectuels, il n'est pas prioritairement normatif puisqu'il vise à décrire et expliquer ce qui est, non à dire ce qui doit être. (...)

Distinguer entre « le » et « la » permet de mieux identifier les différents sens accolés au terme. Politique est en effet un mot androgyne. Par « la » politique, on désigne habituellement la vie politique dans ce qu'elle a de plus prosaïque : la compétition pour le pouvoir, le jeu des concurrences partisane, les élections. Pour le dire, à nouveau, dans les mots de Weber, c'est « l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou influencer la répartition du pouvoir, soit entre les États, soit entre divers groupes au sein d'un même État.

« Le » politique, moins fréquent dans le langage courant, désigne une réalité plus abstraite, que l'on pourrait définir comme un espace de régulation des conflits dans les sociétés contemporaines. Selon Philippe Braud, « le politique renvoie à ce champ social dominé par des conflits d'intérêts régulés par un pouvoir lui-même monopolisateur de la coercition légitime ».

X. Crettiez, J. de Maillard, P. Hassenteufel, *Introduction à la science politique*, A. Colin 2018.

### **Trois caractéristiques premières de la constitution de la science politique**

« La science politique est d'abord une science de l'État et, plus encore, du gouvernement, qui est sensible au poids des appareils étatiques et aux relations entre gouvernants et gouvernés plus qu'à la hiérarchie des normes.

La science politique entretient un rapport privilégié, mais complexe, avec la démocratie : elle est née d'une réflexion sur la démocratie moderne, mais cette réflexion l'a très vite conduite à mettre l'accent sur les défaillances de la démocratie, ou du moins sur les décalages entre la promesse sur laquelle se fondaient les régimes démocratiques et la réalité de leur fonctionnement.

La science politique, enfin, s'intéresse de manière privilégiée à l'explication des comportements politiques et aux cadres qui permettent de leur donner forme, comme le montre l'importance qu'auront très vite les études de sociologie électorale, ainsi que les diverses tentatives pour analyser la relation entre les régimes politiques, les systèmes de partis et les modes de scrutin.

Y a-t-il là une base suffisante pour la constitution d'une discipline à la fois autonome et capable de couvrir la totalité des études politiques ? La question va peu à peu se poser avec, d'un côté, la spécialisation croissante des disciplines juridiques et, de l'autre, le développement des



sciences sociales. »

Source : Philippe Raynaud, *La science politique*, Cahiers français n°350, mai-juin 2009.

### Qu'est-ce que la politique ?

« Qu'entendons-nous par « politique » ? La grandeur des projets politiques de leaders charismatiques ou le jeu des manœuvres politiques des candidats à une course présidentielle ? Le mot « politique » recouvre une pluralité de sens que l'un des précurseurs de la science politique contemporaine, Max Weber (1864-1919), avait bien identifiée : « Le concept est extraordinairement vaste et embrasse toutes les espèces d'activité directive autonome ». On parle de la politique de devises d'une banque, de la politique de la Reichsbank [la Banque centrale allemande], de la politique d'un syndicat en cours d'une grève ; on peut également parler de la politique scolaire d'une commune urbaine ou rurale, de la politique d'un comité qui dirige une association, et finalement de la politique d'une femme habile qui cherche à gouverner son mari.

Distinguer entre « le » et « la » permet de mieux identifier les différents sens accolés au terme. Politique est en effet un mot androgyne. Par « la » politique, on désigne habituellement la vie politique dans ce qu'elle a de plus prosaïque : la compétition pour le pouvoir, le jeu des concurrences partisane, les élections. Pour le dire, à nouveau, dans les mots de Weber, c'est « l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou influencer la répartition du pouvoir, soit entre les États, soit entre divers groupes au sein d'un même État.

« Le » *politique*, moins fréquent dans le langage courant, désigne une réalité plus abstraite, que l'on pourrait définir comme un espace de régulation des conflits dans les sociétés contemporaines. Selon Philippe Braud, « le politique renvoie à ce champ social dominé par des conflits d'intérêts régulés par un pouvoir lui-même monopolisateur de la coercition légitime ». Le philosophe Carl Schmitt avait dans l'entre-deux-guerres donné une expression paroxystique d'une telle conception du politique : « La distinction spécifique du politique, [...] c'est la discrimination de l'ami et de l'ennemi ». Autrement dit, politique oscille entre noblesse et petitesse, organisation du vivre ensemble et manœuvres obscures aux services d'ambitions individuelles. »

Source : X. Crettiez, J. de Maillard, P. Hassenteufel, *Introduction à la science politique*, A. Colin 2018.

### Un discours à visée scientifique

« Beaucoup de commentaires et analyses tenus par des acteurs politiques, journalistes, intellectuels médiatiques se rapprochent de la science politique. Par exemple, militants et élus peuvent parfois décrypter avec beaucoup de subtilité les stratégies de leurs adversaires. Les journalistes, quant à eux, produisent un flux continu d'informations (de l'éditorial à l'article factuel) dans leur travail de commentaire de l'actualité, discours qui s'apparente aux analyses de science politique. De leur côté, les intellectuels interviennent ponctuellement au nom de valeurs générales pour dénoncer certaines dérives, rappeler certains fondamentaux, exprimer une indignation.

Mais le discours de la science politique se sépare de chacun d'eux (Braud, 2014) : à la différence de celui des acteurs engagés, c'est un savoir désintéressé non directement lié à l'action

- c'est un savoir sur la politique, et non pour la politique ; à la différence de celui des journalistes, il s'inscrit dans une durée relativement longue ; à l'inverse des intellectuels, il n'est pas prioritairement normatif puisqu'il vise à décrire et expliquer ce qui est, non à dire ce qui doit être. On aura bien évidemment de multiples occasions de revenir sur ces oppositions pour les nuancer.

Que signifie donc un discours à visée scientifique sur le politique ?

Il s'agit tout d'abord d'une ambition de description systématique, produisant des connaissances approfondies sur les différentes facettes de l'activité politique (du vote aux pratiques gouvernementales en passant par les activités militantes). Les entretiens, l'observation directe, la consultation d'archives ou encore les questionnaires constituent quelques-unes de ces méthodes de collectes des données qui balisent le travail scientifique. L'existence de protocoles d'observation et d'analyse est ici essentielle. »

Source : X. Crettiez, J. de Maillard, P. Hassenteufel, *Introduction à la science politique*, A. Colin 2018.

## Références bibliographiques

Bachelard, G. (1967). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris, Librairie philosophique Vrin. Consulté à : [http://classiques.uqac.ca/classiques/bachelard\\_gaston/formation\\_esprit\\_scientifique/formation\\_esprit\\_scientifique.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/bachelard_gaston/formation_esprit_scientifique/formation_esprit_scientifique.html)

Berger, P. (2014). *Invitation à la sociologie*. Repères.

Boy, D. (2019). La surprise verte. *The conversation*, 28 mai 2019. Consulté à : <https://the-conversation.com/la-surprise-verte-117904>

Bronner, G., & Géhin E. (2017). *Le danger sociologique*. Paris : Puf.

Crettiez, X., de Maillard, J., & Hassenteufel, P. (2018) *Introduction à la science politique*. A. Colin.

Durkheim, E. (2004). *Les règles de la méthode sociologique*. PUF.

Elias, N. (1991). *Qu'est-ce que la sociologie ?* Éditions de l'Aube.

Krugman, P. & Wells, R. (2019). *Microéconomie*. De Boeck.

Lahire, B. (2002). *A quoi sert la sociologie ?* La découverte.

Mankiw, G.N. & Taylor, M.P. (2015). *Principes de l'économie*. De Boeck.

Montoussé, M. (2019). « Regard sur 43 années d'évolution des SES », *Idées économiques et sociales*, n°195.

OCDE (2014). *Vers des comportements plus environnementaux : Vue d'ensemble de l'enquête 2011*, Editions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264195493-fr>

Rodrik, D. (2017). *Peut-on faire confiance aux économistes ?* De Boeck supérieur.

Stiglitz, J.E., Lafay, J.D., & C.E. Walsh. (2014) *Principes d'économie moderne*. De Beck.

Tirole, J. (2016). *Économie du bien commun*. PUF.

Wasmer, E. (2017). *Principes de microéconomie*. Pearson.

# Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?

## Objectifs d'apprentissage

- Savoir illustrer la diversité des producteurs (entreprises, administrations, économie sociale et solidaire) et connaître la distinction entre production marchande et non marchande.
- Savoir que la production résulte de la combinaison de travail, de capital, de technologie et de ressources naturelles.
- Connaître les principaux indicateurs de création de richesses de l'entreprise (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, bénéfice).
- Savoir que le PIB correspond à la somme des valeurs ajoutées.
- Savoir que la croissance économique est la variation du PIB et en connaître les grandes tendances mondiales sur plusieurs siècles.
- Savoir que le PIB est un indicateur global qui ne rend pas compte des inégalités de revenus.
- Connaître les principales limites écologiques de la croissance.



COLLÈGE  
DE FRANCE  
— 1530 —

# Table des matières

Introduction.....	3
<i>Compléments pour les professeurs</i> .....	4
I. La diversité des produits .....	4
<i>Tableau 1 : La distinction entre les biens et les services</i> .....	5
II. La diversité des producteurs .....	6
A. Les entreprises .....	7
B. Les administrations .....	8
C. L'économie sociale et solidaire .....	10
<i>Tableau 2 : La diversité des producteurs</i> .....	11
III. La production de biens et de services .....	13
IV. La mesure de la création de richesses .....	14
A. La valeur ajoutée .....	14
<i>Compléments pour les professeurs</i> .....	16
B. Le PIB .....	16
<i>Compléments pour les professeurs</i> .....	17
C. Le PIB et les inégalités de revenus .....	18
<i>Graphique 1 : Les PIB de quelques pays en 2018 (en milliards de dollars)</i> .....	18
<i>Tableau 3 : La comparaison Islande/Arabie Saoudite (en euros 2018)</i> .....	19
V. La croissance économique et ses conséquences écologiques.....	20
<i>PIB nominal et PIB réel</i> .....	20
A. Les tendances mondiales de la croissance économique.....	21
<i>Graphique 2 : L'évolution du PIB réel mondial de l'an 1 à 2015, en milliards de dollars 2011</i> .....	22
B. Les limites écologiques de la croissance économique.....	23
<i>Graphique 3 : Évolution du PIB réel par habitant de quelques pays entre 1870 et 2016, en dollars 2011</i> .....	23
<i>L'empreinte écologique</i> .....	24
<i>Graphique 5 : Concentration en CO2 de l'atmosphère (en parties par million)</i> .....	25
Références bibliographiques.....	26



## Introduction

Un Américain dispose en moyenne d'un revenu 2 fois plus élevé qu'un Portugais, 7 fois plus élevé qu'un Chinois et plus de 100 fois plus élevé qu'au Zimbabwe. Le niveau de vie, l'accès à l'éducation ou à la santé, la qualité des infrastructures (routes, réseaux téléphoniques, réseaux électriques) diffèrent considérablement d'un pays à l'autre. Lorsqu'on voyage à travers le monde, on ne peut qu'être frappé par le contraste entre nos conditions de vie et celles qu'on observe dans certaines parties du monde parmi les plus pauvres. Si certains pays sont plus « riches » que d'autres, c'est en fait qu'ils ont la capacité plus grande que d'autres de créer des richesses, c'est-à-dire de créer des biens et services que la Nature ne met spontanément à disposition de leurs habitants et qui serviront à satisfaire les besoins (alimentation, logement, éducation, santé, etc.) de ces derniers. Ce chapitre portera sur la création de richesses et sa mesure. Nous verrons tout d'abord que les biens et services et leurs producteurs qui les créent sont divers. Puis nous nous intéressons à l'activité de production elle-même et aux éléments nécessaires à sa réalisation. Nous aborderons ensuite la question de la mesure de la création de richesses, notamment à l'échelle d'un pays dans son ensemble, ce qui sera l'occasion d'examiner comment est construit l'un des indicateurs économiques les plus connus et les plus utilisés : le produit intérieur brut (PIB). Enfin, nous étudierons l'évolution sur longue période du PIB et les conséquences de cette évolution sur l'environnement.

## Compléments pour les professeurs

La comptabilité nationale a pour objectif de fournir une représentation chiffrée de l'activité économique de la Nation. Elle cherche notamment à évaluer la production totale de biens et services de la Nation. Définir ce qu'est précisément cette « production » que l'on cherche à mesurer n'est toutefois pas chose aisée.

Les systèmes de comptes nationaux ont au départ adopté une approche que l'on peut qualifier d'empirique et qui consistait en fait à dresser une liste limitative des activités considérées comme des activités productives. Par exemple, le système français de comptabilité nationale a reposé longtemps sur une conception restreinte de la production comme « activité socialement organisée consistant à créer des biens et services s'échangeant habituellement sur le marché ou obtenus à partir de facteurs de production s'échangeant sur le marché ». Seules les productions issues d'activités de production légales et déclarées étaient alors comptabilisées, ce qui excluait à la fois la production domestique et la production « souterraine » issue d'activités illégales par leur nature même (trafic de drogue, prostitution) ou illégales par le fait qu'elles ne sont pas déclarées (« travail au noir », etc.). Une telle définition n'est toutefois pas sans poser de difficultés dès qu'il s'agit de faire des comparaisons dans le temps ou dans l'espace. Sur longue période, la production d'un certain nombre de biens et services assurée initialement dans le cadre domestique (non comptabilisée dans le PIB) a été de plus en plus prise en charge par des entreprises, des administrations ou des associations (comptabilisée dans le PIB). De plus, la frontière entre les productions légales et les productions illégales varient d'un pays à l'autre et d'une année à l'autre. Enfin, l'ampleur de la production souterraine varie d'un pays à l'autre et d'une année à l'autre.

Afin d'éviter ces difficultés, les systèmes de comptabilité nationale ont cherché à élargir le champ des activités productives comptabilisées dans les comptes nationaux. Le système de comptabilité nationale de 1993 (SCN93) adopté sous l'égide des Nations unies définit ainsi la production de manière très générale comme l'« activité dans laquelle une entreprise (dans un sens très général) utilise des entrées (inputs) pour produire des sorties (outputs) » qui peuvent être fournis à d'autres unités, soit individuellement, soit collectivement, contre un paiement (qui peut être en nature) ou gratuitement. En pratique, cela s'est traduit jusqu'à présent essentiellement par l'intégration progressive, et plus ou moins complète selon les pays, de la production issue d'activités illégales ou non déclarées dans les comptes nationaux, la production domestique restant encore en grande partie en dehors du champ des activités productives comptabilisées.

### I. La diversité des produits

Ce mercredi, Sarah, élève en Terminale, finit sa journée de cours à 10h30. Elle quitte son lycée et se dirige vers la boulangerie-pâtisserie pour s'acheter son pêché mignon, des chouquettes. En mettant sa main dans la poche de sa veste, elle effleure la petite liste de course que lui a remis son père tôt ce matin et se rappelle qu'elle doit passer au distributeur automatique de billets à la Société générale puis à Auchan avant de passer à la boulangerie. Pour l'accompagner sur son trajet vers le centre-ville, elle choisit une playlist musicale sur l'application Deezer in-

stallée sur son iPhone. À 11h10, un paquet de chouquettes dans une main et un sac de courses rempli de quelques denrées alimentaires dans l'autre, Sarah est à l'arrêt de bus à côté de la boulangerie et monte dans un bus urbain pour rentrer chez elle. Arrivée chez elle, elle croise son frère Théo, étudiant en licence à l'université, qui part pour assister à ses cours de l'après-midi. Après avoir rangé les courses, elle mange rapidement tout en regardant les publications récentes de ses camarades sur les réseaux sociaux. Elle a peu de temps : elle est membre de l'AS, l'association sportive, de son lycée et doit être au gymnase à 14h pour son entraînement de badminton. Tout au long de sa matinée et de son début d'après-midi, Sarah aura été, d'un point de vue économique, une consommatrice de divers produits.

Que *produit-on* ? Évidemment, lorsqu'on parle de produits, on pense aussitôt aux objets physiques que l'on peut trouver dans un magasin ou sur les étals d'un marché : ici les chouquettes, le smartphone, les écouteurs ou encore les denrées alimentaires que Sarah a achetées. Ces objets physiques constituent ce qu'on appelle des biens : il s'agit de produits matériels qu'on peut stocker, c'est-à-dire consommer après qu'ils aient été fabriqués. Sarah a ainsi mangé ses chouquettes après qu'elles aient été préparées par la boulangerie. Mais la production n'a pas seulement une dimension matérielle : les cours que Sarah a suivis au lycée, la « distribution » de billets par la banque, le transport en bus, l'entraînement de badminton sont également des produits qui répondent à une demande de la part de Sarah. Ces prestations immatérielles fournies par les professeurs, les banques, les conducteurs de bus sont ce qu'on appelle des services : il s'agit de produits immatériels, généralement non stockables, c'est-à-dire consommés en même temps qu'ils sont réalisés. Sarah a ainsi été « transportée » par le bus en même temps que le chauffeur de bus conduisait le bus. Notons que le supermarché, comme l'ensemble des commerces, fournit un service de distribution : certes, nous en ressortons avec des biens, mais le supermarché nous les met à disposition dans des rayons organisés et c'est ce service qui est le vrai cœur de métier de la grande surface (la plupart des produits étant fabriqués en dehors du supermarché).

**Tableau 1** : La distinction entre les biens et les services

<b>Biens</b>	<b>Services</b>
Produits matériels Consommés après avoir été produits	Produits immatériels Consommés en même temps qu'ils ont été produits
<i>Exemples : Baguette de pain, Smartphone, voiture, sandwich, bouteille de soda, etc.</i>	<i>Exemples : Séance de cinéma, séance de massage, course en taxi, cours de sport, consultation médicale, etc.</i>

Les biens et services que nous avons cités jusqu'à présent sont des biens et services qui servent à la consommation, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés pour la satisfaction directe d'un besoin (manger, être transporté, apprendre, etc.). On parle sans surprise de biens et services de consommation. Mais il existe également des biens et services qui sont utilisés non pas pour satisfaire directement des besoins, mais pour réaliser, produire d'autres produits. C'est par exemple le cas du four du boulanger, de la caisse enregistreuse du supermarché, du carburant dans le réservoir du bus, etc. Ces produits sont appelés des biens et services de production. Notons qu'un bien ou un service n'est pas en soit un produit de consommation ou un produit de production : tout dépend de l'usage qu'on en fait (et donc de l'utilisateur). Par exemple, une voiture achetée par une famille est considérée comme un bien de consommation car elle sert à la satisfaction directe du besoin de transport de la famille, alors que la même voiture achetée par un chauffeur de taxi est considérée comme un bien de production car elle sert principalement non pas à la satisfaction du besoin de transport du chauffeur de taxi mais à la production d'un service de transport et à la satisfaction du besoin de transport des clients du chauffeur de taxi. De même, la fourniture d'électricité à une famille est considérée comme un service de consommation qui permet à la famille de satisfaire ses besoins en termes d'éclairage, de chauffage, etc. Par contre, la fourniture d'électricité à une usine automobile est considérée comme un service de production qui permet à l'usine de fabriquer des voitures.

## II. La diversité des producteurs

Qui produit les différents biens et services ? Dans l'exemple de notre élève Sarah, nous n'avons mis en avant que des biens et services produits par des structures que nous appellerons producteurs et dont la raison d'être est justement de fournir ces biens et ces services : la fonction première de la boulangerie-pâtisserie est ainsi de produire et vendre du pain et des pâtisseries, la fonction première du lycée est de produire des cours, etc. Notons que certains biens et services de consommation sont produits directement par les individus pour eux-mêmes ou leurs proches : on parle alors de production domestique. Ainsi, le repas préparé en famille est un service (de restauration) comme l'est le service fourni par un restaurant ; le ménage effectué le dimanche matin par les membres d'un foyer est un service (de nettoyage) comme l'est le service fourni par une entreprise de nettoyage. Comme les productions domestiques ne sont déclarées auprès de personne (lorsque vous rangez votre chambre, vous ne prévenez pas l'État) et qu'il n'y a pas de contrepartie monétaire (vous ne payez pas la personne qui a préparé le dîner familial), les connaître précisément est difficile et nous les laisserons donc de côté pour ne considérer que les productions effectuées par des producteurs qui, comme nous le verrons, sont divers.

## A. Les entreprises

Le premier type de producteurs auquel nous pensons généralement est ce qu'on appelle les entreprises. Reprenons l'exemple de notre élève Sarah : la boulangerie-pâtisserie, la Société générale, Auchan, Apple, Deezer, l'opérateur téléphonique Orange sont autant d'exemples d'entreprises. Qu'ont en commun ces différents producteurs ? Tout simplement le fait que leurs produits sont payants pour ceux qui souhaitent se les procurer. Et si ces produits sont payants, c'est que leur production a coûté de l'argent : il a fallu payer des salariés, l'électricité, l'achat des matières premières, etc. On parle de production marchande pour désigner les biens et services destinés à être vendus à un prix permettant de « couvrir » les coûts de production. Une entreprise est donc un producteur qui a pour caractéristique de réaliser une production marchande, c'est-à-dire qu'elle produit des biens et/ou des services qu'elle vend ensuite à des prix suffisamment élevés pour que la recette qu'elle obtient de ses ventes lui permettent de faire face aux dépenses qu'elle a dû engager pour produire.

Le monde des entreprises est un monde très divers, rassemblant des entreprises très différentes par leur activité ou encore leur taille, etc. Par exemple, certaines entreprises n'ont aucun salarié, c'est-à-dire qu'elles sont constituées d'une seule personne qui se trouve être leur propriétaire. C'est le cas, par exemple, d'un petit cabinet médical où n'exerce qu'un médecin (qui est donc propriétaire du cabinet médical). D'autres, peu nombreuses, ont plusieurs centaines de milliers de salariés. C'est le cas par exemple de Carrefour et de Auchan qui ont chacune environ 350 000 salariés (en France et dans d'autres pays, ces entreprises étant des multinationales présentes dans plusieurs pays). La très grande majorité de ces entreprises sont des entreprises privées, c'est-à-dire qu'elles sont possédées en majorité par des particuliers (de manière directe ou indirecte), ce qui est le cas d'Apple, d'Auchan, de Deezer, d'Orange ou encore des boulangeries-pâtisseries. Certaines n'appartiennent qu'à un seul propriétaire ; d'autres, les sociétés, appartiennent à au moins deux propriétaires, ce qui est le cas de la plupart des grandes entreprises. Enfin, certaines entreprises (EDF, SNCF, RATP, La Poste) sont possédées en majorité non pas par des particuliers mais par l'État : ce sont des entreprises publiques.

*Pourquoi les entreprises produisent-elles ?* Quelles sont leurs objectifs ? Les biens ou services produits par une entreprise sont vendus, ce qui se traduit par des recettes, c'est-à-dire des rentrées d'argent, pour l'entreprise qu'on appelle chiffre d'affaires. Il est obtenu en multipliant les quantités vendues des différents produits proposés par l'entreprise par leur prix de vente :

$$\text{Chiffre d'affaires} = \text{prix de vente} \times \text{quantités vendues}$$

Pour produire, l'entreprise a eu besoin de locaux équipés de machines, de matières premières et d'électricité, de salariés, etc. Tout cela n'est pas gratuit : il faut rémunérer les salariés, payer les factures d'électricité, acheter les matières premières, les machines, etc. Pour produire, l'entreprise a donc dû supporter un certain nombre de dépenses qu'on appelle des coûts de

production. Il faut donc retirer du chiffre d'affaires ces coûts de production pour obtenir le **bénéfice**, c'est-à-dire la somme qu'il reste réellement à l'entreprise et qui peut être réinvestie (par exemple pour acheter de nouvelles machines) ou « distribuée », c'est-à-dire versée aux propriétaires de l'entreprise :

$$\text{Bénéfice} = \text{Chiffre d'affaires} - \text{Coûts de production}$$

Notons que le bénéfice peut être négatif. Dans ce cas, on dit que l'entreprise fait des pertes. Son chiffre d'affaires n'est alors pas suffisant pour lui permettre de faire face aux coûts de production et elle doit donc s'endetter pour payer toutes ses dépenses. Prenons le cas fictif d'une boulangerie dont l'unique propriétaire est le boulanger et qui ne produit et ne vend qu'un seul type de baguette de pain à 0,80 €. Si cette boulangerie vend 10 000 baguettes en un mois, son chiffre d'affaires sur le mois est égal à 0,80 € x 10 000 = 8 000 €. Si, dans le même temps, ses coûts de production s'élèvent à 6 000 €, alors son bénéfice est de 2 000 €. Le boulanger pourra conserver une partie de cette somme pour se rémunérer.

Les propriétaires de l'entreprise ont intérêt à ce que le bénéfice de leur entreprise soit le plus important possible. Lorsqu'une entreprise a pour objectif principal de réaliser le bénéfice le plus important possible, on dit qu'elle a un but lucratif. La très grande majorité des entreprises (mais pas toutes, nous y reviendrons) ont un but lucratif.

## B. *Les administrations*

Les entreprises ne sont pas les seules structures qui produisent. Dans l'exemple de notre élève Sarah, le lycée produit bien un service « éducatif » mais n'est clairement pas une entreprise, l'accès à ce service étant gratuit. De même, l'université publique, dans laquelle est inscrit son frère, produit aussi un service mais n'est pas une entreprise. Certes les étudiants paient des frais d'inscription (environ 170 € par an pour un étudiant inscrit en licence) mais ce prix est très inférieur aux dépenses que l'université doit assumer pour accueillir un étudiant (un peu plus de 10 000 € par an) : on dit que le service fourni par l'université est « quasi-gratuit ». On parle de **production non marchande** pour désigner les produits (en pratiquement uniquement des services) fournis gratuitement ou « quasi-gratuitement », c'est-à-dire à un prix faible qui ne permet pas de couvrir le coût de production.

Une production non marchande est gratuite ou quasi-gratuite, mais cela ne signifie évidemment pas cette production n'a rien coûté : il faut par exemple payer les professeurs du lycée ou de l'université, les factures d'électricité, les livres de la bibliothèque, etc. D'où vient l'argent qui permet de faire face à ces coûts de production ? Le point commun entre le lycée public et l'université publique, c'est que cet argent provient des impôts prélevés sur les individus et les entreprises. Par exemple, vos parents paient peut-être un impôt appelé « impôt sur le revenu » et, dès que vous achetez un produit dans un magasin, vous payez un impôt appelé « taxe sur la valeur ajoutée » (TVA) dont le montant apparaît sur le tick-



et de caisse que l'on vous remet après avoir payé. Le lycée public et l'université publique sont des exemples d'administrations. Une **administration** est un producteur public (qui dépend de l'État) qui a pour caractéristique de réaliser une production non marchande et de se financer principalement grâce aux impôts (ou plus généralement des prélèvements obligatoires). La production non marchande est principalement réalisée par les administrations.

Un commissariat, un tribunal, une caserne de pompiers, Pôle Emploi, une piscine municipale sont autant d'exemples d'administrations qui fournissent des services gratuits ou quasi-gratuits : le commissariat, le tribunal ou la caserne de pompiers fournissent gratuitement à la population un service de sécurité et de protection ; Pôle Emploi fournit gratuitement un service d'aide à la recherche d'emploi aux chômeurs ; une piscine municipale fournit « quasi-gratuitement » un service de loisirs (le prix payé est très inférieur au coût réel de la piscine). Et dans tous exemples, c'est l'argent que l'État, les communes, les départements récupèrent grâce aux impôts qui permet de financer la production des services en question

Les administrations ne font pas, par définition, de bénéfices et ne peuvent donc avoir de but non lucratif : elles remplissent des missions de service public et fournissent des services qui sont dans l'intérêt de la collectivité. Si les écoles, les collèges, les lycées publics sont gratuits, c'est que le but est de donner l'accès à l'éducation à tous les enfants, quel que soit le revenu des parents. Notons que par rapport au service fourni par une entreprise qui est payé uniquement par celui qui profite du service (seule la personne qui a été coiffée paie le prix de la coiffure), le service fourni par une administration n'est pas financé uniquement par celui qui en profite : une famille sans enfant financera au même titre qu'une famille avec enfant le fonctionnement de l'école par exemple en payant des impôts.

### C. *L'économie sociale et solidaire*

Les administrations ne sont pas les seuls producteurs à ne pas avoir de but lucratif : il y a également les associations. Lorsqu'on parle d'associations, on pense évidemment aux associations humanitaires, caritatives ou d'aide aux personnes, comme les Restos du cœur, Médecins du Monde, la Croix Rouge, mais les associations sont également présentes dans l'enseignement, la culture, le sport (la plupart des clubs de sport sont ainsi des associations), etc. Une association est un producteur privé qui a pour caractéristique de réaliser une production non marchande et d'avoir pour ressource financière principale des dons ou des cotisations d'adhérents. Cela n'empêche évidemment par les associations d'avoir recours à d'autres modes de financement, en vendant des biens et services (pensez à la vente de CD-DVD « Les Enfoirés » pour les Restos du cœur) ou en bénéficiant de subventions publiques, mais ces financements sont minoritaires. Notons que les associations ont pour particularité de pouvoir recourir à des bénévoles, autrement dit à des travailleurs qui décident volontairement de travailler gratuitement pour l'association, mais elles fonctionnent également souvent aussi grâce à des salariés qu'elles rémunèrent. Certaines entreprises privées sont également sans but lucratif. Elles n'ont pas pour objectif principal la recherche de bénéfices, mais ont plutôt des objectifs sociaux (promouvoir l'entraide et la solidarité, aider des personnes en difficultés, contribuer à la lutte contre les inégalités), environnementaux (contribuer au développement durable) ou culturels. C'est le cas des mutuelles comme la MGEN, la MAIF, la MAAF ou la MACIF qui proposent des contrats d'assurances (santé, automobile, etc.) fondés sur l'entraide ou la solidarité ou encore des banques coopératives comme le Crédit mutuel, les caisses régionales du Crédit agricole, les Banques populaires, les Caisses d'épargne. Le point commun de ces entreprises est qu'elles appartiennent à leurs clients, leurs « sociétaires », qui désignent les dirigeants par l'intermédiaire d'élections reposant sur le principe démocratique « un homme = une voix ». L'usage des bénéfices, lorsqu'il y en a, est strictement encadré : ils sont soit mis en réserve, soit reversés aux sociétaires (par exemple, dans le cas des mutuelles, par une baisse du prix des assurances proposées). Nous pouvons également citer le cas des coopératives de production qui sont des entreprises qui appartiennent à leurs salariés, ce qui est le cas du groupe UP qui commercialise les chèques restaurant, du magazine Alternatives économiques ou encore de la compagnie du Théâtre du Soleil. Dans ces entreprises, l'accent est mis sur la coopération des salariés, sur leurs conditions de travail et leur bien-être, même si cela peut se traduire par des bénéfices plus faibles. La gestion de ces coopératives de production est démocratique comme dans le cas des mutuelles ou des banques coopératives.

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe tous ces producteurs privés sans but lucratif. Certains réalisent des productions non marchandes (les associations), d'autres des productions marchandes (les entreprises à but non lucratif) mais tous ont pour point commun un fonctionnement interne et des activités reposant des principes de démocratie, de solidarité et d'utilité sociale. On estime que l'ESS représente environ 10 % du PIB, c'est-à-dire 10 % de la

production de biens et services, et environ 10 % des emplois en France.

**Tableau 2 : La diversité des producteurs**

	<b>Entreprises</b>	<b>Associations</b>	<b>Administrations</b>
<b>Type de production</b>	Production marchande	Production non marchande	Production non marchande
<b>Financement de la production</b>	Principalement grâce aux ventes des biens et services produits	Principalement grâce aux dons et aux cotisations des adhérents	Principalement grâce aux prélèvements obligatoires (impôts, taxes, cotisations)
<b>But</b>	Grande majorité des entreprises : But lucratif  Quelques entreprises (coopératives, mutuelles) : But non lucratif	But non lucratif	But non lucratif
	<b>Economie sociale et solidaire</b>		

### Compléments pour les professeurs

La comptabilité nationale distingue quatre catégories de producteurs :

- Un *ménage*, au sens de la comptabilité nationale, désigne l'ensemble des individus qui partagent de manière habituelle le même logement, qu'ils soient apparentés ou non (dans certaines enquêtes, on exige, de plus, que les membres partagent un budget commun). Les ménages ont pour fonction économique principale de consommer mais ils peuvent également produire des biens et services. Comme la production domestique n'est pas prise en compte, la production des ménages évaluée par la comptabilité nationale consiste essentiellement en la production de services de logement par les ménages propriétaires (pour des tiers ou pour eux-mêmes) et en la production de services liés à l'emploi d'un personnel « domestique » (la production étant toujours en comptabilité nationale attribuée à l'employeur).
- Une *entreprise* est une unité institutionnelle qui a pour fonction principale de produire des biens et/ou des services marchands, c'est-à-dire des biens et services vendus ou destinés à être vendus à un tiers à un prix « économiquement significatif » couvrant plus de la moitié des coûts de production. La comptabilité nationale distingue, au sein des entreprises, deux catégories : les « entreprises individuelles » qui n'ont pas de personnalité juridique propre et de comptabilité distincte de celle de leur exploitant (agriculteurs exploitants, commerçants, artisans, professions libérales, etc.) et les

« sociétés » qui disposent d'une personnalité juridique propre et d'une comptabilité distincte de celle de leur exploitant. Le système français de comptabilité nationale regroupe les entreprises individuelles avec les personnes privées au sein du secteur institutionnel des ménages, ce qui n'est le cas de tous les systèmes nationaux de comptabilité nationale. De plus, les sociétés produisant des biens et services non financiers et celles produisant des services non financiers sont séparées.

- Une *administration publique* est une unité institutionnelle qui a pour fonction principale d'effectuer des opérations de redistribution ou de produire des services non marchands, c'est-à-dire des services fournis à un tiers gratuitement ou quasi-gratuitement à un prix couvrant moins de la moitié des coûts de production, et qui tirent la majeure partie de leurs ressources des prélèvements obligatoires.
- Une *institution sans but lucratif au service des ménages* (ISBLSM) a pour fonction principale de produire des services non marchands et a pour ressources principales les dons des ménages et les revenus de leurs propriétés. Elles peuvent prendre la forme d'associations ou de fondations. Les fondations et associations qui ont pour ressources principales des subventions publiques sont classées par la comptabilité nationale avec les administrations publiques ; celles qui vivent principalement du produit de leurs ventes sont classées avec les entreprises.

Ces différentes catégories de producteurs constituent des « secteurs institutionnels ». La comptabilité nationale classe les organisations relevant de l'ESS dans ces différents secteurs institutionnels sans chercher, à l'heure actuelle, à les distinguer des autres organisations, ce qui rend difficile l'estimation du poids de l'ESS dans la production totale ou l'emploi total de l'économie. Ainsi :

- Les associations dont les ressources sont à plus de 50 % issues du produit de leurs ventes et les coopératives sont classées au sein des sociétés non financières ou des sociétés financières (selon la nature de leur activité) ;
- les mutuelles d'assurance sont classées au sein des sociétés financières ;
- les mutuelles de protection sociale sont classées au sein des administrations publiques comme organismes de sécurité sociale ;
- les associations dont les ressources proviennent pour plus de 50 % par subventions publiques sont classées au sein des administrations publiques ;
- les associations et fondations sans salariés sont intégrées dans le secteur des ménages ;
- les autres associations et fondations apparaissent dans le secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

### III. La production de biens et de services

Produire, c'est créer des biens et services que la nature ne met pas spontanément à notre disposition. Pour cela, il faut, utiliser, mobiliser – nous dirons « combiner » – différents éléments.

Le premier d'entre eux est le **travail** humain, manuel ou intellectuel. Pas de baguette de pain sans l'intervention du boulanger, pas de cours de lycée sans l'intervention d'un professeur. Votre smartphone aura nécessité le travail de nombreux ingénieurs pour le concevoir, de nombreux ouvriers pour concevoir ses composants et les assembler, de nombreux informaticiens pour développer le système d'exploitation et les applications installées. Dans un autre registre, les fruits et les légumes que vous trouvez sur l'étal d'un marché peuvent sembler avoir moins nécessité l'intervention de l'homme et ils sont pourtant le résultat d'un long travail de sélection des semences adaptées, de cultures, de récolte, etc. qui aura nécessité l'intervention de nombreuses personnes.

La production nécessite également d'utiliser des biens ou des services de production. Prenons le cas d'une boulangerie. Pour produire sa baguette de pain, le boulanger devra disposer de farine, d'eau, de sel, de levure, d'électricité mais également d'un local (la boulangerie), d'une machine à pétrir ou d'un four à pain qui lui facilitent le travail, voire le rendent possible. La farine, l'eau, le sel, la levure, l'électricité ont pour particularité « détruits » ou « transformés » lors de la production : une fois la baguette créée, impossible de récupérer la farine, le sel, la levure qui y a été intégré ou l'électricité qui a été utilisée. Ce sont les consommations intermédiaires de la boulangerie. À l'inverse, la machine à pétrir, le four à pain, la boulangerie sont « durables » : ils ne se détruisent pas à chaque baguette produite et pourront être utilisés pour la production de nombreuses baguettes. Ces différents éléments constituent le capital du boulanger. De manière plus générale, pour un producteur, le **capital** regroupe tous les biens de production qui ne se détruisent pas au cours de la production (exemple : outils, machines, locaux). Le capital d'un lycée regroupe les bâtiments, ainsi que les chaises, les tables, les tableaux, les vidéoprojecteurs, les photocopieurs, les ordinateurs, etc.

La production nécessite aussi des connaissances scientifiques ou techniques nécessaires pour concevoir les produits à fabriquer, les outils et les machines utilisés, ou encore pour déterminer les meilleures manières de produire. Ces connaissances techniques et scientifiques disponibles à un moment donné constituent la **technologie**. Grâce au progrès de la technologie, il est possible de produire de nouveaux biens et services qui n'existaient pas auparavant et d'accomplir plus efficacement certaines tâches. Pensez au domaine du transport. Pendant longtemps, le chariot ou le bateau à voile ont constitué les principaux moyens de transport de marchandises, des moyens lents et coûteux. Des innovations telles que l'invention de la machine à vapeur, du moteur électrique, du moteur à combustion interne, du moteur à réac-

tion ont permis l'apparition au cours du XIXe siècle et du XXe siècle de nouveaux modes de transport plus rapides, moins coûteux : trains, bateaux à moteurs, automobiles, avions, etc. L'invention de systèmes de réfrigération à la fin du XIXe siècle a également rendu possible le transport sur très longue distance de certains produits agricoles ou alimentaires périssables qu'il était auparavant impossible de transporter sur de telles distances.

Enfin, certaines productions nécessitent des **ressources naturelles** fournies, comme leur nom l'indique, par la nature. Pas d'agriculture sans terres agricoles, pas de pêche sans banc de poissons, pas de production hydroélectrique sans eau ou encore pas de production de ciment sans sable, etc. Certaines de ces ressources sont « renouvelables » : elles ont une capacité propre de régénération. Par exemple, les arbres d'une exploitation forestière sont une ressource renouvelable dans le sens où les arbres coupés peuvent être remplacés par de jeunes plants qui seront à leurs tour coupés plus tard. Les ressources non renouvelables sont « épuisables ». C'est le cas, par exemple, du pétrole ou du minerai de fer : il existe une quantité limitée de pétrole ou de minerais et il est impossible d'en produire une fois les réserves épuisées.

La production de biens et services résultent donc de la combinaison de travail, de biens et services de production (et en particulier de capital), de technologie et de ressources naturelles.

#### IV. La mesure de la création de richesses

Comment mesurer la création de richesses ? À l'échelle d'un pays, l'indicateur le plus utilisé, même s'il est aussi souvent critiqué, est le produit intérieur brut (PIB). Pour comprendre comment cet indicateur est construit, nous allons d'abord nous intéresser à la mesure de la création de richesses à une échelle d'une entreprise, puis nous aborderons la question de la mesure de la création de richesses à l'échelle d'un pays dans son ensemble

##### A. La valeur ajoutée

Comment mesurer la richesse créée par une entreprise ? L'opération est en fait plus complexe qu'il n'y paraît. Dans un premier temps, on pourrait chercher à mesurer la production effectuée par l'entreprise en regardant la quantité de biens ou de services créés par cette entreprise. Comme la production d'une entreprise consiste rarement en un seul produit, se pose la question de la mesure de cette quantité : difficile d'additionner des pommes, de bouteilles de soda et de flacons de shampoing pour un supermarché ; difficile également d'additionner des baguettes de pain et des pains au chocolat pour une boulangerie-pâtisserie. Heureusement, toutes ces productions étant marchandes, elles ont un prix et un prix qui reflète leur « valeur » aux yeux des consommateurs, ce que ces derniers sont prêts à payer pour les consommer. Pour mesurer la production réalisée par l'entreprise, nous pouvons donc commencer par regarder la valeur de sa production, c'est-à-dire son **chiffre d'affaires**, qui est égal au montant



des recettes issues des ventes réalisées par l'entreprise.

La méthode est a priori simple, mais elle ne permet pas de mesurer réellement la richesse produite par l'entreprise. En effet, l'entreprise ne crée pas ses produits « à partir de zéro » : elle a dû acheter des biens et des services à d'autres entreprises qu'elle a transformés ou détruits au cours du processus de production, biens et services qui constituent ses consommations intermédiaires. Prenons de nouveau l'exemple d'une boulangerie qui produit et vend au cours d'un mois 10 000 baguette de pain au prix de 80 centimes. Le chiffre d'affaires mensuel de la boulangerie s'élève à :  $10\,000 \times 0,80 \text{ €} = 8\,000 \text{ €}$ . Or l'activité de la boulangerie n'a pas créé à elle-seule cette valeur de 8 000 €. En effet, pour réaliser une baguette vendue 80 centimes, le boulanger a acheté de la farine, du sel, de l'eau, de l'électricité, etc., toute une série de produits fabriqués par d'autres entreprises que la sienne et qui ont été détruits ou incorporés au cours de la fabrication de la baguette. Imaginons que la boulangerie ait dû dépenser 3 500 € pour acheter la farine, l'eau, le sel et l'électricité nécessaires à la fabrication des 1 000 baguettes, c'est-à-dire 35 centimes par baguette produite. La valeur réellement créée par la seule activité de la boulangerie s'élève donc à :  $8\,000 \text{ €} - 3\,500 \text{ €} = 4\,500 \text{ €}$ . Cette somme est appelée valeur ajoutée de la boulangerie. Cette valeur a été « ajoutée » par le boulanger au sel, à l'eau, à la farine, etc., dans le sens où chaque client de la boulangerie aurait pu tout aussi bien acheter lui-même le sel, l'eau, la farine, etc., pour 35 centimes, mais qu'il a préféré payer une somme supplémentaire, 45 centimes, pour obtenir le produit fini, la baguette, et s'éviter ainsi un travail qu'il leur aurait pris du temps ou qu'il n'aurait pas réalisé aussi bien que le boulanger. Ce qui est valable pour la boulangerie l'est pour toutes les entreprises. La richesse créée par une entreprise se mesure grâce à sa **valeur ajoutée**, c'est-à-dire à la différence entre son chiffre d'affaires et ses consommations intermédiaires :

$$\text{Valeur ajoutée} = \text{chiffres d'affaires} - \text{consommations intermédiaires}$$

La valeur ajoutée d'une entreprise est à distinguer de son bénéfice, qui mesure la part des richesses créées qui reviennent aux propriétaires de l'entreprise. La valeur ajoutée est en quelque sorte le montant qu'il lui reste une fois payées ses consommations intermédiaires ; le bénéfice est ce qu'il lui reste une fois payés tous ses coûts de production (consommations intermédiaires mais aussi par exemple salaires des salariés). Par définition, le bénéfice n'est donc qu'une partie de la valeur ajoutée d'une entreprise, le reste servant en grande partie à rémunérer les salariés qui ont travaillé.

Comment calculer la valeur ajoutée d'une administration ou d'une association ? Comme leur production est non marchande, on ne peut en tout cas pas appliquer la même méthode que pour une entreprise : en effet, la production marchande est gratuite et quasiment gratuite et donc le chiffre d'affaires de ces producteurs est soit nul soit quasiment nul, ce qui ne reflète pas la « valeur » des services produits aux yeux de ceux qui en profitent. Par convention, on considère que la valeur de la production d'une administration et d'une association est égale à

ses coûts de production. Par exemple, pour un lycée, la valeur estimée du service fourni sera égale à la somme des salaires de différents travailleurs (professeurs, etc.), des factures d'électricité, d'eau, etc. Pour obtenir la valeur ajoutée, il suffit alors de retirer au montant des coûts de production le montant des consommations intermédiaires.

### Compléments pour les professeurs

En comptabilité nationale, la valeur ajoutée d'une entreprise n'est pas égale à la différence entre la valeur des biens et services réalisés par le producteur et la valeur des biens et services intermédiaires qu'il a consommés pour produire ces biens et services. La valeur de la production d'une entreprise est souvent assimilée à son chiffre d'affaires, ce que nous avons fait ici pour simplifier le propos, mais ces deux grandeurs diffèrent en général. En effet, une partie de la production d'une entreprise n'est pas vendue mais stockée (et est donc comptabilisée dans la valeur de la production mais pas dans le chiffre d'affaire) et une partie des ventes provient de marchandises stockées (comptabilisée dans le chiffre d'affaire mais pas dans la valeur de la production). De la même manière, la valeur des consommations intermédiaires n'est pas en général égale aux dépenses de consommations intermédiaires réalisées par l'entreprise sur une période déterminée, même si, là encore pour simplifier le propos, nous les avons assimilés.

## B. Le PIB

*Comment mesurer la richesse créée au sein d'un pays ?* Chaque année, des millions de biens et services sont produits en France. Cela n'aurait évidemment aucun sens d'additionner directement les quantités produites de ces différents biens et services (voitures, séances de massage, baguettes de pain, etc.). Par contre, tous ces biens et ces services ont une « valeur » en euros (un prix ou, à défaut, un coût de production). On peut donc pour mesurer la richesse créée en France s'intéresser à la valeur de tous les biens et services produits sur le territoire français. Une partie de ces biens et services sont toutefois détruits et transformés pour produire d'autres biens et services. Par exemple, une partie du blé récolté servira à fabriquer de la farine et une partie de cette farine sera achetée par des boulangers pour fabriquer du pain. Il n'y a aucune raison de les comptabiliser dans la richesse créée. D'une part parce qu'ils sont intégrés, incorporés dans les produits finis et donc les prendre en compte reviendrait à les compter plusieurs fois (la valeur du blé est comprise dans la valeur de la farine et donc dans la valeur du pain). D'autre part parce que ces produits ne sont pas en eux-mêmes des richesses, même s'ils interviennent dans la production des produits qui, eux, sont constituent une vraie richesse car ils permettent de satisfaire directement les besoins des individus (exemple du pain). Pour mesurer la création de richesses de la France, il faut tenir compte de la valeur des biens et services produits sur le territoire français et qui n'ont pas été détruits ou transformés pour créer d'autres biens et services. C'est ce que l'on appelle le **produit intérieur brut (PIB)**. Pour le calculer, il « suffit » de soustraire à la valeur de tous les biens et services produits la valeur de tous les biens et services qui ont servi de consommations intermédiaires. Or, rappelons-nous que

la valeur ajoutée d'un producteur est justement la différence entre la valeur de sa production et la valeur de ses consommations intermédiaires. Le PIB d'un pays est donc égal à la somme des valeurs ajoutées de tous les producteurs (entreprises, administrations, etc.) présents sur son territoire :

$$\text{PIB} = \text{somme des valeurs ajoutées de tous les producteurs}$$

La création de richesses d'un producteur étant mesurée par sa valeur ajoutée, il n'est pas étonnant que la création de richesses à l'échelle d'un pays soit égale à la somme des valeurs ajoutées des différents producteurs du pays.

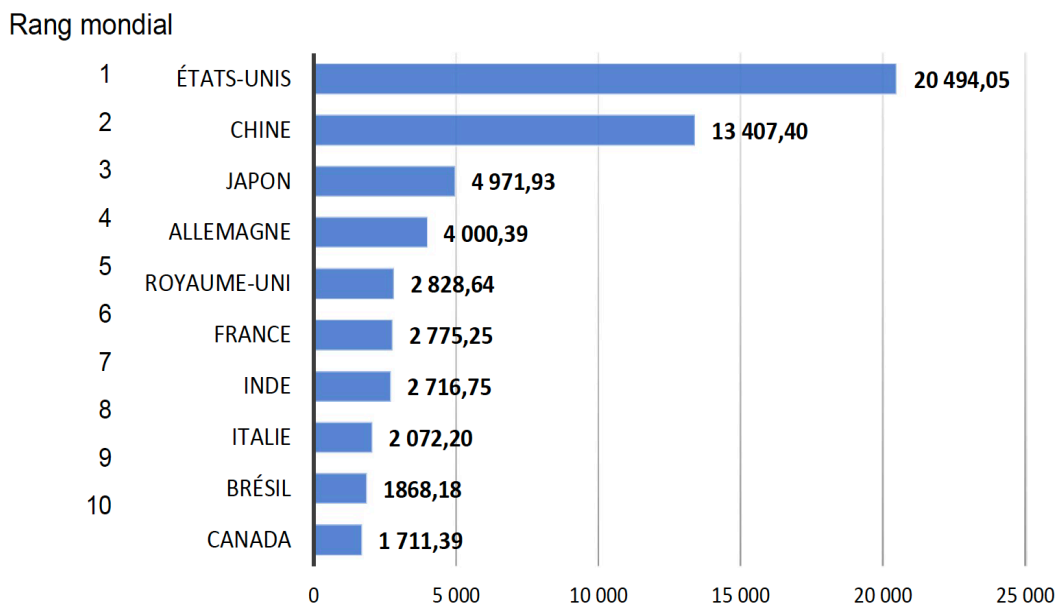
### Compléments pour les professeurs

Le PIB d'un pays est égal à la somme des valeurs ajoutées des différents producteurs résidant sur le territoire du pays, lorsque les valeurs ajoutées sont évaluées aux prix de marché. Or, dans les systèmes de comptabilité nationale, les valeurs ajoutées ne sont pas évaluées aux prix de marché, car on considère que ces prix de marché reflètent mal la recette effective du producteur par unité vendue. Les producteurs doivent en effet verser des impôts – appelés en comptabilité nationale « impôts sur les produits » – et peuvent recevoir des subventions – appelées « subventions sur les produits » – dont les montants ne dépendent pas de la réalisation de bénéfices, mais des quantités produites ou échangées (la TVA est l'exemple le plus classique d'impôts sur les produits). Les comptables nationaux préfèrent donc évaluer les valeurs ajoutées en utilisant les « prix de base », c'est-à-dire les prix de marché diminués des impôts (nets de subventions) sur les produits, ce qui mesure mieux ce que reçoit le producteur lorsqu'il vend une unité de son bien. Pour passer de la somme des valeurs ajoutées (évaluées aux prix de base) au PIB, il suffit donc de rajouter les recettes des impôts (nets de subventions) sur les produits :

$$\text{PIB} = \text{somme des valeurs ajoutées} + \text{impôts (nets de subventions) sur les produits}$$

En France, le travail d'estimation du PIB national est réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) depuis 1949. En 2018, le PIB de la France était évalué à environ 2 350 milliards d'euros, ce qui fait de la France un pays appartenant aux 10 pays les plus « riches » selon le critère du PIB (voir graphique 1). Pour pouvoir comparer les PIB de différents pays, on les exprime en utilisant la même monnaie, généralement le dollar qui est la monnaie la plus utilisée dans le monde et celle du pays ayant le PIB le plus important. Ce type de statistiques sont disponibles auprès de certaines organisations internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI). Nous avons représenté dans le graphique 1 le classement des 10 pays ayant le PIB le plus important en 2018, classement établi à partir des données du FMI.

**Graphique 1** : Les PIB de quelques pays en 2018 (en milliards de dollars)



Source : FMI, 2018.

### C. Le PIB et les inégalités de revenus

Comme nous venons de la voir, le PIB mesure la création de richesses réalisée au sein d'un pays par l'ensemble des producteurs (entreprises, administrations, etc.) présents sur le territoire du pays en question. Ces richesses, une fois créées, sont « distribuées » aux habitants sous la forme de revenus (salaires pour les salariés, bénéfices pour les propriétaires des entreprises, etc.). Il faut toutefois faire attention au fait que cette distribution n'est pas égalitaire. Le PIB est un indicateur global de mesure des richesses qui ne dit rien sur la manière dont ces richesses sont réparties entre les habitants du pays. Le PIB par habitant – c'est-à-dire le PIB divisé par le nombre d'habitants<sup>1</sup> – reflète donc le revenu moyen de la population, mais ce revenu moyen peut cacher de très fortes inégalités de revenus au sein du pays concerné. En 2018, le PIB par habitant de la France s'élevait à environ 35 000 €, mais cela ne signifie aucunement que chaque Français vivait alors avec 35 000 € par an : certains Français percevaient évidemment beaucoup plus et d'autres beaucoup moins.

Prenons tout d'abord deux pays qui ont a priori le même revenu moyen par habitant et qui, au vu de ce revenu moyen, appartiennent tous les deux au groupe des pays les plus riches du monde : l'Islande et de l'Arabie Saoudite. Ces pays ont des PIB par habitant relativement proches : aux alentours de 60 000 € en 2018.

<sup>1</sup> La notion de PIB par habitant n'est pas au programme.

**Tableau 3** : La comparaison Islande/Arabie Saoudite (en euros 2018)

	<i>Islande</i>	<i>Arabie Saoudite</i>
<b>PIB par habitant (2016)</b>	56 426 €	63 618 €
<b>Revenu moyen des 50 % les plus pauvres (2016)</b>	29 200 €	9 635 €
<b>Revenu moyen des 1 % les plus riches (2016)</b>	333 426 €	1 222 879 €

Source : d'après les données de la World Inequality Database, <http://wid.world>

Or, la moitié la plus pauvre disposait en Islande d'un revenu moyen de presque 30 000 €/an en Islande contre un peu moins de 10 000 €/an en Arabie Saoudite. À l'inverse, les 1% les plus riches gagnaient en moyenne un peu plus de 330 000 €/an en Islande contre plus d'1 220 000 €/an en Arabie Saoudite. Le degré d'inégalité est très différent d'un pays à l'autre : l'Islande est bien plus égalitaire que l'Arabie Saoudite. Si les PIB par habitant des deux pays sont quasiment identiques, la majorité de la population vit probablement plus confortablement en Islande qu'en Arabie Saoudite où les richesses sont très inégalement réparties. À l'inverse, les très riches sont probablement mieux lotis en Arabie Saoudite qu'en Islande. En ne regardant que le PIB, nous pourrions être amené à conclure que l'Arabie Saoudite est aussi riche – même un peu plus – que l'Islande. Pourtant, pour une grande partie de la population, il est clair que les conditions de vie sont bien meilleures en Islande qu'en Arabie Saoudite.

Prenons maintenant deux pays « riches » dont l'un affiche un PIB par habitant plus élevé que l'autre : les États-Unis et la France en 2014. Aux États-Unis, les 1% les plus riches percevaient à eux-seuls plus de 20 % de l'ensemble des revenus du pays alors que les 50 % les moins riches (par définition 50 fois plus nombreux) n'en percevaient qu'un peu de 12 %. Le revenu moyen s'élevait à un peu plus de 66 000 €/an pour l'ensemble de la population, mais les 1 % les plus riches de la population gagnaient en moyenne plus de 1 300 000 €/an tandis que les 50 % les moins riches avaient un revenu moyen d'un peu plus de 16 000 €/an, soit 80 fois moins. Par comparaison, en France, les inégalités de revenus sont moins fortes : alors que le revenu moyen s'élevait à environ 33 000 €/an, les 1 % les plus riches de 360 000 €/an et les 50 % les moins riches de 37 500 €/an, soit environ 10 fois moins. Notons que les 50 % les moins riches en France gagnaient plus deux fois plus en moyenne que les 50 % les moins riches aux États-Unis, alors que le revenu moyen français était largement inférieur au revenu moyen américain. Autrement dit, alors que le PIB par habitant était bien plus faible en France qu'aux États-Unis, la moitié de la population vivait en moyenne mieux en France qu'aux États-Unis.

Il faut donc prendre garde lorsque l'on compare des PIB par habitant de pays différents pour comparer leurs niveaux de vie : le PIB est un indicateur global qui ne tient pas compte des inégalités de revenus.

## V. La croissance économique et ses conséquences écologiques

Dans de nombreux pays, dont la France, nous vivons aujourd’hui bien mieux qu’il y a deux siècles. Notre alimentation, nos conditions de logement se sont améliorées ; nous pouvons nous déplacer sur des distances et à des vitesses qui étaient inconnues il y deux cent ans. Prenons un indicateur simple mais parlant de cette amélioration des conditions de vie : alors que l’espérance de vie à la naissance était d’environ 35 ans en France en 1800, elle est aujourd’hui supérieure à 82 ans ! Cette amélioration des conditions de vie s’explique par une hausse de la production de biens et service qui s’est faite, à partir du XIXe siècle, à un rythme bien supérieur à celle de la population dans bon nombre de pays. On appelle **croissance économique** l’augmentation de la production globale de biens et services sur un territoire (généralement un pays). Son rythme se mesure par le taux de variation du PIB et plus précisément du taux de variation du **PIB réel** (voir encadré). Dans un premier temps, nous allons examiner les tendances mondiales de la croissance économique sur les derniers siècles. Puis nous étudierons les conséquences écologiques (et en particulier climatiques) de cette croissance.

### PIB nominal et PIB réel

Par construction, le montant du PIB dépend du niveau des prix des différents produits. Le PIB peut donc augmenter suite à une hausse des quantités produites mais également suite à une hausse du niveau général des prix (phénomène qu’on appelle l’ « inflation »). Imaginons un pays qui ne produit qu’un modèle de voiture. La production annuelle de ce pays s’élève à 1 000 voitures en 2017, en 2018 et en 2019. Le prix de vente du modèle de voiture augmente de 10 % chaque année et passe de 20 000 € en 2017 à 22 000 € en 2018 et à 22 200 € en 2019. Le pays ne crée pas plus de richesses en 2018 qu’en 2017, et pas plus de richesses en 2019 qu’en 2018. Pourtant son PIB passe de  $1\,000 \times 20\,000 \text{ €} = 20\,000\,000 \text{ €}$  en 2017 à  $1\,000 \times 22\,000 \text{ €} = 22\,000\,000 \text{ €}$  en 2018 et à  $1\,000 \times 22\,200 \text{ €} = 22\,200\,000 \text{ €}$  en 2019. Le PIB du pays considéré a augmenté de 10 % chaque année, alors même que le pays ne produit pas plus.

	<i>Nombre de voitures produites</i>	<i>Prix d’une voiture</i>	<i>PIB calculé avec les prix de l’année</i>	<i>PIB calculé avec les prix de l’année de base 2017</i>
<b>2017</b>	10 000	20 000 €	20 000 000 €	20 000 000 €
<b>2018</b>	10 000	22 000 €	22 000 000 €	20 000 000 €
<b>2019</b>	10 000	22 200€	22 200 000 €	20 000 000 €

Or, lorsqu’on s’intéresse à la croissance économique d’un pays, on ne s’intéresse qu’à la hausse des quantités (et de la qualité) des biens et services produits et on souhaite donc distinguer la croissance du PIB qui résulte de la hausse de la production (la croissance économique) de celle qui résulte de la hausse des prix. Pour cela, les économistes prennent une année de référence et calcule le PIB des différents années étudiées en utilisant toujours les mêmes prix,



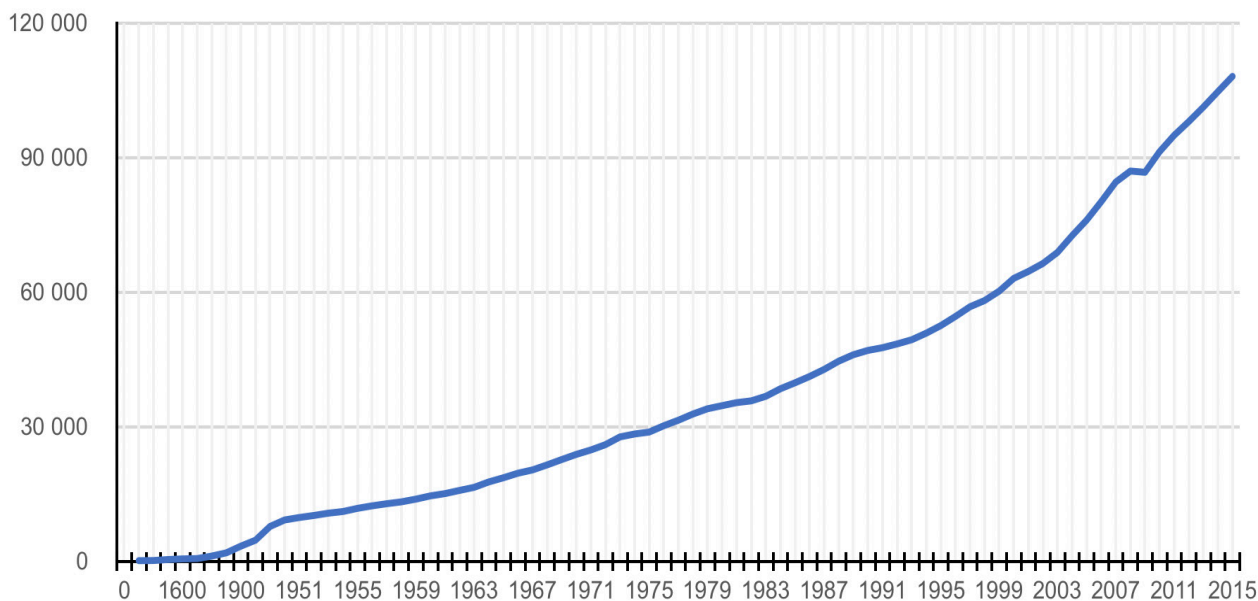
ceux de l'année de référence. Imaginons que 2017 ait été retenue comme année de référence alors la valeur de la production de voitures en 2017 sera évidemment calculé avec le prix des voitures en 2017, mais également les valeurs de la production de voitures en 2018 et en 2019. Si la valeur de la production ainsi calculée augmente, cela ne peut venir que d'une hausse des quantités produites, les prix ayant été supposés constants. Ce PIB calculé avec des prix constants – les prix d'une année de base – est appelé PIB réel, tandis que le PIB calculé selon la méthode standard avec les prix de l'année est appelé PIB nominal. Lorsque l'année de base est l'année 2011 et que la monnaie utilisé pour exprimer le PIB réel est le dollar, on dit généralement que le PIB est en dollars 2011.

Le PIB réel permet d'établir des comparaisons pertinentes entre différentes années, ce que ne permet pas le PIB nominal : c'est donc le PIB réel qui doit être utilisé dans l'étude de la croissance économique.

### *A. Les tendances mondiales de la croissance économique*

Quelles sont les grandes tendances mondiales de la croissance économique ? Nous avons représenté dans le graphique 2 l'évolution du PIB réel mondial – c'est-à-dire l'évolution des quantités de biens et services produits – sur un peu plus de 2000 mille ans. Nous constatons que la croissance économique est un phénomène relativement récent à l'échelle de l'histoire de l'humanité. Pendant des siècles, la richesse des pays a été relativement stable. On le voit sur le graphique, avant le XIXe siècle, l'augmentation est tellement faible que la courbe semble plate. Il faut attendre à la fin du XVIIIe siècle et surtout le XIXe siècle pour que le PIB par habitant commence à augmenter franchement. Pourquoi ce changement ? La réponse est simple : la Révolution industrielle qui débute en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle avec l'apparition de nouvelles techniques dans le domaine du textile, de la métallurgie et l'énergie. À la fin du XVIIIe siècle, James Watt développe une machine à vapeur initialement conçue pour pomper l'eau présente dans les mines (ce qui permet d'extraire du charbon dans des endroits jusqu'alors peu accessibles et donc d'en extraire davantage) et qui va rapidement être utilisée comme moteur dans les usines (par exemple pour actionner les métiers à tisser dans les usines textiles). La machine à vapeur permet également l'apparition au cours de la première moitié du XIXe siècle de nouveaux modes de transport : les locomotives à vapeur et les bateaux à vapeur. La Révolution industrielle marque le début de l'industrialisation caractérisée par une amélioration constante des machines, des techniques utilisées ou des modes d'organisation du travail qui permet de produire plus et plus vite.

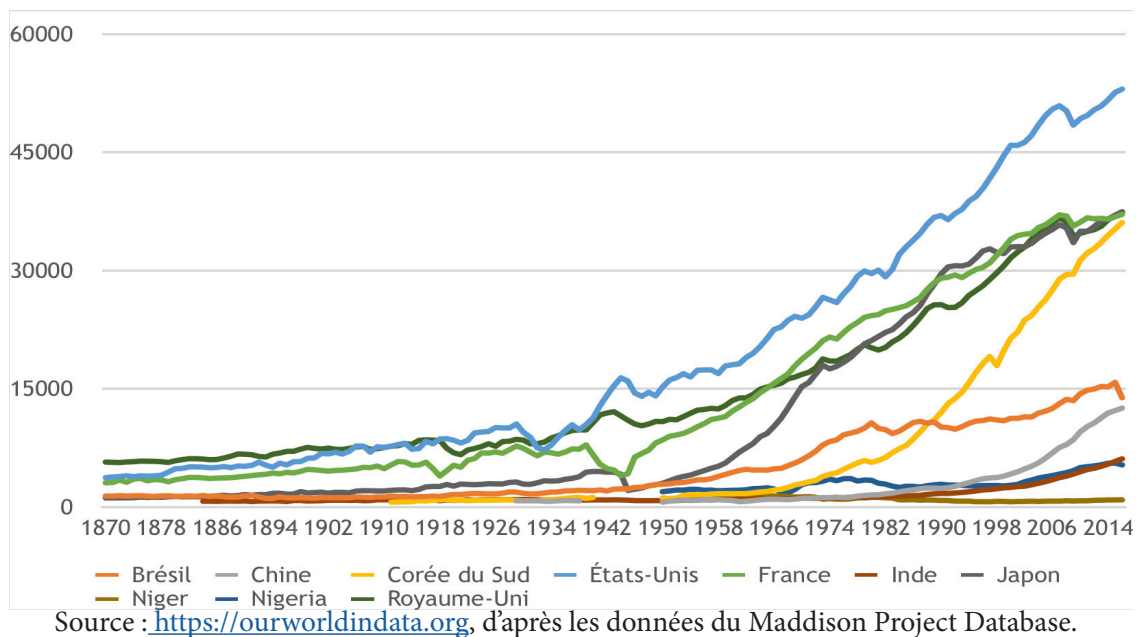
**Graphique 2** : L'évolution du PIB réel mondial de l'an 1 à 2015, en milliards de dollars 2011.



Source : <https://ourworldindata.org>, d'après les données du Maddison Project Database.

Évidemment, sans information sur l'évolution de la population, le graphique 2 ne dit rien sur l'évolution des conditions de vie. La production mondiale a « décollé » à partir du XIXe siècle mais peut-être que la population mondiale a augmenté dans les mêmes proportions. Regardons donc comment à évoluer la production par habitant. Le graphique 3 représente l'évolution du PIB réel par habitant – c'est-à-dire l'évolution des quantités de biens et services disponibles en moyenne pour un habitant – entre 1870 et 2016 pour quelques pays. On constate que si le revenu par habitant a décollé avec la Révolution industrielle certains pays (le Royaume-Uni, la France, les États-Unis), dans d'autres, la croissance est arrivée bien plus tardivement et à des rythmes très inégaux. Conséquence : les écarts entre les pays se sont accrus. Certains connaissent une croissance tardive et reste à des niveaux de revenu relativement bas : le cas de l'Inde ou du Nigéria par exemple. Un cas extrême dans le graphique 3 est celui du Niger qui n'a pas (quasiment) pas connu la croissance : en 2016, son PIB par habitant était inférieur à 1000 \$, soit plus de 50 fois moins que le PIB par habitant des États-Unis ! Le cas du Niger est assez illustratif d'un groupe de pays qu'on appelle les pays les moins avancés (PMA). D'autres pays, ont connu la croissance tardivement mais à un rythme très rapide : le Japon et la Corée du Sud ont par exemple rejoint le niveau de revenu des pays qui ont connu les premiers la croissance ; la Chine, dont le développement est encore plus récent, a un PIB par habitant qui est certes encore faible mais qui croît à un rythme extrêmement rapide

**Graphique 3 : Évolution du PIB réel par habitant de quelques pays entre 1870 et 2016, en dollars 2011**



### B. Les limites écologiques de la croissance économique

Si la croissance économique a permis une amélioration phénoménale des conditions de vie, elle s'est également traduite par une dégradation forte de l'environnement. La hausse de la production (et de la consommation) de biens et services a provoqué une exploitation de plus en plus intensive des ressources naturelles, des rejets croissants de polluants dans l'air, l'eau ou les sols, ou encore par une production de plus en plus massive de déchets. Or cette dégradation de l'environnement n'est pas sans conséquences sur le bien-être des générations actuelles et futures et peut constituer un frein à la poursuite de la croissance. C'est pour cela qu'on parle de limites écologiques de la croissance pour désigner ces impacts négatifs de la croissance sur l'environnement.

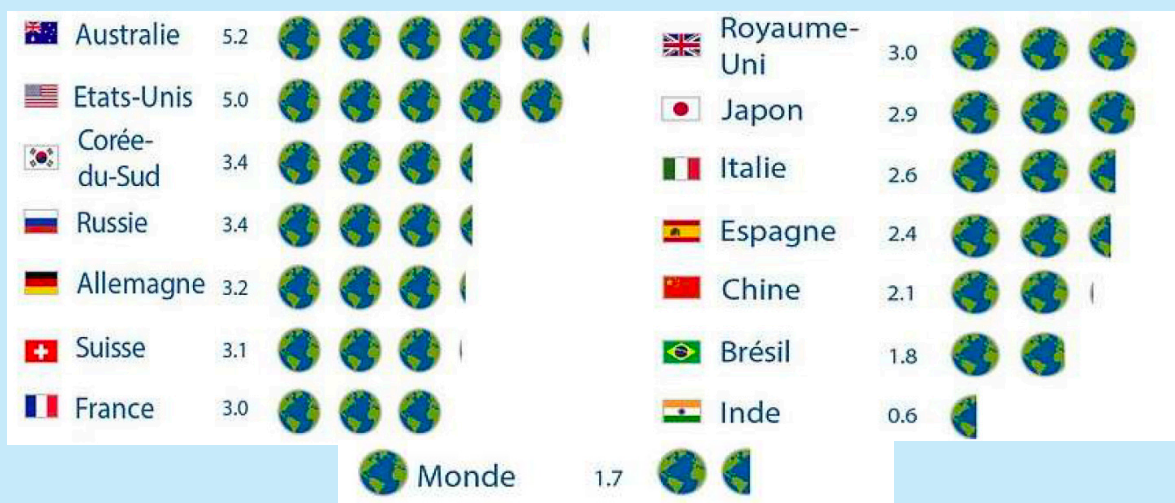
Le première limite écologique est l'épuisement des ressources naturelles. Pour produire, nous utilisons un certain nombre de ressources fournis par la nature tels que l'eau, la terre, les gisements d'hydrocarbures (pétrole, gaz naturel, charbon) ou de minerais, le bois des forêts, les poissons, etc. La croissance économique s'est traduite par un usage plus intensif de certains de ces ressources, ce qui accélère leur épuisement lorsqu'elles sont non renouvelables (le cas par exemple des minerais et des hydrocarbures). Même dans le cas des ressources dites renouvelables, le rythme d'exploitation est tel que certaines de ces ressources n'ont plus le temps de se renouveler et s'épuisent. C'est le cas par exemple des ressources halieutiques, autrement dit des stocks de poissons. La surpêche de certaines espèces, pour répondre à la demande croissante des consommateurs, a entraîné un effondrement des populations des espèces en question et donc à un effondrement des captures. Ce fut par exemple le cas pour le cabillaud (aussi connu sous le nom de morue) au large de Terre-Neuve au Canada, ce qui conduisit les autorités publiques à quasiment interdire la pêche au cabillaud dans cette zone. On estime que plus d'un

tiers des espèces marines sont victimes de surpêche et menacées. Un autre exemple est celui de la déforestation de l'érosion des sols liés à l'augmentation des surfaces cultivées et à l'exploitation du bois : en 2017, c'est 29,4 millions d'hectares de forêt qui ont disparu, soit l'équivalente de la superficie de l'Italie ! Les feux de forêts qui ont affectés la forêt Amazonienne au cours de l'année 2019, en grande partie provoqués par des agriculteurs et des éleveurs pour gagner en pâturages et en terres cultivables, sont emblématiques de ce phénomène. Or, les forêts sont une ressource naturelle (notamment pour la production de bois) mais constituent une réserve de biodiversité, un maillon essentiel dans le cycle de l'eau et du carbone (les forêts peuvent absorber une partie du carbone présent de l'atmosphère)

## L'empreinte écologique

Une manière de mesurer l'impact des modes de production et de consommation sur les ressources naturelles est de mesurer l'empreinte écologique, c'est-à-dire la surface terrestre nécessaire pour produire les biens et services que nous consommons et les déchets que nous produisons. L'empreinte écologique de l'ensemble des habitants de la planète est supérieure à la superficie de la planète (graphique 4), autrement dit nous consommons bien plus que ce que la Terre peut nous fournir et nous émettons trop de déchets. Si tous les habitants de la planète consommaient comme les Américains, il faudrait 5 planètes pour subvenir à leurs besoins en biens et services et absorber leurs déchets. Les Français sont un peu plus sobres mais il faudrait tout de même 3 planètes si tous les habitants de la planète avaient de nos modes de consommation.

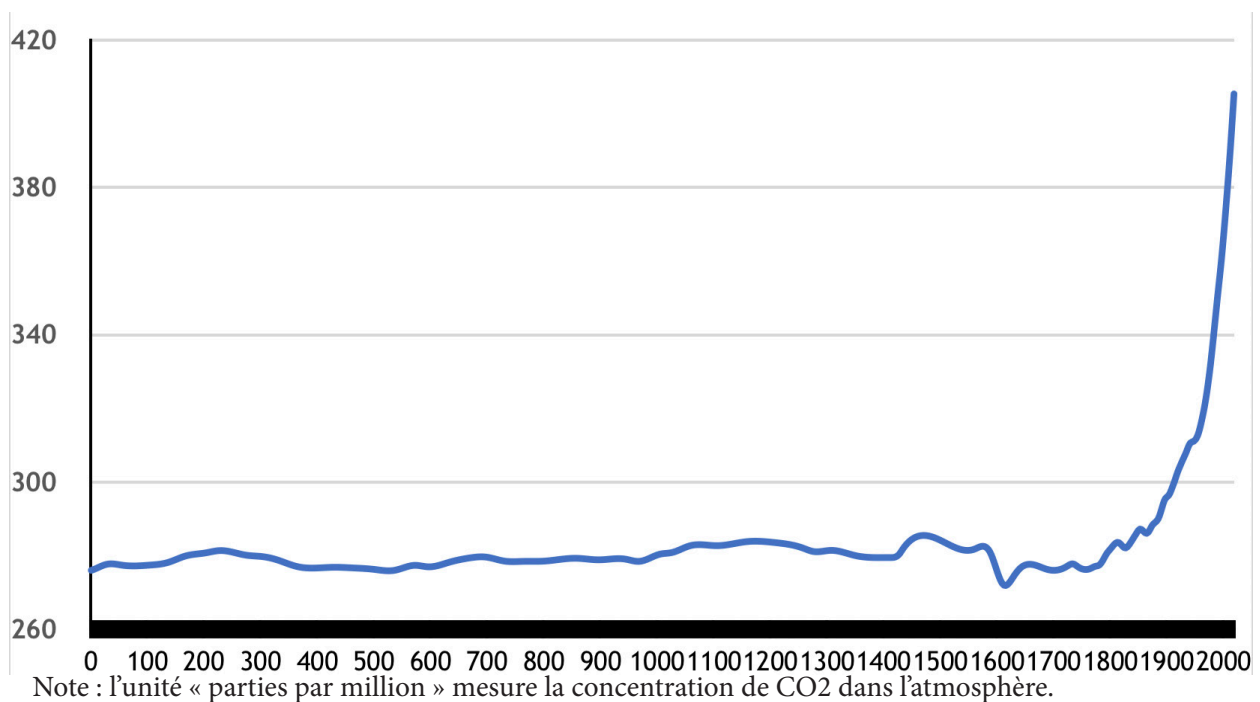
**Graphique 4 :** Combien de planètes Terre faudrait-il si la population mondiale vivait comme les habitants de..



Source : d'après Global footprint network national footprint accounts 2017.

Une deuxième limite écologique est liée aux rejets de polluants divers et variés (dans l'air, l'eau ou les sols) et en particulier à l'émission de gaz à effet de serre. Les gaz à effet de serre sont en ensemble de gaz dont les plus importants sont le dioxyde de carbone (dont la formule chimique est  $\text{CO}_2$ ) et le méthane qui ont pour caractéristique d'exercer un effet de serre : plus leur concentration est élevée dans l'atmosphère, plus l'atmosphère piège le rayonnement solaire et plus les températures moyennes sont élevées. Le graphique 5 représente l'évolution de la concentration de l'atmosphère en  $\text{CO}_2$ . On constate que la concentration en dioxyde de carbone a été relativement constante, puis s'est mise à augmenter très fortement et manière continue à partir du début XIXe siècle, ce qui correspond au début de la Révolution industrielle. En effet, la croissance économique s'est accompagnée d'un développement considérable de l'usage d'hydrocarbures (pétrole, essence, charbon, gaz naturel), à l'origine d'une forte augmentation des émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre : les hydrocarbures servent en effet à produire une grande partie de l'énergie utilisé par les transports (essence et gazole) les producteurs (pour faire fonctionner leurs machines ou transporter leurs marchandises) ou par les consommateurs (pour se chauffer, se déplacer, etc.).

**Graphique 5 :** Concentration en  $\text{CO}_2$  de l'atmosphère (en parties par million)



Source : <https://ourworldindata.org>

Cette augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est à l'origine d'un « dérèglement du climat » qui se traduit notamment par une augmentation des températures moyennes. Les conséquences de ce réchauffement sont multiples et coûteuses pour l'homme : fonte des glaces et augmentation du niveau des océans (et donc disparition de terres habitables et cultivables) ; désertification et augmentation des épisodes de sécheresses (et donc diminution des rendements agricoles) ; augmentation de la fréquence d'épisodes météorologiques extrêmes (canicules, cyclones, etc.). L'ONU prévoit par exemple 250 millions de « réfugiés climatiques », c'est-à-dire de per-

sonnes qui auront quitté le territoire où ils vivaient en raison du changement climatique.

Un des grands enjeux des années à venir est de rendre compatible la croissance économique avec la préservation de l'environnement (et notamment du climat). Les modes de production et de consommation peuvent-ils évoluer pour rendre possible et soutenable la poursuite de l'amélioration des conditions de vie ?

## Références bibliographiques

Acemoglu D., Laibson, D. & Liste, J. A., *Introduction à l'économie*. Pearson France, 2018.

Aghion P., Howitt, P., *L'économie de la croissance*. Economica, 2010.

Alvaredo F., Chancel L. Piketty T., Saez E., *Rapport sur les inégalités mondiales*, Seuil, 2018.

Cohen D., *La Prospérité du vice. Une introduction (inquiète) à l'économie*, Albin Michel, 2009.

Guesnerie R., Stern N. & Zucman G., *2 économistes face aux enjeux climatiques*, Le Pommier, 2012.

Guesnerie R., *Combattre l'effet de serre nous mettra-t-il sur la paille ?*, Le Pommier, 2003.

Lequiller F., Blades D., *Understanding National Accounts : Second Edition*, OECD Publishing, 2014.

Milanovic B., *Inégalités mondiales*, La Découverte, 2019.

Piriou J.-P., *La comptabilité nationale*, collection Repères, La Découverte, 2008.

Rotillon G., *Économie des ressources naturelles*, collection Repères, La Découverte, 2019.

Vanoli A., *Une histoire de la comptabilité nationale*, collection Repères, La Découverte, 2002.



# Comment se forment les prix sur un marché ?

## Objectifs d'apprentissage

- Savoir illustrer la notion de marché par des exemples
- Comprendre que dans un modèle simple de marché des biens et services, la demande décroît avec le prix et que l'offre croît avec le prix et être capable de l'illustrer.
- Comprendre comment se fixe et s'ajuste le prix dans un modèle simple de marché et être capable de représenter un graphique avec des courbes de demande et d'offre qui permette d'identifier le prix d'équilibre et la quantité d'équilibre.
- A l'aide d'un exemple, comprendre les effets sur l'équilibre de la mise en place d'une taxe ou d'une subvention.



# Table des matières

I. Une multitude de marchés concrets .....	3
<i>Complément pour le professeur</i> .....	4
II. Qu'est-ce qu'un marché concurrentiel ? .....	4
<i>Complément pour le professeur</i> .....	4
III. Comment expliquer le comportement des acheteurs : la « loi de la demande », un détour par la modélisation .....	5
<i>Complément pour le professeur</i> .....	5
<i>Tableau 1 : Plan de demande d'Osmin pour les kakis</i> .....	5
<i>Graphique 1: Demande de kaki d'Osmin</i> .....	6
<i>Tableau 2 : Plan de demande de Nadia pour les kakis</i> .....	7
<i>Graphique 2 : Demande de kaki d'Osmin et de Nadia</i> .....	7
<i>Tableau 3 : Plan de demande de Nadia et Osmin</i> .....	8
<i>Graphique 3 : Ensemble des 3 demandes : Osmin, Nadia et demande cumulée</i> .....	8
<i>Tableau 4 : La demande du kaki en France</i> .....	9
<i>Graphique 4 : La demande du kaki en France</i> .....	9
<i>Complément pour le professeur</i> .....	9
IV. Comment expliquer le comportement des vendeurs : la « loi de l'offre », un détour par la modélisation .....	10
<i>Tableau 5 : Plan d'offre de Lucas :</i> .....	10
<i>Graphique 5 : Offre de kaki de Lucas</i> .....	11
<i>Tableau 6 : Plan d'offre du kaki en France :</i> .....	11
<i>Graphique 6 : Offre de kaki en France</i> .....	12
V. La fixation et l'ajustement du prix dans un modèle de marché concurrentiel .....	12
<i>Tableau 7 : Marché du kaki, Offre</i> .....	13
2500.....	13
<i>Tableau 8 : Marché du kaki, Demande</i>	
<i>Graphique 7 : Marché du kaki en France</i> .....	13
<i>Graphique 8 : Marché du kaki pour un prix de 5€/kg</i> .....	15
<i>Graphique 9 : Marché du kaki pour un prix de 1€/kg</i> .....	16
<i>Graphique 10: Représentation graphique de l'équilibre d'un marché concurrentiel</i> .....	17
VI. Retour aux marchés concrets. ....	17
VII. Les effets sur l'équilibre de la mise en place d'une taxe : qui paye la taxe ? .....	18
<i>Complément pour le professeur</i> .....	18
<i>Tableau 9 : Nouveau plan de demande de Kaki en France</i> .....	19

Tableau 10 : Offre du marché de kaki.....	19
Graphique 11 : Marché du kaki avec une taxe de 1€ versée les acheteurs .....	20
Tableau 11 : Nouveau plan d'offre du marché de kaki.....	21
Graphique 12 : Marché du kaki avec une taxe de 1€ versée par les vendeurs .....	22
Complément pour le professeur.....	23
Quel partage de la taxe si les acheteurs sont moins sensibles au prix que les vendeurs ? .....	23
Complément pour le professeur .....	24
Focus sur le rôle des hypothèses et de la modélisation en science économique .....	24
Compléments pour le professeur .....	26
Focus sur le concept de concurrence parfaite et ses hypothèses .....	26
Focus sur le mécanisme d'équilibre sur un marché concurrentiel.....	29
Prix de vente.....	30
Les détenteurs voudront vendre.....	30
Les acheteurs voudront acheter.....	30
Références bibliographiques.....	31

## I. Une multitude de marchés concrets

En éteignant son réveil, qui est aussi son téléphone portable ce matin, Osmin élève de première, s'aperçoit que celui-ci lui propose une application « bourse », déjà installée, qui donne les évolutions des cours de quelques marchés boursiers dont celui de l'entreprise qui fabrique ce même téléphone. Il a aussi reçu une notification pour une vente de stocks de chaussures de sport de sa marque préférée qui va ouvrir à 19 heures. Ce mercredi matin il n'a exceptionnellement pas cours, mais ses parents lui ont laissé une liste d'achats à faire au marché paysan en agriculture raisonnée et bio, sur lequel ils ont rarement le temps d'aller : 1kg de kaki, 250g ou 500g de mâche en fonction du prix, 1kg d'épinards s'ils sont en deçà de 8€/kilo, 1 radis noir, 1kg de potimarron, 2 poireaux, 500 g de panais, et une tête d'ail rose, c'est la fin de l'automne. Il a un budget de 30 euros. En allant sur la place du marché il passe devant une enseigne de bricolage. Comme tous les matins il y a des personnes qui attendent un éventuel artisan ou particulier qui cherche de la main d'œuvre. Sur le marché paysan, les producteurs affichent les kakis à 4€/kg, la mâche à 7€/500g, les épinards feuilles à 7€/kg, le potimarron à 2,50€/kg, le poireau à 2,50/kg, le panais à 3€/kilo, le radis noir à 2,50€ la pièce, et l'ail rose en vrac à 12€/kilo. Il peut acheter tout ce qui est sur la liste, mais de justesse pour les kakis qui ont visiblement eu un grand succès ce matin. C'est lourd, trop volumineux, il ne lui reste que 2,50 € et le sentiment que les prochains repas vont être très sains, mais pas toujours à son goût ... En rentrant chez lui il passe devant le camion à pizzas et utilise sa monnaie pour s'en acheter une part, délicieuse ... Si les prix des parts de pizza sont les mêmes dans son quartier, il préfère quand même le pizzaiolo qui s'installe le mercredi et le samedi ! Il se dépêche car dans son lycée, la maison des lycéens organise une bourse d'échange de livres, mangas et BD et il aimerait bien échanger certains de ses mangas offerts, et qui ne lui plaisent pas, contre d'autres plus à son goût. L'opération connaît un grand succès et il récupère de bonnes lectures.

Marché journalier et mondial des actions, marché totalement dématérialisé sur le net d'entreprises de déstockages, marché du travail, marché hebdomadaire du village ou du quartier où l'on trouve fruits, légumes et autres produits, marché de la pizza produite dans un camion de type truck, marché d'objets sous forme de troc ... Notre élève a croisé dans sa journée différents types de marché, à des niveaux différents : mondiaux, nationaux ou locaux, matérialisés ou dématérialisés, centralisés ou de gré à grésés ou dématérialisés, centralisés ou de gré à gré.

## Complément pour le professeur

Ces marchés concrets sont des institutions qui seront abordées de ce point de vue en première.

### II. Qu'est-ce qu'un marché concurrentiel ?

Le point commun à cet ensemble de marchés est le regroupement d'un ensemble d'acheteurs et de vendeurs qui échangent des biens et des services à un prix résultant de leurs interactions. On utilise aussi le terme d'offreurs pour les vendeurs et de demandeurs pour les acheteurs. Le marché est donc un mode de coordination des échanges économiques entre les hommes. Sur un marché de type concurrentiel, pour un produit donné, les acteurs sont preneurs de prix. Cela signifie que leur comportement individuel ne peut pas influencer le niveau de prix du marché.

## Complément pour le professeur

Le marché n'est pas le seul mode de coordination des échanges, (file d'attente par exemple) mais celui qui a tout d'abord retenu l'attention des penseurs de l'analyse économique depuis ses débuts, bien évidemment avec Adam Smith, Karl Marx, Léon Walras, Alfred Marshall, mais aussi déjà dans une préhistoire de la science économique, avec Richard Cantillon par exemple. Montrer aux élèves la diversité des marchés auxquels nous sommes confrontés chaque jour est une porte d'entrée vers le questionnement du programme sur le fonctionnement de ces marchés, et notamment sur la formation du prix d'échange. L'observation et l'évocation de quelques cas concrets doit permettre de passer à l'étape de l'abstraction ou de la stylisation, c'est à dire celui de la pensée. A la suite du chapitre introductif, les élèves seront familiarisés avec le concept de modèle ce qui permettra de justifier le passage du monde réel au monde pensé. Cet aspect est essentiel pour que les élèves ne fassent pas de confusion entre la réalité qui les entoure et les travaux scientifiques qui permettent de l'expliquer. Un modèle n'est pas et ne peut pas être la réalité, qui est trop complexe (voir le focus sur le rôle des hypothèses et la modélisation). Le choix du programme de seconde est d'aborder la question du marché du point de vue de l'économiste, et de comprendre ce que son regard particulier offre à la compréhension de ce phénomène. Bien évidemment ce regard n'épuise pas le réel. Il y a une approche historique, politique, sociologique, anthropologique, juridique, géographique etc., du marché. Cependant, la richesse des croisements de ces multiples regards ne peut se faire que par la nécessaire maîtrise des approches particulières de chacune de ces disciplines, en allant du simple vers le complexe.

La question du programme de seconde est donc de savoir comment rendre compte du phénomène de la fixation des prix dans un cadre concurrentiel, c'est-à-dire le modèle de marché le plus simple en science économique. Le cadre concurrentiel sera défini par le fait que les agents sont preneurs de prix pour un produit défini (voir le focus sur la concurrence). Comment se fait-il que le prix de l'ail rose en vrac ou de la part de pizza soient les mêmes d'un vendeur à un autre, et très peu éloignés pour les autres produits de la liste de notre agent ? Comment expliquer le niveau des prix et leur évolution au cours de la saison ? L'ail rose était beaucoup plus cher au mois de juin et son prix n'a pas cessé de baisser depuis ...

Pourquoi n'y avait-il quasiment plus de kakis sur le marché ? Ces questions peuvent être résolues par l'utilisation de modèles très simples et très anciens (apparus dès le milieu du XIX<sup>ème</sup>). Le programme de seconde offre ainsi la possibilité de comprendre des modèles et des mécanismes très simples en économie, avec des possibilités de résolution graphiques et sans mathématisation. Cela permet de donner des clés pour comprendre des phénomènes actuels et d'ouvrir les questionnements sur des phénomènes plus complexes en utilisant la boîte à outils de base en microéconomie.

### III. Comment expliquer le comportement des acheteurs : la « loi de la demande », un détour par la modélisation

#### Complément pour le professeur

Le premier modèle qui est à mobiliser est celui de la courbe de demande, mis en évidence en 1838 par Augustin Cournot puis par Jules Dupuit. On appelle souvent « loi de la demande » la relation décroissante qui est alors établie entre les variations des prix et des quantités demandées. Depuis la présentation faite par Alfred Marshall en 1890, les prix sont en ordonnée et les quantités en abscisse.

La quantité demandée par un acheteur correspond à la quantité de biens qu'il désire se procurer pour un prix donné, tous les autres déterminants de la demande étant donnés (les goûts, le budget, le nombre d'acheteurs par exemple). On appelle plan de demande l'ensemble des relations entre prix et quantités pour un bien donné. L'agrégation des plans de demande individuels donne la demande du marché. La mise en avant d'un plan de demande permet de montrer que les actions sont potentielles avant d'être effectives. Si l'environnement ne change pas chaque acheteur connaît la quantité qu'il souhaite demander en fonction du prix. L'agrégation des demandes individuelles ne va pas de soi en ce qui concerne les outils mathématiques, mais c'est une simplification qui permet là encore de modéliser ce qui se passe sur un marché.

Par exemple nous pouvons imaginer toutes choses égales par ailleurs le plan de demande d'Osmin pour les kakis

**Tableau 1** : Plan de demande d'Osmin pour les kakis

<b>Prix en €</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>Quantité demandée en kilogrammes</b>	1,75	1,50	1,25	1	0,75	0,50	0,25	0





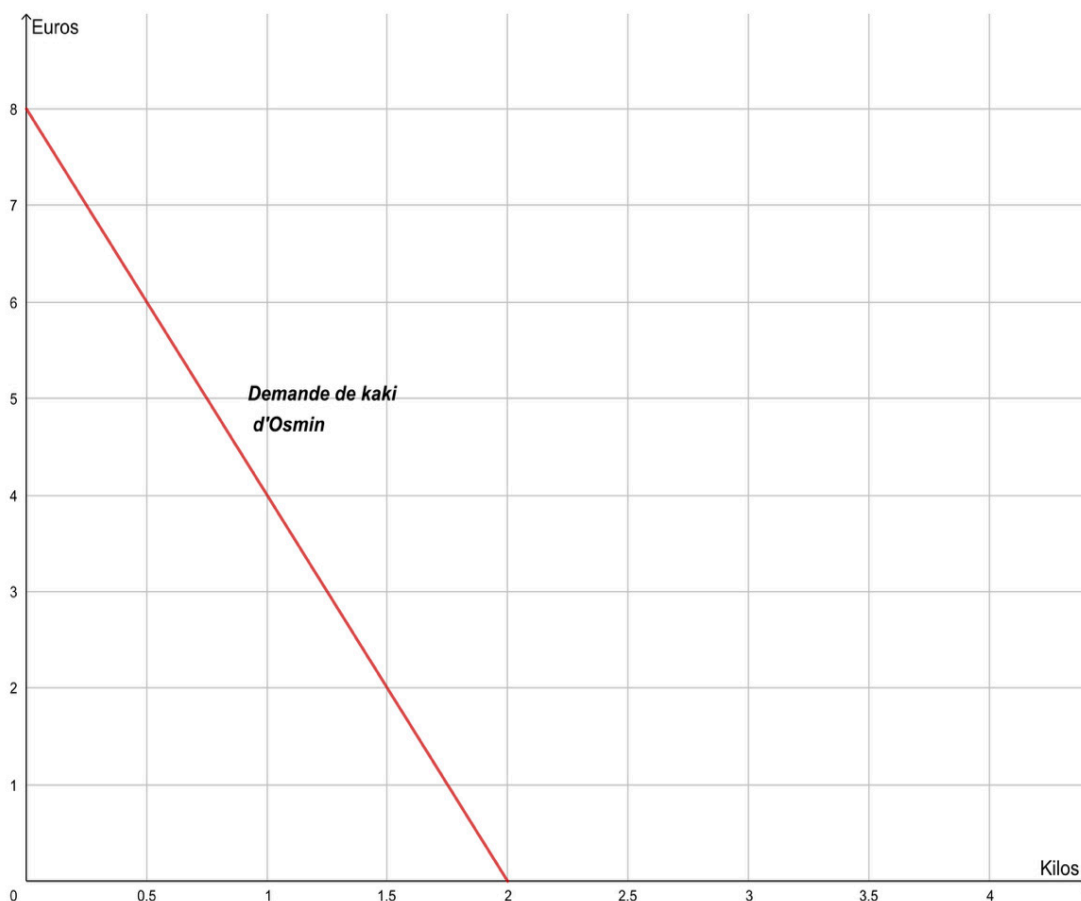
Appelé abricot du Japon, le kaki est un fruit originaire d'Asie et plus particulièrement de l'est de la Chine. Il est arrivé en Europe il y a environ 1 000 ans. En France, on le trouve notamment dans les départements du Gard et de l'Ardèche.

Le kaki est issu d'un arbre appelé le plaqueminer. Il en existe plus de 3 000 variétés dont la « Rojo Brillante » que l'on trouve dans la région de Valence, en Espagne, et qui bénéficie de l'Appellation d'Origine Protégée.

Source : <https://agriculture.gouv.fr/cette-saison-osez-le-kaki>

A partir de ce plan de demande, nous pouvons visualiser sur un graphique avec les quantités en abscisse et les prix en ordonnée la relation entre les prix et les quantités demandées.

**Graphique 1: Demande de kaki d'Osmin**



Pour chaque prix donné par le marché, Osmin a un plan de demande en fonction de ses goûts et de son revenu notamment. Pour un prix de marché de 2€ il prévoit une quantité achetée de 1 kg 500, mais pour un prix de 4€, sa demande décroît et n'est plus que de 1 kg, à 6€ le kilo il n'en consommera que 0,5 kg et il n'en consommera plus à partir de 8€ le kilo. Le raisonnement est assez intuitif, plus le prix diminue, plus la contrainte de budget se desserre, et plus cela dégage des possibilités d'achat supplémentaires, toutes choses égales par ailleurs. A l'inverse, quand le prix augmente les acheteurs vont réduire leurs achats. Quand le prix varie, on peut trouver graphiquement les nouvelles quantités demandées en se déplaçant sur la courbe de demande.

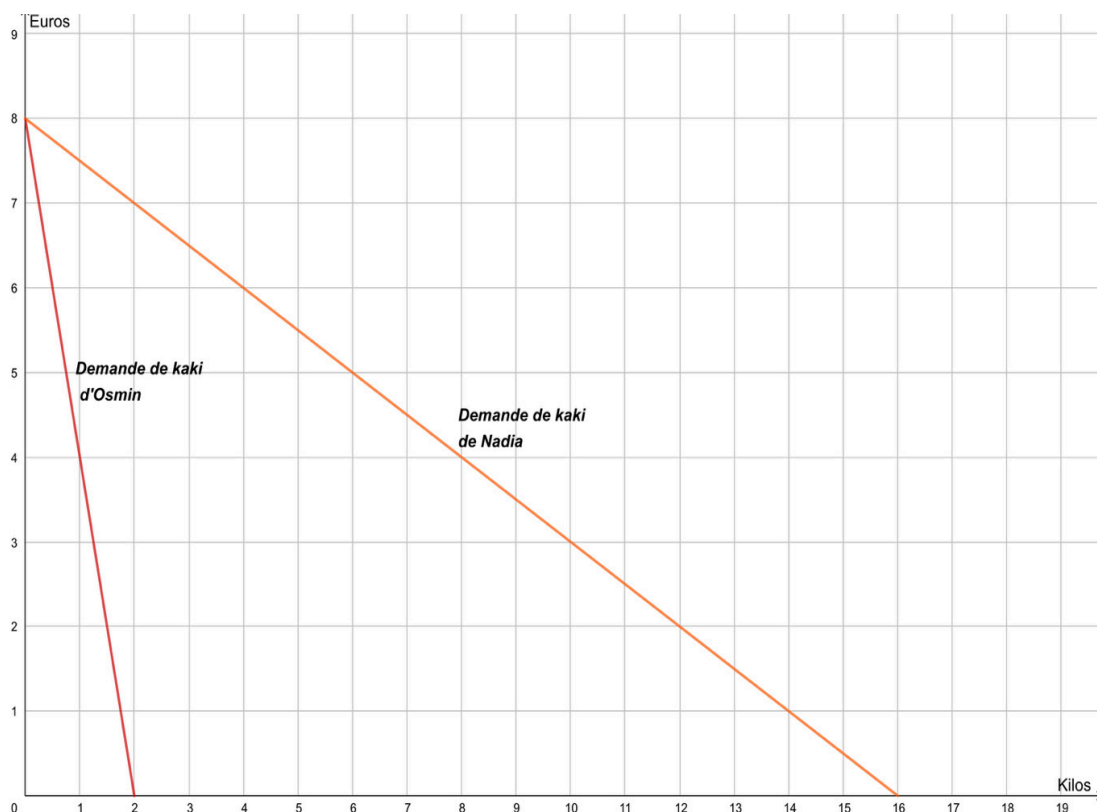
Une autre acheteuse Nadia, restauratrice, a un plan de demande correspondant elle aussi à ses revenus et à la saison, entre autres. Ses prévisions d'achat sont différentes.

**Tableau 2 : Plan de demande de Nadia pour les kakis**

<b>Prix en €</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>Quantité demandée en kilogrammes</b>	14	12	10	8	6	4	2	0

Nous pouvons maintenant tracer sur le même graphique la demande de Nadia.

**Graphique 2 : Demande de kaki d'Osmin et de Nadia**



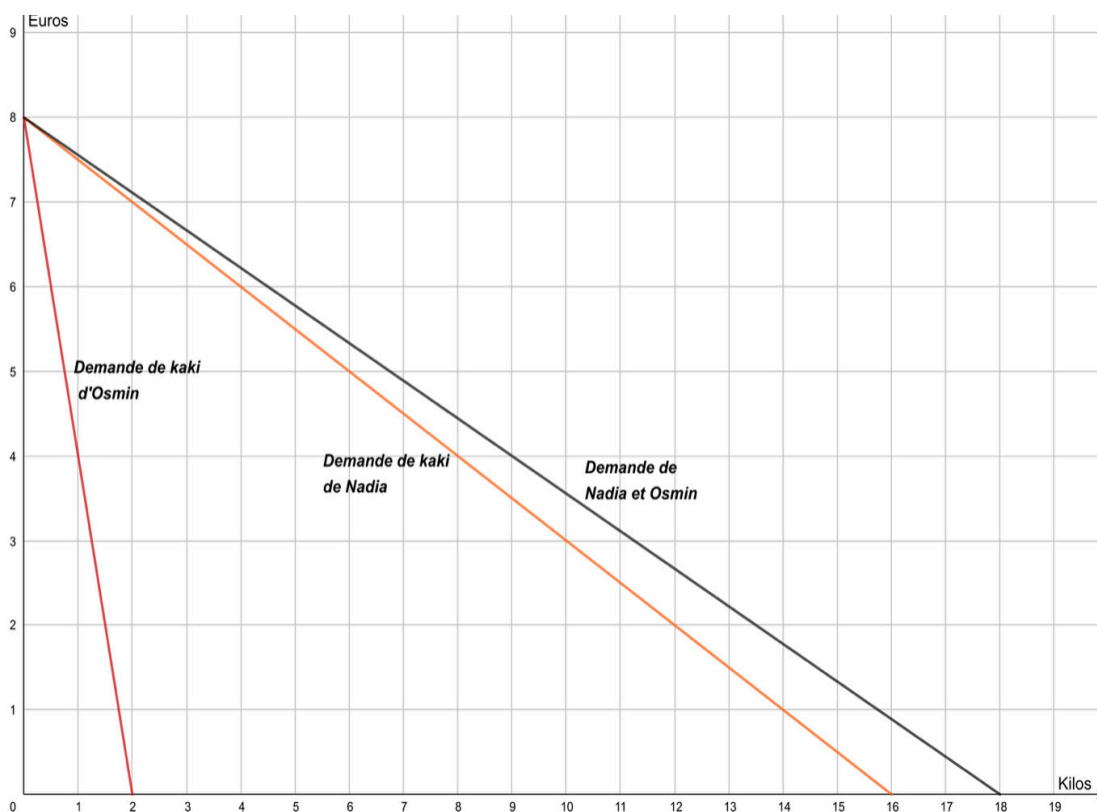
Nous pouvons remarquer que nos deux consommateurs n'ont pas la même sensibilité au prix. Nadia est plus sensible aux variations de prix (certainement de par son utilisation de ces fruits dans la restauration). La pente de la courbe est plus forte pour sa demande comparée à celle d'Osmin pour qui la consommation varie peu en fonction des prix.

Nous pouvons ensuite construire graphiquement la droite de demande cumulée de ces deux acteurs sur le marché :

**Tableau 3 : Plan de demande de Nadia et Osmin**

<b>Prix en €</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>Quantité demandée en kilogrammes</b>	15,75	13,50	11,25	9	9,75	6,75	4,50	0

**Graphique 3 : Ensemble des 3 demandes : Osmin, Nadia et demande cumulée**



Si nous additionnons tous les plans de demande des acheteurs sur le marché, nous aurons la courbe de demande totale du kaki en France (ces données sont imaginées) :

**Tableau 4 :** La demande du kaki en France

Prix en €	0,50	1	2	3	4	5	6	8
Quantité demandée en tonnes	3750	3500	3000	2500	2000	1500	1000	0

**Graphique 4 :** La demande du kaki en France



Les consommateurs sont disposés à acheter davantage de kakis lorsque le prix baisse et inversement. De plus, certains acheteurs vont être attirés et entrer sur le marché avec des prix plus faibles. De manière générale, on représente la relation entre prix et quantités demandées par une courbe qui conserve cette relation négative entre les prix et les quantités demandées. Lorsque le prix varie on se déplace le long de la courbe. Il existe d'autres facteurs qui vont modifier les quantités demandées (le revenu, les goûts, le prix d'autres biens, le nombre d'acheteurs par exemple) et qui seront étudiés plus tard. Le rôle de la modélisation de la demande est ici d'expliquer les comportements des acheteurs sur un marché de type concurrentiel lorsque les prix varient.

### Complément pour le professeur

L'acheteur est rationnel en finalité dans ce modèle. De nombreux travaux d'économistes ont montré que la rationalité peut être limitée (Herbert Simon, 1976), notamment en raison du manque d'informations disponibles. Le comportement des acheteurs peut aussi correspondre à d'autres types d'explication comme les points de référence, (Daniel Kahneman, Amos

Tversky, 1979), quand les consommateurs évaluent les prix par rapport à un ordre de grandeur subjectif. Par exemple, je peux sortir du marché car je pense que le prix est trop élevé par rapport à mon souvenir de l'année passée, alors que le prix en début de saison est toujours plus élevé qu'en fin de saison. Mon souvenir est biaisé par le fait que je ne me rappelle que du prix le plus faible sur la saison.

Par ailleurs, comment se comportent les vendeurs sur le marché ? Là encore on peut recourir à une modélisation pour comprendre leur comportement.

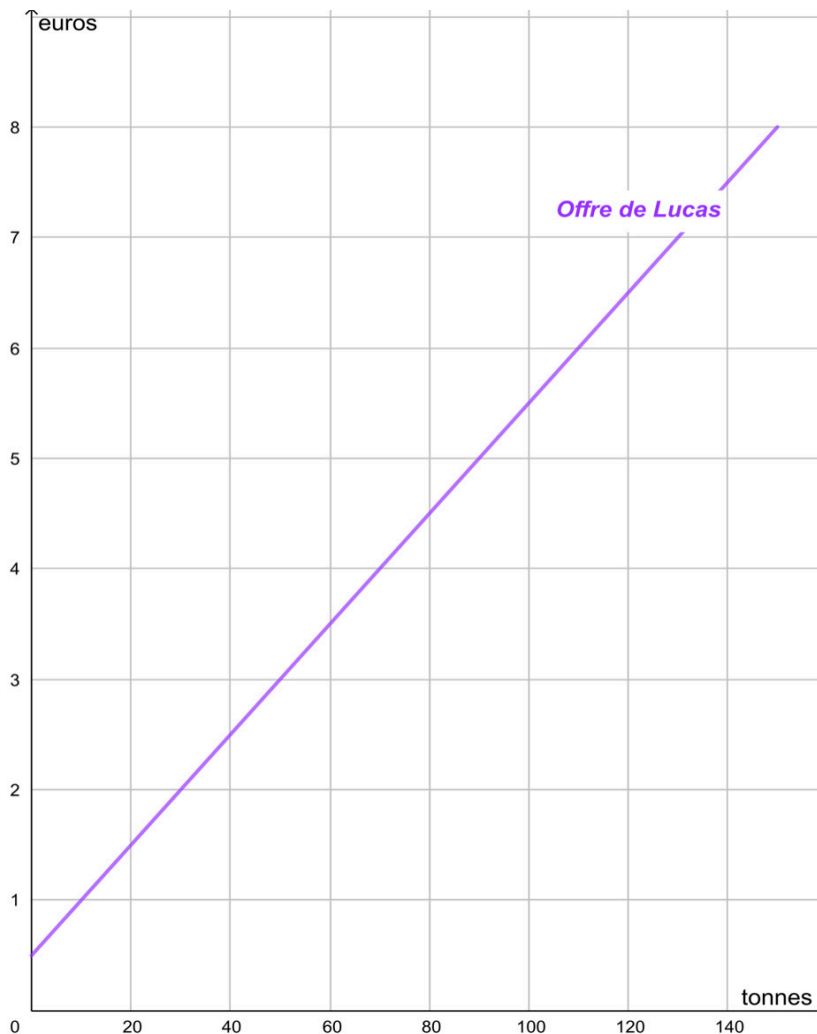
#### IV. Comment expliquer le comportement des vendeurs : la « loi de l'offre », un détour par la modélisation

De manière symétrique, le comportement des offreurs dépend largement du prix du marché, les autres déterminants de l'offre restant inchangés (les coûts de production, la technologie, le nombre d'offeurs, leurs anticipations). A nouveau, on ne fera varier qu'une seule variable (le prix) pour isoler son effet. De la même manière, les vendeurs ont un plan d'offre, c'est-à-dire des quantités qu'ils désirent vendre en fonction du prix. Nous pouvons alors établir un plan d'offre pour un producteur de kaki.

**Tableau 5 :** Plan d'offre de Lucas :

<b>Prix en €</b>	<b>0,50</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>Quantité offerte en kilogrammes</b>	0	10	20	50	70	90	110	150

**Graphique 5 : Offre de kaki de Lucas**



Nous pouvons observer que ce producteur sortira du marché pour un prix inférieur à 0,50€/kg. Plus le prix augmente plus il offrira des quantités importantes sur le marché. Il y a une relation croissante entre le prix et les quantités offertes. C'est ce que l'on nomme la « loi » de l'offre. On se déplace graphiquement le long de la courbe d'offre pour chaque variation de prix.

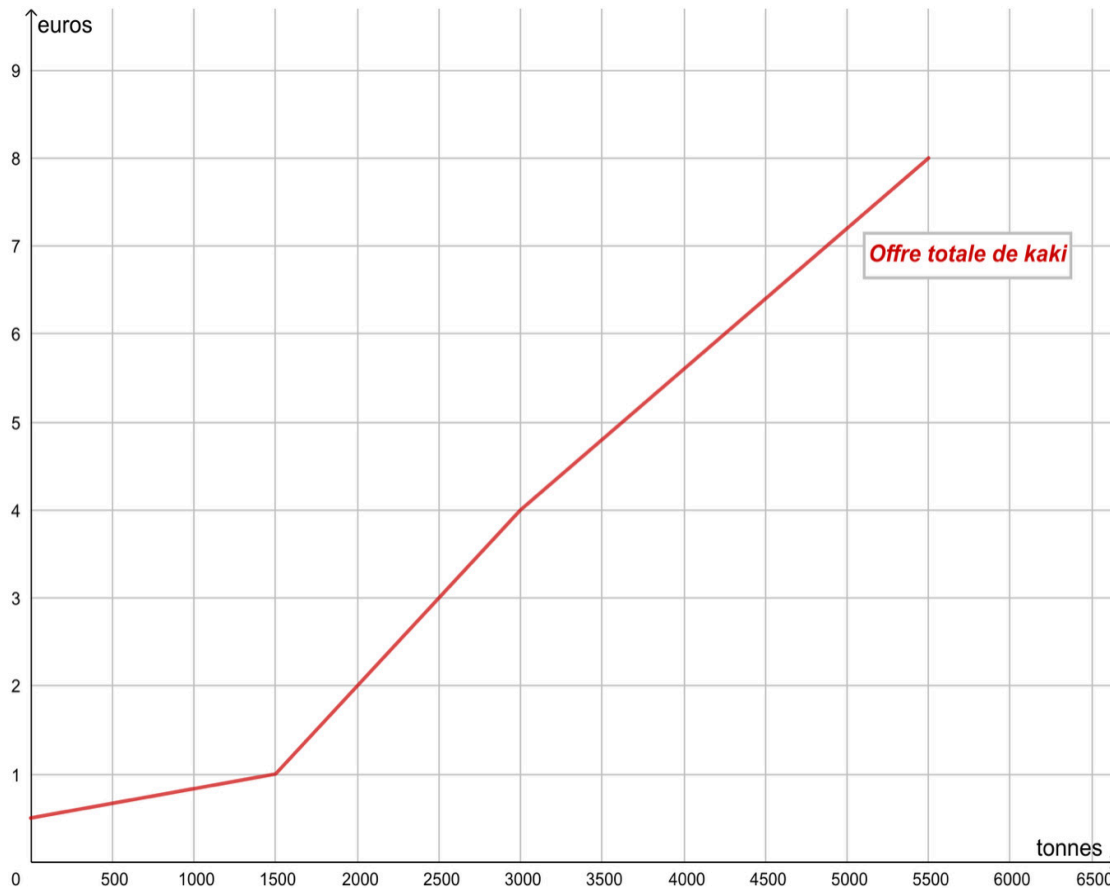
De la même manière que précédemment, on passe de l'offre individuelle à l'offre globale en additionnant toutes les offres individuelles pour chaque prix donné. Ainsi, l'offre de marché établit la relation positive entre le niveau des prix et les quantités offertes, toutes choses égales par ailleurs.

**Tableau 6 : Plan d'offre du kaki en France :**

<b>Prix en €</b>	<b>0,50</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>Quantité offerte en tonnes</b>	0	1500	2000	2500	3000	3500	4500	6000



**Graphique 6 : Offre de kaki en France**



Nous pouvons remarquer ici que la sensibilité au prix des producteurs n'est pas la même en fonction du niveau du prix, elle est plus forte pour de faibles prix : le passage d'un prix de 0,50€ à 1€ fait passer le niveau d'offre de 0 à 1500 tonnes.

## V. La fixation et l'ajustement du prix dans un modèle de marché concurrentiel

Pour quelques informations sur le marché mondial des kakis en 2018 : <https://www.freshplaza.fr/article/9038860/marche-mondial-les-kakis/>

Après avoir fait un détour pour comprendre les comportements des acheteurs et des vendeurs, il s'agit maintenant d'essayer de comprendre comment se détermine le prix sur un marché concurrentiel. Pour cela il faut encore utiliser un modèle permettant de mettre face à face les deux côtés du marché. Dans la réalité, il y a peu de marchés où l'ensemble des acheteurs et des vendeurs sont réunis. Et pourtant, sur les marchés de type concurrentiels les prix convergent vers un niveau très proche. C'est le cas sur un marché local de fruits et légumes, pour la part de pizza au camion, ... C'est à nouveau le passage par l'abstraction qui va permettre de comprendre ce qui se passe. Pour cela, nous allons confronter la courbe de demande et la courbe d'offre sur un même graphique.

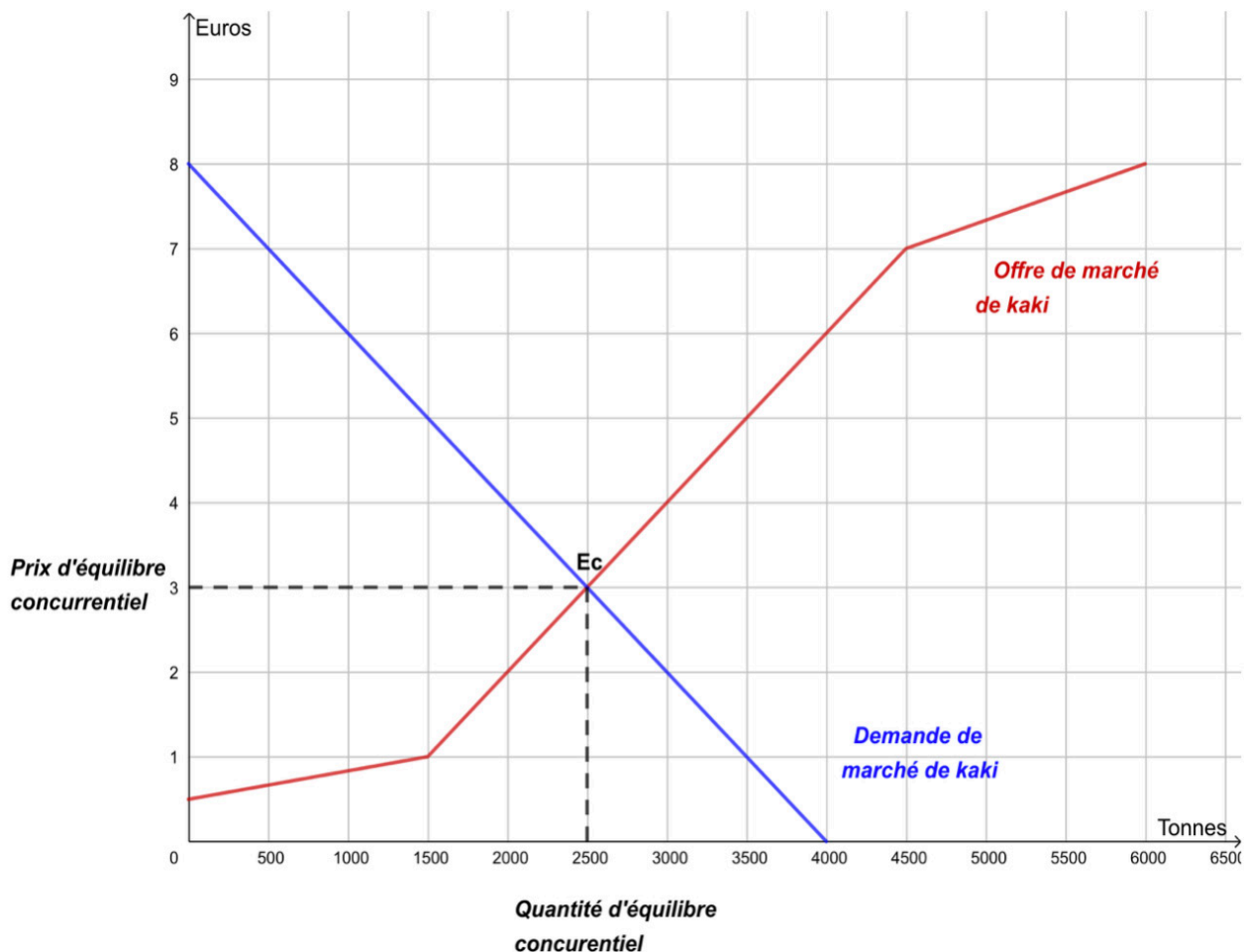
**Tableau 7 : Marché du kaki, Offre**

<b>Prix en €</b>	<b>0,50</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>Quantité demandée en tonnes</b>	3750	3500	3000	2500	2000	1500	1000	0

**Tableau 8 : Marché du kaki, Demande**

<b>Prix en €</b>	<b>0,50</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>Quantité offerte en tonnes</b>	0	1500	2000	2500	3000	3500	4500	6000

**Graphique 7 : Marché du kaki en France**



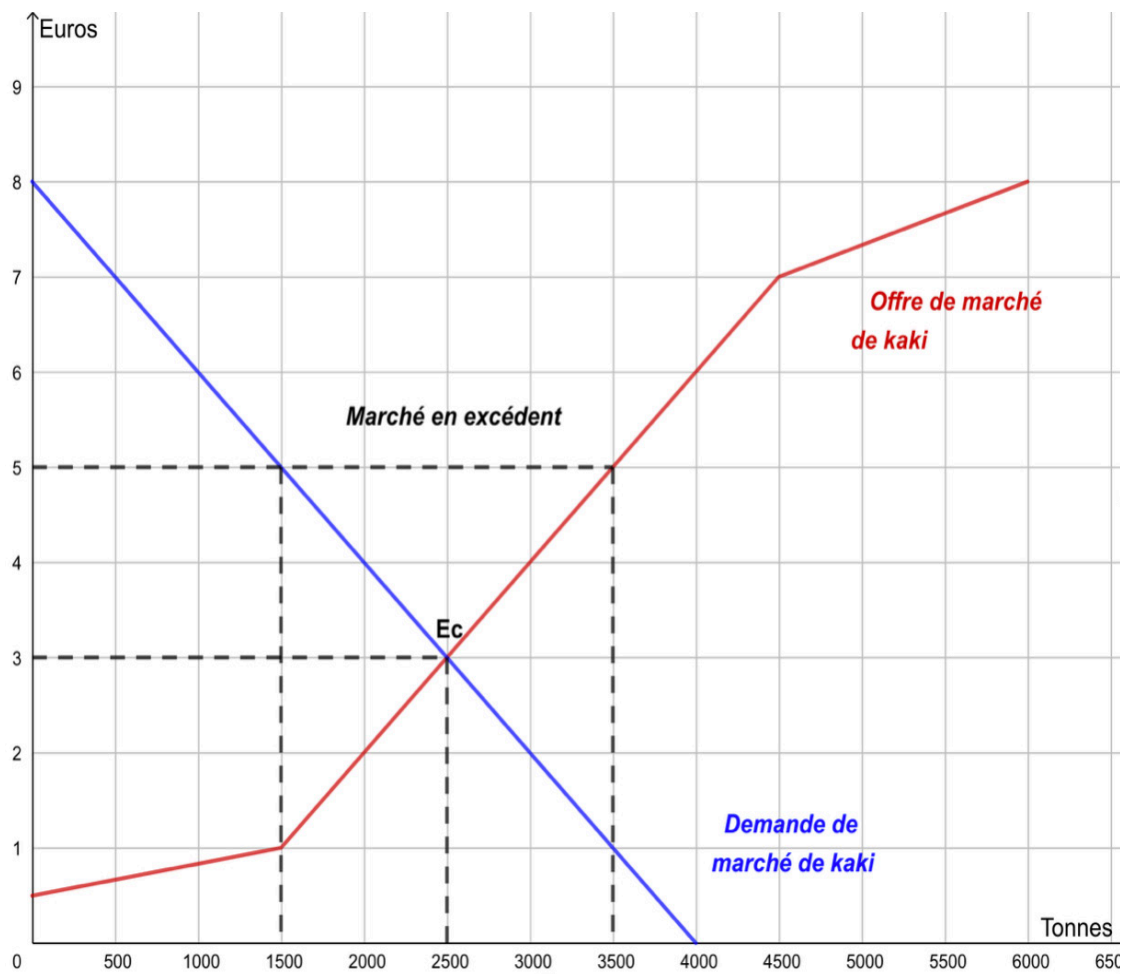
L'une des courbes étant croissante et l'autre décroissante, il y a, or cas extrêmes, un point d'intersection. Ce point unique et remarquable est appelé point d'équilibre de concurrence. Il permet de définir un prix d'équilibre et une quantité d'équilibre en concurrence. Sur le graphique, ce point permet de définir un prix d'équilibre de 3€ et une quantité d'équilibre concurrentiel de 2 500 tonnes.

Le prix d'équilibre est tel qu'il permet de faire parfaitement coïncider les quantités offertes et les quantités demandées. Ce prix est qualifié d'équilibre mais cela n'est pas un jugement de valeur au sens d'une relation équilibrée, c'est-à-dire sans rapport de force entre les acheteurs et les vendeurs. Les acheteurs auraient sans doute préféré se procurer la marchandise à un prix plus faible et les offreurs auraient souhaité la vendre à un prix plus élevé. Mais seul le prix d'équilibre permet d'égaliser les quantités offertes et demandées. Pour ce prix d'équilibre, il ne reste plus aucun vendeur qui n'aurait pas trouvé d'acheteur, ni aucun acheteur qui n'aurait pas pu trouver de marchandise. Le marché a permis de sélectionner les vendeurs les plus efficaces (ceux qui ont les coûts de production les plus faibles), et les acheteurs qui ont la disposition à acheter la plus forte. Les acheteurs qui ont moins de revenu et/ou d'appétence pour ce fruit vont sortir du marché. Il n'y a donc pas de rationnement à l'équilibre dans le modèle de marché concurrentiel. Ce mode de coordination ne sélectionne pas parmi les acheteurs ceux qui ont du temps ou sont arrivés les premiers (comme dans une file d'attente), ou ceux qui ont de la chance (comme dans un tirage au sort), ou ceux qui ont un droit (comme dans un système de ticket), mais ceux qui ont la disposition à payer la plus forte, compte tenu de leurs préférences et de leurs moyens.

Que se passe-t-il quand le prix n'est pas le prix d'équilibre ?

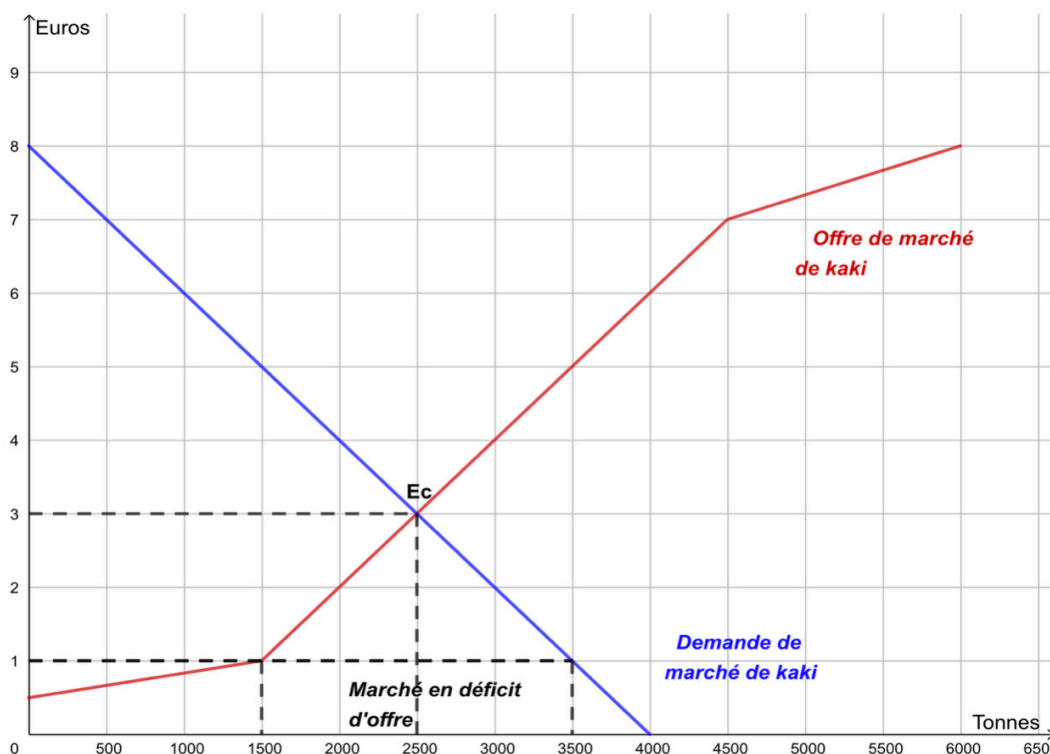
Si le prix avait été de 5€, c'est-à-dire au-dessus du prix d'équilibre concurrentiel, le marché aurait été en excédent. En effet, pour un prix plus élevé, les quantités offertes seraient plus grandes : 3 500 t et les quantités demandées plus faibles : 1 500 t. En effet pour un prix plus élevé les vendeurs sont incités à offrir davantage alors qu'au contraire les acheteurs sont incités à acheter moins. Les quantités offertes étant supérieures aux quantités demandées il y a donc un excès d'offre de marchandise sur le marché de 2 000t. La mécanique du marché et de la concurrence permet un retour à l'équilibre. Les prix ont tendance à se modifier jusqu'à ce qu'il y ait équilibre. Tout se passe comme si les vendeurs entraient en concurrence sur ce marché et proposaient des prix un peu plus faibles. Et pour ces nouveaux niveaux de prix, les acheteurs augmentent leur demande. On se déplace le long de chaque courbe vers l'équilibre.

**Graphique 8 : Marché du kaki pour un prix de 5€/kg**



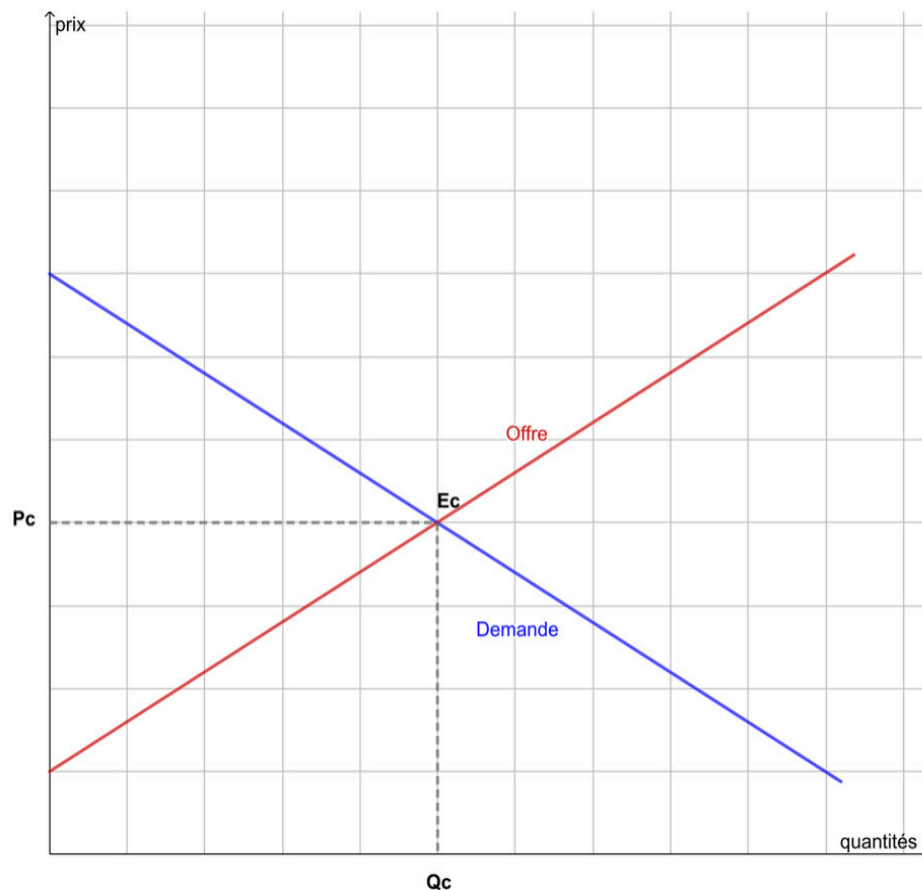
Symétriquement, si le prix avait été de 1€, la quantité demandée aurait été de 3 500 t et la quantité offerte de 1 500t. Il y a ici le phénomène inverse : les acheteurs sont incités à acheter davantage pour un prix plus faible alors que les offreurs sont incités à se retirer du marché pour ce niveau de prix. Il y a donc un manque ou une pénurie de 2000t de kaki pomme bio dû à une demande excédentaire. A nouveau tout se passe comme si les acheteurs entraient en concurrence entre eux et proposaient des prix un plus élevés pour être servis. A ces niveaux de prix, les vendeurs proposent un peu plus de marchandises. On se déplace à nouveau le long de la courbe d’offre et de demande.

**Graphique 9 : Marché du kaki pour un prix de 1€/kg**



Dans le modèle, il n’y a pas de déséquilibre car le prix qui permet les arbitrages des deux côtés du marché (acheteurs et vendeurs) est le prix d’équilibre. Celui-ci ne change pas tant que les courbes elles-mêmes ne changent pas. Les chocs qui peuvent faire varier ces courbes seront vus en première (par exemple une tempête de grêle à Valence, une campagne de publicité pour montrer les bienfaits nutritifs du kaki, une nouvelle qualité de kaki qui rend son transport plus facile et diminue son astringence).

Une représentation graphique classique telle que ci-après peut être donnée comme schéma de généralisation du modèle.

**Graphique 10:** Représentation graphique de l'équilibre d'un marché concurrentiel

## VI. Retour aux marchés concrets.

Nous pouvons observer que les prix convergent vers des niveaux comparables pour des produits identiques sur les marchés concrets. Et pourtant, il y a très peu de marchés où sont concentrés au même moment tous les offreurs et tous les acheteurs, même en circonscrivant son étendue. Le modèle ne prend pas en compte le temps, qui est très important dans les marchés concrets, ce qui explique que l'ajustement ne se réalise pas de manière instantanée mais sur plusieurs périodes. Cependant, ce qui s'est passé sur le marché réel du kaki peut s'expliquer par le modèle vu précédemment. Par exemple, sa demande était faible en France et en Europe jusqu'au début des années 2000, ce produit étant quasiment absent des étals de supermarchés. Les campagnes publicitaires, notamment autour de l'histoire de ce fruit et de son succès au Japon ainsi que de ses qualités nutritives, ont fait augmenter la demande. La hausse des prix qui s'est alors amorcée a mis du temps à se traduire par une hausse de la production. En effet, il faut environ 4 ans entre la plantation d'un arbre et un rendement satisfaisant qui permette une offre supplémentaire sur les marchés. Cela est aussi vrai pour les kakis bio qui sont un marché encore plus récent. Les producteurs français de kaki du Roussillon entrent par exemple progressivement sur un marché largement dominé par la production espagnole. Les prix de ce marché restent assez stables car la production augmente à un rythme proche de la demande. Le modèle de marché concurrentiel explique donc assez bien le niveau du prix du kaki. Les plans d'offre des producteurs s'ajustent en fonction des prix des années précédentes.



Du côté des acheteurs, ils ont connaissance de ce produit et l'achètent en fonction des quantités présentes sur le marché mais aussi en fonction de son prix. Des prix plus faibles inciteront à essayer un fruit comme le kaki. Ensuite, en fonction des préférences de chacun, un plan de demande sera établi par chaque consommateur. Pour un prix trop élevé, il se reportera sur d'autres fruits et sortira du marché. Voilà pourquoi même avec une demande croissante les prix ne se sont jamais envolés.

## VII. Les effets sur l'équilibre de la mise en place d'une taxe : qui paye la taxe ?

### Complément pour le professeur

Le modèle de marché concurrentiel est assez intuitif et représente donc une bonne base de départ pour un débutant en science économique. Cependant, avec ce modèle très simple, on peut aussi expliquer des phénomènes moins évidents comme les effets d'une taxe sur le producteur ou sur le consommateur. Le résultat selon lequel la mise en place d'une taxe sur tel ou tel type d'agent ne nous dit pas qui va la payer finalement est plutôt contre intuitif. Pour les élèves il va paraître évident que si la taxe est appliquée sur les acheteurs c'est eux qui vont la supporter et inversement. Mais en fait les choses ne sont pas aussi simples et le petit modèle vu précédemment va permettre de trouver une solution à la question : qui paye la taxe ? Le raisonnement marshallien est le suivant : la différence entre le prix payé par l'acheteur et le vendeur doit être égale à la taxe et les quantités échangées vont correspondre à celles demandées. Le prix payé par les acheteurs est plus élevé que le prix concurrentiel et prix reçu par les vendeurs inférieur, les quantités échangées sont plus faibles. La taxe peut être réglée par l'acheteur ou par le vendeur.

Si la taxe est réglée par les producteurs la courbe d'offre se déplace (de manière parallèle si c'est une taxe forfaitaire, et avec une pente plus forte si elle est proportionnelle). En effet, pour un prix inférieur effectivement reçu la courbe d'offre se déplace vers le haut et la gauche. De la même manière, si la taxe est réglée par les acheteurs la courbe de demande se déplace (de manière parallèle si c'est une taxe forfaitaire, et avec une pente plus forte si elle est proportionnelle). En effet, pour un prix supérieur effectivement payé la courbe de demande se déplace vers le bas et la gauche. Cependant, le déplacement des courbes n'a pas encore été vu au niveau de la seconde. Il n'est pas obligatoire d'aller jusque-là pour expliquer ce partage par les offreurs et demandeurs de la charge de la taxe. Cependant, on peut contourner la difficulté avec la mise en place d'un raisonnement de type statique comparative avec un monde sans taxe et un monde avec taxe où les courbes sont à des niveaux différents. Il s'agit alors de tracer une nouvelle courbe pour un nouveau plan de demande ou d'offre. On peut aussi voir que le partage peut être inégal. Le côté du marché le moins sensible au prix sera celui qui supportera davantage le coût de la taxe.

A. *Que se passe-t-il lorsque l'on taxe les acheteurs de kaki ? (Cas d'une taxe forfaitaire, qui ne varie pas avec le niveau des prix)*

Sur un marché concurrentiel des kakis où le prix d'équilibre est de 3€ et les quantités échangées de 2 500 tonnes, les pouvoirs publics instaurent une taxe sur les acheteurs de 1€ pour financer un projet de lutte contre l'utilisation des pesticides dans l'arboriculture et ses effets négatifs sur la biodiversité. Utilisons le modèle vu précédemment. Le prix effectivement payé par les acheteurs est plus élevé du montant de la taxe, soit de 3€ + 1€ donc 4€. Mais à ce montant-là, les quantités demandées ne sont plus les mêmes. Dans un monde sans taxe, pour un prix plus élevé, on se déplace sur la courbe de demande vers le haut et la quantité consommée baisse à 2 000 tonnes. Pour acheter 2 000 tonnes, dans un monde avec une taxe, il faudrait un prix de 3€. Les consommateurs vont donc réduire leur consommation et tout se passe comme si la courbe de demande se déplaçait vers le bas pour une distance égale au montant de la taxe. Pour cette nouvelle courbe de demande, il y a un nouveau point d'équilibre avec l'offre qui donne les nouvelles quantités échangées, ici 2 500 tonnes. Pour cette quantité, on trouve le prix effectivement reçu par les vendeurs qui est de 2,50 qui est le nouveau prix d'équilibre et le prix effectivement payé par les acheteurs qui est égal à ce montant plus la taxe soit 3,5.

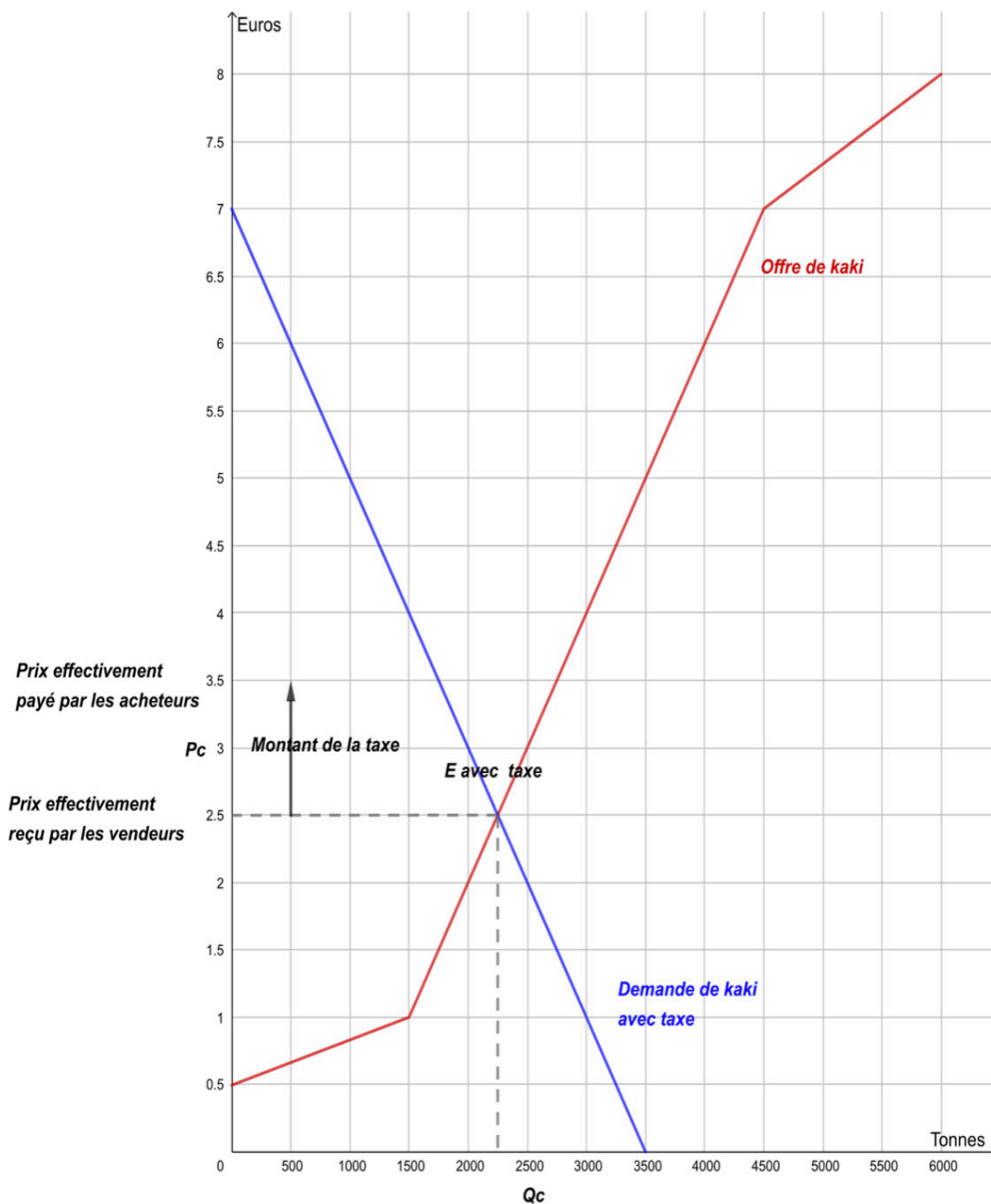
**Tableau 9 :** Nouveau plan de demande de Kaki en France

<b>Prix en €</b>	<b>0,50</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>Quantité demandée en tonnes</b>	3250	3000	2500	2000	1500	1000	500	0

**Tableau 10 :** Offre du marché de kaki

<b>Prix en €</b>	<b>0,50</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>Quantité offerte en tonnes</b>	0	1500	2000	2500	3000	3500	4500	6000

**Graphique 11 : Marché du kaki avec une taxe de 1€ versée les acheteurs**



En conclusion, par rapport à l'équilibre concurrentiel :

- le prix d'équilibre baisse
- les quantités échangées baissent
- les pouvoirs publics ont une recette fiscale égale aux quantités échangées multipliées par le montant de la taxe
- le montant de la taxe est partagé entre les acheteurs qui payent un prix plus élevé et les vendeurs qui reçoivent un prix plus faible.

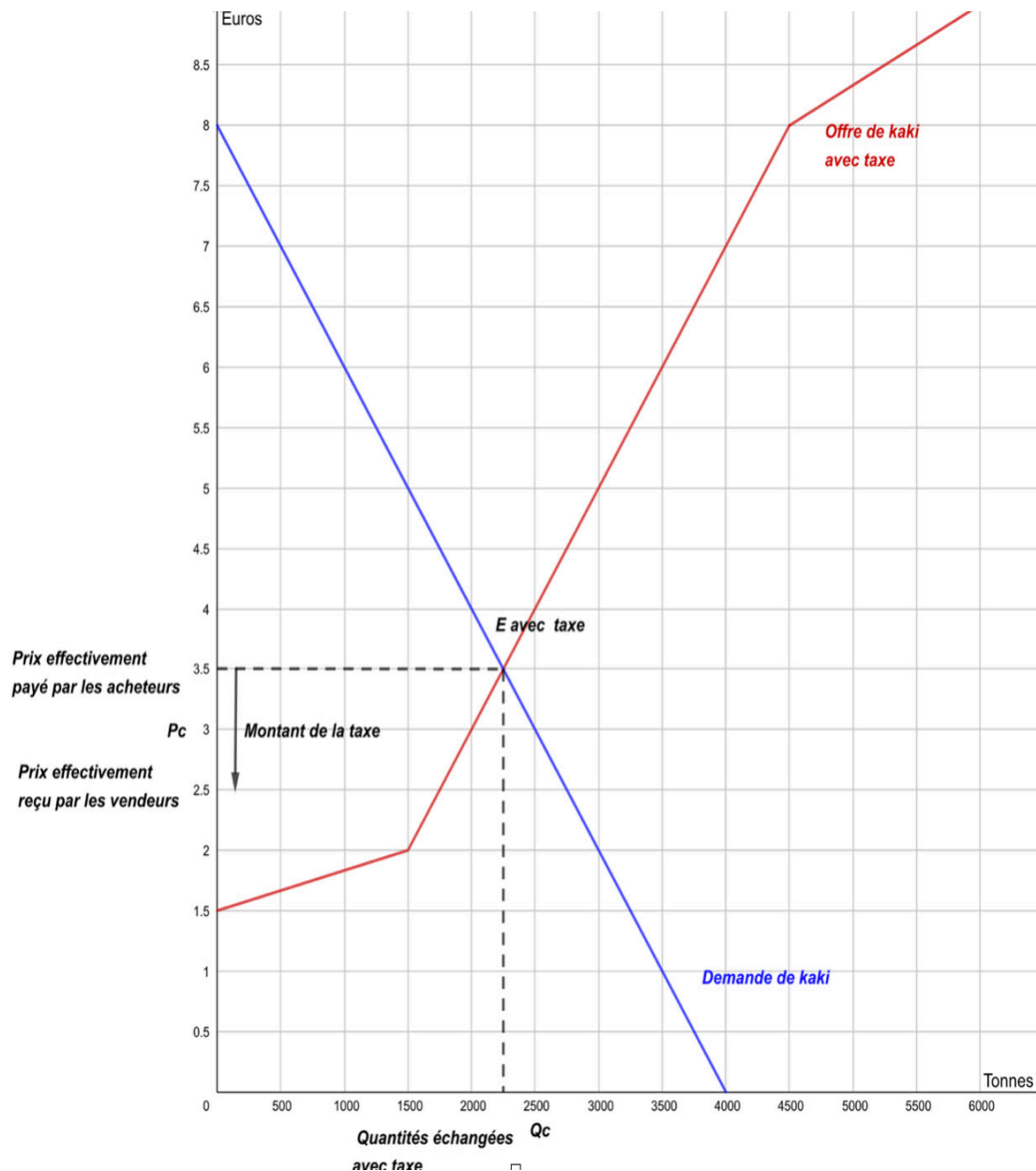
**B. Que se passe-t-il lorsque l'on taxe les offreurs de kaki ? (Cas d'une taxe forfaitaire, qui ne varie pas avec le niveau des prix )**

Sur un marché concurrentiel où le prix d'équilibre est de 3€ et les quantités échangées de 2 500 tonnes, les pouvoirs publics instaurent une taxe sur les offreurs de 1€ pour financer un projet de lutte contre l'utilisation des pesticides et leurs effets sur la biodiversité. Établisons un raisonnement identique au précédent. Le prix effectivement reçu par les vendeurs est moins élevé du montant de la taxe, soit de 2€. Mais à ce montant-là, les quantités offertes ne sont plus les mêmes. Dans un monde sans taxe, pour un prix plus faible, on se déplace sur la courbe d'offre vers le bas et la quantité produite baisse jusqu'à 2 000 tonnes. Pour vendre une quantité de 2 000 tonnes, dans un monde avec une taxe, il faudrait un prix de 3€. Les vendeurs vont donc réduire leur offre et tout se passe comme si la courbe d'offre se déplaçait vers le haut pour une distance égale au montant de la taxe. Pour cette nouvelle courbe d'offre, il y a un nouveau point d'équilibre avec la demande E avec taxe qui donne les nouvelles quantités échangées, ici 2 250 tonnes. Pour cette quantité, on trouve le prix effectivement payé par les acheteurs qui est de 3,5€ qui est le nouveau prix d'équilibre et le prix effectivement reçu par les vendeurs qui est égal à ce montant moins la taxe soit 2,5€.

**Tableau 11 : Nouveau plan d'offre du marché de kaki**

<b>Prix en €</b>	<b>1,50</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<b>Quantité offerte en tonnes</b>	0	1500	2000	2500	3000	4000	4500	6000

**Graphique 12 :** Marché du kaki avec une taxe de 1€ versée par les vendeurs



En conclusion, par rapport à l'équilibre concurrentiel :

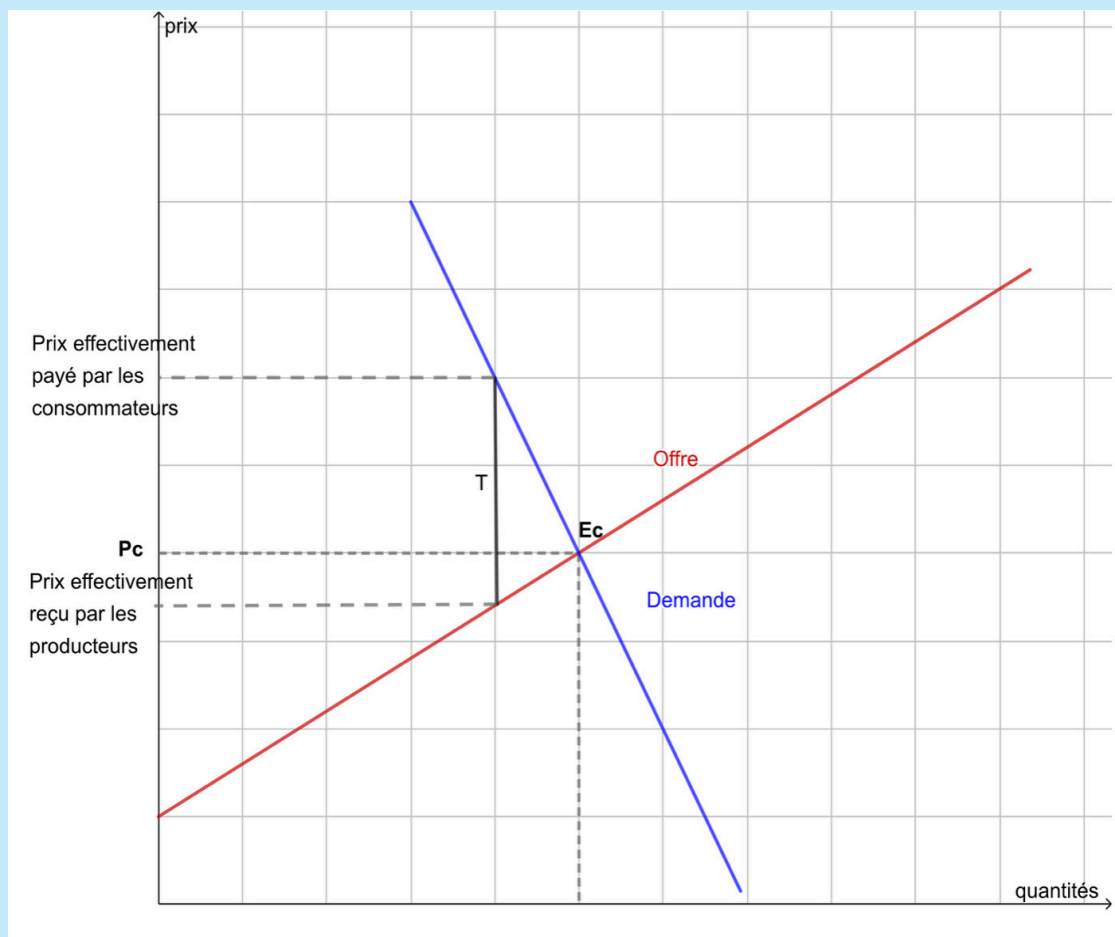
- le prix d'équilibre augmente
- les quantités échangées baissent
- les pouvoirs publics ont une recette fiscale égale aux quantités échangées multipliées par le montant de la taxe
- le montant de la taxe est partagée entre les acheteurs qui payent un prix plus élevé et les vendeurs qui reçoivent un prix plus faible.

Quelque soit l'acteur économique qui paye effectivement le montant de la taxe, celui-ci est supporté à la fois par les acheteurs et les vendeurs. La taxe réduit les quantités consommées et produites et augmente le prix effectivement payé par les acheteurs et baisse le prix reçu par les

producteurs. Les pouvoirs publics reçoivent le montant de la taxe en fonction des quantités échangées.

### Complément pour le professeur

#### Quel partage de la taxe si les acheteurs sont moins sensibles au prix que les vendeurs ?



La réponse vue précédemment à la question de qui supporte effectivement la taxe est la suivante : le poids de la taxe est partagé par les acheteurs et les producteurs quel que soit l'agent qui va la régler aux pouvoirs publics. Les producteurs reçoivent un prix moindre que le prix d'équilibre concurrentiel et les acheteurs payent un prix supérieur à ce même prix d'équilibre. Cependant, le partage n'est pas forcément équilibré et il va peser davantage sur les agents qui ont la sensibilité la plus faible au prix. Les quantités échangées sont plus faibles.

Pour illustrer ce phénomène, on peut utiliser avec les élèves l'exemple de la taxe carbone sur le prix de l'essence en France. Le gouvernement peut décider d'intégrer une taxe carbone ou contribution climat énergie dans le but de financer la transition énergétique. Comme nous l'avons vu précédemment, le niveau des prix a un rôle incitatif ou désincitatif sur le niveau des quantités offertes et demandées. L'imposition d'une taxe a donc pour but dans ce cas précis d'agir sur les comportements et de recevoir des recettes fiscales pour financer des projets dans le cadre de la transition énergétique. Cette taxe est appelée TICPE soit taxe intérieure sur les produits énergétiques. Elle est d'un montant de 70 centimes par litre environ et est



réglée par les producteurs. Il y a aussi la TVA (20% du montant) qui s'applique sur les carburants. Il existe des taxes dites forfaitaires quand leur montant total ne varie pas en fonction du prix comme la TICPE, et des taxes proportionnelles dont le montant varie en fonction du prix comme la TVA. Cependant, il existe aussi des taxes qui varient en fonction des quantités demandées et d'autres non. La plupart des taxes liées à l'énergie sont des taxes dont l'assiette est proportionnelle à un volume de consommation (taxe générale sur les activités polluantes sur les produits pétroliers, contribution tarifaire d'acheminement sur le gaz et l'électricité par exemple). Il existe aussi cependant des taxes forfaitaires en fonction des quantités comme l'Ifer : l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux.

Les taxes représentent environ 60% du prix à la pompe qui est aux alentours de 1,53€/l pour l'essence. Qui paye cette taxe ? Le modèle conclut à un partage du poids de la taxe inverse à la sensibilité des quantités offertes et demandées au prix. L'offre de ce produit est liée fortement au prix du pétrole qui est un marché mondial

Pour un particulier qui n'a pas le choix de se déplacer autrement qu'avec son véhicule, notamment l'agent qui habite en zone rurale, sa demande ne peut que faiblement varier à court terme (limiter les déplacements de loisirs, recours au covoiturage, chaînage des déplacements). De fait il portera davantage le poids des taxes. Les ménages les plus modestes seront plus sensibles que les ménages aisés aux hausses de prix et donc de taxes à court terme. A plus long terme la sensibilité au prix est beaucoup moins forte car les consommateurs s'adaptent (L. Calvet, F. Marical, 2011, p38) : changement de véhicule pour les ruraux et utilisation des transports en commun pour les habitants des zones urbaines. C'est aussi le cas des offreurs de véhicule qui proposent des véhicules avec de meilleures performances énergétiques. On remarque à nouveau le rôle incitatif des prix dans un cadre concurrentiel. Cependant, le poids supporté par la hausse des prix et donc aussi de la taxe carbone, n'est pas le même en fonction des types de ménage et cela peut créer un sentiment d'injustice. La science économique permet d'apporter un éclairage à un fait contemporain comme celui du conflit portant que la hausse de la taxation du carburant de type diesel. Il y a tout d'abord le rôle incitatif des taxes pour faire évoluer les comportements à long terme. Mais aussi le fait que le poids d'une taxe est plus fort pour des personnes dont la demande est faiblement élastique. La science économique n'explique pas tout, mais avec des outils simples, permet de porter un regard particulier sur le monde qui nous entoure et en enrichit la compréhension.

### **Complément pour le professeur**

#### **Focus sur le rôle des hypothèses et de la modélisation en science économique**

Les modèles ont pour fonction d'isoler certains traits de la réalité et à les accentuer pour proposer une explication causale de la réalité. C'est toujours une interprétation du monde qui nous entoure, un regard nécessairement partiel et simplificateur ce qui ne veut pas dire simpliste. Roger Guesnerie, dans son rapport d'audit des manuels et des programmes de SES affirme la nécessaire modélisation dans les sciences économiques et sociales :

Ainsi toute démarche relevant des sciences sociales s'appuie sur une modélisation : la com-

préhension de la notion de modèle théorique est donc indispensable. En ce qui concerne plus particulièrement l'économie, la "modélisation" s'opère dans le cadre d'une démarche hypothético-déductive, dont les élèves doivent saisir les grands principes. Ce détour est notamment indispensable pour éviter la confusion, trop répandue, entre ce qui relève de la modélisation (pour isoler un ensemble de mécanismes) et ce qui relève de la simple description de la réalité. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, la théorie de l'offre et de la demande dans le cadre de la concurrence dite "parfaite" est trop souvent invalidée d'emblée pour manque de réalisme, alors que sa pertinence est de constituer un point de départ analytique, forcément abstrait et simplificateur (Guesnerie, 2008).

Ou encore :

"L'épistémologie des sciences est formelle : il n'y a pas de fait dont l'interprétation ne repose peu ou prou sur la sollicitation implicite ou explicite d'un appareillage conceptuel ou théorique" (Guesnerie, 2013).

On retrouve cette affirmation de la nécessité de modéliser dans la quasi-totalité des manuels anglo-saxons :

"L'économie fait partie des sciences sociales. Mais dans quel sens peut-on dire qu'il s'agit bien d'une science ? (...) Les économistes utilisent une méthodologie qui se rapproche beaucoup de celle adoptée par leurs collègues des sciences naturelles. Les uns comme les autres cherchent à bâtir des théories ou des modèles permettant d'expliquer et de prédire des phénomènes. Un astronome modélisera ainsi les mouvements planétaires afin d'expliquer la position actuelle des astres et de prédire leurs positions futures. L'économiste tente de le faire avec les phénomènes économiques" (Sloman, Wride, & Garratt, 2015)

Cependant, on retrouve chez de nombreux commentateurs de la discipline des critiques concernant la modélisation. Dani Rodrik résume ainsi les positions des pourfendeurs de la science économique et de son utilisation des modèles :

"Pour les détracteurs, la dépendance des économistes aux modèles illustre presque tout ce qui cloche avec cette profession : la réduction des complexités de la vie sociales à quelques relations simplistes, la volonté d'avancer des hypothèses manifestement fausses, l'obsession de la rigueur mathématique au détriment du réalisme, la tendance fréquente à sauter d'une l'abstraction stylisée à des conclusions pratiques. (...) Une autre accusation veut que la science économique complexifie le banal. Les modèles économiques feraient revêtir au bon sens le formalisme mathématique" (Rodrik, 2017).

Cette question ne se pose pas qu'en économie, mais elle est très sensible dans les sciences sociales. Dani Rodrik faisant référence à l'article d'Axel Leijonhufvud paru en 1973, rappelle la distinction que celui-ci faisait, en observant la vie chez les économistes, entre la tribu des économistes, obsédés par les « models », et les sociologues et politologues qui ne fabriquaient pas de « models ». A la question l'économie est-elle une science, Dani Rodrik répond oui car elle produit des modèles scientifiques : « les modèles font de la science économique une science » (Rodrik, 2017). Mais c'est une science sociale car les modèles se juxtaposent de manière horizontale et non verticale. Il se rattache à une tradition pragmatiste. La modélisation a des vertus fortes car elle permet selon lui de clarifier la nature des hypothèses et notamment la mise en évidence des hypothèses critiques, dans le sens où la « modification dans une direction probablement plus réaliste engendre une différence substantielle dans

la conclusion que produit le modèle » (Rodrik, 2017). Les modèles qui comportent des hypothèses non réalistes mais qui ne sont pas des hypothèses critiques, sont aussi utiles et au moins autant « que les expériences de laboratoire menées dans des conditions qui s'écartent singulièrement du monde réel » (Rodrik, 2017). Les modèles permettent aussi l'accumulation des connaissances et ils impliquent une méthode empirique : « ils permettent de juger de la véracité ou de la fausseté des arguments » (Rodrik, 2017, p. 48). Enfin, les modèles permettent de produire une hiérarchie des connaissances fondées sur des normes professionnelles plutôt que sur le pouvoir d'influence personnel<sup>1</sup>. Le problème est d'assimiler un modèle au modèle qui serait une réponse à tout problème. C'est une tentation permanente chez certains économistes que Dani Rodrik propose de dépasser par un processus de choix du modèle pertinent parmi un ensemble de plus en plus important. Ce choix peut être plus ou moins difficile mais il est nécessaire, car le recours à la modélisation ne peut pas être contourné en science économique.

## Compléments pour le professeur

### Focus sur le concept de concurrence parfaite et ses hypothèses

Les manuels (français) font très souvent référence aux 5 conditions d'une concurrence pure et parfaite. L'atomicité (grand nombre d'acheteurs et de vendeurs sur le marché de sorte qu'aucun ne peut influencer les prix), l'homogénéité des produits échangés, la fluidité (ou libre entrée et sortie du marché sans coût), ces trois conditions font que la concurrence est pure. La mobilité des facteurs de production et une information transparente font une concurrence parfaite. Cependant, le texte original de F. Knight en 1921 mentionne 8 conditions. Certains auteurs comme P. Cahuc (Cahuc, 2005, p3) ajoute un principe d'exclusion (qui exclut les biens collectifs) et d'absence d'effet externe (toutes les conséquences induites par la production sont valorisées par les prix. Enfin, B. Guerrien (Guerrien, 2015, p1) en a recensé 10 dans la tradition anglaise, dont les coûts de transaction nuls, l'absence de rendements croissants, la rationalité des agents ... Pour lui d'ailleurs, une seule condition est nécessaire au bon fonctionnement du modèle d'équilibre général d'un point de vue mathématique, résumée sous cette forme : « en concurrence parfaite, les agents sont preneurs de prix » (Guerrien, 2015, p 3). Il paraît donc judicieux de s'en tenir à cette formulation qui simplifie et est suffisante. La présentation des cinq hypothèses de la concurrence pure et parfaite apparaît comme un détour inutile. Cette présentation, assez française, de la définition d'un marché concurrentiel n'est que peu pertinente dans le cadre du programme de seconde. Délimiter le marché, et le définir par le fait que les agents sont preneurs de prix suffit pour expliquer un grand nombre de phénomènes de la vie réelle. Par exemple, si sur le marché du blé il paraît évident que les acteurs sont preneurs de prix, c'est moins évident pour un marché comme celui du cobalt où seulement une vingtaine de pays sont producteurs. Cependant, le nombre d'entreprises extractives reste suffisant pour que l'on puisse caractériser ce marché de concurrentiel et les acteurs de preneurs de prix. Enfin, il faut préciser l'étendue du marché, c'est – dire ses limites physiques et en terme de gamme. Le marché de la part de pizza au camion

<sup>1</sup> A ce sujet, Dani Rodrik propose une lecture de l'affaire C. Reinhart & K. Rogoff de 2010 produite par leur étude sur le lien entre le niveau de croissance et l'endettement (Rodrik, 2017).

est concurrentiel au niveau d'un quartier d'une ville comme Marseille où les déplacements sont rapides et les camions nombreux, mais pas dans une zone peu habitée. De plus, il y a différentes qualités de pizzas qui forment plusieurs marchés : la reine, la margherita, la napolitaine, la blanche, etc. La délimitation du marché est très importante et permet de choisir le type de modèle le plus adapté à ce que l'on cherche à expliquer :

*Comme tout modèle, celui du marché de la pizza a recours à des hypothèses simplificatrices. Ainsi, il ne tient aucun compte de la localisation des diverses pizzerias. En réalité, tout consommateur va choisir la pizzeria dans laquelle il fera ses achats, notamment en fonction de la distance qu'il doit parcourir pour y parvenir. Ceci offre aux pizzerias une possibilité de différencier leurs prix en fonction de leur localisation.*

*Comment réagir à cet apparent manque de réalisme du modèle du marché de la pizza ? Devons-nous le rejeter pour tenter de construire un modèle plus complexe permettant de différencier les prix des pizzas ? La réponse à cette question dépend de l'objet que nous poursuivons. Si notre objectif est d'expliquer comment le prix du fromage affecte le prix moyen de la pizza et la quantité des pizzas vendue, la diversification des prix des pizzas n'est sans doute pas très importante pour nous. Le modèle simplifié du marché de la pizza devrait nous suffire. Par contre, si nous voulons expliquer pourquoi les prix des pizzas sont moins élevés dans les villes où il y a trois pizzerias que dans les villes où il n'y en a qu'une, le modèle simplifié du marché de la pizza ne nous suffira probablement pas.*

*Tout l'art de l'économiste consiste à évaluer la mesure dans laquelle une hypothèse donnée aide à comprendre un problème ou, au contraire, en éloigne. Si, d'aventure, quelqu'un voulait construire un modèle totalement réaliste, personne ne pourrait le comprendre. La simplification est le prix à payer pour construire un modèle utilisable. Par ailleurs, un modèle qui ignorerait l'une ou l'autre caractéristique essentielle de telle ou telle économie conduirait inévitablement à des conclusions incorrectes. La modélisation économique doit donc faire preuve à la fois de la plus grande prudence et du bon sens le plus affûté (Mankiw, 2016).*

*In order to study first the most essential features of exchange relations, it will be necessary to simplify the situation as far as possible by a process of "heroic" abstraction.*

*We therefore explicitly make the following assumptions as to the characteristics of our imaginary society:*

*1. The members of the society are supposed to be normal human beings in essential respects as to inherited and acquired dispositions, differing among themselves in the ways and to the degrees familiar in a modern Western nation – a "random sample" of the population of the industrial nations of today.*

*2. We assume that the members of the society act with complete "rationality." By this we do not mean that they are to be "as angels, knowing good from evil"; we assume ordinary human motives (with the reservations noted in the following paragraphs); but they are supposed to "know what they want" and to seek it "intelligently." Their behavior, that is, is all "conduct," as we have previously defined the term; all their acts take place in response to real, conscious, and stable and consistent motives, dispositions, or desires; nothing is capricious or exper-*

*imental, everything deliberate. They are supposed to know absolutely the consequences of their acts when they are performed, and to perform them in the light of the consequences.*

*3. The people are formally free to act as their motives prompt in the production, exchange, and consumption of goods. They “own themselves”; there is no exercise of constraint over any individual by another individual or by “society”; each controls his own activities with a view to results which accrue to him individually. Every person is the final and absolute judge of his own welfare and interests<sup>2</sup>.*

*4. We must also assume complete absence of physical obstacles to the making, execution, and changing of plans at will; that is, there must be “perfect mobility” in all economic adjustments, no cost involved in movements or changes. To realize this ideal all the elements entering into economic calculations - effort, commodities, etc. - must be continuously variable, divisible without limit. Productive operations must not form habits, preferences, or aversions, or develop or reduce the capacity to perform them. In addition, the production process must be constantly and continuously complete; there is no time cycle of operations to be broken into or left incomplete by sudden readjustments. Each person continuously produces a complete commodity which is consumed as fast as produced. The exchange of commodities must be virtually instantaneous and costless.*

*5. It follows as a corollary from number 4 that there is perfect competition. There must be perfect, continuous, costless intercommunication between all individual members of the society<sup>3</sup>. Every potential buyer of a good constantly knows and chooses among the offers of all potential sellers, and conversely. Every commodity, it will be recalled, is divisible into an indefinite number of units which must be separately owned and compete effectually with each other .*

*6. Every member of the society is to act as an individual only, in entire independence of all other persons. To complete his independence, he must be free from social wants, prejudices, preferences, or repulsions, or any values which are not completely manifested in market dealing. Exchange of finished goods is the only form of relation between individuals, or at least there is no other form which influences economic conduct. And in exchanges between individuals, no interests of persons not parties to the exchange are to be concerned, either for good or for ill. Individual independence in action excludes all forms of collusion, all degrees of monopoly or tendency to monopoly.*

2      Dependent members of the society must be completely dependent on some particular individual in it. The wants of any dependent person will then operate only through wants on his behalf felt by his sponsor, and we need not consider them at all. We need simply regard the independent members of the society as having normal solitudes in regard to families, etc., but each person enters into economic life on an absolute equality with others or not at all.

The meaning of the above assumptions is not necessarily that they form a complete description of the people and their relations. This is but an emphatic way of saying that we here consider only their market behavior, which is assumed to conform to these specifications.

3      It goes without saying that our imaginary society is “isolated.” Every individual who has anything at ail to do with it is in it and of it on a par with all the rest.



7. We formally exclude all preying of individuals upon each other. There must be no way of acquiring goods except through production and free exchange in the open market. This specification is really a corollary from numbers 2 and 3, which exclude fraud or deceit and theft or brigandage respectively, but it deserves explicit mention.

8. The motives for division of labor and exchange must be present and operative. These have never been adequately treated in the literature of economics in spite of the fact that the subject has been discussed more or less by countless writers on social problems from Plato down. The principal condition is diversification of wants associated with specialization of productive capacities or dispositions, or with physical restrictions on the range of productive activity. An important fact in this connection in the real world is the space distribution of the different resources of the earth and the limitations on human mobility. In addition, the physical nature of the production process frequently calls for the simultaneous prosecution of a number of operations. For simplicity we shall assume that the first two conditions alone are sufficient to restrict each individual to the production of one single commodity at any given time. (Cf. number 11.)

9. All given factors and conditions are for the purposes of this and the following chapter and until notice to the contrary is expressly given, to remain absolutely unchanged. They must be free from periodic or progressive modification as well as irregular fluctuation. The connection between this specification and number 2 (perfect knowledge) is clear. Under static conditions every person would soon find out, if he did not already know, everything in his situation and surroundings which affected his conduct.

The above assumptions, especially the first eight, are idealizations or purifications of tendencies which hold good more or less in reality. They are the conditions necessary to perfect competition.

(Franck H. Knight, *Risk, uncertainty, and profit*, 1921, <https://mises.org/sites/default/files/Risk,%20Uncertainty,%20and%20Profit-4.pdf>)

### **Focus sur le mécanisme d'équilibre sur un marché concurrentiel**

Choisissons un exemple dans un marché au blé d'une ville de province. La quantité de blé que chaque *farmer* ou tout autre vendeur met en vente à un certain prix dépend de son propre besoin d'avoir de l'argent en main, et aussi de ses calculs touchant les conditions présentes ou futures du marché auquel il se rattache. Il est des prix qu'aucun vendeur n'accepterait, d'autres, au contraire, qu'aucun vendeur ne refuserait. Il est également d'autres prix intermédiaires qui seraient acceptés pour de grandes ou pour de petites quantités par la plupart des vendeurs. Supposons, pour plus de simplicité, que tout le blé du marché se trouve être de la même qualité. Un spéculateur perspicace ayant du blé à vendre pourra peut-être, après avoir jeté un regard autour de lui, en arriver à la conclusion que si le prix de 37 shillings par *quarter* (environ 290 litres) pouvait être atteint dans la journée, les détenteurs de blé seraient dans la disposition de vendre à eux tous du blé jusqu'à concurrence d'environ 1.000 *quarters*, et que si le prix atteint n'était que de 36 shillings, plusieurs d'entre eux refuseraient de vendre



ou ne vendraient que de petites quantités, de sorte que 700 *quarters* seulement seraient mis en vente ; et que, enfin, un prix de 35 shillings ne ferait apparaître sur le marché que 500 *quarters* environ. Supposons que ce même spéculateur calcule encore que les meuniers ou autres acheteurs seraient disposés à acheter 900 *quarters* s'ils pouvaient les avoir à raison de 35 shillings, tandis qu'ils n'en achèteraient que 700 s'ils ne pouvaient pas les avoir pour moins de 36 shillings, et seulement que 600 s'ils ne pouvaient les avoir pour moins de 37 shillings <sup>4</sup>. Il conclura de là qu'un prix de 36 shillings, s'il était établi tout d'un coup, égaliserait l'offre et la demande, puisque la quantité mise en vente à ce prix serait précisément égale à la quantité qui pourrait trouver preneurs à ce même prix. Il acceptera donc immédiatement toute offre qui sera sensiblement au-dessus de 36 shillings et les autres vendeurs feront de même.

De leur côté, les acheteurs se livreront à des supputations analogues, et si, à un moment quelconque, le prix s'élève sensiblement au-dessus de 36 shillings, ils en inféreront que l'offre sera, à ce prix, beaucoup plus grande que la demande. C'est pourquoi même ceux d'entre eux qui accepteraient de payer ce prix plutôt que de ne pas acheter, attendront ; et, par leur attente, ils contribueront à faire baisser les prix. D'autre part, lorsque le prix est bien au-dessous de 36 shillings, même les vendeurs qui accepteraient plutôt ce prix que de se retirer du marché sans avoir vendu leur blé, pourront en conclure que, à ce prix, la demande excédera l'offre ; de sorte qu'ils attendront et en attendant ils contribueront à provoquer la hausse.

Le prix de 36 shillings pourra alors, à juste titre, être appelé le véritable prix d'équilibre, parce que, en effet, s'il était fixé au commencement, et si l'on s'y tenait tout le temps, il égaliserait exactement l'offre et la demande ; et aussi parce que tout spéculateur, qui a une parfaite connaissance des conditions du marché, s'attend à ce que ce prix soit établi. S'il voit que le prix soit très éloigné de 36 shillings, il s'attend à ce qu'un changement survienne avant longtemps et en le prévoyant, il contribue à l'amener rapidement. (Alfred Marshall (1890), *Principes d'économie politique*, Livre V, 1906.)

4 Les résultats de cette étude de marché peuvent être exposés dans le tableau suivant :

<i>Prix de vente</i>	<i>Les détenteurs voudront vendre</i>	<i>Les acheteurs voudront acheter</i>
37 shillings	1000 <i>quarters</i>	600 <i>quarters</i>
36 shillings	700 <i>quarters</i>	700 <i>quarters</i>
35 shillings	500 <i>quarters</i>	900 <i>quarters</i>

## Références bibliographiques

Acemoglu, D., Laibson, D., & List, J. A. (2016). *Microeconomics*. London, United Kingdom: Pearson.

Calvet L., Marical F. (2011). Consommation de carburant : effets des prix à court et à long terme par type de population, *Économie et statistique* N°446, 2011, consulté à l'adresse [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=4&ved=2ahUKEwj6kIH80NjfAhUIzoUKHSbWAmoQFjA-DegQIBxAC&url=https%3A%2F%2Fwww.insee.fr%2Ffr%2Fstatistiques%2F-fichier%2F1377454%2FES446B.pdf&usg=AOvVaw15WuIwg\\_JZPJVy6zPgqQC](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=4&ved=2ahUKEwj6kIH80NjfAhUIzoUKHSbWAmoQFjA-DegQIBxAC&url=https%3A%2F%2Fwww.insee.fr%2Ffr%2Fstatistiques%2F-fichier%2F1377454%2FES446B.pdf&usg=AOvVaw15WuIwg_JZPJVy6zPgqQC)

Guerrien, B. (2015, novembre). *Qu'est-ce que la concurrence parfaite ?* Consulté à l'adresse <http://bernardguerrien.com/concurrence-parfaite.pdf>

Guesnerie, R. (2013). *L'économie de marché*. Paris, France : Le Pommier .

Guesnerie, R. (2008). *Rapport au Ministre de l'éducation nationale de la mission d'audit des manuels et programmes de sciences économiques et sociales du lycée*. Consulté à l'adresse <http://ses.ens-lyon.fr/articles/le-rapport-guesnerie-sur-l-enseignement-des-ses-4708>

Krugman, P., & Wells, R. (2019). *Microéconomie*. Louvain-la-neuve, Belgique: De Boeck Supérieur

Mankiw, G., & Taylor, M. (2015). *Principes de l'économie*. Bruxelles, Belgique: De Boeck Supérieur.

Marshall, A. (1890). *Principes d'économie politique* Livre V. Consulté à l'adresse [http://classiques.uqac.ca/classiques/marshall\\_alfred/principes\\_econo\\_pol\\_2/principes\\_2.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/marshall_alfred/principes_econo_pol_2/principes_2.html)

Montoussé, M., Waquet, I. (2018). *Microéconomie*. France : Bréal.

Pindyck, R., & Rubinfeld, D. (2005). *Microéconomie*. Paris, France : Pearson Education.

Rodrik, D. (2017). *Peut-on faire confiance aux économistes ? Réussites et échecs de la science économique*. Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur.

Sloman, J., Wride, A., & Garratt, D. (2015). *Principe d'économie*. Montreuil, France : Pearson.

Spector, D. (2017). *La gauche, la droite et le marché*. Paris, France : Odile Jacob.

Stiglitz, J., Lafay, J.-D., & Walsh, C. (2014). *Principes d'économie moderne*. Bruxelles, Bel-

gique : De Boeck

Wasmer, E. (2017). *Principes de microéconomie*. Paris : Pearson.

# Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?

## Objectifs d'apprentissage

- Savoir que la socialisation est un processus.
- Être capable d'illustrer la pluralité des instances de socialisation et connaître le rôle spécifique de la famille, de l'école, des médias et du groupe des pairs dans le processus de socialisation des enfants et des jeunes.
- Savoir illustrer le caractère différencié des processus de socialisation en fonction du milieu social, du genre.



COLLÈGE  
DE FRANCE  
— 1530 —

## Table des matières

Introduction.....	3
I. Le processus de socialisation .....	4
A. L'éducation : un cas particulier de socialisation .....	4
<i>Encadré</i> .....	4
B. La socialisation, processus par lequel l'individu intègre des prédispositions liées à son groupe .....	5
<i>Encadré</i> .....	6
II. Les instances de socialisation : pluralité et spécificité .....	7
A. Le processus de socialisation des enfants et des jeunes.....	7
B. Les différentes instances de socialisation.....	9
<i>Tableau 1 : les instances de socialisation</i> .....	9
III. La socialisation différenciée.....	10
A. La socialisation différenciée selon le milieu social.....	11
B. La socialisation différenciée selon le genre .....	11
<i>Encadré</i> .....	11
Conclusion .....	13
Bibliographie.....	14

## Introduction

En 1801 dans le département de l'Aveyron (dans le sud de la France), on découvre un « enfant sauvage » d'environ dix ans. Cet enfant est surnommé Victor. On pense de lui qu'il a été abandonné dès son plus jeune âge dans la nature et qu'il n'a jamais été depuis en contact avec les humains. Il est confié au médecin Jean Itard, qui essaye de lui apprendre à vivre en société. Lors de son « éducation », Victor ne ressent pas les sentiments auxquels s'attend le docteur : il n'a jamais appris à être un être humain. Ainsi, le docteur est incapable d'anticiper les réactions de Victor et ne parvient pas à apprendre à Victor à vivre « normalement » en société. Cet exemple, nous montre l'importance de la socialisation dans les premières années de la vie : sans celle-ci nous serions incapables de vivre en société. L'histoire de Victor choque beaucoup à cette époque et provoque un débat intellectuel.

Les enfants sauvages sont un thème récurrent dans la mythologie et la littérature : Romulus et Rémus, Tarzan, Mowgli<sup>1</sup>... On a aussi recensé un certain nombre de cas d'enfants sauvages<sup>2</sup> et ces cas ont un certain nombre de points communs.

- Abandonnés dès leur plus jeune âge, ils ont survécu à l'aide d'animaux.
- Au départ ils ont peur des autres êtres humains.
- Ils sont incapables de parler, de se reconnaître dans un miroir et pour certains de se tenir debout .
- Finalement, ils n'ont en général pas pu s'adapter à la vie en société.

Le cas des enfants sauvages nous montre que le jeune enfant a besoin n'est pas spontanément un être capable de vivre en société<sup>3</sup>.

A la naissance, le cerveau d'un bébé contient déjà 100 milliards de neurones, c'est-à-dire autant qu'à l'âge adulte. Mais alors, seulement 10% des connexions entre eux sont effectuées<sup>4</sup>. Or, c'est la mise en réseau des neurones qui permet de penser. Ces connexions neuronales se mettent en place progressivement dans l'interaction entre l'enfant et son environnement : les connexions se mettent en place parce qu'il est stimulé. L'inné et l'acquis sont indissociables dans la construction de nos capacités cognitives. La construction de la personnalité est toujours une interaction entre développement biologique et développement de la capacité à vivre en groupe.

Se demander comme nous devenons des acteurs sociaux c'est étudier le processus que les so-

1 Rudyard Kipling, *Le livre de la jungle*, Ldp Jeunesse, 2015 (1894).

2 Lucien Malson, *Les enfants sauvages*, 10x18, 2002 (1969).

3 Emile Durkheim utilise notamment cet argument : Emile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 2013 (1895).

4 Catherine Vidal, « Le cerveau a-t-il un sexe ? », in *L'école des parents*, 2011/6 (n° 593), p. 26-27



ciologues appellent la « socialisation ». Qu'est-ce que la socialisation ? Quels en sont les processus, les instances et temporalités ?

## I. Le processus de socialisation

### A. L'éducation : un cas particulier de socialisation

Jusqu'au XVIIIe et XIXe siècles, on s'intéresse à l'éducation, qui est l'objet d'un certain nombre de traités de bonne éducation<sup>5</sup>. L'éducation est un processus manifeste de socialisation à visée normative : on ne s'intéresse pas aux normes et aux valeurs en général mais on s'intéresse aux « bonnes » normes et aux « bonnes » valeurs. Ces manuels de bonne éducation ont tendance à négliger le fait que la socialisation est aussi un processus latent, c'est-à-dire non conscient.

L'étude des enfants sauvages, dont nous avons parlé en introduction, a permis de retourner la perspective et d'introduire la perspective sociologique sur l'éducation. L'éducation constitue un sous-ensemble d'un ensemble plus vaste : la socialisation. Ou pour le dire autrement, l'éducation un cas particulier de la socialisation. L'éducation est le cas où il y a volonté explicite de socialisation et des âges hétérogènes<sup>6</sup>. Lorsqu'ils éduquent les enfants, les agents réfléchissent sur leurs propres pratiques : la socialisation des jeunes générations est l'objectif conscient des générations aînées. Dans l'éducation, la volonté de socialiser est explicite.

Cependant la socialisation existe aussi de manière latente, c'est-à-dire non conscience et hors de tout souci méthodique : un enfant est immergé dans une société donnée et il apprend à y vivre. Il observe, imite etc. La famille et l'école sont donc à la fois des instances de socialisation et d'éducation. Mais on se socialise aussi ailleurs : à son travail, dans son couple, avec ses amis, en lisant ou en écoutant les médias...

#### Encadré

On se réfère ici à Emile Durkheim, ici dans *Éducation et sociologie*<sup>7</sup>, publié de manière posthume en 1922. Au début de sa carrière universitaire, Durkheim est titulaire d'une chaire de pédagogie. Cet ouvrage réunit ses principaux travaux. L'éducation est selon la définition durkheimienne : « une socialisation méthodique des jeunes générations par les anciennes ». Pour Durkheim la socialisation peut faire l'objet d'une étude scientifique parce qu'elle a une fonction. La socialisation a une fonction sociale car elle permet la reproduction et la cohésion de la société. La fonction de la socialisation est de favoriser l'adaptation de la personnalité de l'individu à la société dans laquelle il vit. Les attentes que développent l'enfant sont

5 On pourrait citer par exemple Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*, Flammarion, 2009 (1762).

6 On peut se référer à la typologie proposée dans le IIB.

7 Émile DURKHEIM, *Éducation et sociologie*, PUF, 2013 (1922)

cohérentes avec la société dans laquelle il vit et la place qu'il occupera plus tard dans cette société.

### B. La socialisation, processus par lequel l'individu intègre des prédispositions liées à son groupe

Imaginons la vie de Robinson Crusoé<sup>8</sup>, naufragé sur son île déserte. A priori, nous pourrions penser que cet être humain séparé de son groupe en abandonnerait les usages. En effet, sa vie est maintenant déterminée par les contraintes liées à la survie dans cet environnement hostile : les usages de la bourgeoisie anglaise du tournant du XVIIIe siècle ne sont pas adaptés à sa nouvelle vie. Et pourtant, tout dans le comportement et les aspirations de Robinson trahissent le fait qu'il provient de ce groupe : Robinson n'envisage pas de manger sans couvert ni table, il respecte strictement des horaires qui séparent ses diverses activités, il utilise ses lieux de vie comme il le ferait des différentes pièces d'une maison bourgeoise britannique. Qu'il le veuille ou non, Robinson a emmené d'Angleterre tout un ensemble de dispositions à faire certaines choses et pas d'autres, à penser certaines choses et pas d'autres, à ressentir certaines choses et pas d'autres. Il n'en a pas forcément conscience car il est disposé à vivre de cette façon.

Le roman de William Defoe, *Robinson Crusoé*<sup>9</sup> publié en 1719, s'inspire de l'expérience réelle du marin écossais Alexander Selkirk, qui a passé quatre ans seul sur une île du Pacifique entre 1704 et 1708. Secouru par un navire, il rentre à Londres où il raconte son histoire dans la presse en 1711.

Dans le roman, et contrairement à l'histoire vraie de Selkirk, Robinson finit par entrer en contact avec un autre être humain, issu d'une autre société que la sienne, et qu'il nomme Vendredi. Là aussi, nous pourrions penser que ces deux êtres humains coupés de leurs groupes respectifs concevraient une nouvelle société, avec ses propres règles et ses propres usages. Cependant, Robinson est au départ révolté par les pratiques de Vendredi et réciproquement. Il faut du temps pour que les deux apprennent à interagir en négociant des règles acceptables par tous les deux.

L'exemple de Robinson nous montre que certaines façons d'agir (des pratiques), certaines façons de penser (des représentations) et certaines façons de ressentir (des sentiments) ne sont pas strictement personnelles mais sont, dans une certaine mesure, celles du groupe dans lequel on vit. La socialisation est l'ensemble des processus par lequel l'être humain intériorise des dispositions à faire, penser et ressentir certaines choses plutôt que d'autres dans un groupe donné. La socialisation, de manière opératoire, se définit sous deux dimensions. D'une part, la socialisation a une dimension collective : elle est le processus par lequel les agents intègrent des dispositions issues du ou des groupes dans lesquels ils évoluent. D'autre part, la socialisation a une dimension individuelle : elle est le processus de construction de la personnalité de l'agent, qui s'approprie ces dispositions. La socialisation est donc à

8 C'est ce que propose le sociologue Norbert Elias. Cf. Norbert ELIAS, *La société des individus*, Pocket, 2004 (1987)

9 William DEFOE, *Robinson Crusoé*, Lgf, 2003 (1719)

la fois un processus collectif et un processus individuel.

Une fois que le sociologue a identifié ce qui est intériorisé (une pratique, une représentation ou un sentiment particulier dans un groupe donné), le travail du sociologue consiste à s'interroger sur :

- les types de processus de socialisation : entraînement, imprégnation, imitation, inculcation etc. ;
- les types de groupes au sein desquels se déroulent les processus de socialisation, appelées des « instances » : famille, groupe d'amis, école, groupes religieux, médias etc. ;
- les effets de la socialisation : intériorisation de nouvelles dispositions, renforcement d'une disposition existante, transformation d'une disposition existante, abandon d'une disposition etc.

Répondre à ces trois questions revient à expliquer comment nous devenons des acteurs sociaux.

### Encadré

L'agent apprend à penser dans le cadre de catégories qui lui sont léguées par la société. La notion d'identité vient du latin « idem », la même chose. L'identité c'est se penser dans la même catégorie ou le même groupe que d'autres personnes : c'est ce que les sociologues appellent le lien social<sup>10</sup>. Le lien social est une question de mœurs partagées, une morale commune. Celle-ci est constituée de représentations partagées, c'est-à-dire des catégories de pensées commune à un groupe qui constituent la culture du groupe. Ces représentations sont principalement de deux types : les normes et les valeurs. Les valeurs sont des représentations qui définissent ce qui est considéré comme « bien » ou comme « mal » dans une société donnée. Les valeurs sont des idéaux que la société fournit à l'individu. Les normes sont des représentations qui définissent les comportements prescrits et proscrits dans une société donnée ; on peut ainsi distinguer deux formes de normes : celles qui interdisent (les prohibitions) et celles qui prescrivent (les obligations). Pour résumer, les valeurs fournissent des idéaux et les normes fournissent règles de comportement qui respectent ces idéaux.

La morale sociale n'a pas grand-chose à voir avec une morale idéale : on dit au bébé qu'il est « bien » d'aller au pot, mais cela rien à voir avec une interrogation sur la morale dans l'absolu. Les acteurs sociaux se posent des questions morales dans l'absolu : « est-ce bien de faire ceci ? », « quelle est la bonne morale ? », « qu'est-ce qu'une vie qui vaut ? ». Le sociologue à l'inverse décrit les systèmes moraux existant au sein des groupes : la morale du groupe est un « objet », au sens où peut la décrire et l'étudier en tant que telle. Ceci implique que le sociologue ne peut se permettre de juger, d'émettre de jugement de valeur. Il ne dira pas que telle

10 Cf. introduction du programme de Seconde.

société a raison et telle a tort ; ce n'est pas son travail : ce n'est pas à lui de le faire et cela l'empêcherait de décrire correctement les cultures. Ne pas émettre de jugement de valeur est d'abord un impératif méthodologique. Il faut faire comme si toutes les cultures se valaient. Cette posture n'est pas une posture morale mais un outil : c'est une hypothèse heuristique, c'est-à-dire un outil permettant la découverte des faits.

Pour ce faire, le sociologue doit mettre à distance ses propres jugements de valeur. Il a recours pour cela à des techniques d'enquête pour collecter des données objectives, qui ne soient pas le produit de ses idées préconçues sur tel ou tel sujet.

## II. Les instances de socialisation : pluralité et spécificité

### A. Le processus de socialisation des enfants et des jeunes

On distingue traditionnellement<sup>11</sup> deux formes de socialisation:

- La socialisation primaire désigne l'acquisition de la capacité à vivre en groupe. Elle s'opère principalement pendant la petite enfance. L'enfant n'est pas spontanément un être social, il doit par exemple apprendre à parler et à se conformer à des règles.
- La socialisation secondaire représente le processus d'évolution de la personnalité de l'agent au cours de sa vie. On parle de socialisations professionnelle, scolaire, conjugale, amicale etc. car le processus de socialisation se déroule dans différentes sphères d'actions.

Cette distinction permet de démentir l'idée, fautive, selon laquelle la socialisation s'arrête avec l'enfance (ensuite, on n'aurait plus qu'à reproduire des comportements acquis). Toute situation d'interaction peut amener une renégociation explicite ou implicite des règles communes.

Une interaction est une action réciproque entre deux individus : échange de biens, d'émotions, de services, d'informations... Une interaction désigne une influence réciproque entre deux subjectivités : lorsque des agents entrent en interaction leur subjectivité se modifie et donc leurs comportements se modifient. La socialisation, en réalité, est un processus qui ne s'arrête qu'à la mort : la personnalité évolue tout au long de la vie. Un comportement s'acquiert par socialisation, et non lors de la socialisation : la socialisation n'est pas une étape de la vie. La distinction entre socialisation primaire et socialisation secondaire sera développée de manière plus approfondie en Première.

L'enfance est une période essentielle des apprentissages sociaux. Une instance de socialisation

---

11 A la suite de Peter BERGER & Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Meridiens-Klincksieck, 1996 (1966). Cette distinction sera étudiée de manière approfondie en Première.

est un groupe qui réunit des socialisés et des socialisateurs. La socialisation des enfants et des jeunes passe par diverses instances.

- La **famille** est en général le premier groupe auquel appartient l'enfant et donc dans lequel il se socialise. La socialisation familiale est aussi remarquable par sa durée et ses effets : les dispositions intériorisées dans le cadre de la famille le sont durablement et sont difficiles à remettre en cause. La famille n'est pas la société dans son ensemble, mais c'est la principale instance de transmission de nos habitudes culturelles.

- **L'école** intervient ensuite ; elle est obligatoire à partir de 3 ans. Les enfants passent de plus en plus de temps à l'école : aujourd'hui l'âge moyen de la fin de la scolarité est de 21 ans. A l'école, les professeurs peuvent transmettre des prédispositions qui renforcent celles de la famille mais ils peuvent aussi transmettre des prédispositions différentes, voire en conflit avec celles de la famille. C'est plus souvent le cas pour les élèves de milieux populaires<sup>12</sup>. Cependant, les professeurs ne sont pas les seuls socialisateurs à l'école. Les enfants se socialisent les uns les autres en constituant des groupes de pairs.

- Les **groupes de pairs** : à l'école et pendant leurs loisirs les enfants et les jeunes fréquentent d'autres individus qui ont le même âge et le même statut qu'eux (leurs pairs). Ensemble, les enfants et les jeunes se transmettent des prédispositions différentes de celles issues de la famille et des professeurs. C'est particulièrement sensible chez les adolescents par exemple. Ces groupes de pairs prennent de l'importance avec le recul de l'âge moyen à la décohabitation, à la fin des études et à l'entrée dans le monde du travail.

- Les **médias** : les enfants et les jeunes passent de plus en plus de temps devant les écrans (alors que l'écoute de la radio ou la lecture de journaux recule). Les médias transmettent aussi des prédispositions : suivre telle ou telle mode vestimentaire, découvrir une recette de cuisine ou un nouveau groupe de musique...

---

12 Paul WILLIS, *L'école des ouvriers*, Agone, 2011 (1977)

## B. Les différentes instances de socialisation

Il existe ainsi différentes instances et différents groupes intervenant dans la socialisation. On peut classer les instances de socialisation selon deux critères<sup>13</sup> (Tableau 1).

**Tableau 1** : les instances de socialisation

	<b>Groupe ayant pour but explicite la socialisation</b>	<b>Groupe n'ayant pas pour but explicite la socialisation</b>
<b>Ages hétérogènes</b>	école, famille, église, secte	entreprise, parti politique, syndicat
<b>Ages homogènes</b>	université du troisième âge	bande de jeunes

- On peut distinguer les instances selon leur but. Les groupes ayant pour but explicite la socialisation ont tendance à chercher à socialiser tous les aspects de la vie de la personne. Inversement, ceux qui n'ont pas pour but explicite la socialisation limitent leur action à un segment de la personnalité. Puisque certaines instances cherchent à socialiser toute la vie de la personne, il peut exister des conflits de socialisation : les différentes instances de socialisation ne sont pas porteuses des mêmes normes et valeurs. Par exemple, sous la Troisième République, un conflit de socialisation était à l'œuvre entre l'école et l'Église. Cette concurrence socialisatrice existe dans les institutions et dans la tête des agents.
- En outre, les instances sont différenciées selon l'âge de leurs membres : selon que ceux-ci ont sensiblement le même âge ou non. On pourrait ici opposer par exemple la bande de jeunes et la famille. La socialisation n'est pas seulement la transmission aux jeunes de la culture des aînés, il y a aussi une socialisation mutuelle au sein d'instances aux âges homogènes. Par exemple, à l'école, les élèves sont socialisés par le professeur qui est lui-même socialisé par les élèves puisqu'il s'adapte à chaque classe ; et les élèves se socialisent mutuellement : ils constituent un groupe de pairs (les pairs étant ceux qui ont le même statut social)

La socialisation n'est donc pas un dressage. Il ne faut pas imaginer un socialisé passif et un socialisateur actif. La socialisation est toujours un processus interactif. Toutes les stratégies que les instances peuvent mettre en œuvre pour éduquer sont ne fait la partie émergée de l'iceberg : la socialisation apparaît bien davantage comme un processus latent que manifeste, les agents n'en ont pas conscience.

<sup>13</sup> On s'inspire ici de la présentation classique de Guy ROCHER, *Introduction à la sociologie générale*, tome 1, Seuil, 1968



## Encadré

Le sens même du terme de socialisation évolue au cours de l'histoire de la pensée sociologique (cf. Tableau 2).

- A la suite des travaux de Durkheim, la socialisation est d'abord définie comme une intériorisation de la société par l'agent et une adaptation de l'enfant à celle-ci : c'est la perspective holiste (du grec « *holos* », la totalité).
- Puis, la sociologie interactionniste américaine met l'accent sur la construction de la société par les individus.
- Enfin, une tentative de synthèse, le constructivisme, veut prendre en compte à la fois la construction de la société par les agents et la construction des agents par la société. On parle d'une coproduction des individus et de la société.

On le voit, les théories de la socialisation mettent en jeu le rapport de l'individu à la société.

	<i>Adaptation</i>	<i>Interaction</i>
<b><i>Fonction de la socialisation</i></b>	Adapter l'individu pour préserver la société	L'acteur s'efforce d'ajuster au mieux son comportement en fonction de la situation telle qu'il la perçoit
<b><i>Conception du socialisé</i></b>	Modelable	Acteur de sa socialisation
<b><i>Conception du socialisateur</i></b>	Dissymétrie entre les deux	Autant socialisé que socialisateur
<b><i>Effets de la socialisation</i></b>	Grande inertie de la socialisation primaire	La socialisation primaire est souvent remise en cause par la socialisation secondaire
<b><i>Auteurs classiques</i></b>	Émile DURKHEIM Talcott PARSONS	George MEAD

Source : d'après Raymond BOUDON & François BOURRICAUD, *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, 2011 (1982)

### III. La socialisation différenciée

La socialisation n'est pas la même selon un certain nombre de critères au sein d'une même société. On parle de socialisation différenciée. Celle-ci crée des sous-cultures au sein de la culture de la société.

## A. La socialisation différenciée selon le milieu social

On entend ici la notion de milieu social (ou de « classe sociale » pris dans un sens très large<sup>14</sup>) comme un groupe social de grande dimension, situé dans une hiérarchie sociale de fait et non de droit. La division du travail au sein de la société engendre une hiérarchie socioprofessionnelle, ce qui crée différents milieux sociaux. Cette partie du cours est l'occasion de montrer des statistiques selon les catégories socioprofessionnelles, dont la construction sera abordée en Première.

Les milieux supérieurs valorisent davantage chez leurs enfants la maîtrise de soi, la responsabilité et l'autonomie, alors que les milieux populaires valorisent davantage l'obéissance et la propreté. Ces valeurs différentes se traduisent par des normes éducatives différentes et donc des manières différentes d'éduquer : les valeurs et les normes sont transmises via des interactions différentes selon les milieux sociaux. Les parents des milieux supérieurs s'appuient davantage sur le dialogue, la persuasion et l'explication alors que les milieux populaires recourent plus souvent à la discipline, voire à la punition.

Les styles éducatifs ont des conséquences sur le développement de la personnalité de l'enfant. Par exemple, le langage s'acquiert par socialisation, principalement au sein de la famille. On peut montrer ainsi que le nombre de mots entendus et maîtrisés par les enfants d'un âge donné diffère selon le milieu social, de même que la capacité à les utiliser. On n'apprend donc pas à parler de la même façon selon les milieux sociaux<sup>15</sup>. Les milieux supérieurs transmettent une langue fondée sur un souci permanent d'explicitation et la capacité à s'adapter à la situation. Les milieux populaires transmettent une langue fondée sur le recours à l'implicite, au « cela va de soi » (on parle avec quelqu'un qui est censé savoir de quoi ou de qui on parle), et sur un usage stéréotypé de structures de phrases (appries pour répondre à certaines situations et restituées telles quelles). Cet usage du langage constitue par la suite un handicap à surmonter à l'école pour les élèves issus de milieux populaires.

## B. La socialisation différenciée selon le genre

### Encadré

Deux pays ont été pionniers dans les études sur le genre.

- On pense d'abord les Etats-Unis. L'organisation des universités diffère par rapport à l'Europe : les départements ne sont pas nécessairement fondés sur les disciplines, mais il existe aussi des départements interdisciplinaires pour des chercheurs de différentes disciplines qui travaillent sur le même objet. On trouve ainsi des départements de « cultural studies » (études culturelles), « industrial relations » (relations d'emploi) etc. À partir des années 1970, parallèlement au développement des mouvements féministes, on voit se créer des départements de « women's studies », ce qui signifie littéralement à la fois études sur les femmes et

14 Il n'est pas nécessaire pour ce chapitre de rentrer plus avant dans le débat sur la définition ou l'existence des classes sociales.

15 Basil BERNSTEIN, *Langages et classe sociales*, Minuit, 1975 (1971)

études du point de vue des femmes. Ces départements vont devenir par la suite des départements de « gender studies » : les études sur le genre n'ont pas pour objet les femmes mais les rapports entre les sexes et les sexualités.

- La France a aussi été un pays pionnier avec les travaux fondateurs de Simone de Beauvoir, qui publie *Le deuxième sexe*<sup>16</sup> en 1949. À partir de là de nombreuses chercheuses et universitaires en philosophie, sciences de l'homme et de la société et en biologie vont s'intéresser à la question des femmes. Pendant longtemps ces travaux vont être peu reconnus et considérés chacun comme marginaux au sein de chaque discipline. Mais à partir des années 1990, l'importation du concept de genre depuis les travaux anglophones permet de comprendre l'unité de ces travaux et leur apporte une reconnaissance académique.

Nous pouvons partir du sens (connu des élèves) du terme de genre en grammaire. Il faut distinguer le sexe, qui oppose les hommes et les femmes, et le genre, qui représente l'opposition entre le masculin et le féminin. Le genre doit d'abord être compris comme un rapport d'opposition symbolique, un ensemble de représentations qui étiquète prioritairement certains comportements comme masculins ou féminins. Dans une cette approche, le genre peut être défini comme le fait que la société ne valorise pas de la même façon le masculin et le féminin.

Le genre n'est donc pas un synonyme politiquement correct du sexe. Il ne faut pas parler « des » genres mais il faut parler du genre au singulier : c'est un rapport social qui accorde une valeur différente aux sexes et aux sexualités. Par exemple, un tableau statistique ne donne pas le genre mais le sexe d'état civil, c'est-à-dire le sexe reconnu juridiquement à une personne et qui fonde son identité aux yeux de la loi. Le genre est un concept théorique : c'est toujours une interprétation. On a le même rapport entre le sexe d'état civil et le genre qu'entre la catégorie socioprofessionnelle et la classe sociale : d'un côté, une variable statistique et de l'autre un concept théorique.

Le concept de genre traduit deux idées : d'une part, un classement des personnes selon leur sexe et leur sexualité et, d'autre part, une hiérarchisation. Le genre est donc un processus social qui transforme une différence (de l'ordre du constat, il y a des hommes et des femmes) en une inégalité (un jugement de valeur qui valorise ou infériorise). La socialisation différenciée des filles et des garçons consiste en partie à intérioriser le genre en tant que rapport social.

On peut distinguer deux composantes du genre : d'une part, la domination masculine, c'est-à-dire l'infériorisation du féminin justifiée par une référence à une nature supposée et d'autre part, l'hétéronormativité (ou hétérosexisme), c'est-à-dire la pression sociale à la vie en couple hétérosexuel. Ces deux dimensions sont en fait liées : la société réduit le champ des possibles et des pensables, et notamment pour les femmes.

Cela nous amène à étudier les stéréotypes de sexe. Le raisonnement par stéréotypes est une tendance psychologique qui veut que nous tendions à majorer l'homogénéité du groupe et à

16 Simone de BEAUVOIR, *Le Deuxième sexe. Tome 1*, Gallimard, 1986 (1949)

majorer les différences entre les groupes. Le stéréotype de sexe est donc à la fois un préjugé et généralisation sur les comportements ou les goûts des filles et des garçons ; l'étiquette de sexe déforme la perception d'autrui et influence la socialisation : l'enfant apprend à catégoriser les pratiques ou les goûts comme masculins, féminins ou non sexués. Les stéréotypes viennent du fait que nous raisonnons par catégorisation. Ils sont donc une nécessité de la vie en société. Mais ces stéréotypes peuvent déboucher sur des désavantages pour les femmes.

Par exemple, à l'école, il y a des comportements attendus qui contribuent à construire les trajectoires scolaires. Les garçons sont censés être plus doués et plus intéressés par les disciplines scientifiques ; au contraire, les filles sont censées être moins curieuses, moins audacieuses et plus sensibles, donc plus intéressées par les matières littéraires<sup>17</sup>. Prenons un exemple statistique<sup>18</sup> : les auteurs de l'étude suivent une cohorte d'élèves israéliens de l'école primaire jusqu'à la fin du lycée. En plus de la notation dans la classe, les élèves passent des tests nationaux qui sont corrigés anonymement. En mathématiques à l'école primaire, les filles obtiennent de meilleures notes lorsqu'elles sont corrigées anonymement que lorsqu'elles le sont par le professeur, et inversement pour les garçons. Au contraire, on n'observe pas de biais de notation dans les matières littéraires. Par la suite, ce biais de notation en mathématiques a des conséquences sur l'orientation au niveau du lycée. Toutes choses égales par ailleurs, plus une fille a eu des professeurs de mathématiques qui notent de manière biaisée à l'école primaire moins elle a de chance de s'orienter vers la spécialité mathématique au lycée. L'effet est symétrique pour les garçons, plus ils ont eu des professeurs qui notent de manière biaisée à l'école primaire, plus ils s'orientent vers la spécialité mathématique au lycée. De ce fait, à la fin du lycée les garçons sont effectivement meilleurs en mathématiques, comme le présupposaient les stéréotypes de sexe. Ce processus est inconscient : les professeurs peuvent désavantager les filles sans le savoir, ce même si dans leur discours ils sont opposés à toute forme de discrimination.

## Conclusion

Pendant très longtemps on a défini la socialisation comme la construction des identités collectives mais cette définition est aujourd'hui remise en cause<sup>19</sup>. Il faut mettre en garde contre le terme d'identité et ses usages incontrôlés : il y a un risque d'essentialisme (ou substantialisme), c'est-à-dire de faire de l'identité une caractéristique figée. Le risque de ce terme est de faire de l'identité une essence ou une substance intangible, quelque chose qui dominerait l'individu, puis d'expliquer les actions de l'agent par son identité. On ferait ainsi de l'agent un « idiot culturel », qui ne fait que suivre des schémas qu'il a intériorisés. Il faut, au contraire, toujours se méfier des explications de type « c'est culturel », qui voudraient dire que l'agent passivement soumis aux normes et aux valeurs de sa société et nient ainsi sa rationalité.

17 Marie DURU-BELLAT, *L'école des filles*, L'Harmattan, 2004 (1990)

18 Victor LAVY & Edith SAND, « On the origins of gender human capital gaps: short and long term consequences of teachers' stereotypical biases », *NBER Working papers*, n°20909, 2015

19 Voir par exemple, Claude DUBAR, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, A. Colin, 2015 (1991).

Au contraire, nous avons montré deux idées principales dans ce chapitre. D'une part, la socialisation est un processus en perpétuelle évolution au cours de la vie : si identité il y a, elle est sans cesse redéfinie. D'autre part, plusieurs processus identitaires peuvent coexister chez un même agent. Ces processus sont parfois contradictoires ce qui mène à des conflits de rôle. Les phénomènes collectifs sont des processus pluriels et non pas une donnée statique. Ce sera tout l'enjeu du chapitre du Première sur la socialisation<sup>20</sup>.

## Bibliographie

- BEAUVOIR S de, *Le Deuxième sexe. Tome 1*, Gallimard, 1986 (1949)
- BERGER P & LUCKMANN T, *La construction sociale de la réalité*, Meridiens-Klincksieck, 1996 (1966)
- BERNSTEIN B, *Langages et classe sociales*, Minuit, 1975 (1971)
- DEFOE W, *Robinson Crusoé*, Lgf, 2003 (1719)
- DUBAR C, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, A. Colin, 2015 (1991)
- DURKHEIM E, *Éducation et sociologie*, PUF, 2013 (1922)
- DURKHEIM E, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 2013 (1895)
- DURU-BELLAT M, *L'école des filles*, L'Harmattan, 2004 (1990)
- ELIAS N, *La société des individus*, Pocket, 2004 (1987)
- KIPLING R, *Le livre de la jungle*, Ldp Jeunesse, 2015 (1894)
- LAVY V & SAND E, « On the origins of gender human capital gaps: short and long term consequences of teachers' stereotypical biases », *NBER Working papers*, n°20909, 2015
- MALSON L, *Les enfants sauvages*, 10x18, 2002 (1969)
- ROCHER R, *Introduction à la sociologie générale*, tome 1, Seuil, 1968
- ROUSSEAU J-J, *Emile ou de l'éducation*, Flammarion, 2009 (1762).
- VIDAL C, « Le cerveau a-t-il un sexe ? », in *L'école des parents*, 2011/6 (n° 593), p. 26-27
- WILLIS P, *L'école des ouvriers*, Agone, 2011 (1977)

---

20 « Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ? ».

# Comment s'organise la vie politique?

## Objectifs d'apprentissage

- Connaître les principales spécificités du pouvoir politique.
- Connaître les principales institutions politiques (rôle et composition) de la cinquième République et le principe de la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire).
- Comprendre comment les modes de scrutin (proportionnel, majoritaire) déterminent la représentation politique et structurent la vie politique.
- Comprendre que la vie politique repose sur la contribution de différents acteurs (partis politiques, société civile organisée, médias).



COLLÈGE  
DE FRANCE  
— 1530 —



## Table des matières

Introduction.....	3
I. Les spécificités du pouvoir politique.....	4
A. La notion de pouvoir .....	4
B. Penser la spécificité du pouvoir politique.....	4
C. Pouvoir politique et État.....	6
<i>Complément pour le professeur : Travailler sur une définition de l'État à partir de Max Weber .....</i>	<i>6</i>
<i>Complément pour le professeur : la singularité d'un contre-modèle. Penser une société sans État.</i>	<i>8</i>
II. L'organisation du pouvoir politique sous la cinquième République .....	8
A. Le principe de la séparation des pouvoirs .....	9
B. La séparation des pouvoirs comme solution constitutionnelle .....	9
C. L'organisation des pouvoirs dans la cinquième République .....	10
D. Un régime semi-présidentiel ? .....	11
III. Modes de scrutin et structuration de la vie politique.....	12
A. Du suffrage au mode de scrutin .....	12
B. Les grands types de scrutins .....	13
C. Les implications politiques des modes de scrutin.....	14
IV : Les acteurs de la vie politique .....	16
A. Les « métamorphoses du gouvernement représentatif ».....	16
B. L'importance des partis politiques : élargissement du suffrage et principaux clivages..	16
C. Les transformations du paysage politique.....	18
D. Le rôle de la société civile organisée .....	19
E. L'influence des médias sur la vie politique .....	19
Bibliographie .....	20

## Introduction

L'irruption des « Gilets jaunes » à l'automne 2018 a surpris bon nombre d'observateurs de la vie politique française : mouvement tout à la fois local et national, avec l'occupation inédite de ronds-points, des blocages de péage et des cortèges parisiens a priori plus classiques mais atteignant parfois un haut degré de violence et de confrontation avec les forces de l'ordre, rarement observé depuis la fin des années 1970. Ce mouvement a surtout pris forme grâce aux réseaux sociaux permettant de contourner les difficultés rencontrées traditionnellement lors de l'organisation de toute action collective. Les revendications ont été, elles aussi, fort diverses : si la mobilisation s'est faite au départ autour du refus d'une hausse de la taxe sur le prix des carburants et de la limitation à 80 km/heure sur les routes nationales et départementales, elle s'est ensuite cristallisée autour de revendications plus larges et rassembleuses, tout à la fois expression d'un sentiment d'injustice fiscale, revendication d'un droit à mener une vie décente ou bien encore, volonté de prendre part à la vie politique autrement et en dehors des seuls moments électoraux.

Ce mouvement a suscité de nombreux commentaires. Il a pu notamment être analysé comme le symptôme d'un épuisement démocratique et d'une mise à mal des instances de représentation classiques de la démocratie politique et sociale : remise en cause des partis et des syndicats longtemps exclus des cortèges manifestants, mais aussi forte dénonciation des médias. La nécessité pour le pouvoir politique en place d'organiser un « grand débat » de forme là encore totalement inédite, a pu renforcer cette impression d'épuisement du modèle politique en place.

Ces mobilisations ont aussi révélé que la France a un système institutionnel qui favorise la fronde contre son chef : personnalisation du pouvoir, présidentialisation du régime, affaiblissement du Parlement, avec un parti majoritaire construit autour de la personne du Président de la République, faible rôle des corps intermédiaires, autant d'éléments qui semblent avoir créé une situation où certains citoyens n'ont eu d'autre recours pour exprimer leur insatisfaction que de descendre dans la rue et de demander la démission du Président. C'est la nature de ce système institutionnel qu'il s'agit d'interroger dans ce chapitre. Il nous faudra pour cela revenir sur la spécificité du pouvoir politique, les sources de sa légitimité et la façon dont il s'est incarné historiquement dans l'État. Puis il s'agira de comprendre la façon dont s'articulent les différentes institutions de la cinquième République avant de s'attacher aux modes de scrutin qui structurent en partie la vie politique et, enfin, aux acteurs qui l'animent.

## I. Les spécificités du pouvoir politique.

### A. La notion de pouvoir

La notion de pouvoir est une notion difficile même si chacun en fait l'expérience au quotidien, dans la famille, à l'école ou bien encore dans le monde professionnel. Le pouvoir désigne la faculté d'obtenir d'une personne, d'un groupe ou d'une institution une conduite, une décision, une activité qui n'auraient pas été adoptées de manière spontanée. Le pouvoir est donc cette capacité à déterminer ou influencer les actes d'autrui, avec le consentement de celui-ci, ou par la contrainte.

Entendu comme capacité d'influencer les individus, le pouvoir est donc omniprésent dans l'ensemble des relations sociales. Pour le sociologue Max Weber, le pouvoir (au sens de puissance ou *Macht* en allemand) « signifie toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances ; peu importe sur quoi repose cette chance ». (*Économie et société*, tome 1, chapitre 1, p.95). Le pouvoir est donc une forme des relations humaines et non un instrument au service de celui qui l'exerce ou un capital détenu. Il doit être pensé comme une interaction, comme l'atteste d'ailleurs l'expression de « *relation de pouvoir* ».

### B. Penser la spécificité du pouvoir politique

Le pouvoir politique en tant que domination ou autorité, pour reprendre les termes de Weber, introduit en plus la notion de consentement : les individus obéissent non en raison de la simple contrainte mais par consentement. « Toutes les dominations cherchent ainsi à éveiller et à entretenir leur croyance en leur « *légitimité* » (*Économie et société*, tome 1, chapitre 3, p.286). Le pouvoir doit donc allier coercition et légitimité. Cependant, pour qu'il y ait obéissance, il faut que la domination soit légitimée par une croyance sociale qui valide le pouvoir de celui qui le détient. Le détenteur du pouvoir doit donc d'abord convaincre que le pouvoir qu'il prétend exercer est lui-même légitime et qu'il présente des propriétés adéquates pour cette tâche. Ce sont aussi les motifs du consentement au pouvoir qui sont variables d'une société à l'autre. Max Weber présente trois types de domination (souvent combinés dans la réalité) en fonction du type de légitimité qui les caractérise (*Économie et société*, tome 1, chapitre 3) :

- **La domination traditionnelle** : sa légitimité s'appuie sur « le caractère sacré de dispositions transmises par le temps ». Elle est donc héritée du passé et repose sur la croyance en la légitimité des institutions fondées sur la coutume et la tradition.
- **La domination charismatique** : elle repose sur la confiance accordée à un individu en vertu de « circonstances exceptionnelles » et de « qualités extraordinaires ». Elle fonde donc sa légitimité sur les vertus personnelles du chef à qui l'on confère une dimension héroïque ou sacrée. La légitimité de la domination s'éteint en général avec

le chef. Le leader politique parvient à attirer l'adhésion des foules et à emporter le pouvoir par sa seule force de conviction.

- **La domination légale-rationnelle** : elle fonde sa légitimité sur la croyance en la valeur de règles adoptées selon des procédures formelles dans le cadre d'un système juridique (« légitimité légale-rationnelle »). Il s'agit d'une forme impersonnelle de domination où les dominés obéissent non à des individus mais à des lois. La philosophie politique moderne s'est employée à fonder la supériorité du pouvoir légal-rationnel, véritable rempart contre le pouvoir arbitraire. Cette forme de domination repose sur des règles de droit auxquelles doivent se plier tous les individus, même ceux qui détiennent le pouvoir.

Il est possible d'établir des liens entre ces types de domination et les formes principales des régimes politiques classiques : la domination traditionnelle se rencontre dans la féodalité et les monarchies d'ancien régime, la domination charismatique se manifeste dans les dictatures fondées sur la mystique du chef, qu'on rencontre notamment dans les fascismes du vingtième siècle. La domination légale-rationnelle est celle des démocraties contemporaines.

Cependant, Weber insiste fortement sur le fait que ces types de domination se combinent presque toujours. Le régime de l'Empire napoléonien peut ainsi combiner certains éléments des régimes charismatiques (le sacre de l'Empereur) tout en s'efforçant de se légaliser à travers des procédures légales-rationnelles (les codes napoléoniens donc le Code civil).

Si l'on peut aborder le pouvoir politique à partir des types de domination, on peut aussi s'appuyer sur une autre distinction entre deux grandes catégories de conception du pouvoir politique qui mettra l'accent sur l'étendue de ce pouvoir :

- Pour l'une, le caractère politique d'un pouvoir se définit par le type de collectivité dans lequel il s'exerce : serait alors politique le pouvoir qui s'exerce sur l'ensemble de la société, par opposition aux pouvoirs s'exerçant dans des secteurs particuliers. Les chefs de tribus, les autorités de cités antiques, les seigneurs féodaux, les gouvernants des nations modernes seraient titulaires d'un pouvoir politique, par opposition aux dirigeants des syndicats, des associations, des entreprises, des administrations, dont le pouvoir ne serait pas politique.

- La seconde catégorie se définit par le caractère du pouvoir exercé et renvoie à la souveraineté. Dire que la société est souveraine, c'est dire qu'elle ne dépend d'aucune autre. En ce sens, le pouvoir politique qui s'exerce sur cette société est le pouvoir souverain, c'est-à-dire celui qui décide sans être soumis à un autre, donc sans être limité par un pouvoir supérieur. Il détermine les limites des autres pouvoirs.

## C. Pouvoir politique et État

Historiquement, c'est l'État qui s'est imposé comme l'institution majeure du pouvoir politique.

C'est à partir de ce qu'il nomme une « *sociogenèse de l'État* » que Norbert Élias va reconstituer l'histoire de ce « *processus de civilisation* » en Europe, de la seigneurie féodale du XI<sup>e</sup> siècle au royaume de la Renaissance, jusqu'à son apogée au siècle des Lumières (Norbert ÉLIAS, *La dynamique de l'Occident*). L'État s'établit grâce à l'imposition progressive d'un double monopole royal : le monopole fiscal, qui monétarise les liens entre le souverain et les seigneurs, et le monopole de la violence légitime, qui place dans les seules mains du roi la force militaire et la condition de toute pacification. Norbert Élias reprend ici la définition de l'État proposée par Max Weber qui mettait l'accent sur la centralisation des pouvoirs (militaire, monétaire, fiscal et administratif) et le monopole de la violence physique légitime.

Dans cette définition de l'État par le monopole de la violence physique légitime, le terme essentiel est bien sûr « *légitime* ». Car si des personnes ou des groupes peuvent faire usage de la violence, elle n'est en aucun cas légitime. Seul l'État est habilité à utiliser la violence sans qu'on puisse lui en dénier la légitimité. Cela fait partie de ses prérogatives légales. Même quand l'État autorise les individus à user de la violence (dans le cas par exemple de la légitime défense), les individus tiennent cette légitimité de l'État, sous forme de délégation.

### Complément pour le professeur : Travailler sur une définition de l'État à partir de Max Weber

« Qu'est-ce donc, du point de vue de l'analyse sociologique, qu'un groupement « politique » ? Qu'est-ce qu'un « État » ? Lui non plus ne se laisse pas définir sociologiquement par le contenu de ce qu'il fait. Il n'est presque aucune tâche dont un groupement politique ne se soit chargé à un moment ou à un autre ; il n'y en a aucune non plus, d'autre part, dont on puisse dire qu'elle ait été à toute époque, plus précisément toujours *exclusivement* propre aux groupements que l'on caractérise comme politiques, aujourd'hui : les États ou les groupements qui ont été historiquement les précurseurs de l'État moderne. Bien plutôt, l'on ne peut finalement définir sociologiquement l'État moderne que par un *moyen spécifique* qui lui appartient en propre, comme à tout groupement politique : la violence physique. [...] Bien entendu, la violence n'est pas le moyen normal ou le moyen unique de l'État (il n'est pas question de cela), mais elle est son moyen spécifique. De nos jours précisément, la relation de l'État à la violence est particulièrement intime. Dans le passé les groupements les plus divers, à commencer par la parentèle, ont connu la violence physique comme moyen tout à fait normal. Aujourd'hui, en revanche, il nous faut dire que l'État est cette communauté humaine qui, à l'intérieur d'un territoire déterminé (le « territoire » appartient à sa caractérisation), revendique pour elle-même et parvient à imposer *le monopole de la violence physique légitime*. Car ce qui est spécifique à l'époque présente est que tous les autres groupements ou toutes les autres personnes individuelles ne se voient accorder le droit à la violence physique que dans la mesure où l'État la tolère de leur part : il passe pour la source unique du « droit »

à la violence. »

Max WEBER, *Le savant et le politique*, « La profession et la vocation de politique », La Découverte, 2003, traduction de Catherine COLLIOT-THÉLÈNE, pp. 118-119.

Pour penser la spécificité du pouvoir politique à partir de la place de l'État, encore faut-il mettre à jour les différents rapports État/société car l'État n'existe que par rapport à la société. Pierre Rosanvallon (*L'État en France de 1789 à nos jours*, Seuil, 1990) distingue ainsi quatre figures de l'État qui constituent autant de modalités spécifiques du rapport État-société et qui sont apparues successivement :

- « *Le Léviathan démocratique* » : il renvoie à la notion de contrat politique ou social qui ouvre la voie au développement de la démocratie politique et à la mise en place de gouvernements représentatifs (la société est alors la puissance constituante de l'État). Cette figure renvoie à la Révolution française puis à l'établissement progressif d'un régime républicain stable.
- « *L'instituteur du social* » : l'État devient une force d'institution du social, c'est-à-dire qu'il produit de la cohésion et du lien social dans une société d'individus où les corps intermédiaires ont disparu. Cette figure prend forme à la fin du XIXe siècle.
- « *La providence* » : l'État se définit comme un « réducteur d'incertitudes » (Hobbes) et prend en charge la destinée de chacun à travers sa fonction providentielle. L'État, à partir de l'entre-deux-guerres, s'élargit progressivement en État-Providence et protège la société en lui garantissant de nombreux droits sociaux.
- « *Le régulateur de l'économie* » : à partir de la révolution keynésienne et surtout après la seconde guerre mondiale, l'État intègre la sphère économique à son système d'action.



## Complément pour le professeur : la singularité d'un contre-modèle. Penser une société sans État

Pierre Clastres, *La société contre l'État*, Les Éditions de Minuit, 1974.

Tout pouvoir politique ne prend pas la forme d'un État. En proposant de penser le pouvoir au miroir des sociétés primitives, Pierre Clastres opère un décentrement théorique et permet de penser la singularité d'un contre-modèle.

« L'énigme du chef sans pouvoir est au cœur de la pensée de Clastres. Absolument contre-intuitive dans une perspective occidentale, l'institution de la chefferie au sein des tribus indiennes se caractérise par l'absence totale d'autorité de celui qui l'incarne. Choisi pour des motifs techniques, principalement pour son talent oratoire, ses qualités de guerrier et son savoir-faire artisanal, le chef indien ne commande ni ne donne d'ordres. Ses fonctions correspondent à ses domaines de compétence reconnus. Bon orateur, il doit, par la seule force de sa parole et de son prestige, résoudre les différends qui éclatent entre les individus et, rituellement, les inviter à respecter la loi des ancêtres qui est gage de paix et d'harmonie ; bon chasseur et bon guerrier, il contribue à nourrir le groupe et à le conduire à la victoire dans les assauts contre l'ennemi ; habile et généreux de ses biens, il lui faut produire les petits objets qu'il doit ensuite distribuer aux membres de sa tribu. Pour Clastres, une telle séparation entre autorité et finalité du politique (soit, très classiquement, assurer la concorde intérieure et garantir la sécurité extérieure) n'est pas accidentelle : « le pouvoir est exactement ce que ces sociétés ont voulu qu'il soit », c'est-à-dire rien, le groupe révélant « son refus radical de l'autorité, une négation absolue du pouvoir » (*La société contre l'État*, les Éditions de Minuit, 1974, p.39). En définitive, (...) c'est la société elle-même qui exerce son autorité sur le chef, la société en ce qu'elle est dotée d'un pouvoir absolu et complet sur tout ce qui la compose. Interdisant l'autonomie de l'un quelconque de ses membres, elle empêche « l'émergence d'un pouvoir politique individuel, central et séparé » : c'est une société contre l'État. »

Camille FROIDEVAUX-METTERIE et CÉCILE GONÇALVES, « Le pouvoir chez Pierre Clastres. Une nouvelle philosophie politique », in Guillaume DEVIN et Michel HASTINGS (dir.), *10 concepts d'anthropologie en science politique*, CNRS éditions, 2018, pp.201-203.

Aujourd'hui la question d'une fragilisation du pouvoir de l'État se pose. Elle renvoie essentiellement à deux dynamiques : l'État est à la fois contesté par l'apparition d'un pouvoir transnational avec l'Union Européenne et par la montée des pouvoirs locaux avec les lois de décentralisation mises en œuvre depuis le début des années 1980.

## II. L'organisation du pouvoir politique sous la cinquième République

### A. Le principe de la séparation des pouvoirs

Le principe de la séparation des pouvoirs est un principe d'organisation politique selon lequel la même autorité ne doit pas exercer toutes les fonctions étatiques. La distinction de celles-ci et la répartition de leur exercice entre les différents organes de l'État ont été présentées de manière différente par Locke (1690) et Montesquieu (1748). Ce dernier a formulé la distinction classique entre les **pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire**, et le principe libéral définissant leurs rapports : « Pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. » (Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre XI, chapitre 4).

Face à la Monarchie absolue, incarnée par le règne de Louis XIV et suite aux révolutions anglaises, la réflexion politique a porté sur l'organisation du pouvoir politique et s'est cristallisée autour de la « *séparation des pouvoirs* ». Le pouvoir législatif consistant à faire la loi et le pouvoir exécutif consistant à l'appliquer, la séparation des pouvoirs doit historiquement d'abord être comprise comme une règle négative, à savoir la non concentration dans les mains d'un même monarque ou d'une seule assemblée. « *Lorsque dans la même personne ou le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, il n'y a point de liberté, parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement.* » (Montesquieu, op. cit., livre XI, chapitre 6).

En ce sens, les régimes démocratiques occidentaux sont reconnaissables à ce principe de séparation des pouvoirs. La théorie classique plaide pour que chacun de ces pouvoirs soit exercé par des organes distincts, indépendants les uns des autres, tant par leur mode de désignation que par leur fonctionnement. Chacun de ces organes devient ainsi l'un des trois pouvoirs : le pouvoir législatif est exercé par des assemblées représentatives, le pouvoir exécutif est détenu par le chef de l'État et les membres du Gouvernement, le pouvoir judiciaire, enfin, revient aux juridictions.

### B. La séparation des pouvoirs comme solution constitutionnelle

La solution constitutionnelle est la réponse politique sous forme juridique au problème de la garantie des libertés. L'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 le postulait déjà en disposant que « Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution ». La séparation des pouvoirs apparaît ainsi comme le corollaire indispensable de la protection des droits naturels de l'homme : le contrôle mutuel qu'exercent les trois pouvoirs les uns envers les autres préserve l'individu des atteintes à ses droits fondamentaux.

Toutefois, cette théorie n'a pas toujours été strictement mise en œuvre par les différents régimes démocratiques. En effet, une séparation trop stricte des pouvoirs peut aboutir à

la paralysie des institutions comme ce fut le cas en France sous le Directoire (1795-1799) et sous la IIe République (1848-1851), où le conflit entre l'exécutif et le législatif s'est à chaque fois soldé par un coup d'État.

Aussi de nombreux régimes préfèrent-ils le principe de la collaboration des différents pouvoirs à celui de leur stricte séparation : la distinction entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire demeure, mais ces pouvoirs disposent de moyens d'action les uns à l'égard des autres. La faculté pour le chef de l'État de dissoudre l'une des chambres composant le Parlement, la possibilité pour le pouvoir législatif de renverser le Gouvernement, la soumission des magistrats du parquet à l'autorité hiérarchique du Gouvernement en sont des exemples.

La question de la séparation des pouvoirs prend alors une autre dimension : comment organiser la collaboration des pouvoirs sans nuire à l'indépendance de l'un et de l'autre ? Cette question en appelle une autre : en cas de conflit, comment et qui doit arbitrer ? Deux réponses-types ont été constitutionnellement formulées. Dans le régime parlementaire, qui est la norme en Europe, c'est le mécanisme de la responsabilité politique qui valide la collaboration des pouvoirs législatif et exécutif : le premier peut faire tomber le gouvernement (vote de défiance comme la motion de censure), le second peut contraindre par la menace l'assemblée législative (exercice du droit de dissolution). Dans le régime présidentiel, dont les États-Unis sont l'exemple type, le mécanisme de la responsabilité politique constitutionnellement agencé n'existe pas, les pouvoirs exécutif et législatif sont indépendants. Mais leur collaboration existe bel et bien par leur non spécialisation : le pouvoir exécutif participe au travail législatif (droit de veto) et le pouvoir législatif a la fonction exécutive (vote du budget sans lequel le président ne peut agir).

### C. L'organisation des pouvoirs dans la cinquième République

Le régime de la cinquième République est organisé autour, d'une part, d'une dyarchie du pouvoir exécutif et, d'autre part, d'un bicaméralisme inégalitaire.

La dyarchie est le terme utilisé aujourd'hui pour désigner l'exécutif bicéphale de la Ve République où le *Président de la République* et le *Premier ministre* disposent l'un et l'autre de pouvoirs effectifs. Le Président de la République élu, à compter de 1962, au suffrage universel et désormais pour 5 ans (référendum sur le quinquennat présidentiel en 2000), dispose de larges prérogatives pour assurer, quoi qu'il arrive, la continuité de l'État. Il nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions, il préside le Conseil des ministres, il nomme aux principaux postes de l'État. Il peut de son propre chef dissoudre l'Assemblée nationale (art. 12) et faire appel au peuple pour faire adopter des lois par référendum (art. 11). D'autre part, il existe un « gouvernement qui détermine et conduit la politique de la Nation. » (art. 20) Le Premier ministre, désigné par le Président de la République, constitue son gouvernement et doit obtenir la confiance de l'Assemblée nationale. Cette dyarchie est cependant imparfaite parce qu'elle est inégalitaire : « On ne saurait accepter qu'une dyarchie existât au sommet. Mais, justement, il n'en est rien... Il doit être évidemment entendu que l'autorité indivisible

de l'État est confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu » (Ch. de Gaulle, conférence de presse du 31 janvier 1964).

Le pouvoir législatif revient au Parlement composé des deux chambres. À côté de l'Assemblée nationale, dont les membres (577 députées et députés) sont élus au suffrage universel direct pour cinq ans lors des élections législatives, la Constitution de la cinquième République a instauré une seconde chambre, ou « chambre haute », le Sénat (348 sénatrices et sénateurs) dont la fonction est revalorisée par rapport à sa situation sous la IV<sup>e</sup> République. Les constituants espéraient y trouver un contrepoids « modéré » aux éventuels débordements de l'Assemblée nationale. Les membres du Sénat sont élus au suffrage indirect : la composition du collège électoral des sénateurs (députés, conseillers régionaux et généraux, maires et délégués des conseils municipaux) conduit à une surreprésentation des régions rurales et des petites communes, la longueur du mandat (neuf ans, ramenée à six ans en 2003), l'âge relativement élevé des sénateurs en font une chambre différente.

La capacité d'opposition du Sénat est cependant limitée. À l'exception de la procédure de révision constitutionnelle où il est sur un pied d'égalité avec l'Assemblée nationale, le Sénat n'est jamais en position de gêner véritablement le gouvernement. En matière législative, le gouvernement a toujours la faculté de « donner le dernier mot » à l'Assemblée nationale. En outre, le gouvernement n'est responsable que devant l'Assemblée nationale. En retour, et à la différence de l'Assemblée nationale, le Sénat ne peut faire l'objet d'une dissolution : l'assemblée qui peut mettre en cause la responsabilité politique du gouvernement est donc la seule qui, en contrepartie, peut être dissoute.

Pour autant si le rapport de forces parlementaire est favorable à l'Assemblée nationale, celle-ci ne dispose que d'une capacité d'initiative limitée en matière législative. D'une part, la Constitution distingue le domaine de la loi et celui du règlement qui, lui, relève directement du gouvernement (décrets). D'autre part, même en matière législative, si le Parlement vote la loi dont il partage l'initiative avec le Premier ministre, il occupe désormais une position subordonnée. Non seulement les projets de lois d'origine gouvernementale sont bien plus nombreux que les propositions de lois d'initiative parlementaire mais, en outre, le gouvernement garde la maîtrise du calendrier parlementaire et de l'ordre du jour, d'où l'expression de « parlementarisme rationalisé ».

#### *D. Un régime semi-présidentiel ?*

Au sens du droit constitutionnel, la cinquième République est un régime parlementaire : le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale, chambre élue au suffrage universel direct ; en contrepartie, le Président de la République peut décider de dissoudre l'Assemblée. Pour autant, ce régime apparaît hybride et est, de ce fait, souvent qualifié de régime semi-présidentiel. Il est même de type plutôt présidentiel lorsque la majorité politique de l'Assemblée est celle du Président, de type plutôt parlementaire lorsque les majorités diffèrent comme lors des cohabitations de 1986-1988 et de 1997-2002. Malgré cela, le centre de gravité du pouvoir politique semble bien se déplacer en faveur du pouvoir exécutif, à l'instar de

la modification de l'agenda électoral dominé par l'élection présidentielle qui précède désormais les élections législatives et qui rend ainsi les cohabitations très improbables.

Cette conjonction des mandats présidentiels et législatifs, établie depuis 2002, tend à renouveler la croyance des Français en une Présidence de la République toute puissante et semble devoir faire de l'élection présidentielle le seul moment important d'expression démocratique. Pour autant, le pouvoir exécutif se trouve de plus en plus contraint à la fois par le droit européen mais aussi par l'introduction d'un contrôle de constitutionnalité. D'une part, les choix en faveur du renforcement de l'Union Européenne inscrivent de plus en plus le droit français dans le droit européen qui lui est supérieur (mais à la production duquel participent le Président via le Conseil européen, les ministres via le Conseil des ministres européens et les députés français élus au Parlement européen). D'autre part, la cinquième République s'est dotée d'un contrôle de constitutionnalité qui n'a cessé de se renforcer. En créant un Conseil constitutionnel en 1958, les constituants visaient surtout à permettre à l'exécutif de censurer une loi d'origine parlementaire mais, depuis, le pouvoir de ce Conseil s'est largement étendu : depuis 1974, il suffit de 60 députés ou sénateurs pour saisir le Conseil. Ce contrôle s'est encore renforcé depuis 2008 avec l'instauration de la « question prioritaire de constitutionnalité (QPC) » qui permet à tout justiciable, au cours d'un procès, de contester la constitutionnalité d'une loi portant atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.

### III. Modes de scrutin et structuration de la vie politique

#### A. Du suffrage au mode de scrutin

Le suffrage est l'acte par lequel l'électeur, lors d'une consultation électorale, procède à une désignation, exprime un choix, une volonté. Il est universel lorsque le droit de vote est reconnu à tous les citoyens. Le suffrage est donc l'expression de la volonté individuelle de l'électeur. Il peut avoir pour objet d'élire un ou plusieurs députés, un chef d'État, une assemblée parlementaire ou locale ou d'exprimer par référendum l'adoption ou le rejet d'une mesure, d'une disposition constitutionnelle, d'un projet de loi ou encore d'autoriser la ratification d'un traité.

L'universalité du suffrage ne signifie pas pour autant qu'il soit accordé à tous. Le suffrage est, en effet, soumis à certaines conditions, notamment d'âge. L'extension du droit de vote depuis le milieu du XIXe siècle s'est accompagnée de l'affirmation du devoir électoral : suffrage universel masculin (1848), puis féminin (1944), puis à 18 ans (1974), puis aux étrangers sous certaines conditions (1992) (citoyens de l'UE résidant en France pour les élections européennes et locales). L'universalité du suffrage résulte donc de l'assimilation de la qualité d'électeur à celle de citoyen. S'il peut revêtir des modalités différentes - le suffrage peut être direct ou indirect -, le suffrage doit, en tout état de cause, être égal et secret, pour que chaque voix pèse d'un même poids et pour que chaque voix s'exprime librement. Le suffrage universel est la première condition d'une vie politique démocratique.

Le mode de scrutin permet quant à lui le passage du décompte des suffrages à la désig-



nation des élus. Alors que, après de longues luttes pour l'établissement de ses règles et l'extension de son champ, le principe de l'élection au suffrage universel fait aujourd'hui l'unanimité dans les démocraties représentatives, il n'en va pas de même pour le choix du mode de scrutin. Ce dernier apparaît comme un savant mélange où interviennent notamment l'histoire politique nationale, les besoins de représentativité, l'opinion des partis. Les modes de scrutin peuvent aussi varier dans le temps. Depuis 1871, la France a ainsi connu une dizaine de changements importants de mode de scrutin législatif, alors que le Royaume-Uni utilise le même depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle.

### B. Les grands types de scrutins

Deux grandes familles de scrutins peuvent être distinguées : les **scrutins majoritaires** et les **scrutins proportionnels**.

**Les scrutins majoritaires** : ils constituent le mode le plus ancien de désignation des élus. Il s'agit d'attribuer un (scrutin uninominal) ou plusieurs sièges (scrutin plurinominal) à celui ou ceux qui ont obtenu le plus de voix.

Dans le *scrutin uninominal à un tour* (ex : en Grande-Bretagne), celui qui obtient le plus de voix emporte le siège. Cela a l'avantage de la simplicité. Au plan global, il en résulte souvent pour le parti arrivé en deuxième position une sous-représentation par rapport à son total de voix. Quant aux autres partis, ils n'obtiennent presque aucun élu.

Dans le *scrutin uninominal à deux tours* (ex : en France), la réussite au premier tour est conditionnée par l'obtention d'une majorité absolue des voix, avec parfois l'obligation de réunir un nombre minimal d'électeurs inscrits. Faute d'avoir atteint ce seuil, un second tour est organisé. Son accès est réglementé et il met aux prises :

- les deux candidats les mieux placés au premier tour (scrutin présidentiel français) ;
- les candidats ayant recueilli un nombre minimum de voix ou un certain pourcentage des inscrits (scrutin législatif français).

Par rapport au scrutin à un tour, la possibilité de conclure des alliances pour le second tour lisse les distorsions : les petits partis peuvent s'entendre avec d'autres pour obtenir des élus là où ils sont forts, en échange d'un report de voix ailleurs. En revanche, ceux qui ne souscrivent pas d'alliance sont souvent privés de toute représentation.

Les scrutins de liste, à un ou deux tours, attribuent à la liste arrivée en tête tous les sièges (ex : désignation des grands électeurs pour la présidentielle américaine). L'amplification de la victoire est alors très forte, même si des injustices peuvent exister (majorité des sièges mais minorité des voix).

**Les scrutins proportionnels** : le mode de scrutin proportionnel est simple dans son principe – les sièges sont attribués selon le nombre de voix – mais complexe dans sa mise en œuvre (plusieurs méthodes existent pour répartir les voix). Il s'est développé avec le rôle des partis politiques : il s'agit moins de voter pour un homme que pour un parti



ou un programme. Dans les scrutins proportionnels, le seuil fixé pour obtenir le droit à la répartition des sièges constitue une variable déterminante. Plus le seuil est élevé, plus l'accès des petits partis aux sièges est difficile.

Certains scrutins mixtes empruntent des éléments aux systèmes majoritaire et proportionnel. Ils combinent donc, mais avec une grande diversité, les deux mécanismes. Il s'agit de cumuler les avantages des deux méthodes et d'en limiter les inconvénients. Par exemple, le mode de scrutin utilisé en France pour les élections municipales dans les communes de plus de 1 000 habitants a pour but d'assurer une majorité au vainqueur, de permettre des alliances entre les deux tours et de donner une représentation aux minoritaires. Ainsi, à l'issue du deuxième tour, la liste en tête obtient la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant rassemblé au moins 5% des suffrages.

### C. Les implications politiques des modes de scrutin

Le choix du mode de scrutin fait l'objet de débats car il peut avoir des implications politiques importantes. Pour les tenants de la proportionnelle, un système électoral doit donner une image fidèle de la situation politique et du corps électoral ; pour ceux du système majoritaire, il vise à désigner une majorité d'élus capable de gouverner. Au-delà de la répartition des sièges, le choix du mode de scrutin correspond à une conception de la vie politique, qu'il influence forcément.

Les scrutins proportionnels sont souvent accusés d'être la cause d'une instabilité du système politique ; depuis les travaux de Maurice Duverger (*Les partis politiques*, Armand Colin, 1951), on sait que le scrutin proportionnel favorise le multipartisme et donne un rôle important aux petits partis charnières, souvent partenaires indispensables des majorités (notamment sous la IV<sup>e</sup> République en France). Le scrutin majoritaire à un tour favorise, quant à lui, le bipartisme et les alternances (au Royaume-Uni, par exemple). Le scrutin majoritaire à deux tours, celui de la V<sup>e</sup> République, incite plus de partis à conclure des alliances pour le second tour et constitue un gage de stabilité politique

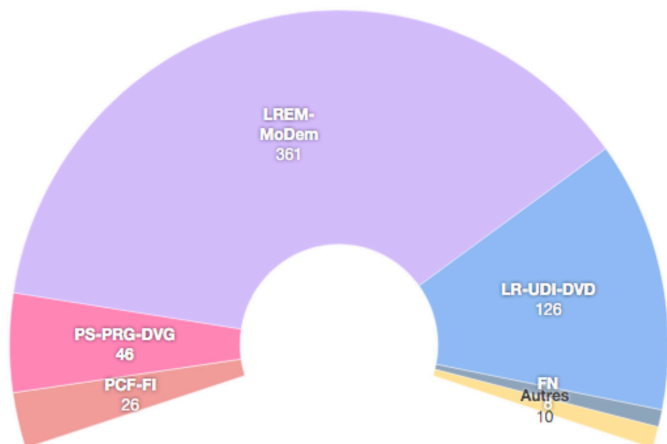
Les scrutins proportionnels rendent par ailleurs difficile l'émergence d'une majorité stable et cohérente, faisant primer une logique de coopération des partis (les partis se partagent le pouvoir comme les sièges). À l'inverse, les scrutins majoritaires conduisent le plus souvent à l'apparition de majorités stables, fondées sur un affrontement avec l'opposition (la coalition qui l'emporte gouverne seule) et au prix d'une certaine injustice dans la représentation.

Au total, le mode de scrutin choisi affecte assez sensiblement la structure de l'offre politique et, plus largement la sélection des gouvernants : « *C'est par l'intermédiaire des partis que s'exerce l'influence essentielle des systèmes électoraux sur la vie politique d'un pays. On pourrait presque distinguer à cet égard une influence directe (tel système électoral pousse à telle organisation des partis) et une influence indirecte (l'organisation des partis, engendrée notamment par le système électoral, entraîne telle forme de vie politique)* » M. Duverger (dir.), *L'influence des systèmes électoraux sur la vie politique*, Armand Colin, 1950.

C'est pourquoi il faut examiner avec précaution les exercices de simulation sur l'élection des députés selon tel ou tel mode de scrutin.

### L'Assemblée nationale avec le mode de scrutin actuel

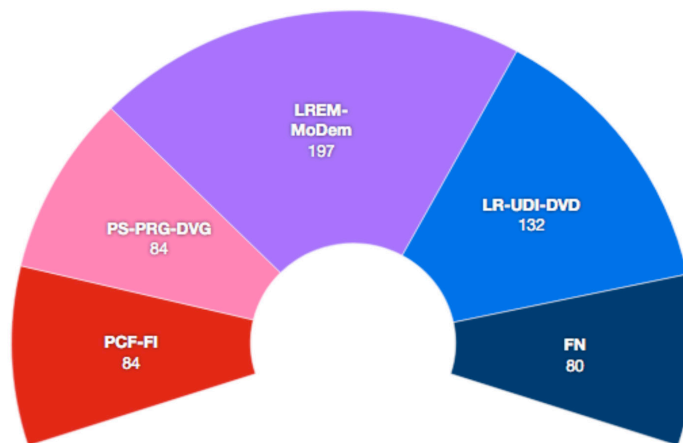
En sièges, selon la projection d'Ipsos/Sopra Steria



Infographie : France TVinfo

### L'Assemblée nationale avec une proportionnelle intégrale

En sièges, sur la base des résultats en voix communiqués par le ministère de l'Intérieur



Infographie : France TVinfo ;  
seuil de représentativité à 5%

Si le mode de scrutin proportionnel était appliqué aux résultats des législatives de 2017 (élections au scrutin majoritaire uninominal à deux tours), la composition de l'Assemblée serait certes très différente : le bloc LREM-MoDem, avec 197 sièges, serait le premier dans l'hémicycle, mais resterait très loin de la majorité absolue (289 sièges). Pour gouverner, le parti présidentiel devrait donc former une coalition avec un ou deux autres partis représentés. A l'inverse, des formations très peu représentées dans l'hémicycle avec le scrutin majoritaire, comme le Rassemblement national, feraient une entrée en force à l'Assemblée nationale. Pour le PS et Les Républicains, la défaite serait, en outre, beaucoup moins punitive. Mais, si le mode de scrutin était proportionnel, il modifierait sans doute en profondeur la structure de l'offre politique et partisane...

## IV : Les acteurs de la vie politique

S'ils ne sont bien pas bien sûr les seuls acteurs de la vie politique, les partis continuent cependant à y jouer un rôle majeur, à côté de la société civile organisée et des médias. Pour comprendre ce rôle central des partis, il nous faut repartir du moment de leur émergence.

Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur la distinction opérée par Bernard Manin entre trois moments des démocraties représentatives, moments liés à la nature même du lien représentatif (c'est-à-dire le lien entre l'électeur et l'élu), ce qu'il appelle « *les métamorphoses du gouvernement représentatif* ». (Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Calmann-Lévy, 1995, chapitre VI).

### A. Les « métamorphoses du gouvernement représentatif »

Le « *parlementarisme* » est à ses origines, au XIXe siècle, le « règne du notable ». La relation de confiance a un caractère essentiellement personnel ; c'est par sa personnalité que le candidat suscite la confiance : il appartient à la même commune, est issu, tout comme l'électeur, du monde agricole ou commerçant et apparaît comme un notable apte à le représenter.

La « *démocratie de partis* », quant à elle, va s'appuyer sur le rôle croissant des partis dans la vie politique à partir de la fin du XIXe siècle. Les électeurs votent non plus pour quelqu'un qu'ils connaissent personnellement mais pour quelqu'un qui porte les couleurs d'un parti.

La « *démocratie du public* », enfin, renvoie depuis les années 1980 à l'importance de la personnalité du candidat. Les électeurs votent différemment d'une élection à l'autre selon la personnalité des candidats offerts à leur choix. Ils votent de plus en plus pour une personne et non plus seulement pour un parti ou un programme. Les médias jouent ici un rôle essentiel et ces candidats doivent d'ailleurs être de plus en plus de bons communicants.

Cette grille d'analyse permet ainsi d'insister sur la rupture forte liée à l'émergence des partis politiques qui sont devenus des acteurs clés de la vie politique.

### B. L'importance des partis politiques : élargissement du suffrage et principaux clivages

« *Les partis politiques, en démocratie, sont des organisations collectives structurées, engagées dans la compétition électorale en vue de l'exercice du pouvoir. De ce fait, ils sélectionnent les candidats aux élections, ils soutiennent et contribuent à leurs campagnes électorales, ils formulent des programmes et des positions sur les différents enjeux de politiques publiques et participent activement au fonctionnement des institutions politiques* ». (X. Crettiez, J. De Maillard, P.

Hassenteufel, *Introduction à la science politique*, Armand Colin, 2018, p.162).

En France, avec la mise en place du suffrage universel masculin en 1848, le corps électoral s'élargit à plus de 10 millions de personnes et les campagnes électorales doivent alors s'adresser à un électorat de plus en plus nombreux. L'étendue du corps électoral interdit une relation personnelle entre l'élu et tous ses électeurs. Les partis politiques se sont formés dans la foulée de l'extension du suffrage pour orienter et encadrer les votes d'un très grand nombre d'électeurs grâce à leur organisation et à leur réseau militant. Ils vont permettre l'organisation de ces campagnes et participer à la structuration de la vie parlementaire (autour des groupes parlementaires liés aux partis qui imposent une discipline de vote aux élus). En France, le parti républicain, radical et radical socialiste (à gauche) et l'Alliance démocratique (à droite) sont fondés grâce à la loi de 1901 sur les associations.

Il s'agit aussi de favoriser la représentation des ouvriers de plus en plus nombreux dans la société suite à la révolution industrielle, ouvriers qui n'ont pas les ressources économiques pour se consacrer à la politique. Les partis ouvriers vont permettre de faire de la politique autrement et de s'opposer aux élites traditionnelles. Ainsi la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) est fondée en 1905 sous la houlette de Jean Jaurès pour unifier les différents courants socialistes.

Plus généralement, les partis politiques permettent d'exprimer les conflits présents au sein de la société.

Dans le cas français, la vie politique a longtemps été structurée autour du clivage gauche/droite apparu au moment de la Révolution française en lien avec la nature même du nouveau régime à mettre en place : républicain ou monarchique. Les partis politiques, créés un siècle plus tard, se sont structurés autour de ce clivage qui s'est progressivement déplacé vers d'autres enjeux, en particulier les relations entre l'Église et l'État puis la « question sociale ». La polarisation politique se fait alors durablement autour des questions économiques et sociales.

Au-delà du clivage gauche/droite, d'autres lignes de clivage sont apparues qui permettent de comprendre la structuration du paysage politique contemporain. C'est tout d'abord l'affirmation progressive de partis écologistes en lien étroit avec les nouveaux mouvements sociaux apparus dès la fin des années 1960 (mobilisations environnementales, anti-nucléaires, pacifistes, régionalistes ou féministes). Le parti des Verts est fondé en 1984 au moment des élections européennes. C'est ensuite la critique de la mondialisation et de la construction européenne qui est à l'origine d'un nouveau clivage qui s'affirme dans les années 1980. Elle conduit tout d'abord à la consolidation d'un parti national-populiste opposé à l'immigration (le Front National devenu récemment Rassemblement National). Ces débats sont aussi à l'origine de la création, dans les années 2000, de nouveaux partis de gauche caractérisés par leur antilibéralisme économique (par exemple le Parti de Gauche puis La France Insoumise), prenant en parti le relais du parti communiste, sorti très affaibli de l'effondrement du bloc soviétique.

### C. Les transformations du paysage politique

Les partis historiquement dominants sont aujourd'hui très largement concurrencés par des formations nouvelles et le paysage politique s'en trouve beaucoup plus fragmenté (11 candidats à l'élection présidentielle en 2017, 34 listes en présence lors des dernières élections européennes en 2019). Le Parti Socialiste est ainsi concurrencé par de nouveaux partis anti-libéraux (notamment la France Insoumise) et une nouvelle formation centriste (La République en Marche) qui affaiblit aussi le parti des Républicains également concurrencé sur sa droite par le Rassemblement National.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de l'évolution structurelle des démocraties représentatives vers des démocraties d'opinion (ou « démocraties du public » pour reprendre l'expression de B. Manin) en lien avec deux transformations des partis politiques.

La première renvoie à la transformation des partis en partis « *attrape-tout* » (« *catch all-parties* » pour reprendre l'expression de J. Kircheimer), s'adressant à un public le plus large possible grâce aux médias afin d'élargir leur base électorale, et reposant beaucoup sur la personnalité du leader politique. Cette dynamique de personnalisation est renforcée en France par la « présidentialisation des partis » souvent organisés en « écuries » présidentielles : de nouveaux partis sont apparus pour porter la candidature de leur leader (par exemple le RPR de Jacques Chirac en 1976, le MoDem de François Bayrou en 2007 ou, plus récemment encore, En Marche pour Emmanuel Macron en 2016). Cette personnalisation sort aussi renforcée par l'organisation de primaires ouvertes (c'est-à-dire ouvertes à tous les sympathisants et non aux seuls adhérents) par le Parti Socialiste (depuis 2011) puis par les Républicains en 2016.

La deuxième transformation renvoie à la professionnalisation des organisations partisans. Les partis sont de plus en plus centrés sur l'organisation des campagnes électorales et la communication de leurs leaders. Dans ce cadre, on peut souligner l'importance des conseillers en communication, celle du recours aux sondages ou bien encore la recherche permanente de financements. Cette professionnalisation se manifeste aussi dans les carrières des élus qui se sont modifiées au fil du temps : il faut ici souligner l'importance des élus qui étaient auparavant eux-mêmes collaborateurs d'élus (par exemple assistants parlementaires) ou permanents de partis. 33% des députés élus en 2012 ont été antérieurement collaborateurs politiques. Ces positions leur donnent une connaissance très fine du jeu politique, forgée pendant des années au sein des entourages. L'Assemblée nationale élue en 2017 a connu cependant un certain renouvellement lié tout à la fois à l'émergence de nouvelles forces politiques mais aussi à la loi de 2014 sur la limitation du cumul des mandats : 75% de nouveaux députés élus en 2017, 39% de femmes députés (26,5% en 2012) et un âge moyen passé sous la barre des 50 ans.

Cette évolution des partis n'est pas sans lien avec les critiques qui leur sont adressées : ces organisations professionnelles avec ce qu'elles supposent de permanents, et confrontées à des problèmes récurrents de financement, alimentent le rejet des partis dans une partie de

l'opinion publique. Ces critiques s'accompagnent aussi d'un déclin du militantisme au sein des partis. Elles permettent enfin de comprendre le succès rencontré par de nouveaux mouvements politiques se définissant comme « citoyens » et à distance des partis dont ils cherchent à se démarquer. « La France insoumise » et « En marche », tous deux créés en 2016, participent de cette évolution (tout comme « Podemos » en Espagne ou le mouvement « 5 étoiles » en Italie).

#### *D. Le rôle de la société civile organisée*

Cette expression désigne des organisations collectives défendant des groupes ou des principes en intervenant auprès des acteurs politiques et des autorités publiques. Elles ne sont pas directement engagées dans la compétition politique et l'exercice du pouvoir mais cherchent à les influencer. Elles recouvrent tout à la fois les syndicats de salariés (comme la CGT ou la CFDT), les organisations patronales (comme le MEDEF ou la CPME), les syndicats ou ordres professionnels (par exemple, la CSME, syndicat de médecins libéraux, ou la FNSEA, principal syndicat des agriculteurs), les associations défendant une cause ou un groupe (comme l'UFC-Que choisir, association de consommateurs, ou Osez le féminisme ! pour la défense des droits des femmes), les organisations non gouvernementales (de protection de l'environnement comme Greenpeace ou de défense des droits de l'Homme comme Amnesty international), mais encore les think tank (comme l'Institut Montaigne ou Terra Nova), etc. A cela se sont ajoutés récemment les cabinets de lobbying qui peuvent aussi prendre en charge les intérêts des entreprises pour les relayer auprès des acteurs politiques.

Il s'agit donc de promouvoir grâce un groupement et à des porte-parole la défense d'intérêts sociaux de quelque nature que ce soit. Si les intérêts défendus sont extrêmement divers, les modes d'action le sont aussi et sont très souvent combinés : du lobbying le plus traditionnel (contact avec des élus et des gouvernants, auditions, propositions de textes législatifs) à des actions beaucoup plus contestataires comme la manifestation ou la grève, en passant par des actions juridiques (comme intenter un procès), des campagnes d'opinion ou des actions symboliques (recouvrir d'un préservatif géant l'obélisque de la Concorde pour l'association Act Up de lutte contre le sida en 1993 ou s'introduire clandestinement dans une centrale nucléaire afin de mettre en évidence des failles de sécurité pour Greenpeace).

Déjà fortement reconnues et encadrées au niveau des instances européennes (Parlement européen et Commission européenne), les actions de ces groupes d'intérêt auprès des institutions politiques sont aussi de plus en plus réglementées au niveau national afin d'accroître la transparence de ces activités et les possibles conflits d'intérêt dans lesquels pourraient se trouver les élus (notamment les parlementaires).



## E. L'influence des médias sur la vie politique

Ils jouent un rôle majeur dans la « démocratie du public » et sont devenus des espaces centraux de la vie politique. Ils ont toujours été néanmoins au cœur d'une tension entre la volonté des acteurs politiques de les contrôler et leur propre volonté de jouer un rôle de contre-pouvoir. De ce point de vue, on peut distinguer trois grandes phases historiques (*Introduction à la science politique*, op. cit., p. 185) :

- Une phase de tentative de contrôle politique des médias : contrôle d'organes de presse locaux par des notables au XIXe siècle, développement d'une presse partisane (*L'Humanité* a été l'organe de presse de la SFIO puis du PCF), contrôle par le pouvoir exécutif de l'ORTF (monopole audio-visuel public entre 1964 et 1974).
  
- Une phase d'affaiblissement progressif de ce contrôle avec la remise en cause du monopole public, l'autorisation des radios libres (1981) et la privatisation des chaînes de télévision à partir du milieu des années 1980 puis la création des chaînes d'information en continu. La création du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) en 1989 participe de ce mouvement en assurant l'indépendance des médias audiovisuels publics.
  
- Une phase de très grande dépendance des acteurs politiques aux médias eux-mêmes devenus les lieux de production de l'information politique et du débat politique. Cette exposition médiatique incontournable renforce l'importance des stratégies de communication déployées par les partis et leurs leaders. Elle s'accompagne de la part des médias d'un recours important aux sondages (dont ils sont les principaux commanditaires) pour animer la vie politique notamment au moment des campagnes.

On peut cependant déceler aujourd'hui des signes d'une remise en question de cette dépendance aux médias quand on voit un mouvement politique tenter de créer son propre média audiovisuel (par exemple *Le Média* pour La France Insoumise) ou une utilisation très intensive des réseaux sociaux pensés là encore comme outils de contournement des médias traditionnels comme le fait par exemple régulièrement le Rassemblement National.

## Bibliographie

- Julien BOELAERT, Sébastien MICHON, Étienne OLLION, *Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Raisons d'agir, 2017.
- Nathalie BRACK, Jean-Michel DE WAELE, Jean-Benoît PILET, *Les démocraties européennes. Institutions, élections et partis politiques*, Paris, Armand Colin, 3ème édition, 2015.
- Ivan CHUPIN, Nicolas HUBÉ, Nicolas KACIAF, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2012.
- Xavier CRETTEZ, Jacques DE MAILLARD, Patrick HASSENTEUFEL, *Introduction à la science politique*, Paris, Armand Colin, 2018.
- Guillaume DEVIN et Michel HASTINGS (dir.), *10 concepts d'anthropologie en science politique*, Paris, CNRS éditions, 2018.
- Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.
- Norbert ÉLIAS, *La dynamique de l'Occident*, Pocket, 1990.
- Bastien FRANÇOIS, *Le régime politique de la Ve République*, Paris, La Découverte, 2011.
- Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Calmann-Lévy, 1995
- Pierre ROSANVALLON, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.
- Max WEBER, *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003.
- Max WEBER, *Économie et société*, Paris, Pocket, 1995.

# Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?

## Objectifs d'apprentissage

- Comprendre que la poursuite d'études est un investissement en capital humain et que sa rentabilité peut s'apprécier en termes de salaire escompté, d'accès à l'emploi et de réalisation de ses capacités.
- Savoir que le manque de qualification est une cause du chômage.
- Comprendre que le salaire est déterminé par le niveau de formation.
- Savoir qu'à niveau de diplôme égal, le salaire peut varier selon différents facteurs notamment l'expérience acquise, le type d'entreprise, le genre.
- Comprendre que les chances d'accès aux formations diplômantes sont socialement différenciées



COLLÈGE  
DE FRANCE  
— 1530 —

## Table des matières

Introduction.....	4
I. Comprendre que la poursuite d'études est un investissement en capital humain et que sa rentabilité peut s'apprécier en termes de salaire escompté, d'accès à l'emploi et de réalisation de ses capacités. ....	4
A. La poursuivre d'études : un investissement en capital humain .....	4
<i>Complément pour le professeur : Focus sur la source de la notion de capital humain</i> .....	5
B. Sa rentabilité peut s'apprécier en termes de salaire escompté, d'accès à l'emploi et de réalisation de ses capacités. ....	5
<i>Compléments pour les professeurs : Focus sur la théorie des « capacités »</i> .....	7
<i>Tableau 1 Comparaison des coûts et avantages de la poursuite d'études</i> .....	7
C. Pourquoi favoriser la poursuite d'études et l'investissement dans le capital humain ? ..	7
<i>Compléments pour les professeurs :</i> .....	8
<i>Investir dans le capital humain</i> .....	8
<i>Schéma 1 : l'impact de l'éducation sur l'économie du pays</i> .....	9
D. Une élévation des niveaux de formation.....	9
<i>Graphique 1 - Part des bacheliers dans une génération entre 1980 et 2018</i> .....	10
II. Savoir que le manque de qualification est une cause de chômage.....	10
A. La notion de qualification.....	10
<i>Schéma 2 : les composantes de la qualification individuelle</i> .....	11
<i>Compléments pour les professeurs : La nomenclature des niveaux de qualification</i> .....	11
<i>Graphique 2- Les 20 premières compétences techniques en croissance entre 2012 et 2018 (taux de croissance en %)</i> .....	13
<i>Compléments pour les professeurs : La notion de qualification : une construction sociale</i> .....	13
B. Le manque de qualification : un facteur de chômage.....	14
<i>Tableau 2 : Taux de chômage selon le niveau de diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale en 2020 (en %)</i> .....	14
<i>Compléments pour les professeurs : Qui sont les « non-qualifiés » ?</i> .....	14
<i>Compléments pour les professeurs : Les analyses du chômage en termes d'appariement</i> .....	15
III. Comprendre que le salaire est déterminé par le niveau de formation. ....	15
<i>Tableau 3 : Salaire net médian selon le niveau de diplôme des salariés à temps complet (en euros)</i> .....	16
<i>Compléments pour les professeurs : La théorie du salaire d'efficience</i> .....	16
IV. Savoir qu'à niveau de diplôme égal, le salaire peut varier selon différents facteurs notamment l'expérience acquise, le type d'entreprise, le genre. ....	17
A. L'effet de l'expérience professionnelle sur le salaire .....	17
B. L'impact du secteur d'activité et de la taille de l'entreprise.....	17
<i>Compléments pour les professeurs : La relation entre le progrès technique et les salaires</i> .....	18
C. Des différences de salaires selon le genre .....	19
<i>Compléments pour les professeurs : Approches théoriques des discriminations sur le marché du travail</i> .....	20

V. Comprendre que les chances d'accès aux formations diplômantes sont socialement différenciées .....	21
<i>Tableau 4 : Parcours d'élèves 8 ans après leur classe de 6ème selon leur origine sociale</i> .....	21
<b>A. Les inégalités sociales face aux diplômes : des obstacles multiples</b> .....	21
<i>Graphique 3 : Part des enfants de cadres supérieurs et d'ouvriers selon les filières scolaires</i> .....	22
<b>B. Le genre : une variable qui détermine des parcours de formation différenciés</b> .....	22
<i>Graphique 4 : Part des filles et des garçons dans le système scolaire</i> .....	22
<i>Tableau 5 : Les filles s'orientent vers l'enseignement général, les garçons vers l'enseignement professionnel et technologique</i> .....	23
<i>Tableau 6 : Répartition des élèves par sexe selon les doublettes les plus choisies en terminale générale en 2020</i> .....	24
Références bibliographiques .....	25
Liens sitographiques .....	26

## Introduction

Florent, Noémie et Nadia viennent de sortir de leur parcours de formation. Nadia a obtenu un diplôme d'ingénieur, Noémie a suivi une formation de journalisme et Florent a obtenu un BTS en immobilier. Chacun d'entre eux a consacré plusieurs années à une formation de laquelle il attend un emploi à hauteur de ses espérances en termes d'intérêt mais aussi de salaire. Chacun a acquis, au fil des années, un stock de savoirs, une capacité d'adaptation, un véritable « capital humain » nourri de cours théoriques, de stages pratiques et d'expériences personnelles. Les employeurs qui vont recruter Florent, Noémie et Nadia vont analyser leur CV et le diplôme sera le premier élément susceptible de les départager.

Ce chapitre portera sur la relation entre le niveau de diplôme, l'emploi et le salaire. Nous verrons tout d'abord que la poursuite d'étude peut être analysée comme un investissement qui développe le « capital humain » et que la rentabilité de cet investissement s'évalue par le niveau de salaire obtenu et les chances d'accès à l'emploi. A contrario, nous montrerons, dans un second temps, que le manque de qualification est une cause du chômage. Nous aborderons ensuite la relation entre le salaire et le niveau de formation. Cela nous conduira à montrer qu'à niveau de diplôme égal, le salaire peut varier selon d'autres facteurs qui sont notamment l'expérience acquise, le type d'entreprise et le genre. Enfin, nous montrerons que les chances d'accès aux formations diplômantes sont socialement différenciées.

I. Comprendre que la poursuite d'études est un investissement en capital humain et que sa rentabilité peut s'apprécier en termes de salaire escompté, d'accès à l'emploi et de réalisation de ses capacités.

### A. La poursuite d'études : un investissement en capital humain

En poursuivant leurs études et en se professionnalisant peu à peu, Florent, Nadia et Noémie vont obtenir des qualifications c'est-à-dire des compétences nécessaires pour occuper un poste de travail. Mais ces compétences nécessitent un parcours de formation, des décisions en matière d'orientation, la recherche de stage, le financement d'écoles, etc. Tous ces choix, toutes ces décisions sont autant d'éléments relevant d'un investissement individuel, investissement financier d'une part, investissement en temps de vie, d'autre part.

Cette approche de la poursuite d'études est celle d'économistes mettant l'accent sur le « *capital humain* ». Ainsi, l'économiste américain Gary BECKER (1930-2014) a défini le capital humain comme l'ensemble des ressources productives incorporées aux individus et incluant leur niveau d'éducation scolaire et de formation professionnelle, mais aussi leur état de santé, tout ce qui les rend aptes à travailler et produire des richesses. Il montre qu'en étudiant, l'individu investit du temps et de l'argent (coût des études et perte de revenus à court terme) dans le développement d'un stock de savoir-faire et de savoir-être qui lui permettra



de participer à l'activité économique. Plus l'individu se forme, plus il accroît ses aptitudes.

### **Complément pour le professeur : Focus sur la source de la notion de capital humain**

C'est à T. W. SCHULTZ (1902-1998) que l'on doit les premiers apports sur la place-clé du capital humain dans l'activité de production. Dans un article de 1959 portant sur le rôle de l'agriculture dans le développement, « *Investment in Man : An Economist's View* », il montre que la formation et l'éducation améliorent la productivité agricole, et donc les revenus. En 1961, il publie un second article, « *Investment in Human Capital* », qui insiste sur les aspects qualitatifs du travail et développe la notion de capital humain, définie comme « *l'habilité, le savoir et toutes les capacités permettant d'améliorer la productivité du travail humain* ».

T.W. SCHULTZ analyse également la difficulté à mesurer le capital humain. Alors que les économistes ont l'habitude de mesurer le capital physique grâce aux dépenses d'investissements réalisées, une analyse des dépenses d'investissement en capital humain s'avère inopérante car il est difficile de distinguer les dépenses de consommation visant la satisfaction des besoins des individus et les dépenses d'investissement débouchant sur une amélioration de la qualité du capital humain. L'approche par la dépense ne permettant pas d'évaluer efficacement l'investissement en capital humain, il est plus pertinent de s'intéresser aux variables qui améliorent les capacités des individus et se traduisent donc par une hausse du salaire sur le marché du travail. SCHULTZ identifie cinq sources de production et d'amélioration du capital humain :

- les services de santé affectant la santé et l'espérance de vie des individus ;
- le système éducatif ;
- la formation professionnelle mise en place par les entreprises ;
- les programmes de formation pour adulte en-dehors des entreprises ;
- la migration géographique et sectorielle des individus en réponse à des opportunités d'emploi.

L'investissement dans ces cinq domaines favorise donc l'accroissement du capital humain. Ainsi, cette analyse de T. SCHULTZ s'oppose aux modèles de croissance standard, notamment ceux d'HARROD-DOMAR et de SOLOW, qui relient le taux de croissance à la seule accumulation du capital physique. La perspective est donc élargie.

*B. Sa rentabilité peut s'apprécier en termes de salaire escompté, d'accès à l'emploi et de réalisation de ses capacités.*

Comment évaluer l'intérêt de poursuivre des études, de se former davantage ? Sans en être pleinement conscients, Florent, Nadia et Noémie vont arbitrer à chaque palier d'orientation : poursuivre des études ou les arrêter, se spécialiser ou non, choisir une voie ou une autre, etc.

L'élévation du niveau moyen de diplôme montre que de plus en plus de jeunes choisissent de prolonger leur durée de formation. Ils décident donc de renoncer, pendant quelques années, le temps de leur formation, à une activité rémunérée.

Au niveau individuel, cet engagement peut être analysé comme un investissement relevant d'un calcul rationnel proche d'un calcul de rentabilité.

- Se former c'est espérer obtenir un salaire plus élevé et un meilleur statut social, compte tenu des liens entre qualifications et hiérarchie professionnelle .
- C'est aussi accroître les chances d'obtention d'un emploi, favoriser ce qu'on appelle l'employabilité.
- C'est enfin, accroître ses capacités et la possibilité d'activités professionnelles plus autonomes, plus variées. La montée en qualification d'un individu le rend donc apte à la réalisation de tâches plus spécialisées, plus diversifiées, plus exigeantes, plus riches, plus autonomes, etc. Certains économistes parlent aujourd'hui, dans la lignée de l'économiste indien Amartya SEN, de « *capabilités* » pour désigner la possibilité et la liberté de faire des choix, l'accès à des opportunités diverses. Un bon système de formation doit permettre aux individus d'accéder aux qualifications et aux emplois qu'ils recherchent, sans barrière.

## Compléments pour les professeurs : Focus sur la théorie des « capacités »

Dans le cadre de sa réflexion sur les inégalités de développement, Amartya SEN montre que celles-ci ne se comprennent pas seulement à partir de l'inégale dotation en ressources des individus mais aussi à partir de leur possibilité de convertir les ressources qu'ils détiennent en libertés réelles. La notion de « *capabilités* » fait donc le pont entre les capitaux que l'individu détient, notamment son capital humain, et sa capacité à en faire quelque chose. Et, c'est évidemment la liberté d'action qui est en jeu, la capacité à faire que les individus ont réellement. Il identifie donc des institutions plus ou moins propices aux « *capabilités* » notamment des plus pauvres : un système politique démocratique, un système éducatif, des services publics, un marché permettant les échanges de biens, etc.

En investissant ainsi du temps et de l'argent (coût des études et perte de revenus à court terme), les individus procèdent donc à un calcul coûts-avantages. Si les gains ultérieurs attendus ne semblent pas compenser la dépense de formation, l'individu choisira de ne pas poursuivre ses études. L'individu rationnel investira dans sa formation jusqu'au point où l'investissement cessera d'être rentable c'est-à-dire jusqu'au moment où ses revenus anticipés égaliseront les dépenses engagées.

**Tableau 1 Comparaison des coûts et avantages de la poursuite d'études**

<i>Coûts de la poursuite d'études</i>	<i>Avantages attendus</i>
Prix des études (droits de scolarité...)Dépendance plus longue à l'égard des parents	Salaire plus élevé et niveau de vie meilleur
Retard de l'accès à un salaire	Insertion professionnelle plus facile
Stress quant à la réussite scolaire	Risque de chômage plus faible
Eloignement géographique et familial	Sécurisation du parcours professionnel
	Fonctions plus diversifiées
	Epanouissement personnel
	Statut social plus valorisant
	Développement des capacités

### C. Pourquoi favoriser la poursuite d'études et l'investissement dans le capital humain ?

Les effets attendus de l'accroissement du niveau de qualification justifient les moyens qu'un pays met au service de la formation de sa jeunesse. Les choix individuels décrits auparavant ont, selon les économistes, des conséquences collectives : globalement, les actifs mieux formés sont plus efficaces, plus productifs, plus adaptables au progrès technique. C'est d'ailleurs ce qui justifie les écarts de rémunération selon la qualification. Certains économistes ont mené

des études microéconomiques montrant qu'une année d'études supplémentaire augmentait la productivité, c'est-à-dire l'efficacité, des travailleurs. Dans le cas de la France, cet ajout de productivité lié à une année d'études en plus a été estimé à un gain de productivité allant de 5 à 10 %.

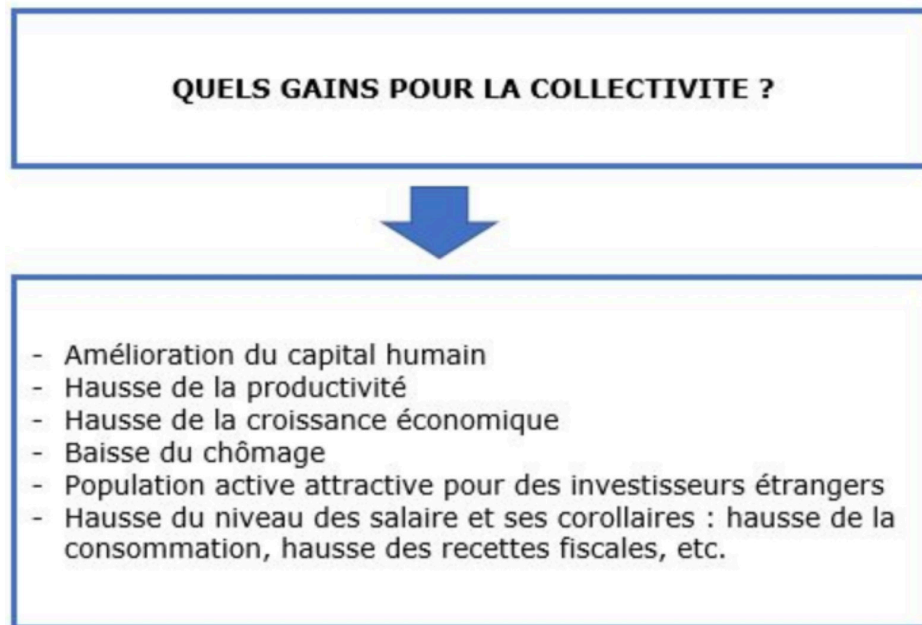
### **Compléments pour les professeurs : Investir dans le capital humain**

Philippe AGHION et Alexandra ROULET expliquent dans leur ouvrage *Repenser l'Etat*, publié en 2011 (éditions du Seuil) que l'une des priorités des politiques structurelles à mettre en œuvre consiste à favoriser l'investissement dans le capital humain. Ils citent en particulier l'éducation et la santé.

Concernant l'éducation, ils font le lien entre le fonctionnement des économies modernes et la nécessaire adaptabilité qu'un bon niveau de formation doit favoriser. Des économies mues par le progrès technologique nécessitent des travailleurs dont les capacités d'innovation et de mobilité sont élevées. Dans une perspective Schumpetérienne, Philippe AGHION explique que le régime d'innovation des économies modernes suppose un niveau de formation élevée susceptible de générer des travailleurs qualifiés, des innovateurs et des entrepreneurs.

L'investissement dans l'éducation doit donc être différencié selon la distance des pays à la « *frontière technologique* ». Dans le cas des pays les plus avancés, proches de la frontière technologique, correspondant au niveau technologique des États-Unis, l'effort de formation doit être orienté vers l'enseignement supérieur de façon à former des actifs aptes à faire de la recherche et à innover. En revanche, les pays éloignés de la frontière technologique doivent privilégier l'enseignement primaire et secondaire de façon à développer une main d'œuvre abondante qui travaillera dans des industries nécessitant beaucoup de travail et moins de capital, dans le cadre d'une stratégie de développement d'activités productives d'imitation et de rattrapage.

### Schéma 1 : l'impact de l'éducation sur l'économie du pays

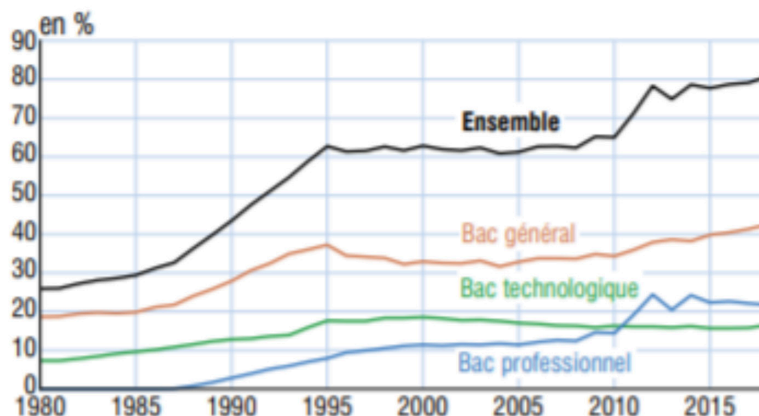


#### *D. Une élévation des niveaux de formation*

Durant ces dernières décennies, l'investissement en capital humain des individus s'est traduit par une montée du niveau de formation des sortants du système scolaire. La moitié des générations nées au début des années 1940 n'avait aucun diplôme. L'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est restée longtemps très marginale. Pour les générations nées à la fin des années 1970, la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur s'élève atteint un peu plus de 40 %.

Depuis la fin des années 2010 (2017-2018), près de neuf jeunes sortants du système de formation initiale sur dix ont un diplôme d'études supérieures ou secondaires. Parmi eux, presque la moitié (46 %) ont acquis un diplôme d'enseignement supérieur, 41 % avec un diplôme de formation organisée en lycée ou en apprentissage du second degré et 12 % sortent peu ou pas diplômés notamment avec le diplôme national du brevet (en 2018, plus de 87 % des candidats au DNB l'ont obtenu). 6 % quittent le système scolaire sans aucun diplôme.

**Graphique 1 - Part des bacheliers dans une génération entre 1980 et 2018**



Source : Depp, Insee, Ministère de l'agriculture, 2019

L'accès au baccalauréat traduit également cette montée des qualifications scolaires. En 2018, plus de 88 % des candidats au baccalauréat l'ont obtenu (91,0 % au baccalauréat général, 88,8 % au baccalauréat technologique et 82,8 % au baccalauréat professionnel). En 2018, en France (y compris les DOM-TOM, hors Mayotte), la proportion de bacheliers dans la génération concernée est de 80,7 % : 42,5 % avec un baccalauréat général, 16,5 % technologique et 21,7 % professionnel. Cette proportion n'a cessé d'augmenter, dessinant ainsi une norme de niveau de qualification nouvelle. Sortir du système éducatif sans diplôme de formation initiale devient donc de moins en moins fréquent et rend plus difficile l'entrée dans la vie active.

Durant ces dernières décennies, la part des peu diplômés diminue. C'est surtout entre les années 1970 et 1990 que cette baisse est nette. L'un des objectifs de notre système éducatif a été de réduire la proportion de sortants du système éducatif sans diplôme. C'est également un objectif à l'échelle européenne. Cette volonté politique consiste à maintenir les jeunes en formation de façon à leur permettre d'entrer sur le marché du travail. Il s'agit donc de limiter les risques de décrochage scolaire et de développer une offre de formation professionnelle et par l'alternance. En 2018, en France, le taux de sortants précoces est de 8,9 %.

## II. Savoir que le manque de qualification est une cause de chômage

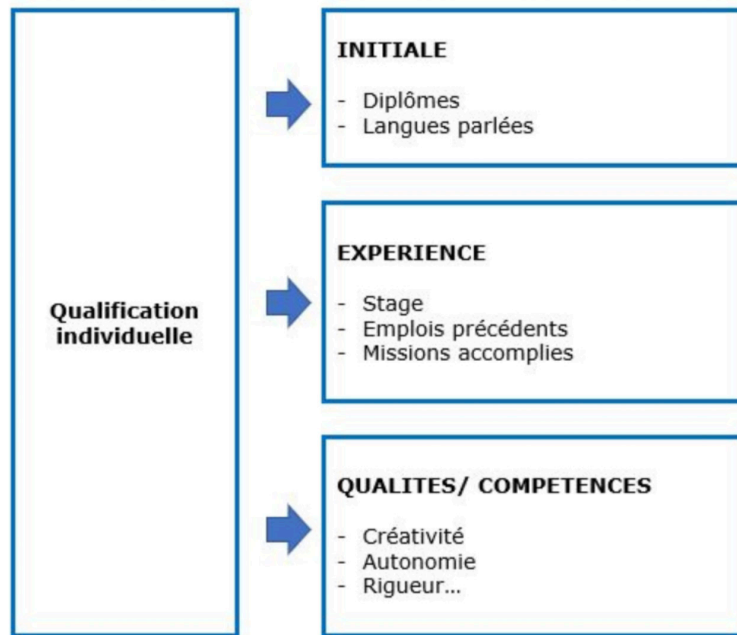
### A. La notion de qualification

Quel sens met-on derrière le terme « *qualification* » ? Qualification, formation, diplôme sont-ils équivalents ? Pour mieux s'y retrouver, il faut d'abord distinguer la qualification de l'individu et la qualification de l'emploi.

La qualification d'un individu inclut différents éléments qui dépassent le niveau de diplôme. Elle englobe son niveau de formation initiale mais aussi l'expérience acquise et les compétences qu'il est capable de mobiliser. La qualification d'un individu est donc l'addition d'éléments très divers.



## Schéma 2 : les composantes de la qualification individuelle



Certains de ces éléments étant difficiles à évaluer, mesurer le niveau de qualification ne va donc pas de soi. Finalement, le niveau de formation scolaire et professionnelle est le seul élément facilement mesurable de façon objective.

Les niveaux de qualifications de la population active donnent lieu à un classement précis, dont voici quelques repères :

- le niveau 1 correspond à la maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter...) ;
- les niveaux 2 et 3 valident des savoir-faire professionnels ;
- le niveau 4 est sanctionné par le baccalauréat ;
- les niveaux 5 à 8 correspondent aux différents degrés de diplômes au-delà du baccalauréat.

### Compléments pour les professeurs : La nomenclature des niveaux de qualification

La nouvelle nomenclature des niveaux de qualification est fixée par le décret du 8 janvier 2019 qui associe chaque certification professionnelle à un niveau de qualification et à des compétences professionnelles particulières. Un arrêté ministériel complète le texte en fixant les critères relatifs aux savoirs, aux savoir-faire et aux niveaux de responsabilité et d'autonomie associés. Ce nouveau cadre comporte huit niveaux :

- le niveau 1 correspond à la maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter...) ;
- le niveau 2 valide la capacité à résoudre des problèmes courants à l'aide d'outils simples et de savoir-faire professionnels ;
- le niveau 3 correspond au niveau du BEP (Brevet d'études professionnel) ou du CAP (cer-

tificat d'étude professionnel) et atteste la capacité à effectuer des activités et à résoudre des problèmes en choisissant des méthodes, des outils, des matériels et des informations de base ainsi que la capacité à adapter les moyens mobilisés au contexte ;

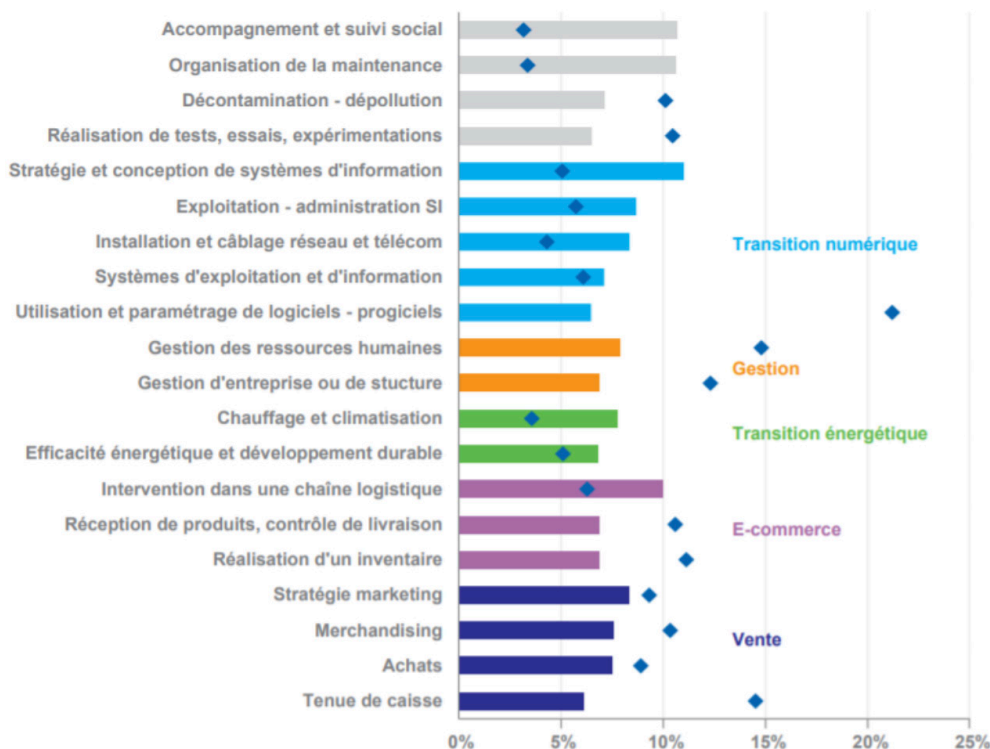
- le niveau 4 est sanctionné par le baccalauréat ;
- le niveau 5 (BTS, DUT) correspond à la maîtrise de savoir-faire tant dans l'élaboration de solutions à des problèmes nouveaux que dans l'analyse et interprétation d'informations ;
- le niveau 6 correspond au niveau licence ;
- les niveaux 7 et 8 correspondent au niveau master, et au niveau doctorat.

Transmettre aux élèves de seconde l'intégralité de cette nomenclature n'est pas nécessaire mais leur montrer que les frontières correspondent à des seuils en matière de savoir-faire peut être utile. Par ailleurs, leur questionnement peut amener à entrer dans le détail de certains des niveaux.

La qualification de l'emploi intègre, quant à elle, les compétences nécessaires pour occuper un poste de travail, chaque métier nécessitant la maîtrise de tâches spécifiques. Une classification des emplois entre ceux qui nécessitent des compétences complexes et assez rares et ceux qui ne nécessitent que des compétences relativement courantes est donc possible. Les compétences sont acquises lors de la formation, mais aussi dans le cadre du travail et, enfin, par l'expérience personnelle. Elles traduisent donc la mise en œuvre de connaissances disciplinaires, de savoir-faire et de comportements (on parle de savoir-être) nécessaires dans le cadre professionnel.

Les compétences demandées aux salariés évoluent évidemment avec les transformations de l'emploi. Ainsi, selon un rapport de juin 2021, les compétences dont le besoin a le plus augmenté entre 2012 et 2018 concernent notamment la conception de systèmes d'informations (développement d'applications informatiques), l'intervention dans la logistique (E-commerce) et l'organisation de la maintenance, activités largement liées aux technologies nouvelles.

**Graphique 2- Les 20 premières compétences techniques en croissance entre 2012 et 2018  
(taux de croissance en %)**



Source : France-Stratégie, Cartographie des compétences par métiers, juin 2021

### Compléments pour les professeurs : La notion de qualification : une construction sociale

La notion de qualification et de « *non qualification* » dépend de la représentation et de la répartition des qualifications. Or, la dynamique des qualifications est le fruit d'une construction sociale mobilisant de nombreux acteurs dans un contexte historique et sociétal spécifique. Le classement des qualifications dépend de nombreux facteurs, internes et externes aux entreprises, qui varient selon les périodes et les secteurs d'activité.

D'abord, la classification des emplois est déterminée par la convention collective de branche applicable à l'entreprise.

Par ailleurs, dans les entreprises, une première distinction est opérée entre les ouvriers, les employés, les techniciens, les agents de maîtrise et les cadres. Mais, à l'intérieur de ces catégories, c'est la profession qui détermine pour chaque qualification professionnelle un type de poste et une définition des tâches liées à l'emploi. Ce sont ces classements qui permettent de déterminer un indice hiérarchique et le niveau de salaire en fonction des conventions collectives.

La chambre sociale de la Cour de Cassation a régulièrement à juger de conflits de classements entre salariés et employeurs à partir d'éléments concrets du contrat de travail et de la mission effectuée. Le niveau de diplôme ne suffit pas au classement d'un salarié dans la nomenclature salariale.

## B. Le manque de qualification : un facteur de chômage

Le risque de chômage, c'est-à-dire le fait d'être sans emploi et à la recherche d'un emploi, est clairement corrélé au niveau de qualification. Pour les cohortes sorties du système de formation initiale (quelle que soit sa durée) depuis moins de 4 ans, le taux de chômage (part des actifs demandeurs d'emploi dans l'ensemble des actifs) passe de plus de 47 % pour les personnes sans diplôme ou détenteurs du seul Brevet à 10,5 % pour les détenteurs d'un diplôme supérieur à Bac+2.

**Tableau 2 : Taux de chômage selon le niveau de diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale en 2020 (en %)**

Niveau de diplôme	Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale	Ensemble
Aucun diplôme, Brevet des collèges	47,7	30,9	11,1	13,9
Bac, CAP, BEP ou équivalent	22	12,5	6,8	8,8
Bac+2 ou plus	10,5	5,9	3,8	5,2
Ensemble	17	10,1	6,3	8

Source : Insee, enquête Emploi

Selon l'INSEE, en France, entre 80 000 et 150 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail sans diplôme. Leur taux de chômage avoisine les 50 %. Un niveau de qualification insuffisant s'avère un sérieux handicap sur le marché du travail. Par ailleurs, la difficulté à entrer sur le marché du travail dégrade le capital humain et ce d'autant plus que les acquis de formation sont faibles.

### Compléments pour les professeurs : Qui sont les « non-qualifiés » ?

L'INSEE a dressé le constat d'une augmentation des emplois non-qualifiés depuis quelques années.

Cette remontée du nombre des emplois non-qualifiés au milieu des années 1990, alors qu'ils avaient beaucoup diminué depuis les années 1960, est essentiellement liée au développement d'activités de service. Mais est-ce l'emploi ou le salarié qui est non-qualifié ?

Les études de ces emplois montrent d'abord que les salariés non-qualifiés se distinguent par

un milieu social d'origine peu favorisé et un cursus scolaire marqué dans la durée par l'échec. Leur risque de chômage est élevé et la qualité des emplois obtenus médiocre.

Par ailleurs, on constate aussi que les contenus du travail non-qualifié ont évolué et que le travail non qualifié peut s'avérer plus qualifié qu'il n'y paraît. Ainsi, nombre d'activités dites non-qualifiées ne sont pas de simples tâches d'exécution mais exigent une certaine autonomie, de la polyvalence, de la réactivité c'est-à-dire des compétences diverses. La diversité des situations sectorielles rend difficile le repérage et la reconnaissance de ces qualités dans l'emploi. Les emplois d'aide à la personne sont symptomatiques de ce problème de reconnaissance des compétences mobilisées dans le travail.

Largement tournées vers un abaissement du coût salarial, les politiques d'emploi ont fait peu de place aux emplois non-qualifiés ces dernières années.

La faible qualification expose des individus à une difficulté à trouver un emploi adapté. C'est ce que les économistes appellent un problème d'appariement c'est-à-dire une inadéquation entre les qualifications offertes par les salariés et les qualifications demandées par les employeurs. Plus la durée de chômage s'allonge, plus le chômeur aura des difficultés à retrouver un emploi. L'employabilité c'est-à-dire la probabilité de trouver un emploi devient donc de plus en plus faible.

### **Compléments pour les professeurs : Les analyses du chômage en termes d'appariement**

L'analyse du chômage à partir des « *mécanismes d'appariement* » a été développée par trois économistes, P. DIAMOND, D. MORTENSEN et C. PISSARIDES. S'appuyant sur le postulat d'une information imparfaite, ils tentent d'expliquer la coexistence du chômage et d'emplois vacants. Leur analyse montre que sur certains marchés, l'imperfection de l'information et les rigidités entravant la mobilité des salariés conduisent à ce que le prix ne puisse jouer son rôle de facteur d'ajustement.

Les modèles d'appariement permettent d'expliquer le chômage structurel, en particulier le chômage frictionnel. Ils ont également débouché sur la mise en place de nouvelles politiques publiques. Ces aspects ne sont pas attendus en classe de seconde.

### **III. Comprendre que le salaire est déterminé par le niveau de formation.**

Un jeune qui souhaite travailler dans la banque peut se former dans le cadre d'un BTS (Bac+2), d'un master 2 à l'université ou dans une école de commerce (Bac+5). Bien sûr, selon le parcours, les compétences acquises en matière professionnelle ne seront pas les mêmes et le type d'emploi ainsi que le niveau de salaire seront également différents.

Selon la théorie du capital humain, l'individu est un être rationnel qui cherche à maximiser ses avantages tout en minimisant ses coûts et ses contraintes. La poursuite d'études relève donc d'un

investissement en capital humain qui dépend d'un calcul rationnel comparant le coût des études, le revenu non perçu pendant cette période et le revenu futur supplémentaire qu'il sera possible d'obtenir en prolongeant sa formation. L'élévation du niveau de formation permettant d'augmenter la productivité, plus la durée d'études est longue, plus le revenu futur s'accroît.

La rémunération sera donc inégale selon le niveau de diplôme obtenu. Les plus diplômés obtiendront les postes les plus qualifiés, dotés d'un niveau de responsabilité élevé, qui sont aussi mieux rémunérés que ceux qui demandent un effort physique soutenu. Dans cette logique, les différences de salaires sont donc légitimées car elles rétribuent des capacités et des efforts différents. On peut aussi attendre de ces écarts de salaire un effet incitatif orientant les choix de formation des agents économiques.

**Tableau 3 : Salaire net médian selon le niveau de diplôme des salariés à temps complet (en euros)**

Niveau de diplôme	Salaire mensuel net médian en euros des salariés à temps complet
Aucun diplôme, brevet des collèges	1500
Baccalauréat, CAP-BEP	1600
Diplôme du supérieur court	2000
Diplôme du supérieur long	2400
Ensemble	1880

Source : Insee, Enquête emploi, 2016

### Compléments pour les professeurs : La théorie du salaire d'efficience

La théorie du salaire d'efficience montre que les différences de salaire ne proviennent pas nécessairement de la productivité, des capacités individuelles ou encore de la nature des tâches à réaliser. G. AKERLOF, J. STIGLITZ et J. YELLEN expliquent que les employeurs peuvent avoir intérêt à proposer un salaire plus élevé pour favoriser la productivité du travail. Plusieurs raisons sont souvent évoquées :

- D'une part, un salaire élevé peut jouer le rôle d'incitation à l'effort et favoriser ainsi un niveau élevé d'implication et de productivité.
- Par ailleurs, un salaire élevé est aussi un moyen d'attirer les meilleurs éléments dans l'entreprise.
- Certains économistes tels que J. STIGLITZ y voient aussi un moyen de limiter les coûts de rotation de la main-d'œuvre, qu'il s'agisse des coûts d'embauche ou de formation liés à tout nouveau recrutement.
- G. AKERLOF y voit aussi un facteur conduisant à une perception positive et équitable de la relation salariale.



#### IV. Savoir qu'à niveau de diplôme égal, le salaire peut varier selon différents facteurs notamment l'expérience acquise, le type d'entreprise, le genre.

Si les différences de salaire sont spontanément articulées à la reconnaissance de compétences, elles s'expliquent aussi par d'autres variables caractérisant l'employeur : la taille de l'entreprise ou la branche d'activité, par exemple. Mais il peut s'agir d'éléments caractérisant le salarié, l'expérience acquise et le genre en particulier.

##### *A. L'effet de l'expérience professionnelle sur le salaire*

Analyser l'effet de l'expérience acquise sur le salaire passe par l'âge : les acquis de l'expérience viennent avec le temps et la diversité des mises en situation professionnelle. Il existe donc une relation triangulaire entre l'âge, l'expérience et le niveau des rémunérations. Ainsi, en 2018, l'Insee indique que le salaire moyen (en équivalent temps plein pour que la comparaison ne soit pas affectée par des différences quant au temps de travail) est de 16 810 euros pour les moins de 25 ans, 24 130 euros pour les 25-39 ans et 32 290 pour les 55 ans et plus.

Au fil de sa carrière, l'individu acquiert de nouvelles compétences : il transforme les savoirs acquis lors de sa formation en savoir-faire professionnel, il acquiert des habitudes, des routines qui lui permettent de gagner du temps, il perçoit mieux son environnement professionnel, il anticipe davantage, etc. Tout cela se traduit par une amélioration de son efficacité c'est-à-dire par une augmentation de sa productivité (c'est-à-dire la production horaire du travail qui est le rapport entre la production réalisée par le travailleur et son nombre d'heures de travail). Par ailleurs, le salarié expérimenté sait davantage négocier ses compétences en terme salarial auprès de ses employeurs. Il est donc assez logique de constater que le salaire augmente au fil de cette montée en compétences liée à l'accumulation d'expériences.

Mais, selon l'Insee, en moyenne, la productivité cesse de croître à partir de 40 ans. Elle se stabilise ensuite.

##### *B. L'impact du secteur d'activité et de la taille de l'entreprise sur les salaires*

Certaines branches d'activité offrent des salaires plus élevés. Les activités bancaires, financières et le secteur de l'assurance ont versé, selon l'Insee, un salaire horaire brut moyen de 50 % supérieur au salaire horaire moyen. En revanche, les métiers de l'action sociale, de la restauration ou encore de l'hôtellerie offrent des salaires horaires plus faibles. Ainsi, en 2018, le salaire moyen mensuel est de 1 634 euros dans la restauration et de 3 384 euros dans les activités financières.

A ces différences sectorielles, s'ajoutent des écarts de salaires liés à la taille de l'entreprise.

Globalement, le niveau du salaire augmente avec la taille de l'entreprise. En 2018, selon l'Insee, le salaire moyen dans les entreprises de moins de 10 salariés était de 1 857 euros pour plus de 2 500 euros dans les entreprises de plus de 500 salariés.

En réalité, ces variables que sont la taille de l'entreprise et la branche d'activité cachent d'autres caractéristiques qui favorisent ou non le niveau de salaire. Ainsi, les entreprises les plus innovantes sont plus fréquentes dans certaines branches et surtout sont plus souvent des entreprises moyennes ou grandes.

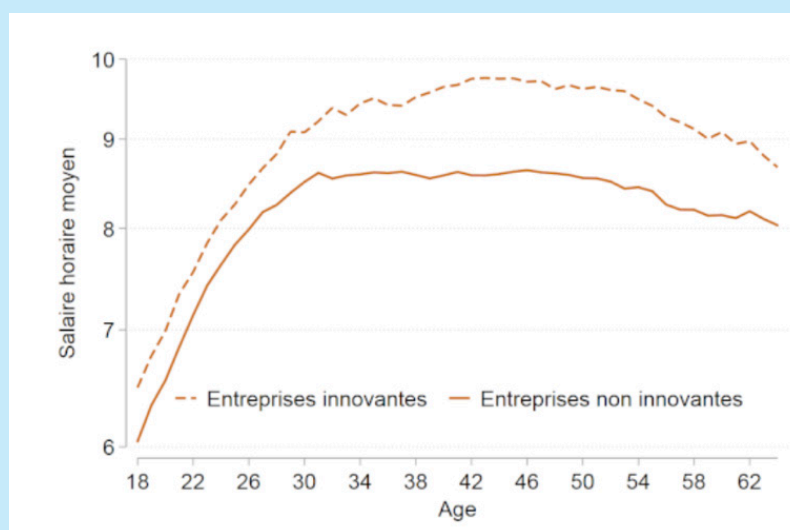
### Compléments pour les professeurs : La relation entre le progrès technique et les salaires

Les analyses des effets du progrès technique sur le marché du travail ont largement montré l'existence de ce que les économistes appellent un « *biais de progrès technique* » : les changements technologiques nécessitant une montée en compétence des travailleurs, ce sont les mieux qualifiés qui s'adaptent le plus facilement. Les gains de productivité des plus qualifiés contribuent donc à creuser les écarts de salaires. Les NTIC illustrent parfaitement ce phénomène.

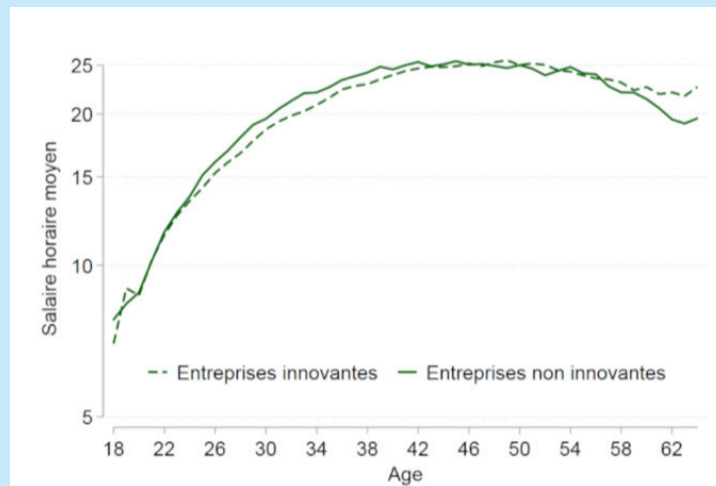
Or, les travaux de Philippe AGHION montrent que le progrès technique a permis de rémunérer davantage les salariés peu qualifiés quand ils travaillent dans une entreprise innovante.

En distinguant le cas des entreprises innovantes et celui des entreprises traditionnelles, ces travaux mettent à jour un impact du type d'entreprise sur le niveau des rémunérations. Les salaires des plus qualifiés progressent quel que soit le type d'entreprise ; en revanche, pour les moins qualifiés, l'effet-innovation est assez net, comme le montre le double graphique suivant. L'environnement technologique est donc un facteur clé dans la relation entre le type d'entreprise et le niveau des salaires.

#### Salaire horaire moyen par âge des entreprises innovantes et non-innovantes... ... pour les travailleurs peu qualifiés



### ... pour les travailleurs qualifiés



Ces courbes sont issues d'un article publié en 2019 ([https://scholar.harvard.edu/files/aghion/files/innovation\\_premium\\_to\\_soft\\_skills.pdf](https://scholar.harvard.edu/files/aghion/files/innovation_premium_to_soft_skills.pdf))

### C. Des différences de salaires selon le genre

Le genre est un concept qui désigne l'ensemble des caractéristiques relatives à la masculinité et à la féminité qui ne relèvent pas uniquement de différences biologiques, mais aussi de la construction sociale de stéréotypes.

On parle de discrimination sur le marché du travail lorsque, à compétences égales, des travailleurs sont traités différemment du fait de leur appartenance à un groupe. Cela peut se traduire notamment par des différences de salaire.

L'observation de différences systématiques de salaire entre des groupes démographiques (groupe d'âge, de genre, d'appartenance ethnique, par exemple) ne signifie cependant pas nécessairement qu'il y a discrimination. Une partie des écarts de revenus s'explique par le fait que les différents groupes de salariés n'occupent pas forcément les mêmes emplois, n'ont pas les mêmes qualifications ou encore ne travaillent pas le même nombre d'heures. Ainsi, les différences de salaire à temps plein entre hommes et femmes s'expliquent largement par le fait que les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans les positions professionnelles les mieux rémunérées. Ce « *plafond de verre* » empêche les femmes d'atteindre les métiers aux salaires les plus élevés.

Mais cela ne suffit pas à expliquer les écarts de salaire : une part non négligeable ne s'explique pas par des facteurs objectifs. Des effets de discrimination persistent. En 2018, selon l'INSEE, les femmes gagnent, en moyenne, à temps de travail équivalent 16,8 % de moins que les hommes.

Pour lutter contre ces inégalités salariales, la loi de 2011 (« loi pour l'égalité réelle en-

tre les femmes et les hommes ») contraint les entreprises de plus de 250 salariés à publier un indicateur synthétique d'égalité hommes-femmes : ces entreprises doivent rendre compte des écarts de salaires et de primes, de la part des femmes dans les promotions professionnelles ou encore de l'évolution de la répartition des postes. Cet index est censé inciter les entreprises à adopter des pratiques moins discriminatoires. Cette même loi prévoit un objectif de 40 % de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises.

### **Compléments pour les professeurs : Approches théoriques des discriminations sur le marché du travail**

Les discriminations sur le marché du travail donnent lieu à différentes analyses économiques.

Le modèle de Gary BECKER repose sur la maximisation d'une fonction d'utilité dans laquelle, les employeurs préfèrent ne pas embaucher des femmes (ou d'autres groupes démographiques). Cette approche néoclassique de la discrimination sur le marché du travail est fondée sur les hypothèses de concurrence parfaite et d'homogénéité des facteurs de production. Gary BECKER suppose, par hypothèse, que les hommes et les femmes sont parfaitement substituables et leurs productivités marginales équivalentes. Mais, il postule que les employeurs ont un goût pour la discrimination qui se mesure par un coût psychologique supplémentaire liée à l'embauche de femmes. La première conséquence est distributive : le salaire des femmes est en moyenne plus faible que celui des hommes.

Un deuxième type de modèle repose, quant à lui, sur l'hypothèse d'information imparfaite dans la lignée de Edmund PHELPS et explique les différences de salaires entre hommes et femmes par des écarts de performances moyennes. La « *théorie du cantonnement* » repose sur l'impact des idées reçues qui amènent les employeurs à exclure les femmes de certaines catégories d'emploi ce qui conduit à baisser leur salaire. Kenneth ARROW développe les effets de ce modèle d'analyse.

## V. Comprendre que les chances d'accès aux formations diplômantes sont socialement différenciées

Si l'accès au diplôme est une clé pour obtenir un emploi durable et qualifié, le constat de l'existence d'inégalités statistiques au regard de l'accès au diplôme demeure.

**Tableau 4 : Parcours d'élèves 8 ans après leur classe de 6ème selon leur origine sociale**

Sur 100 enfants d'ouvriers	... 65,1 ont obtenu le baccalauréat	... 26,1 ont arrêté leur formation initiale
Sur 100 enfants de cadres et professions intellectuelles	... 92,4 ont obtenu le baccalauréat	... 4,3 ont arrêté leur formation initiale
Sur 100 enfants de toutes PCS confondues	... 75,5 ont obtenu le baccalauréat	... 17,5 ont arrêté leur formation initiale

Source : DEPP, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, 2018

Bien que l'accès au baccalauréat ait été largement favorisé et démocratisé (cf graphique 1), il demeure une nette différence entre les enfants issus de milieux populaires et les enfants issus de milieux favorisés. Chaque palier d'orientation est marqué par le constat d'une inégalité de parcours scolaire selon le milieu social d'origine. Plus on monte dans la hiérarchie des diplômes et plus la part des jeunes ayant des parents ouvriers ou employés diminue.

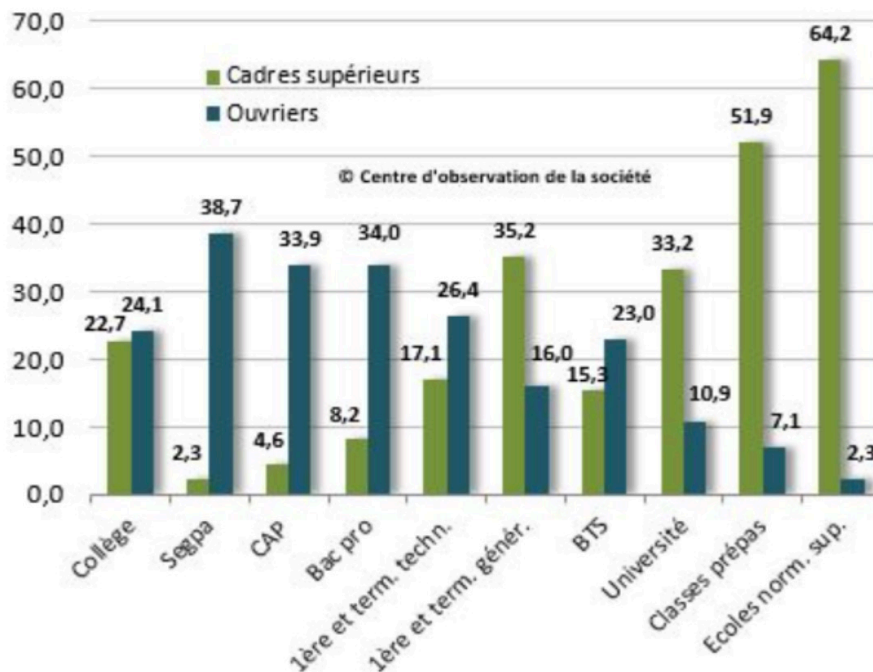
### A. Les inégalités sociales face aux diplômes : des obstacles multiples

Le constat précédent dit clairement combien la qualification des parents donne un avantage à certains enfants. Portées par la famille, les inégalités face à la réussite scolaire sont de nature économique et socio-culturelle. Les familles disposent de ressources inégales sur les plans financier, social et culturel et les enfants de cadres et professions qualifiées bénéficient d'apports plus importants au niveau des connaissances, de la maîtrise du langage, des dispositions à apprendre que les enfants d'ouvriers.

Par ailleurs, devant les paliers d'orientation scolaire, les familles ne feront pas les mêmes choix. Les familles dans lesquelles les parents sont diplômés ont une certaine proximité et une certaine habitude à l'égard du système scolaire ; ils feront des choix en conséquence et opteront davantage pour des études longues. En revanche, dans les catégories populaires, les enfants seront plus souvent orientés vers une filière professionnelle. Ces choix sont largement articulés à des représentations différentes de l'ambition professionnelle et à la plus ou moins bonne connaissance du système scolaire.

Enfin, comme le montre le graphique 3, les enfants d'ouvriers sont sur-représentés dans les filières professionnelles et techniques et plus on avance dans le cursus scolaire, plus la part d'enfants d'ouvriers diminue.

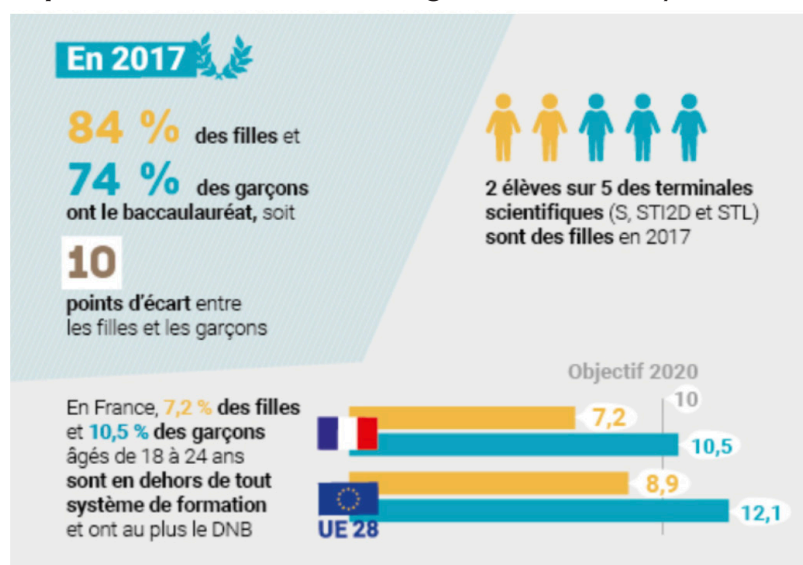
**Graphique 3 : Part des enfants de cadres supérieurs et d'ouvriers selon les filières scolaires**



Source : Centre d'observation de la société, *Du collège aux filières d'excellence : la disparition des enfants d'ouvriers*, mars 2021

### B. Le genre : une variable qui détermine des parcours de formation différenciés

**Graphique 4 : Part des filles et des garçons dans le système scolaire**



Source : <https://www.education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite->



[de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2019](#)

En moyenne, les filles réussissent mieux à l'école que les garçons. Les évaluations ont montré de façon répétée que les filles obtiennent de meilleures performances en français, en particulier en compréhension de l'écrit. Elles sont par ailleurs plus nombreuses à obtenir le baccalauréat. Le constat statistique est donc sans appel : en 2016, la proportion de bachelières dans une génération s'élève à 84 %, celle des bacheliers à 74,0 %. 10 points d'écart séparent la réussite des filles et des garçons.

Du fait de leur niveau scolaire, les filles sont plus présentes dans l'enseignement général que les garçons mais elles sont sous-représentées dans les filières scientifiques : en 2017, 41,5 % seulement des élèves de terminales scientifiques (S, ST2ID et STL) sont des filles. Dans l'enseignement professionnel, les filles sont majoritaires dans les formations dans les domaines des services mais peu représentées dans les filières liées à l'artisanat et la production industrielle.

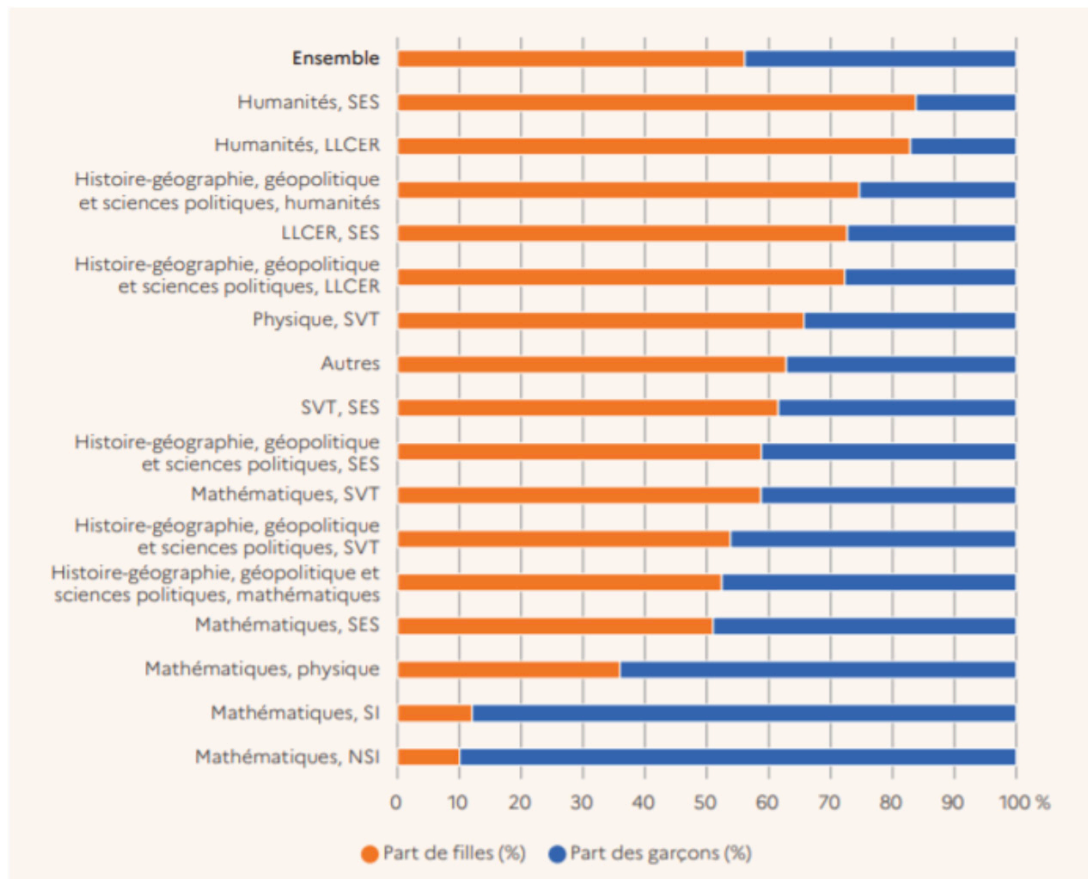
**Tableau 5 : Les filles s'orientent vers l'enseignement général, les garçons vers l'enseignement professionnel et technologique**

Orientations prises en 2017 à l'issue de la seconde générale et technologique (%)

	Filles	Garçons
<b>Première générale</b>	<b>69,2</b>	<b>60,7</b>
- Première S	30,8	38,8
- Première ES	24,4	18,0
- Première L	14,0	3,9
<b>Première technologique</b>	<b>22,4</b>	<b>28,0</b>
- Première STI2D, STL, STAV	3,2	13,9
- Premières technologiques tertiaires <sup>1</sup>	19,2	14,1
<b>Réorientation vers la voie professionnelle<sup>2</sup></b>	<b>3,8</b>	<b>5,7</b>
<b>Seconde générale et technologique (redoublement)</b>	<b>3,3</b>	<b>4,6</b>
<b>Sorties<sup>3</sup></b>	<b>1,3</b>	<b>1,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr), *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur*, 2020

**Tableau 6 : Répartition des élèves par sexe selon les doublettes les plus choisies en terminale générale en 2020**



Source : [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

A chaque palier d'orientation, le constat de choix genrés s'accroît. Ces différences d'orientation scolaire sont à la source des inégalités salariales et plus généralement les inégalités de parcours professionnel. La sociologue de l'éducation Marie DURU-BELLAT explique que ces inégalités d'orientation ont bien plus d'impact sur les inégalités de carrière hommes-femmes que les inégalités de réussite scolaire. Tout se passe comme si les modèles de choix professionnel restaient figés. Au lycée puis dans l'enseignement supérieur, les études scientifiques et techniques restent masculines. Cela se traduisait par la sous-représentation des filles en série S dans l'ancienne organisation du lycée et on retrouve ces choix genrés dans la nouvelle mouture organisée par spécialités au lycée (tableaux 4 et 5). Comment expliquer une telle stabilité des modèles ?

Les sociologues montrent que ces orientations différenciées sont à la fois la cause et la conséquence de la division sexuée du marché du travail dans lequel certains métiers ont une connotation féminine, d'autres une image masculine. L'exemple des métiers de services à la personne, reliés à des stéréotypes féminins, est assez éclairante. Ces métiers se caractérisent aussi par une insertion professionnelle plus difficile et les salaires moins élevés. Les métiers référencés au masculin se trouvent dans les secteurs techniques et industriels où les revenus sont, en moyenne, plus élevés.

C'est donc l'éducation des filles et des garçons qui est en jeu ici. La socialisation différenciée construit, de façon précoce, des modèles de comportements conformes au sexe d'appartenance. Les études sociologiques montrent que les filles reçoivent davantage de sollicitations dirigées vers l'écoute, l'obéissance, la docilité, alors que chez les garçons, on sollicite davantage l'esprit de compétition, l'occupation de l'espace, l'initiative. Les sociologues font le lien entre la construction de ces univers mentaux différenciés et la tendance des filles à se sous-évaluer alors que les garçons se surévaluent. Ces stéréotypes véhiculés par l'école, les pairs, la famille, les médias sont puissants ; ils dirigent les représentations et les choix individuels. Les perceptions stéréotypées du monde professionnel et des modèles sexués se construisent à un âge très précoce.

Finalement, la réussite scolaire des filles relativement aux garçons ne se traduit pas par un bonus en matière professionnelle et de niveau de salaire.

## Références bibliographiques

AGHION Philippe, ROULET Alexandra, *Repenser l'Etat*, Seuil, 2013.

BLANCHARD Marianne, ORANGE Sophie, ARNAUD Pierrel, *Filles + sciences= une équation insoluble ?*, *Enquêtes sur les classes préparatoires scientifiques*, Editions Rue d'Ulm-Presses de l'ENS, 2016

BECKER Gary, *Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, Third Edition, 1964

CARCILLO Stéphane, VALFORT Marie-Anne, *Les discriminations au travail*, Les presses de Sciences Po, 2018

DURU-BELLAT Marie, *Sociologie de l'école*, Armand Colin, 2018

SEN Amartya, *Un nouveau modèle économique. Développement, Justice, Liberté*, Odile Jacob, 2003

## Liens sitographiques

AGHION Philippe, BERGEAUD Antonin, BLUNDELL Richard, GRIFFITH P. Rachel, [https://scholar.harvard.edu/files/aghion/files/innovation\\_premium\\_to\\_soft\\_skills.pdf](https://scholar.harvard.edu/files/aghion/files/innovation_premium_to_soft_skills.pdf)

CEREQ (Centre d'études et de recherche sur les qualifications), *Quand l'école est finie*, octobre 2017, <https://www.cereq.fr/quand-lecole-est-finie-premiers-pas-dans-la-vie-active-de-la-generation-2013>

FRANCE-STRATÉGIE, *Cartographie des compétences par métiers*, juin 2021, <https://www.strategie.gouv.fr/espace-presse/cartographie-competences-metiers>

FRANCE-STRATÉGIE, *Les salaires augmentent-ils vraiment avec l'âge ?*, novembre 2018, <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-na72-age-salaire-28novembre.pdf>